



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







5^a-717

84 FLL 18302

4-1

MERCURE DE FRANCE

18302

DÉDIÉ AU ROI,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la-Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

5 Mars 1779.



A P A R I S ,
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou ,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E.

P	PIÈCES FUGITIVES.	<i>Comédie Françoisse</i> , 52
	<i>Vers sur les Cent Mariages</i>	V A R I E T É S.
	<i>faits à Notre-Dame</i> , 3	<i>Observations sur un passa-</i>
—	<i>A M. de la Harpe</i> , 4	<i>ge de l'Éloge de M. de</i>
—	<i>A Mde la Duchesse</i>	<i>Voltaire</i> , 55
	<i>de * * *</i> , 5	SCIENCES ET ARTS.
	<i>Pensées choisies de Séné-</i>	<i>Observation sur l'action de</i>
	<i>que</i> , 6	<i>l'eau de Seine sur les</i>
	<i>Épigramme</i> , 14	<i>Fontaines doublées de</i>
	<i>Enigme & Logogryp.</i> 15	<i>plomb, &c.</i> 66
	N O U V E L L E S	ANNONCES LITTÉR. 70
	L I T T É R A I R E S.	JOURNAL POLITIQUE.
	<i>Abrégé de la Révolution</i>	<i>Constantinople</i> , 73
	<i>des États-Unis</i> , 17	<i>Stockholm</i> , 74
	<i>Annales Poétiques</i> , ou	<i>Varsovie</i> , 76
	<i>Almanach des Muses</i> 33	<i>Vienne</i> , 77
	<i>Suite des Épreuves du Sen-</i>	<i>Hambourg</i> , 78
	<i>timent</i> , 43	<i>Ratisbonne</i> , 83
	<i>Répertoire Universel &</i>	<i>Rome</i> , 85
	<i>raisonné de Jurispru-</i>	<i>Londres</i> , 86
	<i>prudence civile, &c.</i> 45	<i>États-Unis de l'Amériq.</i>
	<i>Manuel du Dragon</i> , 48	<i>Septent.</i> 103
	S P E C T A C L E S.	<i>Versailles</i> , 107
	<i>Académie Royale de Mu-</i>	<i>Paris</i> , 109
	<i>sique</i> , 50	<i>Bruxelles</i> , 120

A P P R O B A T I O N.

J'A i lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 1 Mars. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 4 Mars 1779.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Gôme.

6A

F2C

18 302



MERCURE DE FRANCE.

5 Mars 1779.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

Sur les Cent Mariages faits à Notre-Dame.

DANS Notre-Dame de Paris,
Cent oiseaux sortent d'esclavage *.

* Lorsque le Roi & la Reine vont à Notre-Dame,
il est d'usage de lâcher des oiseaux dans l'Église.

A ij

Cent filles, cent garçons en même-temps sont pris
 Au trébuchet du mariage ;

Mais, trop heureux captifs, ils doivent tous bénir
 La bienfaisante main qui vient de les unir.

(Par M. du L.***.)

A M. DE LA HARPE, sur sa Pièce des
Muses Rivaies.

QUAND tout Paris applaudit ton ouvrage,
 Quand chacun muni d'un laurier
 Se dispute à qui le premier
 Te rendra le plus juste hommage ;
 Tu voudrois, mais en vain, nous dérober ton nom ;
 Peintre d'un si parfait modèle,
 Un semblable succès à tous les yeux décèle
 L'interprète de l'Hélicon.
 Mais, la Harpe, conviens au faite de la gloire,
 Que les véritables talens,
 Malgré les Zoïles du temps,
 N'échappent point à la victoire ;
 Et ne viens plus dans tes écrits
 Nous dire que le bon dégénère à leurs cris,
 Quand ta Pièce aujourd'hui nous prouve le contraire.
 Diras-tu que tu dois ce triomphe à Voltaire ?
 Non, non, tes talens seuls t'ontinrent ces honneurs.
 Dans tes vers désormais méprisant la satire,

DE FRANCE.

Que ton ame toujours soit le dieu qui t'inspire,
Tu seras assuré de gagner tous les cœurs.

(Par M. Mayeur.)

*A Madame la Duchesse de ***.*

EH quoi ! vous voulez que j'aspire
A de nouvelles dignités,
Et qu'un ambitieux délire,
Troublant mes douces voluptés,
Contre les chaînes de l'empire
J'échange ma tranquillité,
Ma paresseuse liberté,
La santé, l'amour & ma lyre !
Sachez qu'on compara toujours
L'écueil des mers aux grandes places,
Et la foudre à l'éclat des Cours :
On y voit le plus beau des jours
S'enfvelir dans les disgrâces.
Souffrez donc que paisiblement,
Par la route la moins suivie,
J'avance vers ce monument ;
Et que borné très-humblement
Au mirthe de la Poésie,
Je n'irrite pas doublement,
Par le crédit & le talent,
Ce dragon qu'on appelle Envie.

A iij

Ah ! si jaloux d'un rang nouveau ,
 Si dégoûté de ma chaumière ,
 Je recherchois un fort plus beau ,
 Églé , ce seroit de vous plaire ,
 Et d'être admis dans ce château ,
 Ni turbulent ni solitaire ,
 Où l'Amour paroît sans bandeau ,
 Où nos Abbés sont sans bréviaire ,
 Et les Courtisans sans manteau .

(*Par le Président d'Alco.*)

PENSÉES CHOISIES DE SÈNEQUE.

UNE partie de la vie se passe à mal faire ,
 la plus grande à ne rien faire , la totalité à
 ne faire autre chose que ce qu'on devroit.

UN mal n'est pas grand quand il est le
 dernier des maux ; la perte la moins à crain-
 dre est celle qui ne peut être suivie de
 regrets.

LE tyran me fera conduire, où?.... où je
 vais.

Il y a des yeux, tellement accoutumés aux
 ténèbres, qu'ils voient trouble en plein jour.
 (*Cette Pensée est empruntée de Pomponius*).

POUR appaiser la soif & la faim, il n'est pas
 nécessaire de se morfondre à la porte des

Grands , d'effuyer leurs regards dédaigneux ,
ou leur politesse outrageante.

COMBIEN d'hommes ont plutôt manqué
d'amitié que d'amis !

LA route du précepte est longue , celle de
l'exemple est courte.

L'AMOUR ressemble à l'amitié , il en est
presque la folie.

QUEL est mon but en prenant un ami ?
D'avoir quelqu'un pour qui mourir , qui
accompagner en exil , qui sauver aux dépens
de mes jours.

CRATÈS disoit à un jeune-homme : que
faites-vous là tout seul ? Le jeune-homme
lui répondit : *je m'entretiens avec moi-même.*
Prenez-y garde , répartit le Philosophe , vous
pourriez bien vous entretenir avec un méchant
homme.

VIVEZ avec les hommes comme si les
dieux vous voyoient ; parlez aux dieux comme
si les hommes vous entendoient.

LE Sage qui craint l'opinion , ressemble à
un Général qui s'ébranle à la vue d'un nuage
de poussière.

LA Philosophie est une espèce de sacer-
dote révérend des gens de bien , respecté même
de ceux qui ne sont méchans qu'à demi. La
dépravation ne fera jamais assez forte , ni la
ligue contre les vertus assez puissante pour

empêcher la Philosophie d'être vénérable & sacrée.

NE pouvant lire autant de Livres que vous pouvez en acquérir, n'en acquérez qu'autant que vous en pourrez lire.

JAMAIS je n'ai voulu plaire au peuple : ce que je fais n'est pas de son goût; & ce qui feroit de son goût, je ne le fais pas. (*Cette Pensée est d'Épicure*).

L'ÂME s'échappe sans effort du vieillard, elle est sur le bord de ses lèvres.

QU'EST-CE que ces noms d'Empereur, de Sénateur, de Questeur, de Chevalier, d'Afranchi, d'Esclave? Ce sont des titres inventés pour enorgueillir les uns & dégrader les autres.

DANS le sein de l'homme vertueux j'ignore quel Dieu, mais il y habite un Dieu.

QU'EST-CE que l'homme léger? C'est un oiseau que vous ne tenez que par l'aile; au premier instant il vous échappera, & ne vous laissera dans la main qu'une plume.

IL n'est pas de Roi qui ne descende d'un esclave, ni d'esclave qui ne descende d'un Roi.

LA nécessité n'est que pour le rebelle; le Sage n'obéit point au destin: ils veulent tous deux.

C'EST une puérilité que de se retirer de la

foule pour l'appeler : c'est appeler la foule que de faire de sa retraite la nouvelle publique.

ATTAQUER ses vices quand on est vieux, c'est lutter contre un ennemi victorieux lorsqu'on n'a plus ni force ni courage. A peine un siècle suffiroit-il pour discipliner des passions accoutumées à une longue licence.

Le Sage ne vit qu'autant qu'il doit, non autant qu'il le pourroit : le bonheur n'est pas de vivre, mais de bien vivre.

Il n'y a point de vent favorable, pour qui ne fait pas dans quel port il veut entrer.

(*En parlant des goûts passagers de l'ambitieux*) C'est un amant qui querelle avec sa maîtresse ; n'allez pas prendre un moment d'humeur pour une rupture.

EN quoi consiste la liberté du Sage ? A ne craindre ni les hommes ni les dieux.

LA gloire est à la vertu ce que l'ombre est au corps.

O HOMME vraiment digne d'être livré à la vie ! (*En parlant à l'efféminé*).

LA vertu passe entre la bonne & la mauvaise fortune, & jette sur l'une & l'autre un regard de mépris.

POUR connoître la vraie hauteur de l'homme, il faut le voir nud.

A ▼

Je ne m'abstiens pas , je me contiens ; ce qui est plus difficile.

La vie ne doit pas se mesurer par sa durée , mais par son activité.

La vie courte de l'homme utile ressemble au plus précieux des métaux , qui a beaucoup de poids sous un petit volume.

EST-IL surprenant que les voyages ne vous guérissent point ? C'est toujours vous que vous transportez. (*Discours de Socrate à un homme chagrin*).

Le nombre des Médecins est à proportion des maladies , & les maladies à proportion des cuisiniers.

O BIZARRERIE incroyable ! le faste des tables est soumis à la censure , & l'on ne s'élève point à la censure sans une profusion publique & scandaleuse.

L'IMPRÉCATION la plus terrible que vous puissiez faire contre quelqu'un , c'est qu'il devienne ennemi de lui-même.

CE ne sont point les pleurs qu'on se permet , qui prolongent le spectacle de la douleur , ce sont ceux qu'on se commande.

QUE l'homme connoît peu la misère de son état , s'il ne regarde pas la mort comme la plus belle invention de la Nature !

LES funérailles des enfans sont toujours

prématurées lorsque les mères y assistent.

VOTRE fils est mort trop tôt? Et Pompée, & Cicéron, & Caton, & tant d'autres, ont vécu trop d'une année, trop d'un jour.

Tous les hommes portent au fond de leurs ames les mêmes sentimens que les Rois; ils voudroient pouvoir tout contre les autres, & que les autres ne pussent rien contre eux.

O JUPITER! voici deux athlètes dignes de ton admiration; un homme de courage aux prises avec la mauvaise fortune! quoi de plus grand & de plus beau! Caton debout au milieu des ruines du monde!

LA bienfaisance est-elle votre vertu? Vous obligeriez encore, sans l'espoir de trouver un homme reconnoissant.

IL y a des bienfaits qui doivent être secrets, ce sont ceux qui secourent; il y en a qui doivent être publiés, ce sont ceux qui honorent.

PLACEZ vos bienfaits avec choix; le manque de reconnoissance est le vice d'un autre; le manque de jugement est le vôtre.

N'ACCÉPTEZ les bienfaits que de celui à qui vous accorderiez les droits sacrés de l'amitié.

LES vœux de l'homme reconnoissant qui
A vj

ne peut s'acquitter d'un bienfait, transfèrent sa dette aux dieux.

QUE me rapportera le bienfait, dites-vous ? Ce qu'il vous rapportera ? Toujours le souvenir d'une bonne action.

Tous les hommes veulent être heureux ; mais tous sont aveugles lorsqu'il s'agit d'examiner en quoi consiste le bonheur.

ÉPICURE fut un héros déguisé en femme.

NE vous permettez pas de juger ceux qui valent mieux que vous.

CHRISIPPE & ZÉNON, dans leur retraite, ont mieux mérité du genre humain, que s'ils avoient conduit des armées, occupé des emplois, & promulgué des lois.

UN Philosophe qui accompagnoit au lieu du supplice Canus Julius, condamné à périr, lui ayant demandé au moment où la hache étoit levée sur sa tête, à quoi il pensoit : J'épie, lui répondit-il, à cet instant si court de la mort, si mon ame appercevra sa séparation du corps.

EN quelque lieu que l'homme de bien soit relégué, il y trouve la Nature, la mère commune de tous les hommes, & sa vertu personnelle.

Tu te plains de la brièveté de la vie, & tu te laisses voler la tienne !

UN soldat vétéran, accusé d'avoir exercé des violences contre ses voisins, & plaidant en présence de Jules-César sa cause, qu'on instruisoit avec chaleur.... " Vous souvenez-vous, mon Général, d'une entorse que vous vous donnâtes au talon? C'étoit en Espagne, près du Sucron.... César dit: je m'en souviens. — Et lorsque vous voulûtes vous reposer par un soleil ardent à l'ombre d'un arbre peu touffu, le seul qui eut pu croître parmi les rochers pointus dont le sol étoit hérissé, vous souvenez-vous qu'un de vos soldats étendit sur vous son manteau?.... Si je me le rappelle, répondit César: j'étois même devoré par la soif; & comme la douleur de mon pied ne me permettoit pas d'aller à la fontaine voisine, je m'y traînois, lorsqu'un de mes soldats m'apporta de l'eau dans un casque. — Et l'homme & le casque, dites mon Général, le reconnoîtrez-vous? Pour le casque non; pour l'homme je le crois; mais à quoi cela revient-il? Car certes, tu n'es pas cet homme-là. — Vous ne devez pas me reconnoître, car alors j'étois sain, j'avois tous mes membres; mais depuis j'ai perdu un œil à la bataille de Munda, & l'on m'a trépané: vous ne connoîtrez pas davantage le casque, il a été fendu sous le sabre d'un Espagnol.... " César étonné défendit qu'on inquiétât ce soldat, & lui adjugea les terres en litige.

É P I G R A M M E.

UN viel ivrogne ayant trop bu d'un coup,
 Même de deux, tomba contre une borne;
 Le choc fut rude : il resta sous le coup
 Presque assommé, l'œil hagard & l'air morne.
 Un Savetier de près le regardant,
 Tatoit son poulx, & lui tirant la manche :
 Las ! ce que c'est que de nous cependant,
 Voilà l'état où je serai Dimanche !

(Par M. Masson de Morvilliers).

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
 du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Porte* ; celui du
 Logogryphe est *Speître*, où se trouvent
Sceptre, Este, Rées, serpe, peste, Ceste,
cep, Été.



É N I G M E.

L'AMOUR, Life, est mon père, & mon guide est
l'espoir;

Je pénètre par-tout à l'aide du mystère.

Les soupçons d'un jaloux, la grille d'un parloir,

Les verrous d'un tuteur, les regards d'une mère,

Ne me donnent souvent qu'un plus facile accès ;

Les dangers sur ma route assurent mon succès.

Je ne redoute rien qu'au but où je m'adresse ;

Si l'on m'ouvre une fois, pour toujours j'intéresse.

En un mot, la beauté fait combien je suis doux :

Je ne puis être, Life, une énigme pour vous.

(Par M. le Métayer, Avocat en Parlement.)

L O G O G R Y P H E.

S I tes pas, cher Lecteur, te mènent au Japon,

J'y suis: je vois aussi l'Africain & le Russe,

Les Hottentots, le François, le Huron,

Le Portugal, le Mexique & la Prusse.

Je suis à tout souffrir en ces lieux condamnée ;

Avec le fer on déchire mon sein,

On me dépouille, & par ma destinée

Je n'ai point de défense & ne puis dire rien.

Fuyez, me direz-vous ! l'avis est inutile.

Avec six pieds je ne puis faire un pas.
Qu'opposé-je à ces maux ? Le bien : je suis utile
Aux Rois comme aux Goujats.
En me décomposant
Tu trouveras fort saine nourriture ;
Un fleuve dangereux au nageur imprudent ;
Le gendre d'un Sultan fameux par l'imposture ;
Ce qui battu par l'eau fait tourner le moulin ;
D'un projet le dessein ;
D'un fils de Rebecca , par ruse , la compagne ;
D'un animal timide un produit précieux ;
Un animal commun , fléau de la campagne ;
Un Savant estimé , dont l'esprit curieux
Fut cause de sa mort ;
De quoi faire une nape ;
Un arbre fort commun dans les forêts du Nord ;
Un oignon chaud ; un Pape ;
Un terme de blazon.
Adieu , c'est est assez pour désigner mon nom.
(Par M. F.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Abrégé de la Révolution des Etats-Unis de l'Amérique, par M. D. B. Américain, volume in-12 de 450 pag. A Paris, chez Cellot & Jombert, rue Dauphine.

LE but que s'est proposé l'Auteur de cet Ouvrage, est : " d'exposer d'une manière
" rapide & concise, les gradations diver-
" ses par lesquelles les nouveaux Etats in-
" dépendans ont passé d'un mécontente-
" ment concentré, à l'éclat d'une rupture
" maintenant consommée sans retour. " Nous
allons suivre le fil de cette importante His-
toire avec autant d'exactitude que nous
le permettront les bornes étroites dans les-
quelles nous sommes obligés de nous ren-
fermer.

La dernière guerre vit éclore le premier différend entre la Grande-Bretagne & ses Colonies : la cause en fut, des approvision-
nemens qu'on exigeoit pour les troupes. Ce
léger secours auroit été accordé sans peine,
si, conformément à l'ancien usage, on
l'avoit demandé; mais l'impérieux Parlement
Britannique voulut l'imposer lui-même, &
ne le devoir qu'à la soumission absolue des
Américains. Les troubles que cette affaire

avoit occasionnés , duroient encore , lorsqu'en 1764 , M. Greeville , Chancelier de l'Echiquier , proposa & fit recevoir le fameux acte du timbre.

Cet acte excita même en Angleterre des clameurs si fortes , qu'il fallut bientôt le révoquer. Mais le triomphe des Colonies ne fut pas de longue durée. Au droit qu'on venoit d'abolir , succédèrent de nouveaux droits sur le papier , le verre , le plomb , les couleurs , le carton , & sur-tout sur le thé. Ceux-ci , peu considérables en eux-mêmes , étoient payés par les Marchands qui exportoient de la Métropole ces diverses denrées. Mais comme les Colonies ne pouvoient les tirer d'ailleurs , c'étoient sur elles de véritables taxes , ou suivant le langage des Anglois , de l'argent pris dans la poche des Américains sans leur consentement. Rien , comme on fait , n'est plus contraire à la constitution Britannique. Aussi les Colonies se hâtèrent-elles de proscrire le papier , le verre , le thé , en un mot , tout ce qu'on venoit de soumettre à des impositions si déplacées.

“ Ce fut , dit M. D. B. au milieu de
” cette fermentation que le Général Gage ,
” revêtu de la Charge de Gouverneur & de
” Commandant en chef dans la Province de
” Massachusset , arriva à Boston , Capitale
” de cette Province & de toutes les villes
” de l'Amérique , celle qui s'étoit le plus
” distinguée par sa fermeté. On étoit alors

» au 15 de Mai 1774 : le Général annonça
 » par une proclamation , que la clémence
 » du Roi & du Parlement donnoit aux ha-
 » bitans de Boston jusqu'au premier de Juin
 » pour se soumettre aux Bills , & que faute
 » par eux de le faire , le Port de la baie
 » de Massachusset seroit fermé par des
 » Vaisseaux de guerre , jusqu'à leur entière
 » résignation ».

Ces menaces n'ébranlèrent personne ; mais le jour fatal arriva. L'acte rigoureux fut mis à exécution ; le pays fut en rumeur ; & si les hostilités ne commencèrent pas encore , elles n'en parurent pas moins inévitables.

On peut voir dans le livre de M. D. B. quels furent pendant le reste de cette année, les orages qui agitèrent l'Amérique ; ils conduisirent à la formation du Congrès général, dont , malgré tous les efforts du Général Gage , l'ouverture se fit le 5 Septembre à Philadelphie.

ANNÉE 1775. L'hiver se passa en clameurs, en séditions, en préparatifs des deux parts. Mais dès le 19 d'Avril , les hostilités commencèrent. Un détachement de l'armée Angloise , composé de sept à huit cent hommes , avoit marché vers Concord pour y enlever le Congrès Provincial qui y tenoit ses séances. Ils rencontrèrent , en passant à Lexington , une Compagnie de Milices d'environ cent hommes prêtes à passer la revue. Ils la sommèrent de mettre bas les armes , & sur son refus , ils firent sur elle une dé-

charge générale , “ qui tua huit hommes ,
” en blessa neuf , & contraignit les autres ,
” qui n’avoient ni poudre , ni plomb , à pren-
” dre la fuite ”.

Les Royalistes continuèrent leur marche vers Concord : mais les Miliciens qu’ils avoient dispersés , & ceux des lieux circonvoisins s’étant rassemblés au nombre de 2800 , le combat recommença au pont de la ville , d’où les Royalistes furent chassés avec la plus grande vivacité. Ils se replièrent sur Lexington , où ils rencontrèrent le Lord Percy qui s’avançoit pour les soutenir “ avec un Corps ” considérable , & deux pièces de campagne ”. Mais comme le nombre des Miliciens augmentoit à chaque instant , ils furent obligés de continuer leur retraite , & on les poursuivit jusqu’au fauxbourg de Boston , où ils ne rentrèrent qu’à la faveur du Sommerfet , Vaisseau de guerre de 64 canons , qui protégea leur fuite.

Au premier bruit de ce combat , toutes les Milices de Massachusset prirent les armes , & vinrent former aux environs de Cambridge , un camp dont M. Ward fut nommé Général : le Colonel Ismaël Putnam , Commandant d’un autre Corps , se porta à Roxbury. Les Habitans de New-Yorck entrèrent à main armée “ dans le Fort , garni ” de 150 pièces d’artillerie , & s’en emparèrent , ainsi que de 15000 fusils & de beaucoup de munitions qu’ils y trouvèrent ”. La garnison fut faite prisonnière. Enfin le Con-

grés Provincial de Philadelphie leva 2400 hommes, & les Milices de Rhode-Island au nombre de 6000, joignirent le Général Ward, alors aux environs de Boston.

La Virginie, le Mariland se signalèrent aussi par leur zèle pour la cause commune : ces Colonies forcèrent leurs Gouverneurs, le Lord Dunmore & M. Tyron, de s'embarquer sur des Frégates qui se trouvèrent prêtes à les recevoir. Ce fut encore dans ce temps que " M. Washington, très-riche habitant " de la Virginie, fut nommé Commandant " en chef de toutes les forces Américaines, " & qu'on l'arracha comme Camille * à " sa charrue, pour l'intérêt de la Républi- " que en danger ».

Le 17 Juin fut tristement remarquable par la sanglante affaire de Breeds'hill ; d'autres disent Bunkershill, près de Boston. Les Américains avoient sur cette hauteur un retranchement dont les Royalistes voulurent s'emparer. Deux fois on les repoussa ; mais la troisième ils triomphèrent, après qu'on eut fait d'eux un carnage effroyable. Les Américains, qui perdirent aussi beaucoup de monde, regrettèrent sur-tout " le fameux " Docteur Warren, que son courage & son " zèle pour la liberté, avoient mis au rang " d'un des ses Héros. Le Congrès honora la " mémoire de ce grand Patriote, par une

* Ce n'est pas Camille, mais Quintius Cincinnatus, qui fut tiré de la charrue.

» pompe funèbre & un discours sublime ,
» qui fut prononcé à la suite de la cérémonie ».

Cependant M. Washington , campé sur les hauteurs d'où il bloquoit Boston , « mé- » ditait une expédition qui eût mieux valu » à son parti que des victoires : » c'étoit la conquête du Canada. Il y envoya d'abord le Colonel Arnold , que bientôt après il fit suivre par l'illustre Montgomery. Ce Général partit le 18 Septembre avec 700 hommes , & s'empara peu de temps après du Fort Saint-Jean , de Montréal , & de tous les postes jusqu'à Québec , où il mit le siège. Cette expédition traînoit en longueur , & les Miliciens qui ne s'étoient engagés que pour quelques mois , alloient se retirer. Montgomery redoutant un coup si funeste , & comptant d'ailleurs sur une intelligence qu'il avoit dans la Place , prit alors le seul parti qui lui restoit à prendre , celui d'y donner l'assaut. Il y fut tué le 31 Décembre 1775. Arnold fut blessé ; & dès le lendemain , ceux des Américains dont les congés étoient expirés , quittèrent les drapeaux ; en sorte que resté seul à la tête d'un petit nombre de troupes , Arnold fut obligé de convertir le siège en un blocus , qu'il leva au mois de Mai suivant , comme nous le verrons bientôt.

ANNÉE 1776. A peine les hostilités avoient-elles commencé sur terre , que de nombreux Corsaires avoient fait redouter sur la mer le nouveau pavillon de l'Amérique.

Mais dès le 17 Février de cette année,
 « Eſeck-Hopkins lui donna, dit M. D. B.,
 » un éclat ſurprenant. Cet Amiral qui n'a-
 » voit que deux Frégates de 36 canons, & ſept
 » autres petits Bâtimens, ayant projeté une
 » expédition ſur la nouvelle Providence *,
 » s'y rendit le 3 Mars, y débarqua ſans op-
 » poſition, & en enleva 88 pièces de canon,
 » 20 mortiers, beaucoup de poudre, &
 » d'autres munitions de guerre. Ce ſuccès
 » fut comme le prélude de quantité d'au-
 » tres; & depuis ce temps, les Corſaires &
 » Vaiſſeaux de guerre de l'Amérique n'ont
 » pas ceſſé de ſe ſignaler par les priſes les plus
 » importantes ».

M. Gage s'étoit retiré, & M. William Howe, qui lui avoit ſuccédé dans le commandement des troupes bloquées à Boſton, ſe ſoutenoit dans cette ville avec la dernière opiniâtreté. Il y fut enfin tellement reſſerré par l'armée du Général Washington, qu'il fut obligé de l'évacuer, & de ſe retirer à Halifax, d'où il ſe rendit enſuite à Staten-Iſland, près de New-Yorck; il y fut joint par l'Amiral ſon frère, qui lui amena avec une flotte nombreuſe. 21000 hommes deſtinés à agir contre New-Yorck. Le Lord Cornwallis & M. Clinton devoient avec 11000 attaquer la Virginie & les deux Carolines; & 8000 avoient mouillé le 4 Mai devant Québec. Dès que ces derniers paru-

* Petite Iſle près du Canal de Bahama.

rent, M. Carleton qui commandoit dans la place, fit sur les Américains une vigoureuse sortie ; il les força de lever le siège, les mena battant jusqu'aux trois rivières, & remporta sur eux dans ce poste un si grand avantage, que ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils parvinrent à se mettre à couvert au de-là du Lac George.

De leur côté, les deux frères, avant d'attaquer New-Yorck, tentèrent la voie de la négociation ; mais le temps en étoit passé. D'ailleurs ils n'offroient aux Colonies qu'un honteux pardon, sous la condition plus honteuse encore d'une dépendance servile du Parlement de la Grande-Bretagne. Pour ôter à ces étranges Négociateurs tout espoir de séduire les foibles ou de soulever les méchans, le Congrès se hâta de déclarer l'indépendance que lui demandoit alors toute l'Amérique. Il publia à ce sujet ce Manifeste sublime, que tout le monde connoît, mais qu'on ne verra pas avec moins de plaisir dans le Livre de M. D. B. Nous regrettons sincèrement que les bornes de cet Extrait ne nous permettent pas de le remettre ici sous les yeux de nos Lecteurs.

La déclaration d'indépendance surprit d'autant moins, qu'elle avoit été précédée le 15 Mai par l'adoption que la Virginie & la Caroline avoient faite de nouvelles formes de Gouvernement. Leur exemple fut suivi, à la réquisition du Congrès, par les États de Pensilvanie, du nouveau Jersey, de Mariland

riland & de Délawarre. Ces Constitutions nouvellement traduites & rassemblées dans un volume que nous avons lu, nous ont paru, pour la plupart, des espèces d'aristocraties assez imparfaites, & qui tiennent beaucoup trop du Gouvernement de la Grande-Bretagne. La Pensilvanie exceptée, la Puissance législative de tous les autres, réside dans deux petits Corps de Représentans, ordinairement appelés Chambres des Délégués, ou *Sénat*, ou *Conseil législatif*, qui existent toujours, & s'assemblent en tout temps, à leur volonté. Le fameux Philosophe de Genève a dit avec raison : *qu'un peuple vertueux n'a point de Représentans, qu'il agit par lui-même*, & ne cède à qui que ce soit les droits qu'il a reçus de la Nature. Mais si l'on peut faire à ce principe quelques objections solides, ne seroit-il pas du moins à souhaiter qu'une assemblée de Représentans fût aussi nombreuse que le permettroit le peuple représenté ? Ne seroit-il pas de l'intérêt de ce peuple que ces mêmes Représentans s'assemblassent moins souvent, pour être plus à l'abri de la corruption, & que l'appareil de la puissance législative fût plus imposant ? Enfin les dissensions, les débats continuels qui règnent entre les deux Chambres du Parlement d'Angleterre, ne prouvent-ils pas combien il est dangereux de séparer en deux Corps distincts la puissance législative ?

Nous pourrions faire ici quantité d'autres

5 Mars 1779.

B

observations : nous nous bornerons à une seule. La Constitution de Pensilvanie , excellente à beaucoup d'égards , celle du nouveau Jersey , celle de l'Etat de la Delawarre , permettent à tout homme qui , réclamé par l'Etat , ne voudra pas le servir , de fournir à sa place un autre homme , ou même un homme d'argent ; ainsi l'argent devient tout , l'homme rien ; & dédaignée par les riches , la Patrie , cette mère sacrée des citoyens , n'aura plus pour défenseurs que des mercenaires étrangers , ou des Américains dégradés par leur misère ! Un tel sentiment , nous osons le dire , n'est digne ni de la profonde sagesse , ni des sentimens généreux auxquels les Etats - Unis doivent leur naissance.

On se souvient que le Général Clinton avoit reçu 11000 hommes pour réduire la Virginie & les deux Carolines. Il étoit parti pour cette expédition avec une flotte redoutable. Il s'arrêta quelque temps près du Cap Fear ; mais le 28 de Juin , ayant passé la barre de Charles-Town , il attaqua tout-à-la-fois le Fort Johnston & l'isle de Sullivan.

» Aucune de ces deux tentatives ne réussit.
 » Le fort qu'il canonna inutilement pendant huit heures , lui désempara quatre de
 » ses plus gros Vaisseaux ; l'Acteon , Frégate
 » de 28 canons échoua & fut brûlée , &
 » 1500 hommes qu'on avoit débarqués furent repoussés avec une perte considérable. Le salut de Charles-Town & des trois

» Provinces qu'attaquoit M. Clinton , fut
 » dû au Général Lée , qui satisfit en ce jour
 » à la haute idée que l'on avoit conçue de
 » ses talens ».

Vers ce temps l'on découvrit dans la ville de New-Yorck « un complot qui manqua
 » d'avoir les suites les plus fâcheuses. Les
 » conjurés , au nombre desquels étoit le
 » Maire , dévoient , aussitôt que les Royalistes
 » paroîtroient devant la place , massacrer
 » M. Washington & tous les Officiers de
 » son Etat-Major. Un des Gardes de M.
 » Washington , qu'on avoit voulu séduire ,
 » révéla cette odieuse trame , dont les au-
 » teurs furent punis du dernier supplice ».

Cependant on combattit à *Brooklyn* , & ce combat fit tomber dans les mains des Anglois l'île Longue & la ville de New-Yorck. Mais l'île où cette ville est située , étoit traversée par les importantes lignes d'Harlem , qu'occupoient encore les Américains , ainsi que les Forts Washington & Lée , & le pont du Roi (Kings-Bridge) ; par où l'on communique au Continent. Cette position respective des deux armées , fit concevoir au Général Howe un projet dont le succès eût été bien décisif ; c'étoit d'amuser , comme il le fit , le Général Washington , par trois feintes attaques de ses lignes , tandis que les Frégates Angloises tenteroient de remonter le bras de l'Udson , qu'on appelle rivière du Nord , de s'établir entre New-Yorck & le Continent , & d'ôter ainsi aux Américains tout espoir

de retraite. Le danger qu'ils couroient frappa vivement le Général Lée, qui ayant, non sans quelque peine, ouvert les yeux au Général Washington, le détermina enfin à repasser avec son armée dans le Continent. Mais ce brave Général n'ayant pu renoncer entièrement à son premier plan, laissa dans le Fort Washington 2500 hommes qui y furent pris peu de temps après, & dont la plus grande partie a péri de misère à New-Yorck.

La conquête du fort Washington, suivie de celle du fort Lée, ouvrit aux Anglois le Continent de l'Amérique. Le Général Lée, dont la réputation balançoit alors celle du Général en Chef, s'enfonça, avec une partie des forces Américaines, dans le vaste & montueux pays de Connecticut, où il espérait attirer les ennemis, tandis que M. Washington se retiroit lentement à travers les Jerseys sur Philadelphie. Les Anglois ne prirent point le change; & après avoir légèrement attaqué M. Lée dans les Plaines-Blanches (White-Plains) où ils eussent quelque perte, ils se rabattirent sur son Collègue. Celui-ci se préparoit à leur opposer une vigoureuse résistance, lorsqu'un malheur, trop commun dans cette guerre, rompit toutes ses mesures. Les engagements de la plus grande partie de ses soldats expirant le 6 Décembre, il ne lui resta plus le 7 qu'un foible corps de 2500 hommes, que le Congrès renforça de 3000 qui étoit à Philadelphie prêts à s'embarquer sur des frégates

& des corsaires, La prévoyance du Congrès tenoit encore en réserve des corps de troupes destinés à joindre, à des époques diverses, une armée dont ils devoient remplir les vuides successifs. Plusieurs corps s'avançoient déjà à petites journées. On hâta leur marche, & bientôt l'Amérique eut des défenseurs.

Les armes Angloises prospéroient partout. Les Américains avoient sur le Lac Champlain une flottille qui avoit protégé leur retraite du Canada, & déconcerté tout l'été les projets du Général Carleton. Cette flottille, commandée par le Colonel Arnold, fut défaite en trois combats consécutifs; mais ce qui acheva d'épouvanter l'Amérique, ce qui la mit à deux doigts de sa perte, ce fut la prise du Général Lee, qu'un parti de Dragons enleva à deux milles de son armée, dans une maison où il avoit eu l'imprudence de s'établir. Cette faute auroit dû être suivie des conséquences les plus terribles. Heureusement le Général Howe n'en fut profiter ni pour disperser l'armée du Général Lee, ni pour accabler les débris de celle du Général Washington, & s'emparer de Philadelphie; deux projets dans lesquels il lui étoit également facile de réussir. Déterminé même à prendre ses quartiers d'hiver, il poussa la négligence jusqu'à en placer la tête à Trenton, lieu tout ouvert.

La punition qu'il méritoit ne tarda pas à venir. Il n'y avoit pas huit jours que les Anglois étoient répartis dans leurs quartiers,

lorsque le 25 Décembre la nouvelle armée de Washington ayant brusquement passé la Delawarre, investit & attaqua Trenton : 1500 Hessois gardoient ce village; ils furent surpris, & les deux tiers en furent enlevés sans avoir pu faire aucune résistance. Le canon, les drapeaux, les munitions, tout tomba dans les mains du vainqueur, qui termina ainsi glorieusement la campagne de 1776.

ANNÉE 1777. Les événemens en sont trop connus, pour qu'en les rapportant nous ayons beaucoup à nous étendre.

Le Général Howe, dont les troupes avoient été harcelées tout l'hiver, ne put entrer en campagne que fort tard. On le revit en Juin dans les Jerseys; mais l'habile Général Washington l'y arrêta toujours, sans qu'il pût le forcer à compromettre dans une bataille, ni sa gloire ni le salut de sa patrie. S'il faut en croire un bruit qui paroît bien fondé, les plans de l'Américain étoient en partie dirigés par un excellent Officier Général; résidant en Europe. Les Agens du Congrès consultoient cet Officier, dont les réponses envoyées en Amérique, prouvent qu'indépendant des temps, le génie l'est encore des lieux, & qu'il n'y a point de distance qui puisse empêcher les grands talens de se réunir.

Il convient de dire un mot des affaires du Canada. Le Général Burgoyne s'y étant mis à la tête d'une florissante armée de 10000 hommes, passa sans opposition le Lac Cham-

plain, & s'empara d'abord de Tycondérago. Enflé de ce succès, il marcha sur Albany, méprisant tous les obstacles, & ne songeant à rien moins qu'à la prise de Boston, & à la réduction des quatre Provinces de la Nouvelle-Angleterre. On verra bientôt de quelle funeste issue d'aussi vastes projets furent suivis.

Nous avons laissé M. Howe dans les Jerseys. Dès le 30 Juin il évacua les Provinces, & s'embarqua avec son armée à Staten-Island, résolu d'arriver par mer à Philadelphie. C'étoit, selon nous, une nouvelle faute, puisqu'il abandonnoit par-là le Nord de l'Amérique, à la discrétion duquel il laissoit, comme l'événement ne le fit que trop voir, l'infortuné Général Burgoyne.

On fait que M. Howe débarqua le 15 Août à Baltimore dans la Baie de Chésapeake; qu'il battit le 15 Septembre à Wilmington sur la Brandiweine, une partie de l'armée Américaine: que le 30, il s'empara de Philadelphie; qu'il eut enfin l'avantage dans un second combat qui se donna à German-Town, à quelques milles au-delà de la capitale de la Pensylvanie.

Mais le Général Washington, retranché avec une nombreuse armée à Walley-Forge, s'y faisoit redouter des ennemis de l'Amérique. Il lui fut d'autant plus aisé de les enfermer dans leur nouvelle conquête, que la communication avec la mer en étoit interceptée, soit par les chevaux-de-frise qui embarrassoient le chenal de la Delawarre,

soir par les forts de Mud & de Redbanck qui en défendoient l'entrée. Ces derniers furent enlevés au commencement de cette année 1778 ; mais la situation de M. Howe étoit alors si désespérée , que ce léger succès n'eut aucune suite.

Le temps de vaincre étoit passé. Dès le 17 Novembre 1777, l'armée entière du Général Burgoyne avoit, en se rendant prisonnière au Lieutenant-Général Horatio Gates , mis le comble à la prospérité de l'Amérique & aux malheurs de la Grande-Bretagne. Il fut convenu que les 6000 soldats , auxquels le fer & la faim l'avoient réduite , seroient renvoyés en Angleterre , sous la condition de ne pas servir contre leurs vainqueurs pendant toute la guerre. On les retient encore en Amérique par des raisons dont le détail n'appartient point à cet Extrait.

M. D. B. ne parle plus que de l'alliance contractée le 6 Février, entre le Roi & les États-Unis, & de l'évacuation de Philadelphie, qui a eu lieu le 23 Juin. On ne peut s'arrêter à de plus belles époques , & nous suivons volontiers ici l'exemple qu'on nous donne.

(Cet Article est de M. M. D. I. Capitaine de Dragons.)



ANNALES POÉTIQUES, ou *Almanach des Muses*, depuis l'origine de la Poésie Française, Tomes I, II, & III; chez Delalain, Libraire, rue S. Jacques, &c.

Le projet de réunir en un corps tout ce que notre Poésie offre d'intéressant depuis son origine, devoit exciter la curiosité du Public; mais ce projet si mal exécuté par *Fontenelle* lui-même, devoit aussi, à cause de sa hardiesse, inspirer quelque défiance. Il falloit joindre à une vaste érudition, la critique la plus exercée & le goût au courage, qualités qui ne s'excluent pas toujours, mais qui se trouvent rarement ensemble. Les Auteurs des *Annales Poétiques* ont surmonté toutes les difficultés & tous les dégoûts dont leur carrière étoit hérissée. Les gens de Lettres & les gens du Monde ont également applaudi à leurs premiers travaux; & nous devons espérer qu'encouragés par le suffrage public, ils redoubleront leurs efforts pour offrir à la Nation un monument durable. En tirant de leur obscurité plusieurs Poètes oubliés qui ne méritoient pas de l'être, & en débarrassant ceux dont on ne connoissoit guères que les noms, du fatras qui rendoit leur lecture si rebutante aux Lecteurs, même les plus infatigables, ils ont payé un juste tribut de reconnaissance aux hommes vraiment estimables, qui créèrent les premières beautés de notre langue; ils ont just-

B v

tié l'enthousiasme qu'inspirèrent à nos ayeux plusieurs d'entre eux, fort extraordinaires pour leur temps; ils ont sur-tout épargné à nos jeunes Littérateurs, toujours entraînés des recherches, la peine de parcourir des volumes immenses; & l'étude de nos anciens Poètes, plus utile qu'on ne pense à ceux qui se vouent à la poésie, ne sera plus qu'un travail agréable.

Les changemens légers que les Auteurs des *Annales Poétiques* se sont permis, rendent le plaisir du Lecteur plus pur, sans défigurer les ouvrages; ils sont faits dans l'esprit & avec les expressions de l'Auteur; & c'est ainsi que toutes ses beautés plus rapprochées se présentent sous le jour le plus avantageux. Quelquefois, pour bien faire connoître sa manière, il étoit nécessaire de laisser subsister de mauvais vers; quelquefois il falloit réduire à sa juste valeur un Écrivain trop loué; & il leur a suffi pour cela de citer sans aucune altération. Enfin le choix des ouvrages, les retranchemens & les corrections nous ont paru remplir parfaitement le plan que les Auteurs s'étoient proposé; les beautés sont plus saillantes, sans que les défauts soient déguisés; les pas que chaque Poète a fait faire à son Art, sont distinctement marqués; & si les volumes que le Public attend répondent à ceux qu'il a déjà recus, il pourra se flatter d'avoir un tableau fidèle & intéressant des progrès du goût & de la langue poétique en France.

Le premier volume est composé presque en entier d'ouvrages à peu-près inintelligibles pour les femmes. Plusieurs cependant, entre autres ceux de *Charles d'Orléans*, peuvent plaire, même aujourd'hui, à ceux qui font quelque cas de la naïveté & de cette grâce qui tient au sentiment. On y voit peu de pensées ingénieuses, peu de tours vifs & d'expressions hardies; mais très-souvent le vers en est facile & moëlleux, presque toujours naturel & touchant lorsqu'il doit l'être.

Dans le second & dans le troisième volume dont nous allons donner un court Extrait, la Poésie prend du caractère; en conservant presque toute sa simplicité primitive, elle devient aussi plus piquante. *Melin de Saint-Gelais*, & sur-tout *Marot*, tour-à-tour malins & galans, mais d'une galanterie naïve & passionnée, nous l'offrent à son plus haut point de perfection dans le genre de l'épigramme & du madrigal.

Fils d'Octavien de Saint-Gelais, Evêque d'Angoulême, *Melin de Saint-Gelais* avoit hérité de son père le goût de la Poésie, du plaisir & des biens Ecclesiastiques; il fut Abbé de Notre-Dame de Reclus, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Troyes. Il ne paroît pas que les livres de dévotion lui inspirassent des idées tristes. Les vers suivans le prouveront: ils les écrivit en des heures, au-devant d'une instruction pour se confesser.

N'oubliez à vous confesser
De l'homicide cruauté
Que jamais ne fîtes cesser
De tourmenter ma loyauté.
Je fais bien qu'ayant tout compté,
Et mis vos torts en évidence,
On chargera votre beauté
D'une bien lourde pénitence.
Mais j'ai le moyen & science
De votre coulpe anéantir,
Et la prends sur ma conscience
Si voulez vous en repentir.

Voici encore du même Poëte un treizième
peu connu, & dont la pensée nous a paru
très-fine.

Toujours vous me semblâtes belle ;
Mais encor le connus-je mieux
Après que la flamme immortelle
D'amour m'eut ouvert les deux yeux.
Puis quand les vôtres gracieux
Reçurent la même étincelle,
Lors votre beauté devint telle,
Qu'il en est de moindres aux cieux.
Soit donc votre cœur soucieux
De m'aimer avec loyauté,
Non que le mien ambitieux
Mérite bien si précieux,
Mais pour garder votre beauté.

Clément Marot, fils de *Jean* & père de *Michel Marot*, tous deux Poètes comme lui, est un des Écrivains à qui notre langue a de plus grandes obligations. Il naquit à Cahors, & mourut à Turin âgé de 49 ans. Sa vie fut un tissu d'intrigues amoureuses & de malheurs. Il aima la fameuse *Diane de Poitiers*, & *Marguerite*, Reine de Navarre. La première, dont il n'avoit rien obtenu, & contre laquelle, dans son dépit, il écrivit des vers satyriques, le fit persécuter en l'accusant d'hérésie. Il fut plus heureux auprès de *Marguerite*; cette Princesse, tendre & malheureuse, écouta son amour avec intérêt, & ne tarda pas à le partager : c'est elle qui lui a inspiré les vers les plus agréables qui soient sortis de sa plume.

François Premier l'aima & le combla de grâces; mais ce Prince foible n'osa le défendre contre ses accusateurs, ou le dérober à leur poursuite. Marot eut beaucoup d'accidens & de dégoûts qui lui furent communs avec ce Monarque. Comme lui il fut fait prisonnier à la bataille de Pavie; il savoura comme lui les fruits cuisans de l'amour; l'un & l'autre aimèrent les vers & le plaisir; l'un & l'autre enfin furent plus aimables que sages.

Le choix des Poésies de cet Auteur est un des plus piquans de ce Recueil. Parmi les vers que *Marot* composa pour *Diane de Poitiers*, on remarque le madrigal suivant, dont la délicatesse égale ce qui a été fait de

mieux en ce genre depuis plus de deux cens ans.

Puisque de vous je n'ai autre visage ,
 Je m'en vais rendre Hermite en un désert ,
 Pour prier Dieu si un autre vous sert ,
 Qu'autant que moi en votre honneur soit sage.
 Adieu , amour , adieu gentil corsage ,
 Adieu ce teint , adieu ces frians yeux !
 Je n'ai pas eu de vous grand avantage ;
 Un moins aimant aura peut-être mieux.

Le Poëme de *Léander & Héro* , paroît dans cette collection avec tous les avantages. Grâce à quelques retranchemens & à quelques corrections , il devient un de nos ouvrages les plus agréables.

Gilles d'Aurigny , ignoré jusqu'aujourd'hui , a les plus grandes obligations aux Éditeurs des *Annales Poétiques*. Le Public sur-tout leur doit beaucoup de reconnoissance pour avoir arraché à l'oubli , auquel il sembloit condamné pour toujours , un ouvrage charmant de ce Poëte : son titre est *le Tuteur d'Amour*.

Une semblable découverte est vraiment précieuse ; & les Éditeurs peuvent s'enorgueillir à juste titre de l'avoir faite. L'idée de cet ouvrage est , comme ils le disent , heureuse & intéressante ; & le Poëme est plein d'imagination & de détails ingénieux. Le style est aussi pur & aussi clair qu'il puisse l'être. Il y a de la mollesse , de la grace & de

la fécondité; les vers en sont phrases avec beaucoup d'intelligence; l'esprit s'y exprime toujours dans la langue poétique, c'est-à-dire, par le sentiment & par les images. La Poésie dramatique y est fort bien entendue; & l'on voit que le Poëte s'étoit nourri de la lecture des anciens. Ces éloges ne sont point exagérés. L'on voit d'après cela que la fatalité étend aussi son pouvoir sur les réputations, & que si elle illustre souvent l'homme médiocre, elle dérobe aussi quelquefois à l'homme à talents, la récompense due à la supériorité de son esprit & à ses travaux.

Gilles d'Aurigny, dit le Pamphile, naquit à Beauvais. Il fut Licentié en Droit, & mourut en 1553. Sa vie est très-peu connue. Nous ne citerons de lui qu'un huitain, intitulé: *Il ne faut pas toujours aimer.*

DOUBLE argument devant moi se présente,

Touchant le mal & le profit d'Amour :

L'un me contraint que de lui je m'absente,

Et l'autre veut que je fasse au rebours.

En le laissant je m'expose à sa rage;

Si je le prends il me pourra blesser :

Il vaut donc mieux pour me montrer plus sage,

Un jour le prendre & l'autre le laisser.

Il y a à la tête du troisième volume un discours sur l'origine & les progrès de l'Art dramatique en France; c'est un tableau de l'état de notre Théâtre jusqu'à *Corneille & Molière*. Le style, ainsi que celui des vies

des Poètes, en est très-piquant. C'est l'ouvrage d'un Littérateur, & sur-tout d'un homme de beaucoup d'esprit. En parlant des *Soties*, il rapporte deux Anecdotes d'un nommé *Pontalais*, Auteur & Acteur, qui prouvent que ce personnage avoit autant d'insolence que d'originalité dans ses railleries.

Comme il étoit bossu, ayant rencontré un jour un Cardinal qui l'étoit aussi, il s'approcha de lui, & mettant sa bosse contre la sienne: Monseigneur, lui dit-il, vous voyez-bien, quoi qu'en dise le proverbe, que deux montagnes se rencontrent quelquefois aussi bien que deux hommes.

Un Dimanche, dans la matinée, *Pontalais* se mit à tambouriner si fort pour annoncer son spectacle, que le Curé de S. Eustache, qui faisoit son Prône, fut obligé de s'interrompre; il vit en même-temps son auditoire le quitter pour s'en aller vers *Pontalais*. Le Curé outré de cet affront, descendit de sa chaire, sortit de l'Eglise, & s'étant présenté à *Pontalais*: qui vous a donné, lui dit-il, la hardiesse de tambouriner tandis que je prêche? Et qui vous a donné, répondit arrogamment *Pontalais*, la hardiesse de prêcher pendant que je tambourine? Le Curé porta sa plainte; *Pontalais* fut mis en prison, & son théâtre fermé pendant six mois.

Voici une autre Anecdote plus intéressante pour tout ami de la vertu & de l'humanité. Puissé la voix publique la porter jusqu'au trône des Rois!

» Le bon Roi Louis XII (c'est *Bouchet*
 » qui parle) se plaignant que de son temps
 » personne ne lui vouloit dire la vérité , ce
 » qui étoit cause qu'il ne pouvoit savoir
 » comment son Royaume étoit gouverné ;
 » & pour que la vérité pût parvenir jusqu'à
 » lui, il permit les théâtres libres, & vou-
 » lut que sur iceux on jouât librement les
 » abus qui se commettoient, tant à la Cour
 » comme en son Royaume; pensant par-là
 » apprendre & savoir beaucoup de choses ,
 » lesquelles autrement il lui étoit impossible
 » d'entendre ».

Nous nous permettons de relever une
 erreur assez légère , échappée à l'Auteur de
 ce Discours : il dit qu'après la proscription
 des *Histrions*, sous *Charlemagne*, le peuple,
 toujours amoureux des spectacles, voulut
 s'en donner lui-même : de-là, ajoute-t'il,
l'origine de la Fête des Foux. La Fête des
 Foux se retrouve dans toute l'antiquité. Les
 Romains la célébroient avec celle de *Romulus*
Quirinus, le 18 Février. Voyez les *Fastes*
d'Ovide, Liv. II, vers 168.

(*Cet Article est de M. C***.*)

Le suffrage le plus flatteur que puissent
 espérer des Gens de Lettres , justifiera les
 éloges que l'on vient de donner aux *Annales*
Poétique. Les Éditeurs de cette importante
 collection ayant fait hommage de leur tra-
 vail à l'Académie Française, le Secrétaire

Perpétuel de cette Compagnie leur a écrit en son nom la Lettre suivante :

LETTRE du Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française aux Éditeurs des Annales Poétiques.

M E S S I E U R S ,

J'ai présenté à l'Académie, dans son Assemblée d'hier, l'ouvrage que vous m'avez envoyé pour elle. Elle m'a chargé de vous en faire tous ses remerciemens, & de vous assurer de l'intérêt qu'elle prend à votre travail, qui lui paroît également utile & honorable à notre Littérature. Elle fait, Messieurs, les vœux les plus sincères pour le succès de cette entreprise, succès dont votre zèle & vos talens lui répondent.

En vous assurant des sentimens de l'Académie & de sa reconnoissance, permettez-moi d'y joindre l'assurance de toute celle que je vous dois en particulier pour l'exemplaire de votre ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de me donner. C'est un présent dont je sens tout le prix, & par la bonté que vous voulez bien me marquer, & par le cas que je fais de ce Recueil intéressant pour l'histoire & l'honneur de notre Poésie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

D'ALEMBERT, Secrétaire Perpétuel
de l'Académie Française.

A Paris, ce 29 Novembre 1778.

SUITE des Épreuves du Sentiment par M. d'Arnaud. Seconde Anecdote, Henriette & Charlot. Tome V. vol. in-8°. Prix 3 liv. A Paris, chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Française.

M. d'Arnaud continue toujours les Épreuves du Sentiment avec le même succès. Les âmes mélancoliques qui éprouvent le besoin de répandre des larmes, qui cherchent des infortunés imaginaires pour les plaindre & s'attendrir avec eux, aurent dans l'Anecdote de *Henriette & Charlot* une nouvelle source de jouissances. Le premier Acte du Roman se passe à la Cour de Catherine de Médicis, où *Henriette* est née : son père lui veut faire épouser un vieux Prince étranger ; mais *Henriette*, qui est jeune & belle, & dont le cœur novice préfère encore les sentimens de la Nature aux fantômes de l'ambition ; *Henriette* aime *Charlot*, qui est jeune & beau, qui est sensible & tendre, & sur-tout vertueux. Soupairs, regards, pensées, confidences, tout est pur dans leur amour naissant. Après quelques mois d'ivresse, arrive du fond de l'Allemagne le personnage que l'intérêt lui destine. Aussi-tôt le despotisme paternel, insensible à la voix de la Nature, entraîne sa fille à l'autel de l'hymen. *Henriette* voit avec horreur une union aussi disparate ; elle s'enfuit accompagnée d'une femme de chambre, mais sans en prévenir

son amant, sans même l'instruire du lieu de sa retraite. Une maladie dangereuse lui révèle enfin ce mystère ; il accourt, elle se rétablit ; ils partent ensemble, vont en Italie, reviennent en France, s'engagent en qualité de domestiques chez un Laboureur. Le père fait des recherches, surprend les deux fugitifs, arrache sa fille des bras de Charlot. Ensevelie dans un Couvent, elle s'y consume entre les regrets, les desirs, l'amour & le désespoir. On éprouve avec elle une sorte de mélancolie religieuse, un malaise indéfinissable, un dégoût accablant pour notre existence, & une aversion violente pour ce qu'on nomme les convenances de la société. Cependant le vieux époux meurt ; le père de Henriette, devenu raisonnable, finit par consentir au mariage de sa fille avec Charlot.

Dans cet ouvrage, M. d'Arnaud a imité fort heureusement la tournure poétique des Écrivains du seizième siècle : il trace ainsi le portrait de la belle Henriette.

Du beau printems elle est la prime fleur ;
 De rose elle a cette rougeur pour prime
 Qui charme tant, & sa soëve odeur,
 Son gent bouton sur sa bouche divine,
 Dessus son teint sa brillante frescheur,
 Craindrois aussi qu'elle n'en eût l'épine.
 Pour ce tairai ce qu'elle inspire au cœur
 Si vivement, ce qui fort me chagrine :

Azur des cieux reluiſt en ſes prunelles,
 Œil raviffant, au mignard regarder,
 D'où Cupido ſe plaît à nous darder,
 De ſon brandon ardentes étincelles,
 Que ſuivent toſt des navrures mortelles;
 Car d'aimer ſeul, Dieu daigne nous garder!
 C'eſt un grand mal! un plus cuiſant encore
 Eſt de n'avoir nuiſ penſer de retour.
 Laiſſons du moins l'eſpérance à l'amour;
 Elle adoucit le feu qui nous dévore;
 Eſpoir flatteur eſt la vermeille aurore:
 Qui la nuit ſouffre, attend ayeſe du jour.

RÉPERTOIRE Universel & raisonné de Jurisprudence civile, criminelle, bénéficiale & canonique, Ouvrage de pluſieurs Jurisconsultes, mis en ordre & publié par M. Guyot. Tomes XIX, XX, XXI, XXII, XXIII & XXIV, in-8°. A Paris, chez Panckoucke, à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, & chez les principaux Libraires de France.

Cette grande & riche collection devient chaque jour plus digne de la confiance publique par le zèle courageux & l'intelligence du Jurisconsulte qui préſide à ſa rédaction, & par le travail du grand nombre d'hommes inſtruits & diſtingués qui coopèrent à une entrepriſe auſſi utile. On ſ'eſt plaint avec raiſon de la manie des Auteurs de Juris-

prudence qui se copient servilement, les uns les autres : on a formé des plaintes aussi justes contre les éternels verbiages des Commentateurs qui ont eu le secret de noyer dans d'immenses & d'innombrables volumes, ce qu'on auroit pu renfermer en un seul. L'homme de Loi assez riche pour les rassembler tous dans une bibliothèque, peut dire, sans exagérer, qu'il a les mêmes observations, les mêmes faits, les mêmes maximes, les mêmes Ordonnances, en un mot, qu'il possède le même traité dans cent traités qui ne diffèrent que par le titre, ou par le format, le caractère & la reliure. Il étoit donc de la plus grande nécessité de rassembler en un seul livre, ce qu'il y a de vraiment utile dans une infinité d'ouvrages très-couteux ; souvent fort rares, quelquefois même oubliés ; de discuter les opinions des Auteurs qui ne s'accordent ni entre eux, ni avec eux-mêmes ; d'entreprendre enfin de recueillir dans cinquante ou soixante volumes, la substance de douze ou quinze mille.

Tel est le but du *Répertoire universel de Jurisprudence*. Les six volumes qu'on a publiés en dernier lieu, contiennent les articles des lettres D, E, F. On y présente avec autant de méthode que de précision, non-seulement les Ordonnances, les Arrêts, les opinions des Jurisconsultes qui sont épars dans les anciens livres, on y ajoute encore tout ce qui a été fait depuis, soit par le Législateur obligé de changer les Loix suivant les cir-

constances , soit par les Tribunaux supérieurs , où se présentent des causes qui apportent des modifications nécessaires dans la Jurisprudence. La multitude & l'étendue des articles de cet ouvrage n'étant guères compatibles avec les limites d'un Journal tel que celui-ci , nous nous bornerons à indiquer quelques-uns de ceux qui nous ont paru traités avec soin.

Dîme & Don mutuel , faits par l'Editeur ; *Enclave & Droits honorifiques* , par M. Henrion de Panzé , doivent passer à juste titre pour des traités complets sur la matière ; *Dot* , *Emancipation* , *Exhérédation* , par M. la Forest ; *Extravestissement* , par M. Merlin ; *Factum* , par M. François de Neufchâteau ; *Dévolut* , *Dévolutaire* , *Don gratuit* , *Eglise* , *Exemption* , *Excommunication* , par M. l'Abbé Remy , sont également intéressans , & par les questions qu'on y trouve discutées , & par les recherches qu'ils supposent , & par la manière correcte & lumineuse dont ils sont écrits.

Dans une des prochaines livraisons , le public verra sans doute avec plaisir un premier article du savant M. Piales , qui a su rassembler en dix ou douze feuilles , la substance des ouvrages qu'il a publiés , & celle des autres Auteurs qui ont traité la matière si épineuse des *Gravés*.

La plupart des Jurisconsultes nommés dans les divers articles du Répertoire ayant fini le manuscrit des parties dont ils étoient

chargés , cet Ouvrage s'étendra environ à soixante volumes *in-8°*. Au reste, à quelque nombre qu'il puisse aller au - delà , le Libraire s'est engagé à n'en faire payer que 60 volumes aux personnes qui s'en seront procuré un exemplaire avant la publication du dernier volume ; & même si l'ouvrage n'a que 60 volumes, elles n'en payeront que 57 , attendu que les trois derniers doivent être délivrés *gratis*. On publie très-exactement huit volumes chaque année.

Manuel du Dragon , extrait des principales Ordonnances relatives aux Dragons , & les plus journellement en usage , à l'époque du premier Janvier 1779 , avec un détail historique sur l'origine de ce Corps ; par un Officier de Dragons. 1 vol. *in-12*. A Paris, rue Dauphine, chez Cellot & Jombert fils jeune, Libraires & Imprimeurs pour le Génie & l'Artillerie, 1779. Avec Privilege du Roi.

Ce Manuel du Dragon parut pour la première fois en 1777 ; mais des variations survenues ont engagé l'Auteur anonyme à le refondre , & à entrer dans des détails plus circonstanciés, qui donnent à cette nouvelle édition un mérite que n'avoit pas la première.

L'ouvrage est divisé en dix Chapitres. Le premier traite de l'origine des Dragons , de celle

celle de chaque Régiment, des différentes variations que ce Corps a éprouvées dans tous les genres, ainsi que de sa forme actuelle, &c.

Le second renferme tous les objets qui concernent particulièrement les Officiers de Dragons.

Le troisième présente un détail général de toute la gestion des finances, ainsi que de la revue d'inspection & des objets qui y sont relatifs, comme les masses, les congés, &c.

Le quatrième parle du service journalier, tant dans les places que dans l'intérieur du Régiment.

Le cinquième est un tableau détaillé des honneurs dûs par les troupes au Saint-Sacrement, au Roi, aux Princes du Sang, &c. ainsi que des honneurs funèbres.

Le sixième renferme tous les objets relatifs au Commissaire des Guerres, & qui dépendent des revues, comme les casernes, le sel, le tabac, le chauffage, &c.

Le septième comprend toutes les manœuvres, exercices & maniement des armes à pied & à cheval, &c.

Le huitième traite du départ d'un Régiment, & de tout ce qui a rapport aux routes.

Le neuvième présente des tableaux généraux & particuliers de toutes les dépenses qui se font dans un Régiment de Dragons.

Le dixième enfin offre le détail des procédures faites contre un Déserteur, depuis

5 Mars 1779.

C

le moment qu'il est arrêté jusqu'à son jugement.

Cet exposé succinct suffit pour donner une idée de cet ouvrage, qui fait connoître la discipline & l'administration des Régimens de Dragons.

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE Mardi 23 Février, on a remis *Thésée*, Tragedie en cinq Actes.

Le grand succès de Castor, qui a prouvé que les anciens Compositeurs pouvoient encore se faire écouter sur nôtre théâtre lyrique, est sans doute ce qui nous a valu la remise de *Thésée* de Lully, l'un des chef-d'œuvres de Quinault. Les connoisseurs l'ont écouté avec cette curiosité qui cherche à distinguer le point où un Art a commencé, de celui auquel il est arrivé. On y a remarqué de belles choses. Le chœur: *O Minerve savante*, est d'un chant noble, religieux, & propre à la situation. Le style du rôle d'Égée convient à la dignité du personnage, si on en excepte les trilles, les cadences dont il est rempli. Celui de Médée a fait beaucoup trop sentir la monotonie criarde du chant François. Presque tous les airs des ballets sont

D E F R A N C E. 51

ajoutés & pris chez d'autres Auteurs. Le morceau de Médée : *Dépit mortel , transports jaloux* , a été refait par M. Grenier.

Les rôles ont été remplis de la manière suivante : Églé , par Mlle Beaumefnil ; Cléone , par Mlle Thonat ; la Grande-Prêtresse , par Mlle Châteaueux ; Médée , par Mlle Duplant ; Dorine , par Mlle Bourgeois ; Arcas , par M. Moreau ; Thésée , par M. le Gros ; & les deux Vieillards , par MM. Laimés & Durand. La noblesse du jeu de M. Larrivée , la pureté de son chant , ont beaucoup relevé le personnage d'Égée.

Mais ce qui a fait un plaisir général , ce qui a excité un enthousiasme universel & bien légitime , c'est le superbe appareil de cet Opéra , la pompe qu'il étale , la supériorité des ballets dans le plan & dans l'exécution , sur-tout la marche des guerriers au premier Acte , & un pas de deux au quatrième , entre M. Vestris & Mlle Guimard. Il n'est pas étonnant qu'avec un pareil Spectacle , tel qu'on en chercheroit en vain un semblable de Londres à Pékin , les François sachent se passer de musique.



 COMÉDIE FRANÇOISE,

LE Vendredi 19 Février, on a donné la première représentation de *Médée*, Tragedie en trois Actes, par M. Clément.

C'est pour la quatrième fois que ce sujet paroît sur la Scène Françoise. En 1553, Jean de la Péruse, né à Angoulême, *l'un des premiers Tragiques de son temps*, si l'on en croit la Croix du Maine, donna une *Médée*, traduite ou imitée de celle de Sénèque. Elle n'a été, dit Pasquier, *accompagnée de la faveur qu'elle méritoit*. En 1662, Corneille, qui avoit pris le même Sénèque pour modèle, fit représenter sa Tragedie de ce nom; & si l'on en excepte le fameux *Moi*, & le commencement du monologue du premier Acte, *Souverains protecteurs des lois de l'Hyménée*, elle n'est remarquable d'ailleurs que par le nom de son Auteur. Longepierre avoit étudié les Anciens; il prit Euripide pour son guide, & osa tenter une entreprise dans laquelle Corneille avoit échoué. Son ouvrage parut en 1694, & n'eut qu'un succès très-médiocre; mais au mois de Septembre 1728, sa reprise en eut un très-grand. La Tragedie de Longepierre est mal intriguée, mal conduite, écrite d'un style lâche ou déclamatoire. Jason, Crèuse & Créon n'offrent que des caractères foi-

bles ou méprisables ; mais l'on trouve de beaux traits dans celui de Médée. Le quatrième Acte , imité d'Euripide , & où se trouve la Scène de Médée avec ses enfans , offre des momens de pathétique ; & c'est ce qui l'a fait rester au Théâtre. Il n'y a pas d'apparence que celle de M. Clément puisse l'y remplacer.

Le sujet est trop connu pour l'analyser. D'ailleurs l'intrigue & la marche des principales Scènes dans la nouvelle Médée , sont précisément les mêmes que dans Longepierre , aux beautés près , puisque ce dernier fait quelquefois pleurer , & que M. Clément a beaucoup fait rire. La seule chose qui lui appartienne , c'est l'idée de retrancher du personnage de Médée tout ce qui tient à la magie , & cette idée n'est pas heureuse. Il n'a pas songé qu'en ôtant à Médée tous les traits sous lesquels la mythologie nous l'a représentée , il lui ôtoit tout ce qui lui donne un caractère particulier & poétique , & la faisoit rentrer dans les autres personnages connus au théâtre , d'amantes malheureuses & abandonnées. Il n'a pas songé sur-tout , (& c'est-là sa plus grande faute) que l'atrocité du caractère d'une Magicienne accoutumée au crime , que tous les forfaits dont son art infernal a déjà été l'instrument , étoient des gradations nécessaires pour amener le meurtre de ses enfans , qui est le comble de l'horreur sur la Scène. Il a manqué essentiellement aux convenances morales sans

lesquelles il n'y a point d'art dramatique. Le style a paru faible & froid, plein de chevilles & de réminiscences, quelquefois même ridicule. Au reste, il est tout simple que M. Clément, qui depuis long-temps fait profession d'un mépris si profond pour l'Auteur de *Mérope* & de *Zaïre*, ait une manière différente de celle de M. de Voltaire. Peut-être ne lui a-t'il manqué que de nous avoir entièrement convertis sur ce dernier, que nous avons encore la simplicité d'admirer, malgré neuf volumes de M. Clément, destinés à ramener la lumière. Il y a dix ans qu'il annonça le dessein de nous instruire par sa critique, avant de nous enchanter par sa poésie. Il est clair que nous ne sommes pas encore *mûrs*; & nous aurons sans doute une dixième brochure pour prouver au Public qu'il s'est trompé sur *Médée*.

Mlle Sainval l'aînée a eu quelques instans d'un grand effet dans le rôle de *Médée*; mais on lui a reproché, avec raison, de manquer trop souvent de noblesse & de dignité. M. de la Rive a mérité des applaudissemens dans l'imprécation du troisième Acte, le seul morceau dans lequel il lui fût possible de prêter un caractère au personnage de Jason. Mde Suin a fort bien rendu le rôle de la Confidente; M. Vanhove représentoit Créon.



VARIÉTÉS.

*OBSERVATIONS sur un passage de l'Éloge
de M. de Voltaire, par M. Palissot.*

L'ÉLOGE dont nous parlons annonce dans celui qui l'a écrit les intentions les plus pures ; il manifeste le desir d'honorer M. de Voltaire, & de consacrer un monument à sa gloire ; mais l'impartialité que le panégyriste fait paroître tourneroit contre M. de Voltaire lui-même, si elle faisoit admettre, sans réclamation, les endroits du panégyrique où il est traité moins favorablement. Il nous semble douteux que l'on ait rendu assez de justice à l'Auteur de Mahomet & de Zaire ; que l'on ait pesé avec une exactitude assez scrupuleuse les qualités éminentes qui le constituoient Poète Tragique. Quand il seroit vrai que le zèle de l'amitié nous inspirât le desir de défendre un grand Homme, aurions-nous à nous disculper de ce motif, dans ce moment sur-tout où de sourdes rumeurs s'élèvent contre sa gloire ? Après les derniers honneurs que M. de Voltaire a recueillis dans la capitale, après l'enthousiasme qu'y a fait naître sa présence, s'il étoit possible que cette même génération, qui l'a couronné avec transport, admît des opinions défavorables à sa mémoire, nous en concluons que l'admiration est un sentiment qui pèse à la foiblesse humaine ; qu'après y avoir été forcé soixante ans par M. de Voltaire, notre siècle se repose d'un tel effort ; & qu'enfin les bras qui portèrent le triomphateur tout le temps qu'a duré son triomphe, c'est-à-dire, tout le temps de sa vie, le déposent de lassitude, & le remettent dans la foule au niveau de ceux qu'importunoit son élévation.

Les observations que nous nous proposons d'écrire, nous le sentons assez, ne devraient pas se borner à l'éloge du grand Poète que nous regrettons; elles devraient exposer les progrès de l'Art du Théâtre; sujet qui, pris dans le grand, étendu depuis les Grecs jusqu'à nous, offriroit un tableau intéressant, dans lequel on verroit marcher d'un pas égal, ou plutôt rouler d'un commun mouvement, la destinée des Arts & celle des États. Ce n'est pas ici le lieu de tracer un tel tableau. Renfermés dans des bornes étroites, & craignant d'en sortir; craignant que l'Éloge de ceux qui ont aggrandi l'art, ne paroisse une censure indirecte de ceux qui l'ont créé, nous nous contenterons de quelques doutes, proposés en réponse à quelques assertions de M. Pal....

« M. de Voltaire, dit-il, n'a fait aucun chef-
 » d'œuvre qui puisse être comparé en son entier aux
 » chef-d'œuvres de Racine. Ses plans manquent en
 » général de cette régularité, de cette sagesse qu'on
 » admire dans notre Euripide. Il a fondé quelque-
 » fois ses grands effets sur de trop petits moyens;
 » enfin, c'est à lui que les vrais connoisseurs assi-
 » gneront l'époque de la décadence naissante de
 » l'Art.... Si son théâtre est plus varié, si ses situa-
 » tions paroissent quelquefois plus déchirantes que
 » celles de son illustre prédécesseur, il ne doit ces
 » avantages *du moment*, qu'à des invraisemblances....
 » Il a trop sacrifié à l'effet; & l'apparence de sa su-
 » périorité n'est dûe qu'à des fautes contre l'Art ».

Il est inutile de répéter que M. Pal.... accompagne ces assertions de réflexions infiniment honorables pour M. de Voltaire: c'est donc sans lui reprocher ses opinions que nous entreprenons de les combattre.

Pour donner un peu d'ordre à cette courte discussion, nous la réduirons à deux points; dans le premier, nous répondrons à cette phrase du panégyriste, *M. de Voltaire a trop sacrifié à l'effet*: décision

qui demandoit pour préliminaire l'examen des questions suivantes: *dans tous les Arts, n'est-ce pas à l'effet sur-tout que l'on doit tendre?*

Si l'Art ne tend pas à l'effet, vers quel but tendra-t'il?

Les règles prescrites aux Arts, sont-elles autre chose que les moyens reconnus les plus propres à opérer un effet grand & général?

S'il est des règles de l'Art qui contrarient l'effet, jusqu'à quel point doit-on y déferer ou s'y soustraire? Et quelle est la limite que le goût osera sur ce point prescrire au génie?

Dans le second article nous examinerons en détail les accusations faites à M. de Voltaire, & nous tâcherons de le justifier.

Ce qu'on appelle *effet*, dans la langue des Arts, n'est autre chose que l'impression générale & subite que les Arts produisent. Une scène, un tableau sont des morceaux d'effet, lorsque d'abord on en est saisi, ému. Or, que doit ambitionner tout Artiste, si ce n'est que l'œuvre de ses mains soit telle, qu'en se montrant elle impose, plaise & subjugué? Le Sculpteur, qui après avoir achevé la statue qu'il modeloit, osa lui dire *marche*, étoit frappé de l'effet de son chef-d'œuvre. Que doit désirer & prétendre le Poète Tragique qui convoque le Public à un Spectacle? N'est-ce pas de pénétrer les Spectateurs de trouble & d'émotion, de leur arracher des cris d'intérêt ou d'admiration, & sur-tout de les renvoyer baignés de ces douces larmes que le plaisir fait répandre?

Mais, dira-t-on, que d'ouvrages médiocres, & même mauvais, ont fait éprouver au Spectateur ces grandes émotions! Soit, mais si ce n'a été que l'illusion du premier moment, comptons-la pour rien. Si l'effet est permanent & durable, on n'a droit de trouver mauvaise la pièce qui le produit, qu'autant que

la raison réproûve les moyens qui concourent à le produire. Il se présente ici une réflexion naturelle. Comment un ouvrage peut-il plaire à l'homme, (cet Être raisonnable) contre le gré de sa raison ? C'est pourtant ce qui n'arrive que trop. Comme la raison, faite pour régler les passions, en devient quelquefois le complice, ou s'avoue impuissante à les réprimer ; de même dans les Arts, faite pour éclairer notre jugement, quelquefois elle s'enivre des illusions qui le corrompent, ou elle les combat sans pouvoir les détruire. Les Arts parlent aux sens avant de parler à la raison ; c'est sur eux que se fait la première impression ; leur jugement est donc aussi le premier ; celui de la raison ne vient qu'après ; & il n'est pas toujours assez fort pour détruire la sensation qui l'a précédé.

A la représentation d'une Tragédie, le plaisir du Spectateur, & son jugement sur l'ouvrage, dépendent nécessairement du jeu des Acteurs. Or, n'oublions pas que Baron, par la force du geste & de l'intonation, se faisoit fort d'arracher des larmes à ses auditeurs, même en prononçant des mots où le sentiment n'eut aucune part. Ce fait transmis par tradition paroît invraisemblable ; cependant à qui n'est-il pas arrivé de frémir, de pleurer, en écoutant au Théâtre des vers qui, vus sur le papier, glaçoient l'ame du Lecteur ? Le secret de Baron n'est donc pas mort avec lui ! les sensations de l'homme sont donc si promptes, que la raison n'est pas toujours à temps de les prévenir !

Une Tragédie ne peut être belle qu'autant qu'elle représente une action assez extraordinaire pour attacher, assez ordinaire pour être vraisemblable. Les grands événemens y doivent être assez imprévus pour causer de la surprise, pas assez imprévus pour qu'ils manquent de préparation. Je veux croire qu'un ou deux sujets puissent admettre ces avantages presque

contradictoires ; mais en existe-t'il un plus grand nombre susceptible de les réunir ? Or , s'il est comme nécessaire de s'écarter tant soit peu de la ligne où se rencontrent & se concilient les intérêts du cœur & ceux de la raison , de quel côté le Poète doit-il incliner ? Préférera-t'il ce qui est combiné avec plus de sagesse , à ce qui doit causer une émotion plus vive & plus douce ? Je donne au plus hardi un tel problème à résoudre. Si M. Pal.... prononce en faveur de ce qui est le plus vraisemblable , je crains bien qu'il ne décide pour les plans de l'Abbé Daubignac contre ceux de Corneille *.

Sans doute il est d'un exemple dangereux de s'écarter de la sagesse & de la régularité qui constituent la perfection des ouvrages. C'est ouvrir l'entrée à tous les vices de la composition ; & l'on sait que l'imitation exagère tous ceux qu'elle copie. Mais ce n'est pas là le point dont il s'agit ; est-il du devoir d'un grand Poète de préférer la constitution tragique la plus régulière à la plus touchante ? Doit-il se rendre plus sage aux dépens de l'effet qu'il pourroit produire ? C'est ce que j'ai cru voir décidé dans l'Éloge de M. de Voltaire , & ce que je crois susceptible d'être mis en question.

Venons aux applications.

Il paroît que M. de Voltaire , comme tout esprit sain & vrai , fut d'abord frappé de ce mérite éminent de la simplicité , de la correction dans la texture d'une fable tragique. *Athalie* cependant , & le *Misanthrope* , ouvrages réguliers & parfaits , avoient obtenu plutôt le froid tribut de l'estime , que celui de l'enthousiasme & de l'admiration ; comme s'il en étoit , au théâtre , des pièces ainsi que des caractères ;

* Je dis les plans , en comptant pour rien le style des deux Écrivains.

& que celles qui mêlent des imperfections à des beautés sublimes, eussent par excellence le droit d'intéresser. Malgré ces exemples effrayans, M. de Voltaire d'abord se fit une loi d'être simple, sage & correct dans ses plans. Ceux de Mariane & de Brutus ne blessent en rien la vraisemblance ; peu d'événemens s'y succèdent. Le développement d'une seule passion , & les combats qu'elle éprouve , fournissent cinq actes , filés avec cet art qui est le secret des grands Maîtres. On ne peut guères se promettre un grand intérêt de plans aussi peu compliqués ; aussi Brutus , où respire la grandeur des vertus républicaines , où les couleurs fortes de Corneille paroissent fondues & adoucies sous le pinceau de Racine , n'eut qu'un demi succès. Il falloit plus à M. de Voltaire : son génie impétueux , fait pour peindre & inspirer le délire des passions tragiques , tendit à ce succès , & l'obtint. Zaïre parut, Zaïre , où l'intérêt du second Acte , aussi tendre , aussi déchirant que celui du dénouement le plus heureux , ne sert qu'à préparer un intérêt encore plus tendre & plus déchirant. L'effet de cette Pièce , celui d'*Alzire* , de *Mérope* , de *Mahomet* , est généralement reconnu ; ce n'est point l'effet *du moment* : quarante ans de représentations multipliées n'ont pu le détruire ni le diminuer ; il ne s'agit donc que de savoir si nous devons à des *invraisemblances* , à de *petits moyens* , à des *fautes contre l'art* , le plaisir constant que ces Pièces nous procurent.

Est-ce une invraisemblance que Zaïre & son frère , faits prisonniers en Palestine , ainsi que leur père , s'y retrouvent réunis avec lui ? Que Zaïre soit reconnue sur un ornement qu'elle porte depuis l'enfance ? Si l'on prétend juger ainsi la constitution des fables tragiques , appliquons la même sévérité à *l'Œdipe Roi* , de Sophocle , & nous ne pourrions sup-
porter que Thèbes n'ait pas dans l'origine recher-

ché les Auteurs du meurtre de Læus; à son *Electre*, & il nous paroîtra ridicule qu'Oreste soit reconnu sur l'anneau qu'il porte; à Rodogune, & la proposition faite aux deux Princes d'assassiner leur mère, nous révoltera; à Phèdre, & nous sentirons que Thésée n'a pu ni dû condamner, sur le récit d'une confidente, un fils recommandable par l'austérité de ses mœurs; enfin à Rhadamiste, & nous y trouverons tout plus romanesque & moins vraisemblable que dans Zaire. Quelle invraisemblance condamne-t'on dans Alzire? Mérope est un modèle de simplicité. Le génie même de Racine n'osa que, dans *Athalie*, fournir l'immense carrière des cinq Actes sans le secours d'aucun épisode: que l'on décide si cette Pièce est d'un effet aussi attendrissant, aussi tragique que Mérope.

Je ne suis point étonné que la sublime perfection de Racine lui obtienne le premier rang; craignons cependant que cette manière d'apprécier les grands Hommes par les imperfections qu'ils n'ont pas, ne soit d'un difficile usage, dès qu'on voudra l'appliquer à d'autres qu'à Racine. En effet, à quel titre Molière sera-t'il le premier des Poètes Comiques? A-t'il, plus qu'un autre, observé les vraisemblances? Oublions-nous qu'il les a souvent sacrifiées, & que plusieurs de ses belles Comédies sont des Romans pour le fond? Qu'il s'est mis à l'aise pour intriguer l'action, en se réservant le droit de couper le nœud au lieu de le dénouer, ce qui est évidemment courir à l'effet, en négligeant, que dis-je, en méprisant la vraisemblance? Comment ce qui mit dans la main de Molière le sceptre de son Art, le fera-t'il tomber de celle de M. de Voltaire?

Eh! lequel donc du genre Tragique ou du Comique supporte, admet, exige plus le merveilleux? La Tragédie, faite pour étonner, pour passionner les Spectateurs; puise ses événemens hors de l'ordre

commun; elle n'emprunte de l'Histoire que les crimes énormes & les malheurs extraordinaires. La Comédie au contraire est le miroir de la vie civile, où l'on voit plus d'événemens ordinaires que d'aventures romanesques. D'après cette observation, qui croiroit que l'on dût, dans un Poète Tragique, faire plus d'attention aux invraisemblances qu'aux grands effets, & dans un Poète Comique, plus aux grands effets qu'aux invraisemblances ?

La petitesse des moyens employés par M. de Voltaire est un des défauts qu'on lui impute. Je demande, avant tout, si c'est un tort de produire de grandes choses avec de petits moyens : n'est-ce pas plutôt un mérite ? Cette disproportion des causes & des effets n'est-elle pas un artifice sûr & nécessaire pour amener de grandes surprises ? D'ailleurs, ouvrons l'histoire, observons le monde & les Cours : qu'y verrons-nous ? D'étonnantes révolutions, des catastrophes sanglantes, des Trônes ébranlés, des Etats renversés, & tous ces grands changemens émanés des plus petites causes. C'est que les passions humaines s'irritent & s'enflamment par les moindres contrariétés ; & ce sont les passions humaines qui causent les révolutions du monde, ainsi que celles de la scène. Sans doute Racine ne crut pas qu'il fallût donner des causes importantes aux effets importants. S'il eût reconnu ce principe, il y eût dérogé moins souvent. Comment Iphigénie se trouve-t-elle sous le couteau de Calchas ? Parce que Clytemnestre marchant vers l'Aulide, s'est trompée de chemin. Qui est-ce qui fonde la jalousie de Britannicus & sa méfintelligence avec Junie ? Néron caché pour l'entendre. Quel événement a réduit Monime à boire le poison ? La petite trahison d'un vieux Roi jaloux, qui s'est abaissé jusqu'au mensonge pour la surprendre. Comment Bajazet est-il livré à la main des muets ? Par l'évanouissement d'Azalide, qui fait découvrir un billet

caché dans son sein. Eh ! que l'on ne pense pas que Corneille ait tiré ses plus grands effets de moyens plus relevés. Le Poète fait dire à Seleucus mourant :

Une main qui nous fut bien fatale & bien chère ,
C'est La Parque à ces mots lui coupe la parole.

Tel est l'unique fondement des beautés que l'on admire au cinquième Acte de Rodogune. Je ne doute pas que cet artifice du Poète (qui fait d'abord prononcer à Seleucus des mots équivoques, applicables à sa mère & à sa maîtresse , & qui le fait ensuite expirer à volonté sur une syllabe choisie) ne soit jugé un artifice convenable ; mais comment ceux qui l'approuvent , condamnent-ils l'effet calculé du poison dont Scide expire , & l'équivoque du billet de Néréstan ? Arrêtons-nous sur cette pièce , & sur ce billet qui a tant exercé la critique.

Je nie que la lettre écrite à Zaïre , & que l'équivoque du mot *fidèle* , soit le noeud de la pièce & le fondement de la catastrophe. Orosmane a vu Néréstan lui demander la délivrance de Zaïre ; il a surpris le trouble de ses regards. L'arrivée du jeune François a changé la destinée du Soudan. L'hymen projeté se diffère. Zaïre interdite fuit son amant : elle lui cache ses secrets. Voilà ce qui fonde la jalousie d'Orosmane ; voilà ce qui prépare le dénouement. Supprimons le billet ; & que Néréstan , au lieu d'écrire , fasse dire à sa sœur de le venir trouver dans la nuit ; qu'un Esclave infidèle trahisse le secret de cette entrevue , la pièce subsiste la même , & Zaïre n'en tombe pas moins sous le poignard de son amant. L'action ne porte donc pas sur un appui frêle & ruineux , & c'est là , moins que partout ailleurs , qu'on peut objecter la petitesse des moyens.

Je ne saurois souscrire non plus à la critique que l'on fait du silence de Zaïre. « Elle tait son secret à son amant » . — Oui , pour ne point violer le ser-

ment qu'elle a fait dans les bras d'un père expirant.
 « Elle s'expose à paroître infidelle aux yeux de celui
 » qu'elle adore ». — Oui, & c'est le dernier effort du
 courage & de la vertu : elle s'y résigne pour un jour
 seulement.

Demain tous mes secrets lui seront révélés.

Elle attend tout de cette eau sainte & mystérieuse qui
 lui est annoncée & promise : elle en attend la force de
 combattre une passion qu'on lui peint criminelle, &
 elle redoute ce secours victorieux plus encore qu'elle
 ne l'espère. Je ne pense pas que l'on puisse mettre en
 opposition des intérêts plus chers, ni les développer
 par des moyens plus vrais & plus puissans.

Que l'on examine ainsi Brutus, Alzire, Mérope,
 Mahomet, la Mort de César ; j'ignore quels foibles
 & petits moyens y paroîtront déshonorer la majesté
 tragique. Mais si M. de Voltaire, absous de cette
 censure, obtient unanimement la gloire d'avoir donné,
 plus qu'un autre, de l'énergie & de l'impétuosité aux
 passions ; si les douceurs de l'Idylle & de la galanterie
 n'ont jamais affadi le langage de ses amans ; s'il a
 traité supérieurement le genre terrible vers lequel
 Racine n'inclinait point, & s'il a mêlé toujours aux
 situations les plus effrayantes, le charme des senti-
 mens les plus doux ; si ses pièces, attachées à de gran-
 des époques, peignent des mœurs & des Nations dif-
 férentes ; si, seul des Anciens & des Modernes, il
 osa dire à Melpomène : *Enseigne aux hommes les*
vérités les plus utiles ; comment avec tant d'avantages
 ne s'asseoirait-il qu'au second rang ? Comment ses
 chef-d'œuvres marqueront-ils le premier degré d'une
 décadence ? Si l'art sous son règne a fait un pas, je
 doute que ce pas soit rétrograde.

L'examen du style de M. de Voltaire allongeroit
 trop cette discussion. Peut-être offriroit-il, comme
 l'examen de ses plans, plus de correction dans ses

premiers ouvrages , plus d'audace & d'heureuses hardiesses dans ceux qui les ont suivis. Son génie, fait pour plaire , séduire , entraîner , obéit à cet heureux instinct , & dans tous les points tendit à l'effet le plus grand.

Qu'il me soit permis de proposer une question , dont la solution n'appartient qu'aux hommes de goût exempts de toute partialité. Ceux qui remarquent dans Racine quelque supériorité sur Voltaire pour la correction du style , doutent-ils que Voltaire , en se captivant au travail de la lime , n'eût atteint cette même supériorité ? Ceux qui sentent dans le style de Voltaire une sorte d'inspiration , de grâce & de magie , pensent-ils que Racine , en cherchant le secret de ces illusions , l'eût trouvé ? Un exemple rendra ceci plus sensible. Prenons quelques-uns de ces vers de Voltaire qui semblent lui appartenir exclusivement ; ceux-ci , tirés du rôle de Gengiskan :

Ce cœur lassé de tout demandoit une erreur
Qui pût de mes ennuis chasser la nuit profonde,
Et qui me consolât sur le trône du monde.

Conçoit-on Racine parlant un tel langage ? A-t-il quelques beautés du genre de celle que je viens de citer ? A cette question , ajoutons-en une autre Est-il dans Racine des beautés de style que Voltaire n'ait pas imitées , & même égalées en les imitant ?

J'entends quelquefois reprocher à l'Auteur de la Henriade que son style ne fut point épique ; mais les auteurs de cette accusation lui en font une autre qui la détruit : c'est d'avoir transporté l'Epopée dans la Tragédie. Ainsi l'envie , plus aveugle encore que méchante , se contredit elle-même : frappant dans tous les sens , & même en sens contraire , du second coup elle relève celui que du premier elle venoit d'abattre. Le malheur est que le public , léger & distrait , écoute tous les chefs d'accusation , & souvent les admet sans vérifier ce qu'ils ont de contradictoire.

Concluons. On ne juge point un grand homme qui vient de mourir, comme on juge celui qui mourut un siècle avant nous. Ces diverses distances forment des points d'optique différens. Dans l'un, les défauts se montrent, & les beautés s'effacent; dans l'autre, les beautés s'accroissent, & les défauts diminuent. En discutant des deux parts la supériorité de deux grands hommes, nous plaidons une cause dont le jugement est réservé à la postérité. Jouissons de tous nos chef-d'œuvres, sans doure avec la prédilection que notre goût nous inspire, mais sans déterminer l'ordre de prééminence, puisqu'une telle décision n'appartient qu'aux générations qui doivent nous suivre.

(*Cet Article est de M. de Chabanon.*)

SCIENCES E T A R T S.

C H I M I E.

OBSERVATION sur l'action de l'eau-de-Seine sur les fontaines qui sont doublées de plomb, lue à l'Académie Royale des Sciences le premier Août 1778.

Je suis si persuadé de l'inutilité de tout raisonnement contre les erreurs, même les plus nuisibles, lorsqu'elles ont la sanction de l'usage & des préjugés, que je n'aurois jamais parlé de l'observation dont il s'agit, si deux de mes Confrères de cette Académie, à qui j'en ai fait part, & que j'ai prié de venir vérifier les faits, ne m'avoient pas engagé de la mettre sous les yeux de la Compagnie. C'est donc par déférence pour leur avis que j'ai l'honneur de rendre

Compte aujourd'hui à l'Académie d'une observation que le hasard m'a forcé de faire, & qui, je crois, est d'autant plus importante, qu'elle peut intéresser la santé des Citoyens.

Tout le monde sait que les chaux de plomb sont dangereuses aux hommes & aux animaux lorsqu'on les prend intérieurement; mais l'on ignore que l'eau seule a assez d'action sur ce métal pour le décomposer & le réduire en céruse. M. Baumé & M. Cadet * sont, je crois, les premiers qui ont observé ce phénomène. Le premier en parle très-clairement dans le second tome de sa Chimie, page 518; mais il assure que la décomposition du plomb par l'eau n'est à craindre que lorsque ce métal est neuf, & que la surface est très-propre; que par la suite l'eau dépose dessus un enduit qui le garantit de son action dissolvante.

Mais cela ne peut tranquilliser que les Plombiers sur le débit de leur marchandise; car les gens instruits craindront toujours lorsqu'ils penseront que, 1°. il faut un temps considérable pour que l'enduit terreux se forme.

2°. Que plus l'eau sera pure & privée de sélénite & de partie terreuse, plus il faudra de temps pour que l'enduit puisse avoir lieu.

3°. Que personne ne peut répondre que la santé de l'homme le plus robuste puisse résister assez de temps pour que l'enduit terreux ait celui de se former.

4°. Enfin que cette conversion terreuse, préservative, n'existera jamais que sur les parties du métal qui tremperont dans l'eau; mais le couvercle restera

* M. Cadet cite dans une note qu'il a mis dans la traduction Française de la Chimie de M. Spielman, une dissolution de plomb opérée par l'eau dans une fontaine doublée de ce métal. Voyez ce Livre, page

toujours nud & exposé à l'action de la vapeur aqueuse qui l'attaque sans cesse, comme on va le voir par l'observation qui suit.

L'année dernière, je fis faire deux fontaines dotées de plomb laminé. Quelque temps après, je vis avec surprise que non-seulement les parois de la fontaine que l'eau avoit baignés, & qu'elle avoit abandonnés en diminuant de volume, étoient couverts d'une liqueur blanche comme du lait; je me contentai de l'essuyer avec une éponge, & j'espérois que lorsque ma fontaine ne seroit plus neuve, cet accident cesseroit. Je le perdîs même de vue, & j'ai fait usage de l'eau de cette fontaine avec la plus grande sécurité jusqu'aux premiers jours du mois dernier, où j'ai été attaqué d'une colique très-considérable. J'attribuois cet accident à un mets que je soupçonnois avoir été fait dans une casserole de cuivre; ce qui me paroissoit d'autant plus vraisemblable, que le hasard avoit fait qu'une autre personne qui avoit mangé la même chose que moi, avoit aussi ressenti dans la même nuit une colique très-forte. Son incommodité ne fut cependant qu'instantanée, au lieu que la mienne a duré très-long-temps, & que même elle n'est pas tout-à-fait finie. Je fis des recherches sur tout ce qui pouvoit avoir quelques rapports à cet accident. Enfin, l'idée de la fontaine me revint. Je fus la visiter, & je ne fus pas peu étonné de trouver, non-seulement la partie supérieure du corps de la fontaine que l'eau abandonne lorsqu'elle n'est pas pleine, enduite de céruse, mais encore le couvercle, où il y en a actuellement une grande quantité. Il étoit couvert d'une liqueur blanche qui formoit des gouttes comme celles qui donnent naissance aux stalactites, lesquelles tomboient dans la fontaine & se mêloient avec l'eau.

J'en ramassai plein un verre, que j'ai fait évaporer, & qui me laissa un résidu blanc, dissoluble dans le

vinaigre, que j'ai reconnu pour être de la vraie céruse par les expériences suivantes.

1°. J'ai pris de cette liqueur blanche telle que je l'avois ramassée sur le couvercle & contre les parois de la fontaine ; j'ai versé dessus du foie de soufre-fluor, & dans l'instant la liqueur s'est colorée en jaune, & ensuite en brun très-foncé.

2°. J'ai fait dissoudre le résidu blanc dans du vinaigre distillé ; j'en ai mis sur la langue ; j'y ai trouvé un goût sucré comme le sucre de Saturne.

3°. J'ai versé sur ce vinaigre chargé de cette matière blanche, un peu de foie de soufre-fluor, & j'ai obtenu le même résultat qu'à la première expérience, c'est-à-dire, que j'ai eu une couleur très-brune.

Il me restoit encore pour dernière preuve à réduire cette céruse en plomb par l'addition du phlogistique & de la fusion ; mais je n'en avois pas assez ; d'ailleurs les expériences dont je viens de rendre compte suffisent pour ne laisser aucun doute sur la nature du résidu que j'ai examiné, & par conséquent sur la dissolution du plomb de ma fontaine par l'eau.

J'étois bien aise de faire voir ce phénomène à quelques-uns de mes Confrères. Pour cet effet, j'ai prié MM. Bucquet & Morand de me faire l'honneur de venir chez moi. Nous avons répété ensemble les expériences précédentes, & ces Messieurs m'ont engagé d'en rendre compte à l'Académie.

Quelques personnes dont le mérite est fait pour entraîner le sentiment des autres, m'ont dit qu'il ne falloit pas alarmer le public en publiant mon observation. Malgré toute la déférence que je dois à leur opinion, je ne pourrois y adhérer que dans le cas où la cause des malheurs qui nous menacent ne dépendit pas de nous ; alors il faudroit subir son sort sans alarmer personne. Mais lorsqu'on peut l'éviter, je pense que ceux qui en ont connoissance doivent en

avertir les autres, afin que chacun puisse prendre le parti qu'il jugera le plus convenable.

Ainsi, je crois qu'il est bon de savoir qu'en se servant de fontaines de plomb, il faut au moins supprimer la doublure des couvercles qui n'est pas nécessaire, & qui est la partie de la fontaine qui fournit de la céruse pendant le plus long-temps & en plus grande quantité, attendu que cette partie de la fontaine n'étant pas plongée dans l'eau, ne peut jamais recevoir l'enduit terreux dont parle M. Baumé, & qu'étant sans cesse exposée à l'action combinée de l'air & de la vapeur aqueuse s'en fait plus promptement.

(Par M. le Comte de M....)

ANNONCES LITTÉRAIRES.

DESCRPTION Historique & Topographique du Duché de Bourgogne, Tome IV, comprenant le Charolois, le Brionois, les Bailliages de Montcenis & de Bourbon-Lanci, l'Histoire de Châlon-sur-Saone, & des villes du Chalonnais, Seurre, Verdun, Louans, Cuiseaux, Cuisery; par M. Courtépée, Prêtre, Sous-Principal-Préfet du Collège de Dijon. in-8°. A Dijon, chez Gausse, Imprimeur du Parlement; & se vend à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française; à Autun, chez Dejussieu, Imprimeur-Libraire; à Châlon, chez Delivany, Libraire; à Beaune, chez Bernard, Libraire; à Auxerre, chez Fournier, Imprimeur-Libraire, 1779. Avec Approbation & Privilège du Roi.

Ce volume, plein de recherches curieuses & intéressantes, comme les précédens, en fait désirer la suite.

Mon Oisiveté, 1^{er} vol. in-8°. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Gueffier, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe, à la Liberté ; & Moureau, Libraire, rue Dauphine, au Grand-Voltaire, 1779.

« Méfiez-vous d'un ouvrage poli avec tant de soins, » fait-on dire à Sénèque ; vous pouvez en conclure » qu'il part d'un esprit médiocre & occupé de petites » choses ». Cette épigraphe, qu'on lit en tête de l'ouvrage, annonce que l'Auteur s'est plus attaché à dire de bonnes choses, qu'à les dire d'une manière polie & recherchée. Son style en effet est simple & familier, & quelquefois sans construction réglée : la manière un peu décousue, & souvent entrecoupée de digressions, n'en est pas moins attachante. C'est un vieux Censeur qui passe en revue les différens états de la société, qui raisonne, avec autant de justesse que de sensibilité, sur le luxe, le commerce, l'agriculture, les mœurs, & déclare une guerre ouverte à l'égoïsme, ce vice chéri de nos jours, le plus grand ennemi des hommes. Puisse-t-il se faire écouter, persuader & corriger !

Nouvelle Méthode d'extraire la pierre de la vessie urinaire par-dessus le Pubis, qu'on nomme vulgairement le Haut-appareil, dans l'un & dans l'autre sexe, sans le secours d'aucun fluide retenu ni forcé dans la vessie ; suivie de l'analyse des expériences de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, sur l'extraction de la pierre de la vessie urinaire de l'homme par-dessous le pubis, avec figures en taille-douce, 1 vol. in-12. A Bruxelles ; & se trouve à Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans & de Mgr le Duc de Chartres, rue de la Vieille-Bouclerie, 1779. Prix, 3 liv. broché, & 3 liv. 12 sols relié.

On trouve aussi chez le même Libraire le Recueil des pièces importantes concernant la taille par le

lithotome caché, & l'addition qui l'a suivi, dans laquelle est insérée une thèse avec la figure de l'instrument en taille-douce, 2 vol. in-12. Prix, 5 liv.

La destruction des Vaisseaux de Fernand-Cortès, Poème lyrique qui a remporté le prix de l'Académie Espagnole le 13 Août 1778; par D. Joseph-Maria Vaca de Gusman, Docteur en Droit, Membre de *Gremis* de l'Université d'Alcala, & Recteur actuel & perpétuel du Collège de Saint-Jacques des Chevaliers Manriques de la même ville; traduit de l'Espagnol sur l'édition de Madrid. Brochure in-8°. de 24 pages. A Paris, chez Esprit, Libraire, au Palais Royal, & chez les Marchands de nouveautés, 1779.

L'Auteur de cette traduction nous avertit qu'elle n'est point rigoureusement littérale; que des soixante octaves dont le Poème original est composé, il en a supprimé cinq ou six, & que dans le surplus il s'est permis deux ou trois fois d'élaguer certaines pensées intraduisibles dans notre langue. Ne craint-il pas qu'on ne lui réponde qu'il ne faut pas entreprendre de traduire ce qui ne peut pas l'être? Peut-être encore trouvera-t-il des incrédules qui ne pourront se persuader que notre langue n'ait pas des analogues propres à rendre une pensée que la langue Espagnole a pu exprimer.

*Lettre de M. T** à M. le Baron de Servières*, Officier au Régiment d'Orléans Cavalerie, Membre d'une Société Philantropique, Correspondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Correspondant-Affilié de la Société Patriotique de Hesse-Hombourg, Membre de la Société Royale Patriotique de Suède, en réponse à ses Observations sur les Thermomètres. Paris, ce 24 Mai 1778. Une Brochure in-8°. de 15 pages. Chez Froullé, Libraire, Pont Notre-Dame. Prix, 15 sols broché.

JOURNAL



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE , le 10 Janvier.

AU milieu des espérances de paix qui se soutiennent encore , on croit remarquer quelques nuages qui font craindre qu'elle ne soit pas aussi prochaine qu'on le désire. Outre les préparatifs de guerre qui continuent , on assure que le Grand-Seigneur a déclaré à l'Ambassadeur de France & à celui de Russie , en permettant au dernier , & au plus grand bâtiment Russe , de suivre les trois autres de cette nation qui ont déjà passé dans la mer Noire , qu'il ne prétendoit point que cette condescendance de sa part tirât à conséquence , ni qu'on se flattât d'en attendre de lui une pareille à l'avenir , son dessein n'étant pas de laisser , désormais , entrer dans cette mer aucun vaisseau de cette force. On a lieu de craindre que cette déclaration ne déplaîsse à la Russie , qui réclame un droit qu'elle croit s'être assuré par le dernier traité de paix.

Un autre évènement ajoute encore à ces inquiétudes. On fait qu'une des ressources qu'emploie quelquefois le Gouvernement , pour se procurer de l'argent , est d'envoyer le cordon à quelques grands dont il hérite , de les déposer , ou de les obliger à donner des sommes considérables pour se faire confirmer dans leurs

5 Mars 1779.

D

emplois. Il a fait insinuer dernièrement à l'Hospodar de Valachie, que plusieurs Grecs très-riches ambitionnoient la place & la sollicitoient; qu'il lui seroit facile de les déconcerter, en demandant lui-même qu'on l'installât de nouveau dans son poste. L'Hospodar a senti ce que signifioit cette insinuation, il a fait remettre au trésor 500 bourses (250,000 piastras), & sa dignité lui a été assurée. La Russie ne verra sans doute pas cette démarche de bon œil; on se rappelle qu'elle fit tous ses efforts pour assurer dans le dernier traité de paix aux Princes de Moldavie & de Walachie, la jouissance paisible de leur dignité, sans avoir besoin d'y être confirmés de tems en tems, lorsqu'ils y auroient été installés. La Porte ne voulut point s'engager sur cet objet; mais la Russie prétend avoir une lettre du Grand-Visir, alors en place, par laquelle il accorde cet article. Le Grand-Seigneur la défavoue, & on craint que cela ne donne lieu à de nouvelles difficultés qui peuvent retarder les négociations qui se font toujours avec beaucoup de lenteur. On dit aussi qu'il est question d'équiper au plutôt 9 vaisseaux de guerre pour les envoyer à Oczakow.

S U È D E.

De Стокгольм, le 30 Janvier.

LA Diète s'est séparée, & la plupart des membres qui la composoient sont retournés chez eux. L'un des objets les plus importants dont elle s'est occupée dans le cours de ce mois, est la levée & la répartition des impôts. Elle a consenti aux taxes ordinaires, mais sans les limiter comme par le passé; le revenu qu'elles produisent ne monte qu'à 10 tonnes d'or, depuis que le Roi a supprimé, en 1776, une partie de ces taxes.

Dans la séance du 19 de ce mois , la noblesse lut un Mémoire très-intéressant sur le pouvoir du Souverain ; on y observoit entr'autres , que selon la forme du Gouvernement établie en 1772 , le Roi n'avoit que le pouvoir d'agréer les résolutions qui lui seroient présentées conjointement par les Ordres sur les propositions qu'il leur auroit faites ; tandis que selon l'Ordonnance de 1617, sur la tenue des Diètes, & adoptée par celle-ci , le Roi dans le cas où les Ordres ne pourroient s'accorder sur les propositions , étoit autorisé à choisir parmi les différens avis , celui qui lui plairoit davantage. Comme S. M. a déclaré que son dessein n'étoit pas de violer la forme de 1772 , & que la discussion de ce point ne lui étoit pas agréable , on se contenta de lire le Mémoire sans délibérer sur son objet.

Les vexations des Anglois qui troublent & gênent notre commerce , excitent les réclamations & les plaintes de nos Négocians & de nos Armateurs. Ils se récrient sur-tout fortement contre la dernière déclaration de la Cour de Londres , qui s'arroge le droit d'acheter à son gré certaines cargaisons. On sent vivement la nécessité de mettre un frein à la nation Angloise , qui , au milieu de sa détresse actuelle , cherche à limiter par des restrictions arbitraires , le commerce de tous les autres peuples de l'Europe. On a fait au Roi , tant de bouche que par écrit , des représentations très-sérieuses pour le supplier de prendre les mesures les plus efficaces pour obtenir satisfaction de l'Angleterre , même , si cela est nécessaire , par la voie des représailles.

On croit qu'on va équiper ici , à l'exemple du Dannemarck , une escadre destinée à protéger notre navigation. L'escadre Danoise mettra en mer au printems ; les Boulangers de Copenhague ont reçu ordre de cuire mille tonnes

de biscuit , dont la moitié doit être livrée le 1 Mars , & l'autre au commencement de Mai.

P O L O G N E.

De Varsovie , le 5 Février.

LE Roi est de retour de Kozienice depuis le 31 du mois dernier , & le Conseil-Permanent vient de reprendre ses séances qui avoient été interrompues pendant son absence.

Le Général Romanus se prépare à quitter cette Capitale pour aller passer en revue les troupes Russes qui se trouvent dans ce Royaume , & qui sont prêtes à se mettre en marche. On ignore s'il reviendra ici ; & dans le cas où les ordres de sa Souveraine le conduiront ailleurs , on croit que le Général Rzewuski prendra le commandement des troupes de la nation , réparties dans cette ville & dans les environs.

On dit que deux régimens Russes venant de Sibérie sont arrivés sur le territoire de la République ; & on ajoute qu'une personne qui a diné chez le Prince Czartorinsky avec quelques Officiers de ces régimens , assure leur avoir entendu dire , que 80,000 Russes sont actuellement en marche ; que la moitié doit se rendre dans la Wolhynie , & les autres à l'armée du Roi de Prusse.

Le nombre des naissances dans cette Capitale , pendant le cours de l'année dernière , a été de 3351 ; celui des morts de 3107. Il y a eu 882 mariages.

Il y a beaucoup de concurrens pour la Waiwodie de Plocko , à laquelle S. M. nommera incessamment. Le Châtelain de Dorbzyń , frère du feu Waiwode , est sur les rangs , & on croit qu'il pourra obtenir la préférence.

Les lettres de Lemberg & de Dubno portent qu'on a fait très-peu d'affaires en papier & en lettres de change dans ces places cette année. L'argent est toujours rare, & nos Magnats ont peu de crédit.

A L L E M A G N E.

De Vienne, le 5 Février.

LE Comte d'Aguilar, Ambassadeur d'Espagne, arrivé ici pour remplacer le feu Comte de Mahony, eut sa première audience de LL. MM. II. & R. le 27 du mois dernier. Le 30 il fut conduit à celle du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse de Toscane, de l'Archiduc Maximilien & des Archiduchesses.

Le départ du Grand-Duc de Toscane pour l'Italie paroît retardé; on dit qu'il ne retournera dans ses Etats que lorsqu'on aura appris ici quelque chose de positif sur les conférences qui se tiennent à Breslau. On se flatte toujours qu'elles finiront par amener la paix; cependant les hostilités continuent. Le Comte Emmerich d'Esterhazy, Général de cavalerie, est parti pour la Moravie où il va prendre un commandement.

On ne parle depuis quelque tems que de l'expédition du Comte de Wurmser sur Halberſchwerdt; le Colonel Comte de Pallavicini est arrivé avec les dix drapeaux enlevés aux Prussiens dans cette occasion. Il a été élevé au grade de Général-Major, ainsi que le Baron d'Alvinzy. Le Comte de Kinski a l'expectative du premier régiment qui viendra à vaquer, & on assure que le Général de Wurmser aura la Grand-Croix de l'Ordre Militaire. L'Impératrice Reine a promis de se souvenir d'une manière distinguée des Officiers supérieurs & in-

férieurs qui se sont signalés par leurs talens & par leurs actions.

Le Prince de Hesse-Philipsthal, fait prisonnier dans cette occasion, a été conduit à Prague, où il restera vraisemblablement jusqu'au tems fixé pour l'échange des prisonniers respectifs.

La Porte ayant accordé à la Maison d'Autriche d'acheter des chevaux dans les pays de sa domination, il en est déjà arrivé 1900 qui doivent être suivis d'un nombre plus considérable que nous attendons sous peu de jours.

De HAMBOURG, le 10 Février.

LES papiers publics contiennent toujours des nouvelles vagues & incertaines sur les négociations qui se font à Breslau pour rétablir la paix de l'Empire; s'il faut en croire quelques-uns, elles viennent d'être rompues, à la suite de dépêches apportées le 29 du mois dernier par un courrier venu de Vienne. Selon d'autres, elles se continuent; mais les hostilités ne sont point suspendues; elles paroissent recommencer avec une nouvelle activité. Tout est en mouvement dans la Silésie; le régiment de Bornstadt, au moyen d'une marche forcée, s'est rendu en un jour de Breslau à Schweidnitz, où le Roi est arrivé le 4 de ce mois; le 5 il a été suivi par le Prince de Prusse, qui y a conduit le régiment des Gardes, & la plus grande partie des troupes qui avoient été en quartier d'hiver à Breslau. Le dessein de S. M. paroît être de conduire elle-même les opérations dans la haute-Silésie, où les Autrichiens se renforcent, & qu'on dit être au nombre de 25,000 dans les environs du Comté de Glatz. Leur objet est de déloger le Général de Wurmser, qui se trouve enfermé dans ce Comté avec

8000 hommes , par les Généraux de Wunsch & de Ramin.

Les mouvemens des troupes ne sont pas moindres en Saxe & en Silésie. Toutes celles qui y ont été cantonnées sont sorties de leurs quartiers ; les Princes qui servent dans l'armée combinée de Prusse & de Saxe , sont partis le premier de ce mois pour rejoindre leurs corps , & le Prince Henri lui-même est sorti de Dresde le 4 , le même jour que le Roi de Prusse a quitté Breslau. Tout semble annoncer que la campagne est sur le point de s'ouvrir de tous côtés. Le Général de Mollendorff a déjà fait une expédition en Bohême , où il a pris la revanche de l'affaire d'Halberſchwert. » Le 5 de ce mois , écrit-on de Dresde , il pénétra dans ce Royaume jusques à Brix ; un corps d'Autrichiens étoit placé sur cette hauteur , où il avoit établi une batterie de 7 canons. Elle fit un feu très-vif sur les troupes Saxonnaises , qui parvinrent enfin à la faire taire à l'aide de leur artillerie à cheval. Les Autrichiens se retirèrent abandonnant quelques centaines de prisonniers , des canons , un drapeau , & 3 à 400 blessés , parmi lesquels on compte plusieurs Officiers de l'Etat-Major. On a remarqué dans cette circonstance un fait singulier , mais qui n'est malheureusement pas rare dans un pays partagé entre tant de Souverains , comme l'Allemagne , où l'on voit les parens chercher & prendre du service dans des dominations différentes. M. de Czeculy , Capitaine du régiment de Hussards d'Usedom , a fait prisonnier son propre frere qui servoit dans le même grade dans le régiment Impérial des hussards d'Esterrhazy. Un boulet de canon a tué un Officier d'ordonnance derrière le Général de Mollendorff , qui a couru les plus grands risques , & qui a eu un cheval tué sous lui , & en a perdu

un second qui tomba d'un autre coup deux minutes après qu'il en fut descendu. Ce brave Officier, ajoute la même lettre, s'est retiré après avoir ruiné un magasin très-considérable que les Autrichiens avoient à Brix ; la quantité de neige qui étoit tombée dans ces cantons ne lui permettoit pas d'avancer plus loin, & les autres corps n'auroient pu marcher que lentement pour le soutenir «.

Cette expédition prouve que la Bohême est toujours ouverte aux Prussiens & aux Saxons, malgré les travaux que l'on a faits pour en fermer les passages; & il est vraisemblable que ce Royaume fera encore le théâtre de la guerre pendant la campagne prochaine. On a pris toutes les mesures possibles en Saxe & en Basse-Silésie pour empêcher les Autrichiens de l'y transporter s'ils vouloient l'éloigner de leur territoire. Ils ont fait quelques tentatives du côté de la Saxe, où elles ne leur ont point réussi ; le 24 du mois dernier, jour auquel on célébroit l'anniversaire de la naissance du Roi de Prusse, ils se flattèrent que cette cérémonie pourroit occasionner, de la part des troupes Prussiennes & Saxonnnes, quelque négligence dont ils pourroient profiter ; ils s'approchèrent de quelques points du cordon qu'elles forment depuis Zittau jusques dans les environs de Dresde ; mais ayant trouvé que tous les postes avoient été renforcés, ils se retirèrent sans rien entreprendre.

On attend de la Haute-Silésie des détails intéressans qui ne peuvent pas tarder. Tout se prépare pour l'ouverture de la campagne ; on assure que le Prince de Repnin est parti de Breslau pour se rendre à Varsovie, afin de presser la marche des troupes auxiliaires de Russie. L'avantage qu'elles peuvent procurer aux Prussiens est trop important pour ne pas attirer l'attention de la Maison d'Autriche ; il n'est pas

douteux , sans doute, qu'elle n'oppose à Constantinople bien des obstacles à la paix de cette Puissance avec la Porte ; s'il faut en croire une lettre de Vienne , elle y a réussi. » Le bruit court ici , lit-on dans cette lettre , que la Cour vient d'être informée que dans un Divan solennel , la Porte a résolu de déclarer la guerre à la Russie , & qu'elle a fait part de cette résolution à tous les Ministres étrangers , à l'exception de ceux de Pétersbourg & de Berlin ; qu'immédiatement après , il a été envoyé aux Gouverneurs & Juges de 22 Provinces de l'Empire Ottoman , ordre d'armer autant de monde que l'on en trouveroit en état de porter les armes , & qu'une partie de l'armée Ottomane a déjà passé la Moldavie ». A cette nouvelle , qui n'est qu'une seconde version un peu plus étendue de celle qu'on débite depuis quelque tems dans les Etats Autrichiens , on ajoute que le Grand-Seigneur a fait publier à Constantinople des ordres précis , en vertu desquels , tous les sujets de l'Impératrice-Reine doivent jouir dans les pays de la domination Ottomane , & sur-tout dans les Provinces frontières , d'une entière liberté de commerce , avec défense à tout Musulman de les inquiéter , ni de les insulter , S. H. voulant que la moindre offense commise par un de ses sujets envers un de ceux de la Maison d'Autriche , soit punie comme un meurtre , par la mort de l'offenseur. Bien des personnes trouvent peu vraisemblable cette dernière circonstance publiée pour prouver l'union des deux Cours , l'intérêt mutuel qu'elles s'inspirent ; & elle fait douter de la vérité de la déclaration de guerre faite par la Porte à la Russie.

Les Anglois qui , pendant quelque tems ont cherché à se faire honneur d'avoir disposé les deux Puissances à s'accommoder , n'osent plus parler des secours qu'ils se flattoient de rece-

voir de la dernière ; ils commencent à sentir qu'ils n'en peuvent plus attendre d'aucune Puissance qui aura des intérêts & un commerce maritime à soutenir. Embarrassés par leur double guerre avec l'Amérique & avec la France , ils ont toujours les yeux ouverts sur les affaires d'Allemagne , espérant qu'elles leur fourniront l'occasion d'engager la France dans une diversion qui , l'obligeant à partager ses forces , puisse l'empêcher de porter toute son attention à sa marine , dont l'accroissement leur inspire de l'effroi ; en attendant ces circonstances heureuses , ils annoncent des alliances avec des Puissances qu'ils ne nomment pas , & qu'il est difficile de deviner ; car toutes ayant un intérêt commun à abaisser la puissance maritime de l'Angleterre qui en a trop abusé , on ne voit pas celle qui peut être disposée à la lui conserver. Quoiqu'il en soit , ils supposent que ces alliances feront mettre sur pied , au Printemps prochain , une armée de 50,000 hommes , destinés à agir sur le Rhin , & composée des troupes confédérées ; ils prétendent que cela obligera la France à faire avancer à son tour une armée pour couvrir ses frontières du côté de l'Allemagne ; en attendant l'effet de ces beaux rêves , ils lèvent beaucoup des troupes dans l'Electorat de Hanovre , où ils ne se proposent pas d'avoir moins de 20,000 hommes ; il est douteux , malgré leurs espérances , que cette armée leur soit utile en Allemagne , & il paroît qu'ils en ont besoin ailleurs. On assure que 1300 recrues Hessoises destinées à compléter les régimens Allemands qui sont en Amérique , sont en routes pour Bremerlehe où elles doivent s'embarquer , & 600 recrues de Brunswick ont pris pour le même effet la route de Stade.

De R A T I S B O N N E , le 10 Février.

ON parle beaucoup de paix , on la desire plus qu'on ne l'espère ; & on ne se flatte pas de la voir se conclure avant qu'il ne se répande encore beaucoup de sang. Il n'est pas encore question de l'évacuation de la partie de la Bavière , occupée par les Autrichiens , qui semble devoir être un préliminaire de cette paix. On avoit dit qu'aussi long-tems que ces pays ne seroient pas assurés définitivement à la maison d'Autriche , les revenus en resteroient en séquestre ; cependant le 18 du mois dernier , il est parti de Straubing , pour Vienne , 3 chariots chargés d'argent.

Ce qui prouve encore que cette évacuation n'est pas résolue , c'est que la Cour Impériale a fait représenter à l'Electeur Palatin , que les procès pendans devant les Tribunaux des Villes ou Bailliages de sa portion , ne pouvant être poursuivis ni jugés faute des actes nécessaires , & que d'autres affaires publiques en souffrant également , elle desiroit qu'on fit dans les Colleges & départemens de la Bavière , un triage des papiers & documens qui appartiennent aux pays cédés , & qu'on les lui envoyât. L'Electeur a ordonné de faire la recherche & la séparation des papiers demandés , en exceptant cependant les 21 Bailliages réclamés par les notes des 22 Mars & 11 Avril 1778 , & 14 autres également occupés par les Autrichiens. Il a enjoint de ne rien remettre de ce qui peut appartenir à ces districts , comme n'étant point compris dans la convention du 3 Janvier.

La Chancellerie de la légation Electorale de Saxe vient de communiquer , à la Diète , une réponse à l'opposition que l'Electeur Palatin a formée contre les prétentions de la maison de Saxe à la succession allodiale de Bavière.

» L'Electrice douairiere , dit-on dans cette réponse , n'a renoncé à cette succession qu'en faveur du feu Electeur Maximilien & de ses successeurs dans la même ligne ; n'ayant jamais fait mention dans ses renonciations de la branche Rudolphine , elle a conservé son droit de préférence à la succession allodiale , selon l'usage constant établi dans la maison de Bavière , dont elle ne peut être privée par aucun acte auquel elle n'a pas donné son consentement ; les Souverains de l'Empire n'ayant d'ailleurs le droit de disposer au préjudice de leurs successeurs , que des biens qu'ils ont acquis eux mêmes. Quant aux 13 millions dûs aux héritiers allodiaux de Bavière , par la disposition du Traité de Westphalie , cette prétention étant affectée au haut Palatinat , tous les successeurs dans ce Duché , en restent chargés , & les héritiers allodiaux doivent jouir du droit de rétention , jusqu'à leur entière satisfaction ; l'Electeur de Saxe déclare qu'il est disposé à s'accommoder à l'amiable , & qu'il voit avec regret l'Electeur Palatin y montrer peu d'inclination , en refusant de communiquer les actes & les titres qui pourroient servir à l'examen de leurs droits réciproques «.

La Chancellerie de légation de Salzbourg forme aussi des prétentions ; selon le Mémoire qu'elle a publié , il revient à cet Archevêché , 1°. plusieurs millions du produit de ses salines , dont il a été frustré par les Ducs & Electeurs de Bavière ; 2°. plus de 800 mille florins des frais de la guerre , suscitée à l'occasion de la succession d'Autriche ; 3°. tout le District qui avoisine Richenau , ainsi qu'un grand nombre de Fiefs considérables , mouvans de cet Archevêché , dont les Ducs de Bavière avoient négligé de remplir les obligations féodales , en omettant de demander les renouvellemens de leurs investitures , auquel cas l'Empereur Sigismond avoit déclaré d'avance

aux Ducs de Bavière qu'ils seroient privés de ces Fiefs.

I T A L I E.

DE ROME, le 15 Février.

LE noble Reinier , Ambassadeur de la République de Venise , ayant reçu la lettre d'usage , qui rappelle les parens du Chef de la République , a pris congé de S. S. & du Sacré College , & est parti avec ses deux fils.

On vient de publier ici un concordat , entre le S. Siège & la Reine de Portugal , au sujet de la collation des bénéfices dans les Royaumes de Portugal & des Algarves. Ce droit sera alternatif , entre S. S. & S. M. T. F. pendant les mois indiqués dans le concordat. La nomination aux dignités capitulaires , est réservée comme ci-devant au S. Siège , ainsi que les résignations & les coadjutoreries. Ce traité a été signé à Lisbonne par le Noncé du Pape , & par D. Ayres de Sa-Y-Mello , Secrétaire d'Etat de S. M. T. F.

Selon les lettres de Lisbonne , le Duc Jean de Bragance , qui y est de retour , a été rétabli dans les biens dont il avoit été injustement dépouillé ; & la Reine a ordonné qu'on le rembourât de tous ses revenus qui avoient été saisis. Le Comte d'Oeyras , fils de l'Ex-Ministre , Président du Sénat depuis 3 ans , va être relevé , dans ce poste éminent , par le Comte de Villa-Verde , fils aîné du Marquis d'Anjeja. La place de Président du Tribunal suprême de Justice , que le Marquis de Pombal n'avoit pas jugé à propos de remplir pendant plusieurs années , va être donnée au Marquis de Pennabra.

On mande de Gênes que le Doge Joseph Lormellini , ayant fini le tems de son gouvernement ,

fixé par les loix à deux années, sortit du palais Ducal le 4 à midi, pour retourner dans son hôtel ordinaire. Les Procureurs l'escortèrent jusques chez lui, & les Gouverneurs, après l'avoir accompagné jusqu'à la barrière extérieure du palais, rentrèrent pour délibérer sur l'assemblée du Conseil, qui eut lieu le lendemain; les prétendans au Dogat furent réduits à Jacques-Philippe Carrega, qui est absent, Jean Lanfranc de Franchi, Joseph de Franchi, Jacques Brignol & André Cambiaso. On croit que ce dernier sera élu. Le nouveau Doge restera huit jours sans paroître en public; & ce temps sera employé, selon l'usage, à former le résultat de toutes les opérations de son gouvernement. Il restera Sénateur perpétuel de l'ordre des Procureurs.

Les mêmes lettres portent que les banquiers Brintani & Cimaroli, de Gênes, ont reçu par le dernier courier de Vienne, ordre d'ouvrir un emprunt de 2 millions de florins, pour le compte de l'Imperatrice-Reine, à raison de 4 $\frac{1}{2}$ pour cent d'intérêt; les capitaux seront remboursés dans le terme de 12 ans, & les hypothèques consistent en billets de la banque de Vienne pour ces 2 millions de florins.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 20 Février.

ON n'a point encore de nouvelles directes de l'Amérique; le Capitaine Strangeways, arrivé de New-Yorck peut en avoir apportées que le Gouvernement n'a point encore jugé à propos de publier; nos nouvellistes qui ne sont pas difficiles & qui imaginent fréquemment ce qu'ils ne savent pas, en réalisant ce qu'ils desirerent, prétendent que le Ministère a reçu cette lettre. » Je n'ai entendu parler en aucune ma-

nière du Commodore Hotham & du Général Grant ; je ne suis pas mieux instruit de ce qu'est devenu l'Amiral Byron ; depuis le départ du Comte d'Estaing de Boston , j'ignore où il est ; je ne fais que d'après les rapports des rebelles que le Général Campbell étoit arrivé en Géorgie ; mais les mêmes rapports se taisent sur les particularités ». Il est inconcevable que quelques papiers donnent sérieusement cet extrait de lettres. En vérité le Général Clinton a bien du tems & du monde de reste , s'il en écrit & en envoie de pareilles qui n'apprennent pas autre chose , sinon qu'il ne fait rien.

Dans cette disette de nouvelles , il faut bien qu'on en fasse quelques-unes ; on dit ici , mais on ne fait d'après quelle autorité , que le jeune Laurens , fils du Président du Congrès , & l'un des Aides-de-Camp du Général Washington , s'est battu avec le Général Lée qui a été blessé. On parle avec plus d'affectation que jamais des divisions des Américains qui , dit-on , sont peu satisfaits de leur alliance avec la France ; mais on ne dit pas les raisons de ce prétendu mécontentement ; ils n'attendent , ajoute-t-on , que le moment de rompre avec cette Puissance. Les troupes mal habillées , mal payées , mal nourries , se plaignent amèrement & menacent de quitter leur drapeaux ; le Congrès embarrassé perd la tête , & le manifeste des Commissaires Britanniques qui avoit paru d'abord si révoltant , ramène presque tout le monde à des dispositions amicales. Voilà ce que l'on dit ici parce que l'on n'a rien à dire ; le Ministère chauffe le zèle des Gazetiers qui le servent , & se garde bien de rien publier qui puisse contredire des opinions sur lesquelles il n'est pas fâché que la nation se repose , & qu'elle rêve à un accommodement dont il vou-

droit bien pouvoir se persuader la possibilité. Ils ne se flattent pas que les embarras des Américains les portent à renoncer à leur indépendance ; si la guerre qu'ils ont entreprise pour l'assurer leur a coûté des sommes considérables , ils ont du crédit , & ils ont entre les mains les moyens d'acquitter leurs dettes immédiatement après la paix. Les terres immenses qu'ils ont à céder sont une ressource dont ils tireront sans doute le plus grand avantage ; & leur vente produira toujours au-delà de leurs besoins à quelque somme qu'ils puissent aller.

Les armemens formidables qu'on fait en France , d'où l'on dit qu'une grande flotte doit incessamment mettre en mer , ont fait redoubler d'activité dans tous nos ports ; on y a fait passer les ordres les plus précis d'achever en toute diligence l'équipement & l'armement de tous les vaisseaux de guerre qui s'y trouvent. Le dessein du Gouvernement est de faire des efforts inouis pour rendre la campagne prochaine décisive , & forcer la France à renoncer à son alliance avec l'Amérique , & à faire rentrer celle-ci sous l'obéissance. Ce sont de grands projets ; l'exécution n'en est pas facile ; mais on se flatte cependant d'en venir à bout. Ce sera dans le Nouveau Monde que se feront les plus grands efforts ; en y faisant passer des forces considérables , on obligera les François à y en envoyer de pareilles pour protéger leurs îles , & on espère qu'il ne sera pas impossible de les battre en détail & de ruiner ou du moins d'affoiblir leur marine. Nous y avons déjà un grand nombre de vaisseaux ; d'autres sont en route. A l'état des forces de terre dont nos papiers ont donné depuis quelques jours un tableau peut-être exagéré , ils joignent aujourd'hui celui de nos forces de mer qui ne l'est peut-être pas moins.

Les vaisseaux que nous avons dans l'Amérique Septentrionale ; sont , *Princess-Royal* de 90 canons , *Royal-Oak* , *Albion* , *Bedford* , *Cornwal* , *Conqueror* , *Fame* , *Grafton* , *Sultan* de 74 , le *Trident* , le *Raisonnable* ; le *Monmouth* , l'*Ardent* de 64 , *Renown* de 50 , le *Phenix* & le *Rainbow* de 44 , *Diamond* , *Thames* , *Richmond* , *Pearl* , *Perfée* , *Amazon* , *Quebec* , *Blonde* , *Embuscade* , *Boulogne* de 32 , *Union* , *Solebay* , *Guadeloupe* , *Carysford* de 28 , *Leonen* de 26 , *Fowey* , *Mercury* , *Aldborough* de 24 , *Sphinx* , *Camille* , *Daphné* , *Otter* , *Arcil* , *Scarboroug* de 20 , *Viper* , *Canceau* de 16 , *Vultur* de 14 , *Hunter* , *Adventure* , *Nautilus* de 12 , *Swift* , *Dispatch* , *Swan* , *Porcupine* , *Linx* , *Sylver-Eel* de 10 , *Cruizer* , *Savage* , *America* de 8 ; les goelettes , *Hallifax* , *S. John* , *Brunswick* , *Cornwallis* , *Diligent* , *Cheroquis* , *Hope* , *Hazard* , *Rodney* , *Gaspé* & *Keth* ; les flûtes , l'*Eléphant* , *Howe* , *Supply* ; les brûlots , le *Strombole* & le *Scorpion* ; & la bombarde la *Carcaff*.

A Terre-Neuve , le *Prothée* , la *Vestale* de 20 canons , le *Pégase* de 14 , le *Martin* de 12 , & 5 goelettes , le *Postillon* , le *Comte d'Egmont* , le *Penguin* , la *Bona-Vista* , le *Hinschinhoek*.

Aux Îles du Vent , le *Prince de Galles* & le *Boyne* de 74 canons , le *S. Alban* & le *Nonfuch* de 64 , le *Centurion* , le *Preston* de 50 , la *Vénus* , la *Winchelsea* de 32 , le *Borée* , l'*Aurore* de 28 , le *Seahorse* de 24 , la *Galathée* de 20 , la *Favorite* de 18 , le *Druide* de 16 , la *Cerès* , le *Sylphe* de 12 , le *Hound* , le *Ritterhouse* de 10 , le *Camel* , l'*Ostrich* & le *Snake* de 8.

A la Jamaïque , le *Ruby* de 64 , le *Bristol* de 50 , l'*Eole* de 36 , le *Niger* , le *Lowerstoff* de 32 , l'*Ariane* de 20 , le *Badger* de 12 , le *Hornet* , le *Cupid* de 10 , le *Racehorse* , le *Sotck* de 8 , & les deux flûtes , le *Greenwich* & le *Nabob*.

En Afrique , le *Weazel* de 16 canons , le *Trial* de 12.

Dans l'Inde , le *Rippon* , l'*Asie* de 64 , le *Coven-*
try de 28 , le *Cormorant* de 12.

L'escadre partie avec la flotte des Isles le 25 Décembre dernier , consiste dans les vaisseaux suivans , le *Prince George* de 90 , le *Foudroyant* de 80 , le *Cumberland* , l'*Hector* , l'*Elisabeth* , le *Magnificent* , la *Résolution* , le *Suffolck* , le *Shrewbury* de 74 , l'*Yarmouth* , l'*Amérique* , le *Vigilant* , la *Désiance* , le *Lyon* , l'*Europe* de 64 , le *Medway* de 60 , le *Warwik* de 50 , le *Romulus* , le *James* de 44 , la *Pomme* , la *Reffource* , le *Grampus* , la *Proserpine* , le *Dromadaire* de 28 , le *Deal-Castle* de 24 , & la *Tortoise* de 12.

Nous avons sur la Méditerranée , le *Panthere* de 60 , la *Pallas* de 36 , le *Levant* , l'*Entreprise* de 28 , le *Raven* de 10.

A Lisbonne , le *Romney* , le *Jupiter* de 50 , la *Medée* , le *Montreal* de 32 , le *Hussard* de 28 , le *Pelican* de 24.

En croisière dans la Manche , la *Harpie* de 18 canons ; & les cutters , le *Phaïsan* , l'*Anne* , le *Cromwell* , le *Petterel*.

En Irlande , le *Salisbury* de 50 canons , le *Flagg* , le *Boston* de 32 , la *Penelope* , l'*Hind* de 24 , les *Tkrée-Brothers* , la *Satisfaction* , l'*Heart-Of-Oak* de 20 , la *Nimphe* de 14.

Dans les ports d'Ecosse & les mers du Nord , le *Portland* , le *Château* de 50 canons , le *Jason* de 28 , l'*Hydre* de 20 , le *Leith* de 16 , l'*Attalante* de 12 , & le *Hazard* de 8.

Sur les côtes de l'Ouest , le *Culloden* de 74 , l'*Expériment* de 50 , l'*Alderney* de 16 , le *Fly* de 14 , la *Discovery* , la *Résolution* de 12 , le *Lyon* de 8.

Vaisseaux actuellement en commission pour composer l'armée navale de la Manche , ce qui comprend les vaisseaux de garde & ceux qui sont sur le point de partir pour des destinations éloignées. *Victory* de 100 canons , *Namur* , *Sandwich* , *Queen* , *Duke* , *Formidable* , *Ocean* de 90 , *Vaillant* , *Vengeance* ,

Thunderer, *Russel*, *Courageux*, *Monarque*, *Burford*, *Centaure*, *Terrible*, *Défense*, *Berwick*, *Robust*, *Ramillies*, *Superbe*, *Lenox* de 74, *Bel-leiste* de 70, *Worcester*, *Stirling-Castle*, *Exeter*, *Bienfaisant* de 64, *Aêleon* de 44, *Arethuse*, *Milford*, *Glory* de 32, *Grey-Hound*, *Maidstone*, *Buffalo*, *Porserpine*, *Cybelle*, *Brillant*, *Andromede*, *Amphitrite* de 28, *Hyenne* de 24, *Squirrel* de 20, *Fortune* de 18, *Rattlesnake*, *Hawke* de 12, *Ferret*, *Gratshoper* de 10, *Cornet*, *Wasp* de 8 ; les cutters, *Wels*, *Union*, *Peggy*, *Goodintent*, *Sandwich*, *Flyng-Fish* & les bombardes, le *Verwins* & l'*Ethna*. Les hommes nécessaires pour former les équipages des vaisseaux en commission, sont au nombre de 20,830 hommes. Ils ne sont pas actuellement sur les vaisseaux, ni même en Angleterre ; ils sont partis pour la plupart sur la flotte marchande du grand convoi du 25 Décembre dernier, & on espère qu'ils seront de retour pour l'ouverture de la campagne.

Malgré l'attention de nos Ministres à publier que l'Espagne restera neutre, qu'elle ne peut se déclarer sans engager d'autres Puissances à prendre notre parti, nous ne laissons pas d'être inquiets. Nous ne connoissons guère de Puissances qui ne soient pas intéressées à notre affoiblissement, & à nous arracher l'empire de la mer ; nous ne pouvons nous dissimuler qu'elles voient avec plaisir les François occupés à nous ôter cet empire que leur dessein n'est pas de garder, & qu'ils veulent partager avec le reste de l'Europe ; leur cause est celle de toutes les nations, & nous ne voyons pas celles qui voudront armer en notre faveur ; il n'y en a point qui ne soit empressée de profiter de notre chute, & si elles ne se soucient pas d'y prendre part, nous avons lieu de douter qu'elles voient avec peine celle qu'y pourra prendre l'Espagne. Nous sommes à la veille d'avoir une nou-

velle querelle avec cette dernière. L'Ambassadeur de Madrid a déjà fait de fortes représentations à notre Cour, sur les quantités considérables de munitions navales & autres que nous envoyons tous les ans aux Etats Barbaresques. Il est vrai que nous ne sommes pas les seuls qui faisons le commerce ; les Hollandois & les Danois le font ainsi que nous ; elle ne s'en plaint pas de même, & la préférence qu'elle nous donne nous annonce ses dispositions & ce que nous avons lieu de craindre.

Les mécontentemens des Hollandois commencent aussi à nous donner de l'inquiétude ; & les armemens qu'on fait à Amsterdam sont bien propres à les augmenter. Cependant nous ne nous occupons point encore des moyens d'y remédier. Notre Cour d'Amirauté vient de décider encore la cause de 11 bâtimens neutres chargés de munitions navales, & conduits dans nos ports ; elle a ordonné qu'on relâchât les bâtimens & qu'on en vendit les cargaisons pour l'usage de la Marine Royale, à un prix qui sera fixé par des arbitres. Les Puissances neutres se plaignent & demandent comment il se peut qu'un Tribunal qui doit juger suivant le Droit Ecrit, rende des Sentences qui lui sont directement opposées, & qui n'ont d'autre fondement que le droit de convenance déterminé par notre Gouvernement. On leur répond que tant que nous sommes les plus forts, le droit de convenance est le seul que nous connoissons.

Et nous aussi nous sommes plaisans. C'est le titre d'un pamphlet assez singulier, où l'on présente le ministère interrogé par la nation. » Combien auroit produit le droit imposé sur le thé en Amérique, lui demande-t-elle ? 200 liv. sterling. — Quel étoit votre objet en recourant à une ressource aussi mesquine ? — De mettre dans notre main tout le revenu de l'Amérique. — Vous auriez

donc poussé les choses plus loin , si le thé avoit réussi ? — Sans doute. — Et à quoi vous eussent servi ces richesses ? — A guider plus sûrement la nation. — Elle est donc vénale ? — Je ne dis pas cela. — Vos revenus actuels peuvent-ils l'acheter ? — Il me semble que oui. — En ce cas , pour quoi les augmenter ? — L'Opposition dit que j'ai mal vu. — Et vous , qu'en croyez-vous ? — Je n'en fais rien. — Combien coûte déjà la guerre du thé ? — 52 millions sterl. — Et en hommes ? — Je ne puis le dire au juste que quand les comptes de l'Allemagne seront soldés , & quand les Américains & les François auront fourni la liste des prisonniers qu'ils ont faits ? — Règlerez-vous bientôt les comptes de l'Allemagne ? — Fort tard. — Et ceux de l'Amérique ? — Bientôt. — Et ceux de la France ? — Je ne sais. — Pourquoi cette différence entre ces différens comptes ? — C'est que les Allemands ne peuvent être soldés qu'en argent , les Américains le feront en indépendance , & les François en liberté pour leur pavillon. — Tous ces événemens devant arriver , il me semble que la ruine & la honte seront le produit de la guerre. — J'ai de grandes ressources contre la ruine ; quant à la honte , il ne peut y en avoir à céder au vœu général de l'Europe , qui se dispose à s'armer contre notre suprématie maritime ; la force est une loi irrésistible. — N'êtes-vous pas fâché d'avoir produit ce déchaînement contre votre patrie ? — Je ne croyois pas que cela iroit si loin. — Enfin , qu'allez-vous faire aujourd'hui ? — Renoncer à la guerre d'Amérique ? — Retirerez-vous les troupes Angloises du Continent ? — Non , à moins qu'on ne l'exige absolument. — Reconnoîtrez-vous l'indépendance ? — Non. — Et si les autres nations la reconnoissent ? — Je les laisserai faire. — Et que ferez-vous de vos flottes ? — Elles protégeront notre commerce. — Avec qui ? — J'espère qu'il nous vien-

dra des alliés. — D'où ? — Vous êtes bien curieuse.

Depuis quelques jours on ne parle ici que de traitres & d'incendiaires. Des Commis de différens Bureaux ont, dit-on, été découverts, entretenant des correspondances avec les ennemis de l'état, on les a arrêtés ; on ne s'est point aperçu de la disparition de personne ; on se contente d'annoncer que ces Commis, sans doute obscurs, puisqu'ils sont inconnus, sont interrogés dans le plus grand secret, afin sans doute qu'on ne les connoisse pas mieux. On a vu aussi des incendiaires tenter d'embrâser nos chantiers ; mais on n'en a arrêté aucun. On assure qu'on découvrit, à Plymouth, au commencement de ce mois, un homme sur la muraille du chantier, près du magasin de chanvre ; la sentinelle fit feu sur lui, le manqua, & il prit la fuite. On trouva au pied de la muraille, une bouteille remplie de poudre à canon, & la fenêtre du magasin ouverte de ce côté ; de pareilles entreprises ont été tentées dans d'autres endroits ; un ordre de l'Amirauté, expédié le 6 de ce mois aux différens Commissaires dans les ports, de doubler le nombre des sentinelles, de n'admettre dans les bâtimens destinés aux chantiers, que des personnes bien connues, a semblé confirmer ces bruits, qui paroissent destitués de fondement, & que la plus sage partie de la nation croit n'avoir été répandus que pour faire diversion à l'attention que le procès du Général Keppel excitoit.

En parlant de ce procès qui a piqué la curiosité de l'Europe, nous nous sommes abstenus d'entrer dans les détails des interrogatoires des témoins entendus contre l'Amiral Keppel. Nous nous sommes défiés avec raison du prétendu procès-verbal des séances du Conseil de guerre ; il n'a pu être

rédigé que sur des oui dire , & souvent l'empressement des Gazetiers , à satisfaire la curiosité publique , leur a pu faire négliger de s'assurer de bien des détails. Ce procès-verbal pour être authentique devoit être publié ou sous l'autorité du Conseil de guerre , ou par les amis de M. Keppel. On en annonce l'impression, elle sera volumineuse & exacte ; elle contiendra le discours de l'Amiral , qu'on dit avoir été défiguré dans tous les papiers publics , & que l'éditeur a transcrit sur le manuscrit même de M. Keppel. Nous nous empresserons de donner un résumé exact de tout ce que cette affaire peut offrir de plus intéressant , lorsqu'il aura paru. Ces minutes peuvent servir à dissiper les doutes que la nation Angloise s'est plu à répandre sur le combat d'Ouessant , dans lequel l'Amiral Keppel répète qu'il a battu les François , tandis que plusieurs dépositions prouvent qu'il n'étoit pas en état de les battre , qu'aucune ne parle des feux dont il auroit été intéressant de dire un mot , & de décider s'ils furent réellement éteints ou allumés. La plupart des citoyens modérés & impartiaux pensent que l'Amiral a été fort heureux d'être soutenu par le parti de l'Opposition , qu'il échauffoit encore en sa faveur , en déclarant qu'il étoit sorti victorieux du combat : sans cela , ils croient qu'il eût subi le sort de l'infortuné Byng.

Nous avons parlé des témoignages de joie que le peuple a donnés à l'occasion du triomphe de M. Keppel , & de la licence avec laquelle il l'a signalée. Nous ajouterons que l'Amiral Palliser qui avoit pris la précaution de mettre son Hôtel à louer , dans l'espérance de le préserver du pillage n'y a pas réussi ; toutes ses fenêtres & la plupart de ses meubles ont été brisés. Cinq cens matelots , à la première nouvelle du jugement rendu par le Conseil de guerre se rendirent à l'Hôtel de l'Amirauté dont ils cassèrent les vitres , forcèrent une porte &

brisèrent les sièges des Commissaires. Les maisons du Lord Mulgrave & du Capitaine Hood furent aussi maltraitées. On n'épargna pas celle du Lord North, dont on avoit déjà cassé les fenêtres, & dont on se dispoisoit à mettre les meubles en pièces, lorsqu'un détachement des Gardes vint dissiper les mutins.

Si la populace a témoigné, par des excès, sa vénération pour l'Amiral, la Ville de Londres lui a marqué la sienne par l'offre des droits & privilèges dont elle jouit, & par le don d'une boîte de chêne enrichie d'or. La Chambre des Communes a arrêté de lui faire des remerciemens, à raison du courage, de la conduite & des talens distingués, avec lesquels il a défendu le Royaume. La Chambre Haute se propose de lui en faire de pareils; & elle a arrêté de demander des copies de l'accusation, de la procédure & du jugement intervenu dans cette affaire.

Ce fut le 17 que l'Amiral Keppel reprit sa place dans la Chambre des Communes. L'Orateur lui adressa ce discours. » J'ai l'honneur d'être chargé par la Chambre de vous présenter ses remerciemens à raison de la conduite très-sage & couronnée de succès, que vous avez tenue dans le cours de la campagne dernière. Après avoir occupé si long-tems cette chaire, je me flatte qu'il seroit superflu de dire que j'obéis de la manière la plus implicite à tous ses ordres : dans cette occasion, je les ai reçus avec une satisfaction particulière, & en m'y conformant, je satisfais autant mes propres sentimens que les siens. Cette Chambre ne fait de remerciemens que dans des occasions extraordinaires, & qu'à des hommes qui ont beaucoup mérité de leur pays; aujourd'hui elle se conforme à cette règle, & c'est, Monsieur, avec un plaisir particulier qu'elle vous voit si honorablement

revenu

revenu à votre place , & il faut convenir que lorsque le jour d'une décharge glorieuse succède au jour de l'instruction du rigide procès , tout ce qu'il y a d'ames honnêtes doit éprouver du plaisir.

Appelé par votre Souverain , vous avez volé à la défense de votre pays dans un tems où ses côtes étoient menacées d'une invasion ; toutes les classes des citoyens apprirent avec le plaisir le plus sincère que vous étiez nommé au commandement de notre flotte , & c'est avec une satisfaction particulière que cette Chambre considère que la confiance que l'Etat avoit mise en vous n'a pas été déplacée. On a intenté contre vous une accusation de mauvaise conduite & de négligence dans le devoir , aux journées des 27 & 28 Juillet ; la conduite que vous avez tenue ces deux jours , ayant été pleinement & délibérément examinée , par les hommes de la nation les plus propres à l'apprécier , leur décret unanime vous a pleinement & honorablement déchargé d'accusation ; ils ont même déclaré que loin d'avoir donné lieu à une accusation de mauvaise conduite & de négligence dans le devoir aux journées des 27 & 28 Juillet ; par votre conduite , au contraire , avous avez prouvé dans ces deux journées que vous êtes un Officier judicieux , brave & expérimenté , & que l'accusation intentée contre vous étoit mal fondée & malicieuse ; la Chambre est parfaitement convaincue que votre conduite en général , lorsque vous commandiez en dernier lieu , vous a fait le plus grand honneur , & a rendu les services les plus signalés à la nation ; elle a donné de la protection & de la sûreté au commerce de votre pays , elle a écarté toute possibilité de l'invasion qui le menaçoit , & a fait honneur au pavillon Anglois ; la Chambre se réjouit de voir qu'il existe encore dans

E

5 Mars 1779.

ce pays des talens & un zèle égaux à ceux qui ont illustré les noms les plus révéérés qui lui aient jamais fait honneur, talens, zèle, capables d'assurer sa défense dans cette crise très-alarmante ; elle espère que votre Souverain vous appellera encore pour tirer contre l'ennemi de votre pays cette épée, dont vous avez si souvent & si honorablement fait usage : permettez que je vous répète avec combien de plaisir je m'acquitte envers vous de cet ordre de la Chambre, & combien je me réjouis de vous y voir rentrer si honorablement «.

Jusqu'ici les débats du Parlement ont été peu considérables ; mais tout prépare à des discussions importantes ; il est question d'y porter une accusation formelle contre le Lord Sandwich ; on a lu dans le Général Advertiser, une lettre signée Thomas Luttrell, où l'on essaye de prouver que ce Ministre a diverti des fonds destinés à la marine. Le Lord Radnor dit dans la Chambre Haute que cette accusation étoit si grave étant faite par un Membre du Parlement, que, fondée ou non, elle méritoit qu'on en prit connoissance. Dans le premier cas, il falloit constater le délit & éloigner du service public, un Ministre capable d'abuser à ce point de la confiance de son Maître ; & dans le second, dévoiler l'impolture & en punir l'auteur. L'Imprimeur fut en conséquence sommé de paroître à la Chambre. Il ne parut point ; on s'informa si la sommation lui avoit été faite ; le Portier qui en avoit été chargé, déclara qu'il l'avoit délivrée à William Parker, parlant à sa personne, dans sa maison, & qu'il avoit répondu qu'il prendroit sur cela l'avis de son Conseil. Le Comte de Radnor, fit sur-le-champ la motion suivante : qu'à raison du mépris marqué pour l'ordre de la Chambre, William Parker fût pris sous la garde de l'Huissier à verge noire.

Le Chancelier montra alors la lettre suivante ; qu'il avoit reçue de l'Imprimeur : » Mylord, l'honorable Temple Luttrell me charge de déclarer qu'il se reconnoit être l'auteur de la lettre qui a paru sous son nom , dans mon papier du matin, du 29 Décembre dernier. Je suis, &c. » Le Comte Ettingham ayant observé que William Parker pouvoit avoir regardé cette lettre comme un équivalent à une apparition personnelle , le Lord Radnor soumit cette objection au jugement de la Chambre , qui ordonna que l'Huissier à Verge noire arrêteroit l'Imprimeur.

On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici la manière dont William Parker a rendu compte lui-même au public de sa conduite dans cette affaire.

» L'Imprimeur du Général Advertiser n'a pas été médiocrement surpris (le 15) de recevoir l'ordre de se présenter à la barre de la Chambre des Pairs , à raison d'une lettre qui , imprimée dans son papier , avoit originairement paru dans un autre , & qu'il avoit jugée suffisamment authentique , puisqu'elle étoit souscrite par un Membre respectable de la Chambre des Communes : plusieurs de ses amis lui ont suggéré que cette manière de s'écarter de la forme ordinaire des procédés étoit une preuve de plus du projet formé par le Ministère de le dévouer comme victime à son ressentiment ; cependant le caractère & la conduite du noble Lord , qui a fait la motion , ne permettent pas qu'on le soupçonne même d'avoir la moindre part à cette persécution.

» L'honorable Temple Luttrell , désirant tranquilliser l'Imprimeur , l'a requis , dans le cas où il se présenteroit devant la Chambre , de le nommer pour Auteur de la lettre qui a donné de l'ombrage ; mais l'Imprimeur se connoit un devoir qu'il est jaloux de remplir , &

qui l'emporte sur toute autre considération ; il ne veut céder le pas à personne lorsqu'il s'agit de résister à l'usurpation du pouvoir ; jamais il ne trahira les droits ou la sécurité de ses concitoyens : dans une contestation antérieure , la Chambre des Pairs a essayé de même de donner des injonctions à un Imprimeur qui a résisté avec autant de fermeté que de succès à cet abus dangereux de l'autorité , à cette usurpation manifeste des privilèges du peuple : vu le caractère constitutionnel de ce papier , il eût été indécent que l'Imprimeur , en reconnoissant des prétentions , sinon illégales , du moins indécises , eût sacrifié l'intérêt public , & toutes les prétentions justes qu'il peut avoir lui-même , à l'honneur de défendre dans la suite ces mêmes intérêts , il s'est donc déterminé à écrire au Lord Chancelier la lettre suivante (ci-dessus) qui eût rempli suffisamment tous les objets de la motion , si la Chambre n'avoit pas des vues ultérieures.

» Il connoît tout le poids & toute l'étendue du pouvoir auquel il se propose de résister , mais comme son intention est en même-tems de se placer sous le bouclier de la Magistrature & sous la protection des loix sacrées de son pays , il se flatte que sa conduite , en démontrant combien son courage est inébranlable lorsqu'il s'agit de la cause de la liberté , lui assurera l'estime de ses concitoyens ».

Dans son papier du jour suivant il revint sur cette affaire , & après avoir invité le Comte de Radnor à considérer plus mûrement sa motion , il exposa au Public les observations suivantes.

» Le pouvoir que la Chambre tente de s'arroger , d'instruire en première instance le procès d'un Imprimeur , de le juger , de le condamner à une certaine peine , à raison de ce qu'il

plairoit à cette Chambre qualifier de libelle , n'est fondé ni sur la loi ni sur la constitution : la grande Charte dit expressément qu'aucun homme libre ne sera emprisonné qu'en vertu du jugement de ses Pairs , ou de la loi du pays : la Chambre des Pairs est une Cour en dernier ressort & de juridiction définitive : tous les procès criminels doivent être instruits en première instance dans des tribunaux d'une juridiction inférieure ; où le prévenu , interrogé par des Jurés , est jugé par ses Pairs , & jouit ainsi de la protection que lui accorde la loi de son pays. Lord Cooke , cette grande autorité en matière de jurisprudence , parlant de celle du Parlement , dit que même un acte de ce corps peut être nul aux yeux de la loi ; il en établit l'exemple suivant. » Un acte qui autoriserait un particulier à être jugé dans sa propre cause . Or l'ordre dont il s'agit est précisément de cette espèce ; Lord Sandwich est la personne contre laquelle le libelle supposé est publié : ne sera-t-il pas juge dans sa propre cause ? n'instruira-t-il pas un procès ? ne jugera-t-il pas , ne condamnera-t-il pas dans une cause qui est la sienne ? un pouvoir pareil peut-il être fondé sur la constitution & sur l'autorité légale du Parlement , &c. &c. » ?

On s'attend à voir suivre cette affaire avec vivacité ; la curiosité du Public est sur-tout pour les résultats des recherches sur l'administration du Lord Sandwich , accusé d'avoir distrait les deniers de la Marine , & qui a demandé lui-même qu'on le fit avec le plus d'exactitude possible.

On dit que le Lord Sandwich va quitter son département. Le Chevalier Palliser a résigné la place de l'un des Commissaires de l'Amirauté ; il ne pouvoit plus y siéger décemment après ce qui s'est passé & le Roi a reçu sa démission.

Il n'est point encore question de l'ouverture du Budget ; le Lord North est dans le plus grand embarras pour trouver l'argent dont il a besoin , & on ignore quand il en sortira. Il a eu encore dernièrement une conférence avec des banquiers sur ce sujet ; mais ces derniers qui savent que le Gouvernement n'a point d'autre ressource qu'eux , cherchent à profiter de la circonstance , & demandent un intérêt exorbitant , que le Lord North refuse toujours , & qu'il sera enfin contraint d'accorder.

» On se rappelle les plaintes & les désordres qu'occasionnèrent dans quelques parties de l'Irlande , les mesures que la tolérance du Parlement avoit prises en faveur des Catholiques de ce Royaume. Le Clergé d'Ecosse avoit fait des représentations pour empêcher que les actes passés & à passer encore sur le même objet , eussent lieu dans cette partie de la Grande-Bretagne. Solt que les Presbytériens aient été fondés à croire que l'on n'auroit aucun égard à cette Requête , soit que le fanatisme qui a distingué sur-tout la secte dominante en Ecosse subsiste toujours , on a vu circuler dès le commencement du mois dernier , des milliers de billets séditieux , par lesquels on invitoit le peuple à s'armer contre les Catholiques , & à s'assembler le 3 de ce mois. Le Lord Prévôt alarmé de cette fermentation , requit ses différens corps de métier d'enjoindre à leurs ouvriers respectifs , de ne point sortir de leurs maisons ; il plaça un parti des Gardes de la Ville , autour de la Chapelle , pour la protéger. Mais quoique la muraille qui l'entouroit fût assez haute , la garde ne put empêcher les mutins de la franchir , d'enfoncer les portes de l'église , & d'y mettre le feu ; on prétend même qu'elle les aida. Dans ce premier moment on ne songea pas à envoyer des troupes au secours de la Chapelle , on s'occupoit à réprimer les séditieux répandus dans les divers quartiers de la ville , on en arrêta 22 ou 15. Dès que les mutins qui avoient pillé la

Chapelle en furent instruits, ils coururent à leur secours, ils commencerent par offrir de se séparer si on leur rendoit les prisonniers; le Prévôt y consentit; mais à peine furent-ils satisfaits, qu'ils retournèrent au pillage. Le dégât dura jusqu'à 10 heures & demie du soir. Les Magistrats craignant pour eux-mêmes, défiés par la populace, quittèrent la ville & l'abandonnèrent aux séditieux, qui le lendemain allèrent piller toutes les maisons des Catholiques ou de ceux qu'ils soupçonnoient de favoriser les Bils. Le désordre dura jusqu'à 11 heures du matin, que les Magistrats revinrent avec des troupes qui y mirent, peut-être moins fin, que la promesse que le Prévôt fit donner aux mutins, que le Bill ayant pour but de révoquer les loix pénales portées contre les Catholiques, n'auroit pas lieu en Ecosse.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Charlestown du 1 Janvier. Nous apprenons de Philadelphie que le Général Washington y est arrivé le 23 du mois dernier. La saison qui a suspendu les hostilités, & la foiblesse de nos ennemis qui ne leur permet pas de tenir la campagne, lui ont permis de quitter pour un tems ses quartiers, où il ne tardera pas à retourner.

M. le Marquis de la Fayette retourne en Europe; il doit s'embarquer à Boston, & nous nous flattons que nous reverrons encore ce brave Officier qui emporte nos regrets & notre estime. On assure que le Docteur Franklin recevra ordre de lui présenter, au nom du Congrès, une épée d'or enrichie de diamans.

Les liaisons formées par la France avec les Etats-Unis, ont été consolidées par deux traités, l'un d'alliance, l'autre de commerce. Celui-ci a été publié il y a déjà quelque tems. On n'a connu du second que les articles intéressés dans

le tems dans la gazette de Pensylvanie ; on vient de publier le premier. Nous nous empressons de le transcrire.

» S. M. T. C. & les Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale , ayant conclu aujourd'hui un traité d'amitié & de commerce , pour l'avantage réciproque de leurs sujets & citoyens , ont cru nécessaire de prendre en considération les moyens de raffermir ces engagements , & de les rendre utiles à la sûreté & à la tranquillité des deux parties , sur-tout dans le cas que la Grande-Bretagne , par ressentiment de cette liaison & de la bonne correspondance , qui est l'objet dudit traité , rompît la paix avec la France , soit par des hostilités directes , ou en empêchant son commerce & sa navigation , d'une manière contraire au droit des gens & aux traités qui subsistent entre les deux Couronnes : & S. M. & les Etats-Unis ayant résolu de joindre dans ce cas leurs projets & leurs efforts contre les entreprises de leur ennemi commun ; les Plénipotentiaires respectifs , autorisés à concerter les clauses & les conditions propres à remplir ces intentions , ont conclu & arrêté , après la plus mûre délibération , les articles suivans : 1°. Au cas que la guerre se déclarât entre la France & la Grande-Bretagne , pendant la durée de la présente guerre entre les Etats-Unis & l'Angleterre , S. M. & lesdits Etats-Unis feront cause commune , & s'aideront mutuellement de leurs bons offices , de leurs conseils & de leurs forces , ainsi qu'il convient à de bons & fidèles alliés. 2°. Le but essentiel & direct de la présente alliance défensive est de maintenir efficacement la liberté , la souveraineté & l'indépendance absolue & illimitée desdits Etats-Unis , tant en matière de gouvernement que de commerce. 3°. Les deux parties contractantes feront , chacune de sa part , & de la manière qu'elles jugeront la plus convenable , tous les efforts en leur pouvoir contre leur ennemi commun , à l'effet de remplir le but proposé. 4°. Les

parties contractantes conviennent , que dans le cas que l'une ou l'autre formât quelque entreprise particulière, dans laquelle elle eût besoin du concours de l'autre , la partie , dont le concours est demandé , se joindra promptement & de bonne foi pour agir de concert dans ce dessein , autant que les circonstances & la propre situation particulière le permettront ; & dans ce cas elles régleront par une convention particulière la quantité & l'espèce de secours à fournir , ainsi que le tems & la manière de le faire agir , & les avantages qui en doivent être la compensation. 5°. Au cas que les Etats-Unis jugeassent à propos de tenter la réduction de la puissance Britannique , qui reste encore dans les parties Septentrionales de l'Amérique ; ou les isles des Bermudes , ces pays ou isles , en cas de succès , seront considérées avec lesdits Etats-Unis & en dépendront. 6°. S. M. T. C. renonce pour jamais à la possession des isles des Bermudes , ainsi qu'à celle d'aucune partie du continent de l'Amérique-Septentrionale , qui , avant le traité de Paris de 1768 , ou en vertu de ce traité , a été reconnue comme appartenant à la Couronne de la Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis , ci-devant appelés colonies Britanniques , ou qui est à présent ou a été récemment sous le pouvoir du Roi & de la Couronne de la Grande-Bretagne. 7°. Au cas que S. M. T. C. jugeât à propos d'attaquer aucune des isles dans le Golfe du Mexique ou près de ce Golfe , qui sont à présent sous le pouvoir de la Grande-Bretagne , toutes lesdites isles , en cas de succès , appartiendront à la Couronne de France. 8°. Aucune des deux parties ne conclura ni paix ni trêve avec la Grande-Bretagne sans en avoir obtenu au préalable le consentement formel de l'autre ; & elles s'engagent mutuellement à ne pas mettre bas les armes , avant que l'indépendance des Etats-Unis ne soit assurée formellement ou tacitement , par le traité ou les traités , qui termineront la guerre. 9°. Les parties contractantes déclarent , qu'étant résolues à remplir , chacune de son côté , les

clauses & conditions du présent traité d'alliance, suivant leur pouvoir & les circonstances, il ne sera formé ci-après aucunes demandes de compensation, de part ni d'autre, quelle que soit l'issue de la guerre.

10°. S. M. T. C. & les Etats-Unis conviennent d'inviter ou d'admettre d'autres Puissances, qui peuvent avoir essuyé des torts de la part de l'Angleterre, à faire cause commune avec eux & à accéder à la présente alliance, sous telles conditions qui seront accordées librement & réglées entre toutes les parties.

11°. Les deux parties se garantissent mutuellement dès-à-présent & pour toujours; sçavoir, les Etats-Unis à S. M. T. C. les possessions présentes de la Couronne de France en Amérique, ainsi que celles qu'elle y pourra acquérir par le futur traité de paix : & S. M. T. C. garantit de sa part aux Etats-Unis leur souveraineté, liberté & indépendance absolue & illimitée, tant en matière de gouvernement que de commerce, ainsi que leurs possessions & les concessions ou conquêtes, que leur confédération pourra obtenir durant la guerre sur aucun des Etats, possédés à présent ou ci devant par la Grande-Bretagne en Amérique, conformément aux articles V. & VI. ci-dessus, le tout comme la possession en sera fixée & assurée ausdits Etats, au moment de la cessation de la guerre, qu'ils ont actuellement contre l'Angleterre.

12°. A l'effet de fixer plus précisément le sens & l'application de l'article précédent, les parties contractantes déclarent, que, dans le cas d'une rupture entre la France & l'Angleterre, la garantie réciproque, stipulée dans ledit article, sortira son plein & entier effet dès le moment qu'une telle guerre viendra à éclater : & si une telle rupture n'a pas lieu, les obligations mutuelles desdites garanties ne commenceront pas avant le moment que la cessation de la présente guerre entre les Etats-Unis & l'Angleterre aura fixé ces possessions d'une manière certaine.

13°. Le présent traité sera ratifié de part & d'autre ; & les ratifications seront échangées dans l'espace de six mois ou plutôt, si faire se peut.

En foi de quoi les Plénipotentiaires respectifs ,
 sçavoir , de la part du Roi Très-Chrétien , le Sieur
 Conrad Alexandre Gerard , Syndic Royal de la ville
 de Strasbourg , Secrétaire du Conseil d'Etat de S. M.,
 & de la part des Etats-Unis , les Sieurs Benjamin Fran-
 klin , Député au Congrès-Général de la part de l'Etat
 de Pensylvanie , & Président de la convention dudit
 Etat ; Silas Deane , ci-devant Député de l'Etat de Con-
 necticut ; & Arthur Lee , Conseiller de Loix , ont signé
 les articles ci-dessus , tant en langue Françoisse qu'en
 langue Angloise ; déclarant néanmoins , que le pré-
 sent traité a été originairement rédigé & arrêté en
 langue Françoisse ; & ils y ont apposé le cachet de
 leurs armes. Fait à Paris le sixième jour du mois
 de Février 1778 «.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 28 Février.

Le Roi vient d'accorder à Demoiselle d'Aché la permission de se qualifier du titre de Dame d'Aché.

S. M. a nommé à l'Abbaye de Fontdouce, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Saintes, l'Abbé de Sinety, Aumônier de Monseigneur le Comte d'Artois, sur la nomination de ce Prince, en vertu de son appanage, & à celle d'Avesne, même Ordre, Diocèse d'Arras, la Dame de Ligny, Prieure de la même Abbaye.

Le 21 elle a nommé grand-Croix de l'Ordre de S. Louis, dans le service de terre, le Maréchal Prince de Soubise, le Marquis de Monteynard, & le Marquis de Puysegur, & Commandeurs de cet Ordre, le Comte d'Affry, le Duc de Laval, le Comte de Scey, le Marquis de Vaubecourt, M. de Chaulieu & M. de Boisclaireau. S. M. les a reçus le 24 dans son cabinet : le Comte de Scey & MM. de Chaulieu & de Boisclaireau étant absens, la décoration de Commandeur de l'ordre, leur a été ex-

pédée de sa part avec la permission de la porter. Le Comte de Roquefeuille a été reçu le même jour grand-Croix de l'Ordre, dans le service de mer, & on a envoyé au Chevalier de Fouquet & au Marquis de la Prevalaye, nommés Commandeurs de cet Ordre, dans le même service, & absens, la décoration & la permission de la porter.

Le 27 M. de Tersac, Curé de S. Sulpice à Paris, M. du Perron, des Académies Royales de Caen & de Rouen, & la dame veuve Pallouis, fabricante privilégiée du Roi, de la Ville de Lyon, ont eu l'honneur de présenter à la Reine un tapis de parade ou couvre-pied en velours rose, de nouvelle invention, destiné à couvrir le berceau de Madame, fille du Roi. S. M. a bien voulu agréer cet hommage, qui est le premier ouvrage où l'on ait employé le filage des enfans pauvres, de l'âge de 6 à 7 ans, rassemblés en atelier de charité, par les soins du Curé de S. Sulpice, qui est le fruit de deux découvertes que les Inventeurs ont spécialement consacrées à prévenir la mendicité, en offrant à l'indigence laborieuse un travail constant, facile & fructueux.

M. le Bas, Graveur du Cabinet du Roi, pensionnaire de S. M., Conseiller de l'Académie de Peinture & de Sculpture, a présenté à LL. MM. la 3^e livraison des *Figures de l'Histoire de France*, représentant règne par règne les principaux faits & les traits les plus intéressans de cette Histoire, depuis l'établissement de la Monarchie jusques & compris le dernier règne, avec l'explication sommaire des sujets, au bas de chaque Estampe. M. de la Fosse, Graveur, présenta le même jour à LL. MM. la 4^e livraison du *Voyage Pittoresque de l'Italie*; & M. des Essarts, Avocat, Membre de plusieurs Académies, eut l'honneur de présenter au Roi le 3^e Volume de son Ouvrage, intitulé: *Essai sur l'Histoire générale des Tribunaux des Peuples, tant anciens que modernes, ou Dictionnaire historique & judiciaire, contenant les Anecdotes piquantes & les*

*Jugemens fameux des Tribunaux de tous les tems
& de toutes les Nations.*

Ce nouveau volume , qui contient l'Histoire des Tribunaux des Etats-Unis de l'Amérique , de Fez sur les côtes de Barbarie , de la France , de Gênes , de Genève , des Gentoux , du Groenland , &c. & une foule d'Anecdotes & de Jugemens , est en vente chez l'Auteur , rue de Verneuil , la 3^e porte cochère avant la rue de Poitiers ; Merigot le jeune , Libraire , quai des Augustins ; Durand neveu , Libraire , rue Galande , & Nyon aîné , Libraire , rue Saint-Jean-de-Beauvais.

De PARIS , le 28 Février.

C'EST le 18 de ce mois , après midi , que la corvette le *Sénégal* , prise Angloise de 16 canons , commandée par M. de Campis , Enseigne de vaisseaux , mouilla dans la rade de Brest ; elle étoit expédiée par M. le Comte d'Estaing. La gazette de France , du 26 de ce mois , a donné le détail suivant des nouvelles qu'elle a apportées en date du Fort Royal de la Martinique , du 3 Janvier dernier.

» L'escadre du Roi , sous les ordres du Comte d'Estaing , Vice-Amiral de France , partie de Boston le 4 de Novembre , est arrivée le 8 de Décembre au Fort Royal de la Martinique. Le 14 , on apprit au Fort Royal , que le 12 dix régimens Anglois , sous le commandement du Général Grant , avoient débarqué à l'Ile de Sainte-Lucie , sous la protection de sept vaisseaux , commandés par l'Amiral Barington. Le Comte d'Estaing fit sur-le-champ embarquer 4500 hommes de troupes , & environ 1000 volontaires sur l'escadre , & appareilla pour aller attaquer l'ennemi & reprendre Sainte-Lucie , où il arriva le 15.

» L'escadre Angloise étoit embossée dans le grand Cul-de-sac de l'Isle , & protégée par des batteries établies à terre : le gisement de la côte ajoutoit à la

force de la position , & le vent manquant , il fut impossible de la combattre avec avantage. Les troupes mirent à terre ; mais les ouvrages qui avoient été préparés pour la défense de l'Isle , étant occupés par les Anglois , elles ne purent parvenir à les leur enlever. Le 18 , il y eut deux actions très-vives entre les troupes du Roi & les troupes Angloises. Dans la première , les François s'emparèrent d'une redoute , mais le défaut de munitions , qui avoient été mouillées dans les marches que nos troupes avoient faites , avec une pluie continuelle , mit fin à cette affaire , dans laquelle les grenadiers & les chasseurs ont mérité les plus grands éloges. Les Officiers supérieurs réussirent à former plusieurs corps de troupes au débouché d'un bois , & presque sans espace , sous le feu d'une mousqueterie dominante , & sous celui d'une nombreuse artillerie de campagne , & de plusieurs pièces de gros canons , qui , tirant à mitraille , faisoient le plus grand ravage. Les troupes du Roi ont soutenu ce feu avec beaucoup de courage : cette seconde action a duré 3 heures , & les François se sont retirés à la demi-portée du canon de l'ennemi , qui ne les a pas poursuivis. La retraite s'est faite dans le meilleur ordre , & les troupes ont été rembarquées.

» Les François ont perdu 5 Officiers & 167 bas Officiers ou Soldats : le nombre des Officiers blessés est de 32 , & celui des bas Officiers & Soldats de 442 : on ignore quelle a été la perte des ennemis. L'Escadre du Roi est venu mouiller le 29 au Fort de la Martinique ; tous les vaisseaux qui la composent sont dans le meilleur état. L'Isle de Sainte-Lucie a capitulé après le départ de l'escadre ; la garnison étoit composée de cent hommes. Le Général Grant , Commandant les troupes de terre , & l'Amiral Barrington , sont restés dans la même position , à l'Isle de Sainte-Lucie.

» La frégate *l'Iphigénie* , commandée par le Comte de Kersaint , Lieutenant de vaisseaux , s'est emparée ,

au retour de l'escadre, de la corvette Angloise la *Cérès* de 18 canons, doublée en cuivre «.

Il n'est pas douteux que M. d'Estaing, à son retour à la Martinique, n'ait formé d'autres projets, dont l'exécution l'occupe vraisemblablement à présent; selon les lettres de Brest, l'équipage de la corvette le *Sénégal* paroît de bonne humeur, & un des Officiers a dit que lorsqu'il lui seroit permis de parler, il donneroit de bonnes nouvelles; on assure que M. le Comte d'Estaing est parti pour quelque expédition, où il prendra la revanche de la prise de Sainte-Lucie. Ceux qui le connoissent, ne doutent pas qu'il ne fasse les plus grands efforts; & on a lieu d'être moins inquiet sur la marche de l'Amiral Byron, qui sans doute le cherche actuellement, ou songe à se joindre à l'Amiral Barrington, depuis que l'on sait que le Comte de Grasse, vogue en Amérique avec une escadre, dont la force a, selon toutes les apparences, été augmentée par la réunion de quelques autres vaisseaux partis successivement de différens ports pour des destinations ignorées, mais que les vivres qu'ils ont pris peuvent faire conjecturer.

On mande de Brest que l'escadre de M. de Ternay sera prête incessamment. Le *Réfléchi* étoit en rade le 16, l'*Amphion* y a été le 17, l'*Annibal* le 20 & le *Diadème* le 22. Le *Sévère* étoit attendu de l'Orient; toutes les frégates étoient en rade depuis deux mois. On croit que cette escadre a ordre de partir au premier bon vent.

On s'occupe à présent, dans le même port, de l'armement des vaisseaux destinés à composer la flotte d'observation. Toutes les semaines il y en aura qui iront en rade. Le *Saint-Esprit* & l'*Artif* sont déjà carénés & en état; la *Bretagne* est entrée le 12 pour être carénée; on y attend, de Rochefort, l'*Hercule*, le *Scipion*

& le *Pluton*, trois vaisseaux de 74, qui apportent du canon à Brest. Le *Citoyen* de 74 doit sortir du bassin à la nouvelle lune prochaine, & faire place au *Royal Louis* de 110, dont les levées sont bien avancées. On a envoyé dans le port l'ordre de reconstruire le *Northumberland* vieux vaisseau pris sur les Anglois en 1744.

« On dit ici, ajoutent les mêmes lettres, que la seule Province de la Nouvelle-Angleterre, l'un des 13 Etats de l'Amérique, a une marine, consistant en 10 frégates de 40 canons, & 10 autres bâtimens de 20 à 24, un vaisseau de 74 qui sera prêt en Mars, & un second de pareille force qu'on va mettre sur les chantiers à Boston. Nous tenons ces nouvelles de plusieurs François arrivés dans ce port, sur la belle frégate Américaine de 40 canons, commandée par M. Landais de S. Malo, qui a amené MM. de la Fayette, la Neuville, la Vallette & 3 autres Officiers. Ils assurent que jamais les Américains n'avoient été plus en état de se défendre, & qu'ils peuvent mettre sur pied une armée de 60,000 hommes ».

Nos corsaires continuent de faire parler d'eux sur toutes les mers; l'*Audacieuse* de Bayonne, commandée par M. Lesseps, fait des prises fréquentes, & des campagnes également glorieuses & lucratives. « Après avoir fait 4 prises, ce corsaire s'est vu attaqué soudainement par un bâtiment beaucoup plus fort que le sien. Il n'a pas hésité de se présenter au combat, & il a forcé son ennemi d'amener. A peine étoit-il maître de la prise, qu'un vaisseau plus fort encore est venu l'assaillir. Dans ce moment le Capitaine Lesseps échauffé par la victoire & secondé par son équipage, est allé brusquement à l'abordage, & a remporté dans le même jour deux victoires signalées. Il a conduit toutes ses prises à Bayonne. La dernière est le corsaire Anglois la *Chance*, armé de 18 canons, 16 pierriers & 2 obusiers ».

L'émulation est répandue dans tous les ports, où l'on fait des armemens considérables; on

en annonce un qui doit se faire à Nantes, consistant en 6 frégates de 36 canons de 18 & de 24 liv. de balles, & de 400 hommes d'équipage, & de deux corvettes de 14 canons de 6 & de 8 livres de balles, 12 pierriers & 120 hommes. Le *Prospectus* de cet armement mérite d'être lu, & nous nous empresseons de contribuer à le faire connoître.

» MM. Desgranges & Compagnie, Négocians à Paris, rue Bailleur, pleins du desir de répondre aux vues du Gouvernement, & de réparer autant qu'il leur sera possible les pertes qu'a éprouvé le commerce, en concourant à repousser les efforts que les ennemis de l'état font journellement pour le détruire, ont formé le dessein d'armer en course six frégates & deux corvettes. Cet armement sera fait dans le port de la ville de Nantes, qui par sa position a déjà un avantage sur tous les ports de la Manche, trop exposés au voisinage des Anglois, pour que tous les bâtimens qui en sortent ne deviennent aussitôt la proie de leurs vaisseaux, frégates & corsaires de force, qui croisent en nombre sur cette mer, & s'aperçoivent aisément de tout ce qui se passe dans ses ports.

» La construction de ces frégates sera dirigée par le sieur Jean Ballan, l'aîné, Armateur à Nantes, dont la réputation est connue; & d'après les devis des constructeurs les plus renommés; elles auront cent quarante pieds de quille portant sur terre, avec toutes les proportions nécessaires pour leur donner la plus grande supériorité dans la marche, & pour être armées de trente-six canons, dont trente en batterie de dix-huit livres de balle, & six de vingt-quatre: elles seront en outre fournies de toutes les armes nécessaires & montées chacune par quatre cents hommes d'équipage. Les corvettes auront soixante-dix pieds de quille coupés, & quatre-vingt-un pieds de tête en tête, vingt-trois pieds de largeur, portant quatorze canons de six, & huit livres de balle, douze pierriers, & toutes les armes néces-

saïres pour armer cent-vingt hommes d'équipage, dont chacune sera montée.

Trois de ces frégates marcheront toujours de conserve avec une corvette dans chaque croisière, de sorte que lorsqu'elles découvriront l'ennemi, elles auront cent vingt-deux canons de gros calibre, qui les mettront en état d'attaquer, de se défendre & de faire les prises les plus importantes.

Les fonds qui doivent servir à l'exécution de cet armement, seront de la somme de deux millions cinq cents mille livres, que MM. Desgranges & Compagnie ont divisé en actions de cent vingt livres, qui pourront encore être prises par coupons, d'un, deux, trois ou quatre louis, suivant le desir de ceux qui voudront s'y intéresser. Cette division, quoique fort pénible pour les armateurs, a été adoptée, uniquement, pour faciliter à tout le monde les moyens de concourir à une entreprise aussi patriotique, & qui ne peut être que très-avantageuse, par les sages précautions qu'on apportera pour procurer à cet armement tous les succès qu'on en peut espérer. Les actions seront reçues à Paris par MM. Lecouteulx & Compagnie, Banquiers, rue Montorgueil; par MM. Frin & Compagnie, Banquiers, rue du Caroussel, & par les sieurs Desgranges & Compagnie, Négocians, rue Bailleul; & les reconnoissances seront signées par ces derniers, qui rendront un compte exact de l'emploi des fonds qui en proviendront, ainsi que des travaux qu'ils ont pour objet, qui seront faits avec tout le soin & la vigilance qu'on peut desirer, & dont sont capables les personnes les plus jalouses de remplir leurs engagements. On fera également connoître par la voie des papiers publics, tous les huit ou quinze jours, le nom des actionnaires qui le jugeront à propos: mais toujours le nombre des actions qui seront remplies. MM. Desgranges & Compagnie donneront également avis de l'arrivée desdits vaisseaux, à mesure qu'ils rentreront dans les ports, ainsi que de leurs prises & du montant de la vente, constatée par

les Procès-verbaux des Officiers de l'Amirauté, dont la répartition sera faite tout de suite à chacun des actionnaires, suivant sa mise.

Les nouvelles d'Espagne annoncent toujours la même activité pour les armemens, tant sur mer, que sur terre. » Comme ils sont portés beaucoup plus loin qu'ils ne l'ont jamais été, écrit-on de Madrid ; on vient d'incorporer dans la marine, à Cadix, le régiment des volontaires d'Aragon ; & celui de Navarre qui fait déjà le service de mer sur l'escadre armée au Ferrol, y a été incorporé de même. On travaille dans ce dernier port à la construction de 8 nouveaux vaisseaux de ligne, dont 3 de 80 canons & 5 de 74. Dès qu'ils seront lancés, on placera immédiatement 8 autres quilles de même force sur les chantiers, & les bois sont déjà rassemblés pour cela. Six mille ouvriers sont employés, dans ce département, à construire de nouveaux magasins & ateliers, qui deviennent indispensables dans les travaux actuels. On mande de la Havane que l'on y a ordre de construire un vaisseau de 110 canons & 2 de 80, & qu'il y en a, sur les chantiers, un de 74. Nous avons actuellement 60 vaisseaux de ligne tous prêts, & la flotte qui est dans le port de Cadix remplace ses vivres tous les huit jours, de manière qu'elle sera en état de mettre à la voile au premier signal.

» S'il plait à Dieu, dit-on dans une autre lettre ; nous aurons enfin des chemins. Le Ministre d'Etat qui en est chargé a expédié les ordres dans toute l'Espagne, pour faire les ponts les plus nécessaires sur les rivières, ruisseaux, &c. & pour accommoder de mauvais pas «.

Selon les lettres de Dunkerque, on a reçu l'ordre d'exécuter l'Arrêt du Conseil, du 14 Janvier, qui retire aux Provinces-Unies les privilèges dont leurs vaisseaux jouissoient en

France , à l'exception de ceux des Villes d'Amsterdam & de Harlem. Deux cutters armés en course dans ce port , y sont rentrés le 19 de ce mois avec 5 rançons , valant 50,000 liv. Ils ont rançonné ces cinq bâtimens à la côte du Nord de l'Angleterre.

Le 19 de ce mois , M. Messier a découvert , vers les 5 heures du matin , une nouvelle comète , dont il a observé le mouvement & l'orbite ; c'est la 64e. qu'il a observée jusqu'à présent.

» On ne parle guères des centenaires dans les papiers publics , que pour annoncer leur mort , écrit-on de Pau en Béarn ; on ne seroit peut-être pas fâché d'entendre parler plutôt de ces exemples de longue vie ; il en existe ici un âgé de 110 ans , nommé Carros. Cet homme , qui est encore très-agile & qui fréquente les marchés des Villes voisines , a épousé , à l'âge de 105 ans , une jeune personne , dont il a eu un enfant après 2 ans de mariage. On dit que sa jeune femme lui donne beaucoup de jalousie , & il seroit fâcheux que cette passion funeste abrégât sa carrière , que la force de sa constitution semble devoir lui faire espérer de pousser encore loin.

» Si l'humanité souffre en voyant punir un coupable , quels doivent être ses sentimens lorsqu'elle voit l'innocence subir la peine du crime. C'est la réflexion qu'inspire naturellement la cause étrange dont nous allons donner un précis , d'après la gazette intéressante & curieuse des Tribunaux. Il se commit le 16 Janvier 1773 , un vol dans le moulin de Castel-Pié en Bretagne , par 6 hommes & une femme. De 8 hommes & 2 femmes successivement accusés de ce délit , 2 furent condamnés aux galères par le Juge du lieu , & sur l'appel à la Commission de Rennes , ils le furent à être pendus. L'un prêt à mourir déclara que son compagnon étoit innocent & le sauva. Un Jugement rendu le 30 Janvier 1774 , sur le rapport du sieur en con-

damna 4 autres , 2 hommes & 2 femmes , au même supplice. De ces deux dernières , l'une , au moins , étoit innocente , puisque le meunier & les deux servantes , témoins du vol , déclaroient n'en avoir vu qu'une avec les voleurs , & ne pouvoir la reconnoître parce qu'elle tournoit le dos en faisant les paquets. Le jour de l'exécution arrive. Les 4 condamnés sont remis entre les mains de leurs Confesseurs. Les 2 hommes disent que pour la décharge de leur conscience , ils doivent instruire la Justice que les deux femmes présentes , prêtes à périr comme eux sont innocentes , qu'elles n'ont eu aucune part au vol , qu'elles n'y ont point été. Le Rapporteur , que sur leur prière on a averti , arrive ; le Greffier commence le procès-verbal : mais le sieur . . . ne veut point entendre cette déclaration ; il les traite de menteurs , de coquins , & dit qu'il n'a garde de croire l'imposture qu'ils débitent , que les procédures l'ont assuré du contraire. Les Prêtres , le Greffier en chef , les Huissiers , le Concierge lui représentent qu'il est sans exemple qu'on refuse de recevoir un testament de mort ; il prétend que le libertinage contracté par ces malheureux avec ces filles , les porte à les favoriser , & il ne veut pas exposer leurs ames. Nous venons de nous confesser , répondent les criminels , nous allons paroître devant Dieu , & c'est la vérité que nous déclarons. Le sieur . . . leur impose silence , ajoutant que si le bourreau étoit là , il les feroit pendre sur le champ. Il reproche aux 2 femmes qu'elles sont bâtardes. *Que fait cela , Monseigneur* , répond l'une , *en suis-je plus coupable ?* Un Prêtre hâsarde une réflexion : on lui dit que ce n'est point son affaire. Le Greffier & le Concierge observent que cette affaire a commencé par être malheureuse ; que des deux premiers condamnés , l'un avoit été reconnu innocent par la confession de l'autre. Toutes ces représentations sont terminées par un ordre d'envoyer chercher le bourreau. On conduit les 4 patiens au supplice. Un homme est d'abord pendu ; l'une des femmes l'est ensuite : le

second homme subit le même sort, en renouvelant sa protestation de l'innocence des femmes. Le bourreau plus humain conseille à celle qui restoit pour la dernière, de déclarer qu'elle se croit enceinte. Deux Chirurgiens la visitent, & déclarent ne pouvoir donner d'avis certain avant quatre mois. Pendant ce tems, le Roi dont la bonté paternelle s'étend sur tous ses sujets, ordonna d'arrêter l'exécution, & accorda des lettres de révision à l'infortunée Lescop. Elles furent adressées au Parlement de Bretagne. Un Arrêt du 5 Juillet 1777, la renvoya de l'accusation, & décréta le Rapporteur d'ajournement personnel ; son procès fut réglé à l'extraordinaire. Elisabeth Lescop intervint & demanda la prise à partie. L'Arrêt intervenu le 19 Août 1778, déclare le sieur . . . incapable de posséder aucune charge quelconque, le condamne en 12,000 livres de dommages-intérêts au profit d'Elisabeth Lescop, & 300 livres d'amende envers le Roi & aux dépens.

Marie-Paul-Jacques de Lordat, Marquis de Lordat, Baron des Etats de Languedoc, est mort, le 6 de ce mois, dans la 21^e. année de son âge.

Gabriel-François de la Noue-Vieux-Pont, des Comtes de Vair, Colonel réformé à la suite du régiment de Picardie, Ministre Plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne à la Cour France, son Chambellan & Général-Major de ses troupes, est mort ici le 19 Janvier dernier.

Le Chevalier de Mercurini, Comte de Vallonne, Mestre de Camp de Cavalerie, Gouverneur, pour le Roi, de la Ville d'Apt en Provence, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, est mort le 19 de ce mois, âgé de 70 ans.

N. de Mouchy, Abbé du noble Chapitre des Dames Chanoinesses d'Avesne, près d'Arras, est

morte, dans son Chapitre, âgée de plus de 80 ans.

D'après l'Edit du mois de Mars 1768, le Roi devoit expliquer ses intentions sur l'émission des vœux avant le mois d'Avril prochain. On représentoit d'un côté la nécessité d'en fixer l'âge depuis 16 jusqu'à 18 ans, parce qu'avec la vocation la plus décidée, les jeunes gens ne peuvent rester si long-tems dans l'incertitude pour embrasser un état quelconque ; de l'autre, on observoit que l'on ne peut disposer de ses biens temporels avant 25 ans. Il faut au moins être d'un âge mûr pour disposer de sa liberté. Le Roi a fixé les incertitudes par des Lettres-*Patentes* données à Versailles le 17 Janvier dernier, & enregistrées au Parlement le 5 de ce mois.

» Louis, &c. Le feu Roi, notre très-honoré Seigneur & Ayeul, ayant, par son Edit du mois de Mars 1768, fait défenses à tous ses Sujets de s'engager par des vœux solennels de Religion avant l'âge de 21 ans accomplis pour les hommes, & de 18 pareillement accomplis pour les filles, se seroit réservé d'expliquer de nouveau ses intentions après 10 années ; ce terme devant expirer au premier Avril prochain, nous nous sommes fait rendre compte des motifs qui avoient donné lieu à cette disposition, & des effets qu'elle avoit produits ; & ayant reconnu que les inconvéniens qu'on pouvoit en craindre, ne devoient pas entrer en comparaison avec les raisons supérieures qui avoient déterminé le feu Roi, nous avons cru devoir assurer définitivement l'exécution d'une Loi, que le bien de nos Etats nous oblige de confirmer. A ces causes, &c. Ordonnons que les articles I & II de l'Edit du mois de Mars 1768, seront exécutés ; & en conséquence dans tous les Etats & Pays de notre obéissance, la Profession Religieuse ne pourra être faite qu'à l'âge de 21 ans accomplis pour les hommes, & à 18 ans pareillement accomplis pour les filles, le tout conformément & ainsi qu'il est prescrit par lesdits articles dudit Edit, que nous voulons être exécuté selon sa forme & teneur.

De BRUXELLES , le 28 Février.

LES troupes qui se rendent de ces Provinces en Allemagne, sont en marche; elles conduisent avec elles un train considérable d'artillerie. La seconde colonne, qui est partie de Malines le 15, est composée de 20 canons de 24 livres de balle, de 5 de 12 & de 10 de 6, avec une quantité de chariots chargés de munitions.

L'emprunt ouvert pour l'Impératrice-Reine chez la veuve Nettine & fils, se remplira promptement; S. M. I. & R. a porté l'intérêt à 4 & demi pour 100 au lieu de 4. Comme elle en négocie au même taux à Gênes & en Hollande, elle a voulu favoriser ses sujets en leur procurant les mêmes avantages qu'auront les étrangers.

» La navigation directe des vaisseaux Espagnols vers la Baltique, écrit-on de la Corogne, & dont on n'avoit presque pas vu d'exemple avant 4 ou 5 ans, n'est plus rare aujourd'hui. La corvette la *Sainte Catherine*, commandée par D. Manuel de la Villa, & le paquebot le *Saint-Gilles*, Capitaine D. Fernando Vacarcel, tous deux de la marine Royale, sont arrivés ici le 6 du mois dernier, de retour de la Russie. En revenant, ils ont touché à Dantzick, à Helsingor, & à Amsterdam. Ils ont aussi mouillé à Portsmouth, d'où étant partis le 2, ils ont eu un trajet des plus heureux. Le 14 du même mois, il est encore entré dans ce port une goelette venant en droiture de Dantzick avec un chargement consistant en bois de construction pour la marine du Roi au Ferrol; ces exemples sont bien capables de réveiller l'attention des Puissances Septentrionales «.

MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

15 Mars 1779.



A P A R I S ,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi

T A B L E.

P IÈCES FUGITIVES.	<i>Guerre</i> ,	170
<i>Discours en vers sur l'espérance de se survivre</i> ,	<i>Les Muses Rivales</i> ,	174
par M. Marmontel, 123	SPECTACLES.	
<i>Discours lu par M. d'Alémbert à la Séance publique de l'Académie Française</i> ,	<i>Comédie Française</i> ,	184
132	ACADÉMIES.	
<i>Vers adressés à l'Ombre de Voltaire</i> , par M. Saurin ,	<i>Séance publique de l'Académie Française</i> ,	186
144	<i>Anecdotes</i> ,	187
<i>Quatrain sur l'heureux accouchement de la Reine</i> ,	SCIENCES ET ARTS.	
146	<i>Physique</i> ,	189
<i>Énigme & Logogryp.</i> 147	<i>Musique</i> ,	190
NOUVELLES	<i>Annonces Littéraires</i> ,	191
LITTÉRAIRES.	JOURNAL POLITIQUE.	
<i>Histoire Naturelle des Oiseaux</i> ,	<i>Constantinople</i> .	193
148	<i>Stockholm</i> ,	194
<i>Description de la Lorraine & du Barrois</i> ,	<i>Varsovie</i> ,	199
158	<i>Vienne</i> ,	200
<i>Le Costume, ou Essai sur les habillemens des Anciens</i> ,	<i>Hambourg</i> ,	201
164	<i>Ratisbonne</i> ,	207
<i>Les Amours de Calypso</i> 169	<i>Livourne</i> ,	208
<i>Principes de l'Art de la</i>	<i>Londres</i> ,	209
	<i>États-Unis de l'Amérique Septentr.</i>	219
	<i>Versailles</i> ,	222
	<i>Paris</i> ,	223
	<i>Bruxelles</i> ,	235

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 15 Mars. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Mars 1779.

DE SANCY

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE DE FRANCE.

15 Mars 1779.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*DISCOURS en vers sur l'Espérance de se
survivre, lu dans la Sédnce publique de
l'Académie Françoisé; par M. Marmontet.*

L'HOMME laisse à la tombe une cendre insensible,
Mais ce souffle divin, cette ame incorruptible,
Semblable à la vapeur que dissipent les vents,
Sera-t-elle à jamais étrangère aux vivans?

F ij

Croirai-je à ce Léthé, dont l'eau dormante & noire,
Du monde, où l'on n'est plus, absorbant la mémoire,
Déroberoit au juste un éloge touchant,
Et du blâme vengeur sauveroit le méchant ?

LOIN de moi cette aveugle & fatale assurance.
Le néant, qui du crime est l'affreuse espérance,
L'oubli, qui de la gloire éteindroit le flambeau,
Ne nous attendent point au-delà du tombeau.

ET si la mort rompoit tous les nœuds de la vie,
Quelle gloire, au-delà, seroit digne d'envie ?
D'où naîtroit dans nos cœurs, pour un long souvenir,
Cette ardeur qui s'allume au nom de l'avenir ?
Aux plus fiers des tyrans d'où viendrait cette crainte
De livrer à l'opprobre une poussière éteinte ?
D'où viendrait aux héros ce mépris du trépas,
Pour mériter la gloire & n'y survivre pas ?

NON, non, l'homme survit à sa honte, à sa gloire.
Turenne, à qui la mort arrachoit la victoire,
Vit le deuil de son camp immobile & muet :
Condé, du haut des cieux, entendit Bossuet.

Ah ! lorsque d'une voix si sublime & si tendre,
Bossuet à Condé croyoit se faire entendre,
Et qu'un peuple, témoin d'un hommage si beau,
Croyoit voir le grand Homme évoqué du tombeau,

Étoit-ce un vain prestige ? Ou son ombre appelée ,
Planoit-elle , en effet , sur ce grand mausolée ?

J'EN crois , dans tous les cœurs , la voix qui me
répond ;

J'en crois ce sentiment unanime & profond ,
Qui dans tous les climats , comme dans tous les âges ,
Enflamme les héros & console les sages.

Leur pays trop ingrat les a-t'il rebutés ;
Dans des temps malheureux sont-ils persécutés ;
L'avenir se présente à leur âme abattue :
Socrate le contemple en buvant la ciguë ;
Caton mourant le voit , charmé de ses vertus ,
Se ranger tout entier du parti de Brutus.

Et toi , Colomb , & toi , victime de l'envie ,
Quel espoir te soulage au terme de la vie ?
Devant quel tribunal seront-ils présentés ,
Ces fers injurieux que tes mains ont portés ?
Pour qui dans ce tombeau veux-tu qu'on les dépose ?
Sur la postérité ton âme se repose :
Elle sera ton juge , & le juge des Rois
Qui de ce prix infame ont payé tes exploits.

.

MAIS que sert aux mourans la vérité tardive ,
Si jusqu'au sein des morts jamais sa voix n'arrive ;
Et si , pour l'innocent & pour le criminel ,
Règne autour de la tombe un silence éternel ?

UN Dieu, sans doute, un Dieu punit & récompense;
 Et pourquoi l'un des prix que ce Dieu nous dispense,
 N'est-il pas le plaisir, & si pur & si doux,
 De savoir quels regrets nous laissons après nous ?
 Quoi ! des larmes d'un fils privera-t'il un père ?
 Des larmes d'un époux, l'épouse la plus chère ?
 Un Roi, des vœux d'un peuple heureux par ses bien-
 faits ?

Un héros, du triomphe ou des fruits de la paix ?
 Il a mis dans nos cœurs ce desir de revivre ;
 Ah ! sans doute il permet que la vertu s'y livre.
 L'homme est foible ; & la gloire, en lui tendant la
 main,

Du devoir, sous ses pas, adoucit le chemin,
 Lui fait fouler aux piés les serpens de l'envie,
 L'arme contre la mort d'un mépris de lavie .
 Mais s'il se voit privé de cet heureux appui,
 Quel monument durable attendez-vous de lui ?
 Naître, vivre & mourir sont un instant qui passe ;
 Et, qu'une ame timide en mesure l'espace,
 Aux bornes d'un instant tout sera limité :
 Rien de grand sans l'espoir de l'immortalité.

*TROMPEUSE illusion ! préjugé populaire !
 Me répond tristement un sage atrabilaire :
 L'homme crédule & vain se prend à ces appâts ;
 L'homme habile & puissant les sème sur nos pas ;
 Les tyrans aux héros ont jeté cette amorce...*

Les tyrans ? Éprouvons leur courage & leur force ,
 Et voyons si pour eux tout doit s'anéantir.
 Qu'un Tibère , un Commode entende retentir ,
 Jusqu'à son lit de mort , cet affreux cri de joie :
 « Qu'il meure , & des vautours que son corps soit la
 » proie ;

» Qu'il meure dans l'opprobre ; & rebât des tombeaux ,
 » Qu'il soit traîné , meurtri , déchiré par lambeaux »...
 Il frémit. Mais pour lui qu'auroient-ils de terrible ,
 Ces vautours , appelés à cette fête horrible ,
 Si son ame exhalée avec un long soupir ,
 D'un sommeil éternel espéroit s'assoupir ?
 Il craint , non les vautours affamés de pâture ,
 Mais cette longue horreur qu'il laisse à la nature ;
 Et le pressentiment de la postérité
 Venge déjà sur lui tout un siècle irrité.
 Dans une heure , il verra sa dépouille insultée ;
 Dans mille ans , sa mémoire en tout lieu détestée ;
 Tandis que Marc-Aurèle entendra l'avenir ,
 Par d'éloquentes voix , à jamais le bénir.

AN ! laissons aux méchans cette crainte accablante.
 Laissons cette espérance utile & consolante
 A l'ami , qui pleurant l'ami qu'il a perdu ,
 Se flatte au moins encor qu'il en est entendu.
 Et pour qui ce besoin n'est-il pas invincible ,
 De penser que des morts tout n'est pas insensible ?
 Est-ce une froide cendre , un marbre inanimé ,

Que je presse en pleurant sur un objet aimé ?
 Et si rien n'est ému dans cette urne glacée ,
 Pourquoi si tendrement la tiendrois-je embrassée ?
 Je ne sens point un cœur sous le mien palpitant ;
 On ne me répond point ; mais peut-être on m'entend.
 Il me semble , aux accens de ma bouche plaintive ,
 Qu'une ombre , qui m'échappe , est au moins attentive ,
 Qu'invisible & présente , elle voit mes douleurs ,
 Recueille mes soupirs , & jouit de mes pleurs.

LA Nature a mêlé ce charme involontaire
 Aux regrets d'un époux errant & solitaire ,
 Aux regrets d'un amant que consume l'ennui :
 Une ombre seule au monde est encor tout pour lui.
 Dans le calme des bois , au sein des nuits funèbres ,
 Il l'appelle. Il croit donc qu'au milieu des ténèbres ,
 Près de lui , pour l'entendre , elle vient quelquefois
 Dans la grotte où l'écho s'attendrit à sa voix ?
 Ah ! du moins dans son ame elle se plaît à lire.

MAIS des vives douleurs n'est-ce pas un délire ?
 On le dit ; & bientôt soi-même on se dément.
 Qui de nous , dans le calme & le recueillement ,
 Seul , au fond de ce temple , où de nos grands modèles
 S'offrent à nos regards les images fidelles ,
 N'a pas senti son ame entre eux se balancer ,
 Et vers le plus chéri doucement s'élancer ?
 O toi , dont les écrits , où la bonté respire ,

Donnent à la vertu tant de charme, & d'empire,
Fénelon, quand mes yeux attachés sur tes yeux,
Se mouillent devant toi de pleurs délicieux,
Et que mon cœur ému, cherchant à se répandre,
T'adresse le tribut le plus vrai, le plus tendre,
Le tribut de l'amour, & ce culte si doux
Que l'Ange de la paix recevroit parmi nous,
Suis-je insensé? Parlé-je à la toile, à l'argile?
Je parle à cet esprit qui fend d'une aile agile
Les champs de la lumière, &, comme elle épandu,
Sur ces murs quelquefois tient son vol suspendu:
Au plaisir d'être aimé s'il est sensible encore,
Ce Lycée est un temple où sans cesse on l'adore:
Il doit s'y plaire. Et toi, dont les travaux divers
Ont durant soixante ans étonné l'univers,
L'aurois-tu déposée au terme de la vie,
Cette gloire qui fit le tourment de l'envie;
Et d'un monde par toi si long-temps éclairé,
Ton indigne tombeau t'auroit-il séparé?
Quoi! tandis que tes vers enchantent nos oreilles,
Que nos plus doux plaisirs sont le fruit de tes veilles,
Que, d'une voix enfin, tous les cœurs attendris,
Du grand art d'émouvoir te décernent le prix,
Qu'instruis par tes leçons, des Rois couverts de
gloire
T'accompagnent en pompe au temple de Mémoire,
Et sur un monument à jamais affermi,
Ont graver de leur main le nom de leur ami;

Tu ne l'entendrois pas ce concert de louange,
 Ce cri des Nations qui t'honore & te venge !
 Vous , qui deviez former des accords si touchans,
 Suspendez votre lyre , interrompez vos chants ,
 Enfans du Pinde : au sein d'une nuit vaste & sombre
 Vos sons perdus , jamais n'iront flatter son ombre.
 Aux pleurs des malheureux , aux éloges des Rois ,
 Voltaire est insensible ; il n'entend plus nos voix.
 Elle fut donc bien vaine , hélas ! cette espérance ,
 De consoler son ombre & d'acquitter la France ,
 Lorsque par l'univers notre zèle avoué ,
 Promit la palme à qui l'auroit le mieux loué !
 Et toi , Molière , & toi , lorsqu'un siècle plus juste ,
 Au buste de Voltaire associant ton buste * ,
 Consacre parmi nous ton génie & le sien ,
 Est-il vrai que pour toi la gloire n'est plus rien ;
 Et qu'en vain mis au rang des mortels les plus sages ,
 Tu ne sauras jamais , sur les sombres rivages ,
 Combien de tes affronts ta patrie a gémi ,
 Combien de tes succès l'imposture a frémi ?
 Ah ! le lâche envieux & le fourbe hypocrite
 Peuvent donc avec jôle insulter le mérite :
 Vivant , il est en proie à ses diffamateurs ;
 Mort , il n'a plus d'amis ni de consolateurs.
 Aux traits de l'impudence & de la calomnie

* Le buste de Voltaire & celui de Molière étoient en regard dans la Salle de l'Assemblée.

Le Ciel aur a livré la vertu , le génie ,
Ils auront vu l'orgueil dédaigneux & jaloux ,
Leur faire de la vie épuiser les dégoûts ,
Et de leurs ennemis , renouvelés sans cesse ,
Encourager l'audace & payer la bassesse ;
Et , lorsque la justice , arrivant sur leurs pas ,
Vient venger leur mémoire , ils ne l'entend oient pas
Cessons d'injurier le Ciel & la Nature ;
Et quand l'homme a vécu pour la race future ,
Croyons que de sa gloire il va jouir en paix .
Pour la postérité les grands Hommes sont faits :
Ils ont semé pour elle , & chez elle ils recueillent .
Comme leurs bienfaiteurs les siècles les accueillent ;
Et , présents d'âge en âge à ce beau souvenir ,
Leur espace est le monde , & leur temps l'avenir .



*DISCOURS lu par M. d'Alembert à la
Séance publique de l'Académie Française,
tenue le 4 Mars 1779, pour la réception
de M. Ducis à la place de M. de Voltaire.*

M E S S I E U R S ,

Dans toutes les Séances publiques tenues par l'Académie depuis quatre années, vous avez daigné écouter avec indulgence les éloges que j'ai eu l'honneur de vous lire, de quelques-uns de nos anciens Confrères. Peut-être ne vous ai-je que trop assidûment fatigués de cette espèce de redevance Académique, dont je crois que vous m'affranchiriez sans peine; mais j'ose me flatter du moins, qu'en cette occasion vous me feriez vous-même une loi de m'en dispenser. Dans un jour destiné à célébrer & à pleurer le Confrère illustre que nous n'avons plus, dans ce moment si triste, mais si sacré pour nous, où le souvenir tout récent de sa perte absorbe & concentre, si je puis parler ainsi, notre juste & profonde douleur, vous n'entendriez qu'avec indifférence, & peut-être qu'avec peine, un autre éloge que le sien; & jaloux comme nous le sommes d'accumuler sur sa tombe tous les honneurs (qui peuvent dépendre de nous) notre silence sur tout c'

qui n'est pas lui, est encore un hommage que nous devons à sa mémoire. Cet hommage muet, mais peut-être le plus expressif de tous, est presque le seul qui nous reste à lui rendre. Qu'il nous soit permis, Messieurs, non par une vaine ostentation de notre zèle pour honorer ses mânes, mais par l'espérance que nous donne en vos bontés un zèle si bien fait pour les obtenir, qu'il nous soit permis, dis-je, de vous retracer en cette circonstance tout ce que nous a inspiré depuis six mois le vif intérêt que vous prenez à sa gloire; son éloge proposé à l'émulation de nos Poètes, avec une distinction qui jusqu'à présent a été sans exemple (a); l'avantage que nous avons eu, & qui nous est si cher, de précéder le reste de la Nation par ce témoignage public de notre respect pour sa cendre; le plaisir que nous éprouvons, d'avoir, pour ainsi dire, annoncé, par cette proclamation solennelle, tout ce que la France, l'Europe entière, des Souverains même, (& quels Souverains (b)!) ont fait après nous,

(a) Cet éloge a été proposé l'année même de la mort de M. de Voltaire, & avec un prix double.

(b) Voyez l'éloge de M. de Voltaire par le Roi de Prusse, lu dans une Assemblée publique de l'Académie de Berlin, convoquée extraordinairement le 26 Novembre dernier, par ordre de ce grand Monarque. On sait aussi tout ce que vient de faire l'Impératrice de Russie pour honorer la cendre de M. de Voltaire.

pour célébrer son Génie & ses Ouvrages; le monument que nous lui avons érigé, en faisant revivre ses traits par le ciseau d'un illustre Artiste (a), pour les avoir sans cesse présens à nos yeux, & pour jouir à tous les instans, suivant l'expression d'un Écrivain Philosophe (b), de son ame & de sa renommée en contemplant son image; nous osons ajouter (& nous ne craignons pas, Messieurs, d'être défavoués par vous) l'ouvrage plein de goût; d'esprit & de grâces, qu'un de nos Confrères & de ses Élèves les plus distingués vient de lui consacrer sur la Scène; ouvrage que l'Académie semble avoir adopté par la reconnoissance qu'elle en a marquée à l'Auteur (c), & dans lequel, au bruit flatteur de vos applaudissemens, il a si heureusement exprimé son enthousiasme & le vôtre.

Si nous nous permettons, Messieurs, d'oublier pendant quelques instans celui dont l'éloge doit ici entièrement nous occuper, ce sera pour le seul objet dont il eût aimé lui-même à vous entretenir. Déjà vous me

(a) M. Houdon, Sculpteur du Roi. Le buste de M. de Voltaire, chef-d'œuvre de cet Artiste, étoit exposé aux yeux de l'Assemblée.

(b) Tacite, dans la vie d'Agricola.

(c) L'Académie, dans son Assemblée du 18 Février, a remercié M. de la Harpe de l'hommage public qu'il a rendu à M. de Voltaire par sa *Pièce des Muses Rivales*.

prévenez sans doute, en pensant à l'heureuse adoption que nous avons faite du divin Molière, & à la satisfaction dont nous jouissons en ce moment, d'offrir à vos regards l'image de ce grand Homme (a), que l'Académie veut au moins posséder après sa mort, puisqu'elle a eu le malheur pendant sa vie de ne le point voir assis parmi ses Membres. Avec quelle éloquence noble & touchante M. de Voltaire n'eût-il pas fait au milieu de nous, & en présence d'un si brillant auditoire (b), l'intéressante inauguration de cette respectable image, foible expression de nos sentimens, & monument durable de nos regrets ! Avec quelle sensibilité ne vous eût-il pas demandé pour nous, une grace que sans doute nous obtiendrons aisément de vos cœurs, celle de couronner & de consacrer par vos suffrages cette élection posthume, trop tardive, il est vrai, pour notre gloire, mais né-

(a) Le buste de Molière, autre chef-d'œuvre de M. Houdon, étoit aussi exposé dans la Salle d'Assemblée, en face de celui de M. de Voltaire.

(b) La Séance publique du 4 Mars a été peut-être la plus nombreuse que l'Académie ait jamais tenue ; & s'il étoit possible que depuis quelque temps la Nation eût diminué d'estime & de considération pour les Lettres, la Compagnie auroit pu lui dire, dans cette circonstance, ce que Cicéron disoit aux Romains dans une de ses Philippiques : *Frequentia vestrum incredibilis, Quirites, concioque tanta, quantam meminisse non videor, & alacritatem mihi summam offert defendenda Reipublica, & spem recuperanda.*

cessaire au moins à notre consolation ! Que ne vous eût point dit enfin un si digne Interprète de cette Compagnie ; sur l'éclatante réparation que nous faisons aujourd'hui à l'ombre de Molière, quoique nous n'ayons pas à nous reprocher d'avoir été coupables envers sa personne ! Nos prédécesseurs même, osons le dire, ne l'ont guères été plus que nous. Ils ont trop sincèrement gémi de n'avoir pu appeler Molière au milieu d'eux, pour que nous ayons l'injustice de leur imputer cette faute involontaire. N'en accusons que les circonstances malheureuses qui les ont forcés de la commettre, & d'en rougir pour leur siècle encore plus que pour eux. Hélas ! peu s'en est fallu que nous n'ayons été condamnés de même à nous voir privés de l'Écrivain immortel qui est aujourd'hui le sujet de nos pleurs ! Des obstacles puissans, que l'Académie a long-temps combattus en vain, ont rendu inutile, durant plus de vingt années, le desir ardent qu'elle témoignoit de joindre sur sa liste le nom de Voltaire à ceux de Corneille & de Racine ; & quand il nous a été permis, enfin d'appeler notre Confrère celui qui avoit déjà fait la *Henriade*, l'*Histoire de Charles XII*, *Œdipe*, *Zaïre*, *Brutus*, *Alzire*, *Mahomet* & *Mérope* (a), il étoit parvenu au-delà de son

(a) Nous ne rappelons ici que les principaux ouvrages faits par M. de Voltaire avant son entrée à l'Académie. Nous ne parlons ni de *Marianne*, ni de

dixième lustre, c'est-à-dire, à plus de la moitié de sa glorieuse carrière ; il se trouvoit, Messieurs , (cette circonstance vous touchera sans doute) il se trouvoit au même âge (a), où Molière fut enlevé par la mort aux vœux de cette Compagnie, & à l'espérance qu'elle conservoit encore de le posséder un jour (b).

Ces deux Écrivains célèbres, si différens par le genre de leurs productions, ont eu cependant l'un avec l'autre des rapports bien remarquables.

Doués par la Nature des dons les plus sublimes du génie, l'un & l'autre n'ont pas négligé, ce qui peut-être a manqué à plus d'un grand Poëte, de cultiver leur raison à l'école des Sages, & d'y acquérir ces lumières si utiles au génie même, qu'elles étendent & qu'elles agrandissent en ajoutant à ses propres richesses celles de tous les siècles & de tous les peuples éclairés. Molière, Élève de Gassendi qu'on peut appeler un vrai

la Mort de César, ni de *l'Enfant Prodigue*, ni d'*Adélaïde*, qui tomba d'abord, & qui depuis s'est si bien relevée, ni des Lettres sur les Anglois, où l'Auteur a mis tant de Philosophie, ni enfin d'une foule de Pièces Fugitives charmantes qu'il avoit déjà données.

(a) A 52 ans.

(b) Lorsque Molière mourut, l'Académie sollicitoit la permission de l'acquérir, malgré son état, qu'il ne vouloit pas quitter ; & cette Compagnie se flattoit d'obtenir tôt ou tard le succès de ses sollicitations.

Philosophe, puisqu'il savoit douter, puisa dans les leçons d'un si sage Maître le plus juste mepris pour ce charlatanisme scientifique, dont il a fait dans ses Ouvrages une si piquante satire, & contre lequel nous avons d'autant plus besoin d'être prémunis, que peut-être aucun peuple n'est plus benigne-ment disposé à faire aux charlatans en tout genre l'accueil le plus encourageant & le plus flatteur. Voltaire, célébrant dans ses vers immortels les découvertes de Newton, a fait connoître aux Poètes ses Confrères, combien le tableau sublime de la Nature, tracé de la main d'un grand Peintre, embellit ses productions par la richesse & la majesté qu'il y répand, combien il les anime par la vie & le mouvement qu'elles en reçoivent, en un mot, combien le langage même des Dieux acquiert d'élévation, d'éclat & d'intérêt, par les traits nobles & imposans d'une si grande & si magnifique peinture.

Tous deux laisseront à la postérité un souvenir éternel de l'influence remarquable qu'ils ont eue sur leur siècle, & qui les a distingués entre les Écrivains de leur temps; influence qu'ils ont dûe principalement au mérite rare & inconnu avant eux, d'avoir les premiers introduit sur la Scène cette Philosophie si intéressante pour nous, qui nous rapprochant, & de nous-mêmes, & des autres, & des objets qui nous touchent le plus, & plaçant sous nos yeux tout ce qu'il

nous importe le plus de connoître, d'apprécier & de sentir, nous offre par des préceptes mis en action les moyens d'être à la fois plus sages & plus heureux. La différence qui distingue ces deux Philosophes du Théâtre (car nous osons les nommer ainsi) c'est que Molière est au Spectacle un Philosophe observateur, qui démêle avec finesse les travers de ses semblables, & les corrige avec gaieté en les faisant rire les uns des autres; Voltaire, un Philosophe sensible, qui compatit à leurs erreurs & à leurs foiblesses, qui les éclaire, les console, & leur apprend à s'aimer.

C'est avec les armes puissantes de cette saine & courageuse Philosophie, que l'un & l'autre ont attaqué dans leurs chef-d'œuvres dramatiques deux des plus funestes fléaux de la société humaine. Molière a voué pour jamais au mépris & au ridicule cette vile & odieuse hypocrisie, d'autant plus dangereuse dans sa bassesse même, qu'elle ose emprunter un voile respectable pour tromper ceux qui ont la foiblesse de l'entendre, & pour nuire à ceux qui savent la reconnoître & la juger; Voltaire, en nous montrant l'infortuné Seïde, armé par l'imposture d'un poignard religieux pour déchirer le sein paternel, a rendu exécration à toutes les Nations ce fanatisme affreux, qui transformant les humains en monstres imbécilles & féroces, outrage dans ses aveugles fureurs ce

qu'il y a de plus sacré sur la terre, la Divinité & la Nature.

Tous deux en butte à la satire & à la haine, pour avoir rendu à la raison, à l'humanité, à la religion même, un si important service & un si précieux hommage, ont obtenu d'un Gouvernement éclairé la protection qu'ils avoient droit d'en attendre. Un grand Roi, assez souvent trompé par les hypocrites pour avoir eu le temps de les connoître, & pour desirer de les punir, les a forcés à subir sur le Théâtre l'utile châtiment de l'humiliation publique. Son successeur, docile à la sage décision d'un vertueux Pontife (a), & tristement instruit d'ailleurs par notre histoire même, des maux sans nombre que le fanatisme nous a faits, a voulu que ses excès & ses crimes, retracés tous les jours à nos yeux par le pinceau terrible de Melpomène, offrissent un éternel & salutaire objet d'horreur à la malheureuse Nation qui en a si souvent été l'instrument & la victime. Par un usage si mémorable de leur autorité, ces deux Princes mériteront

(a) Voyez dans les Œuvres de M. de Voltaire le Bref que lui adressa Benoît XIV sur sa *belle Tragédie de Mahomet*; ce sont les expressions du Pape; & c'est en conséquence de ce Bref que le feu Roi Louis XV, de l'avis de M. le Comte d'Argenson, ordonna la représentation de cette Tragédie, malgré les intrigues des ennemis de M. de Voltaire pour en obtenir la suppression.

à jamais la reconnoissance de tous les hommes sages & vertueux , livrés à l'occupation douce & paisible d'éclairer leurs contemporains pour les rendre meilleurs. Utiles & chers à la patrie par ce noble emploi de leurs talens, ils braveront, comme Voltaire & Molière, la fureur de leurs ennemis , quand elle ne trouvera ni encouragement ni appui dans ceux dont le devoir est de la réprimer. Puisse la vraie vertu, si éloignée de l'hypocrisie ; & la vraie religion, non moins ennemie du fanatisme que du scandale , recevoir de tous les Souverains un pareil accueil, aussi consolant pour elles qu'honorable pour eux ! puissent-elles , introduites par la sagesse & par la justice auprès des Maîtres du monde , répéter sans cesse au pied de leur trône, & ne pas répéter en vain , ce beau vers de Mérope :

Si le Ciel t'a fait Roi, c'est pour me protéger.

Nous avons cru, Messieurs, que vous sairiez avec plaisir ces traits de ressemblance entre les deux Écrivains illustres, dont nous vous présentons les images chéries. Sans doute vous appercevrez entre leurs personnes d'autres rapports intéressans, & plus faits pour être sentis que pour être énoncés ; c'est à vous d'achever un parallèle ; dont nous n'osons ici vous présenter que l'ébauche. Nous nous applaudirons du moins, d'avoir mis sous vos yeux, dans cette Séance à jamais mémorable, l'Auteur de Mahomet

regardant celui du Tartufe, souriant à cet appréciateur si éclairé de toutes les sottises humaines, & semblant lui dire, au nom de l'Académie & des Lettres, tout ce que nous inspire en ce moment la commune Apothéose de ces deux grands Hommes, tout ce qu'ils penseroient l'un & l'autre de ce double hommage, s'ils pouvoient en être témoins, enfin, Messieurs, tout ce que vous sentez vous-mêmes, & que nous nous garderons bien d'affoiblir par nos Discours.

Le temps que nous avons dû consacrer dans cette Assemblée à l'expression si juste de nos regrets, nous permet à peine de vous annoncer un événement intéressant pour nous & pour la Littérature Françoisé, le legs considérable que feu M. le Comte de Valbelle vient de faire à l'Académie, les sages intentions du testateur sur l'usage auquel ce legs doit être destiné, le zèle que nous mettrons à seconder ses vues & ses desirs, enfin la reconnaissance que nous devons à ce généreux bienfaiteur des Lettres. Cette reconnaissance s'exprimera avec plus d'éclat & de liberté dans une circonstance moins douloureuse que celle qui nous rassemble. L'éloge de M. de Voltaire, qui a commencé & rempli cette Séance, doit aussi la terminer. Vous venez d'entendre la voix d'un de ses plus anciens & de ses plus dignes amis (a), dont

(a) M. Marmontel venoit de lire un beau Discours en vers sur l'Espoir de l'Immortalité, dans lequel il

la Muse formée sous ses yeux, & inspirée par un noble transport, vous a peint les siècles futurs, ouvrant à ce rare Génie le temple de l'Immortalité, qu'il a si ardemment désirée & si justement acquise. Vous allez entendre encore, avant de vous séparer, un autre ami (a), non moins digne de lui par ses talens & par son zèle, dont le cœur veut en votre présence s'épancher un moment sur sa tombe, & qui va mettre fin à cette journée de larmes en payant à l'amitié le tribut des siennes. Ainsi autrefois, dans les obsèques des illustres Romains, après qu'un des Ministres de la pompe funèbre, interprète éloquent de l'admiration des Citoyens pour celui qu'ils avoient perdu, avoit chanté en vers harmonieux ses talens, ses vertus & sa gloire, un second Ministre, interprète touchant de l'affliction des mêmes Citoyens, adressoit en leur nom les dernières paroles à celui qu'ils ne devoient plus revoir, le recommandoit en pleurant à leur souvenir, & congédioit, avec un cri de douleur, tous ceux qui avoient assisté à cette lugubre cérémonie.

avoit inséré un éloge de M. de Voltaire, qui fut très-applaudi. Voyez la Pièce précédente.

(a) M. Saurin, à la suite de ce Discours, a lu des vers, pleins de sensibilité, adressés à l'Ombre de M. de Voltaire. Voyez la Pièce suivante.



*VERS adressés à l'Ombre de VOLT AIRE ,
& lus par M. Saurin dans la même Séance.*

O T O I , dont la Muse immortelle
 Nous laissant un long souvenir ,
 Sera des âges à venir
 Le désespoir & le modèle ;
 Toi qui nous privas si long-temps
 Du plaisir de te voir , du charme de t'entendre :
 Hélas ! de ce bonheur à peine jouissans
 Nous te perdons : tu meurs ; & de cris impuissans
 Nous fatiguons le Ciel sans réveiller ta cendre.
 Ah ! trop présent à mes regrets
 De ce grand Homme, encor, tout m'offre ici les traits :
 Dans ce buste , c'est lui tout entier qui respire ;
 Je crois entendre encor sa voix.
 Oui tu me parles , je te vois :
 C'est avec cette grâce , avec ce fin sourire
 Qu'assis à nos côtés pour la dernière fois ,
 De l'art de penser & d'écrire
 Tu mettois sous nos yeux & l'exemple & les lois.
 Dans un respectueux silence
 Notre ame suspendue à tes moindres discours ,
 Du Dieu qui t'agitoit ressentait la présence ;
 Mais hélas ! tu touchois au terme de tes jours :
 Quand surpris, échauffés du feu de ton vieil âge ,
 Nous

Nous nous plaissions à t'admirer ;

C'étoit notre dernier hommage ,

Nous allions bientôt te pleurer.

O que ma Muse rajeunie

N'a-t'elle ces vives couleurs ,

Et cette puissante harmonie

Dont te douèrent les neuf Sœurs !

Que n'ai-je un moment ton génie !

J'oserois.... vain souhait ! je n'ai que ma douleur ,

Chargé d'ans , & voisin des bornes de la vie ,

Tout mon talent est dans mon cœur.

Mais quand toute l'Europe avec respect te nomme ,

Mes regrets , qu'en ces vers je cherche à soulager ,

N'ont pas l'orgueil de croire honorer un grand

Homme.

Eh ! qu'importe à ta gloire un tribut passager !

Zaïre , Mahomet , Sémiramis , Alzire ,

Chef-d'œuvres que le Temps ne peut défavouer ,

Où tout Paris accourt , pleure , frémit , admire ,

Mieux que nous , savent te louer.

Que tu fuis à ton gré faire couler des larmes

Aux mortels qu'endurcit l'orgueil de la grandeur !

Offrir dans leurs pareils la leçon du malheur !

A la rendre pitié prêter encor des charmes ,

Et , mêlant à sa voix le cri de la terreur ,

Réveiller l'homme en eux & leur donner un cœur !

Si quelque chose nous console

Et nous peut de ta perte adoucir les douleurs ,

15 Mars 1779.

G

Plus heureux que le Tasse , au moins , du Capitole
Le Destin ne t'a point envié les honneurs.

Ce grand jour , à jamais , vivra dans la mémoire ,
Où de tous les travaux que t'a coûté la gloire ,

Un moment te paya le prix ;

Ce jour où d'Apollon on a traité le fils
Comme le fut Maurice , enfant de la victoire ,
Où mêlant à la joie & nos pleurs & nos cris ,
Du laurier triomphal , la main de Melpomène

Couronna tes cheveux blanchis.

Cet hommage éclatant , cette touchante scène ,
Tous ces autres lauriers sur ton front amassés ,
Qu'en se jouant ta Muse a moissonnés sans peine ,
*Suffisent à ta cendre , & l'honorent assez **.

QUATRAIN *sur l'heureux Accouchement de la Reine.*

BÉNIS cet auguste lien ,
France ! de ton bonheur il fait briller l'aurore ;
! L'ornement des Lys vient d'éclorre ,
Nous en verrons bientôt paroître le soutien.
(*Par M. le Comte de Saint-Aldegonde.*)

* Ce vers est de Racine , dans *Mitridate*.



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Billet doux* ; celui
du Logogryphe est *Plaine* , où se trouvent
*pain , nil , Ali , aïlle , plan , Lia , laine , lapin ,
Pline , tin , pin , ail , Pie , pal.*

É N I G M E.

JE suis un talisman dans l'art de la peinture ;
Sans crayon , sans pinceau je rends d'après nature
Les plus jolis portraits , les plus beaux coloris ;
Je suis le complaisant des Grâces & des Ris ,
Et le flatteur d'une aimable figure.
Ennemi du mensonge & de la fausseté ,
J'accueille , je souris sans cesse à la beauté ;
A la laideur j'ai toujours , au contraire ,
Un mauvais compliment à faire.

(Par M. de Villette.)

L O G O G R Y P H E.

JE régné sans effort , mon joug est passager ,
Je tiens tous mes sujets sous un aimable empire ,
Mon pouvoir est sans borne , & non pas sans danger ;
Je fais envie à l'un , un autre me désire.

G ij

Démembre moi, Lecteur, tu trouveras un ton ;
 Le nom d'un élément ; celui d'une saison ;
 Le faix d'un animal ; un mot qui t'indispose ;
 Et ce qu'en ses travaux tout homme se propose.

(Par le même.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE Naturelle des Oiseaux ; Tome IV, édition in-4°. de l'Imprimerie Royale.
 Se vend à Paris à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

UNE partie de ce Volume est faite par M. de Buffon ; l'autre par son estimable Collègue, M. Guénaut de Montbeillard. Nous allons transcrire des morceaux de l'un & de l'autre, sans les désigner, afin que le Public apprécie avec plus d'impartialité la manière de voir & de peindre des deux Naturalistes. Il s'agit de l'Histoire des Oiseaux *granivores* qui habitent l'ancien & le nouveau monde. Le chardonneret, le verdier, le serin, le pinson, l'ortolan, la linotte, tiennent un rang distingué dans cette charmante galerie. Quoique ces animaux vivent parmi nous, & qu'ils soient devenus, pour ainsi dire, nos concitoyens ; quoique nous

en connoissons les mœurs & les autres manières d'être, cependant l'art de leurs Historiens a su répandre les agrémens de la nouveauté sur une multitude de détails que l'habitude faisoit regarder avec indifférence ; leur style aussi mélodieux que le chant du rossignol, aussi brillant que le plumage des oiseaux de l'Inde, invite l'homme ignorant à l'étude de la Nature, & la rend plus belle encore aux yeux de l'homme éclairé. Ce n'est point une nomenclature insipide, uniquement relative à la mémoire, ni des descriptions sèches & monotones qui frappent un instant le Lecteur, ou qui restent isolées dans son esprit : tout est lié, rapproché, comparé & mis en scène. De grandes idées philosophiques embrassent les oiseaux de toutes les espèces & de tous les genres, indiquent leurs ressemblances & leurs différences, découvrent leurs rapports avec les quadrupèdes, avec les insectes, avec les poissons, avec les végétaux, & dirigent tous ces Êtres vers un centre commun : l'utilité ou le plaisir de l'homme. Voici le parallèle du Rossignol & du Serin.

» Si le rossignol est le chanteur des bois, le serin est le musicien de la chambre. Le premier tient tout de la Nature, le second participe à nos arts ; avec moins de force d'organe, moins d'étendue dans la voix, moins de variété dans les sons, le serin a plus d'oreille, plus de facilité d'imitation, plus de mémoire ; & comme la différence

du caractère (sur-tout dans les animaux) tient de près à celle qui se trouve entre leurs sens, le serin, dont l'ouïe est plus attentive, plus susceptible de recevoir & de conserver les impressions étrangères, devient aussi plus social, plus doux, plus familier ; il est capable de connoissance & même d'attachement ; ses caresses sont aimables ; ses petits dépits innocens, & sa colère ne blesse ni n'offense. Ses habitudes naturelles le rapprochent encore de nous ; il se nourrit de graines comme nos autres oiseaux domestiques ; on l'élève plus aisément que le rossignol, qui ne vit que de chairs ou d'insectes, & qu'on ne peut nourrir que de mets préparés. Son éducation plus facile est aussi plus heureuse ; on l'élève avec plaisir, parce qu'on l'instruit avec succès. Il quitte la mélodie de son chant naturel pour se prêter à l'harmonie de nos voix & de nos instrumens ; il applaudit, il accompagne, & nous rend au-delà de ce qu'on peut lui donner. Le rossignol, plus fier de son talent, semble vouloir le conserver dans toute sa pureté ; au moins paroît-il faire peu de cas des nôtres ; ce n'est qu'avec peine qu'on lui apprend à répéter quelques-unes de nos chansons. Le serin peut parler & siffler ; le rossignol méprise la parole autant que le sifflet, & revient sans cesse à son brillant ramage. Son gosier toujours nouveau, est un chef-d'œuvre de la Nature, auquel l'art humain ne peut rien changer, rien ajouter. Celui du serin est un

modèle de graces d'une trempe moins ferme, que nous pouvons modifier. L'un a donc bien plus de part que l'autre aux agrémens de la Société; le serin chante en tous temps, il nous récréé dans les plus sombres, il contribue même à notre bonheur; car il fait l'amusement de toutes les jeunes personnes, les délices des récluses; il charme au moins les ennuis du cloître, porte la gaieté dans les âmes innocentes & captives; & ses petites amours, qu'on peut considérer de près en le faisant nicher, ont rappelé mille & mille fois à la tendresse des cœurs sacrifiés. C'est faire autant de bien que nos vautours savent faire de mal. C'est dans les climats heureux des Hespérides que cet oiseau charmant semble avoir pris naissance ».

A côté de ce tableau séduisant, nous placerons celui d'un oiseau moins connu: on y retrouve le même coloris, le même intérêt; la touche en est également spirituelle & facile. « Lorsque l'homme daigne se charger de l'éducation du Bouvreuil, lorsqu'il veut bien lui donner des leçons de goût, lui faire rendre avec méthode des sons plus beaux, plus moëlleux, mieux filés, l'oiseau docile, soit mâle, soit femelle, non-seulement les imite avec justesse, mais quelquefois les perfectionne & surpasse son maître, sans oublier pour cela son ramage naturel. Il apprend aussi à parler sans beaucoup de peine, & à donner à ses petites phrases un accent pénétrant, une expression intéressante qui

feroit presque soupçonner en lui une ame sensible , & qui peut bien nous tromper dans le disciple , puisqu'elle nous trompe si souvent dans l'instituteur. Au reste, le bouvreuil est très-capable d'attachement personnel, & même d'un attachement très-fort & très-durable. On en a vu d'apprivoisés s'échapper de la volière , vivre en liberté dans les bois pendant l'espace d'une année, & au bout de ce temps reconnoître la voix de la personne qui les avoit élevés, & revenir à elle pour ne la plus abandonner. On en a vu d'autres qui ayant été forcés de quitter leur premier maître , se sont laissés mourir de regret ».

Un oiseau que les Ornithologistes ont nommé le *tyran* , fournit à l'Historien Philosophe des observations d'un autre genre. " Le nom de tyran , donné à des oiseaux , doit paroître plus que bisarre. Suivant Belon , les anciens appelèrent le petit fouci huppé , *tyrannus* , roïtelet : ici cette dénomination a été donnée non-seulement à la tête huppée & couronnée , mais encore au naturel qui commence à devenir sanguinaire. Triste marque de la misère de l'homme, qui a toujours joint l'idée de la cruauté à l'emblème du pouvoir ! Nous eussions changé ce nom affligeant & absurde, s'il ne s'étoit trouvé trop établi chez les Naturalistes ; & ce n'est pas la première fois que nous avons laissé malgré nous le tableau de la Nature défiguré par ces

dénominations trop disparates, mais trop généralement adoptées ».

L'homme ne s'est pas contenté de réduire en esclavage les oiseaux les plus doux & les plus innocens, ni même de les dévorer lorsque sa sensualité lui en inspire le courage; il ose encore mutiler les uns, priver les autres des organes de la vue, lorsque cette barbarie peut ajouter quelque chose à ses plaisirs: telle est la destinée du Pinson. « On a remarqué que cet oiseau ne chantoit jamais mieux, ni plus long-temps, que lorsque, par quelque accident, il avoit perdu la vue; & cette remarque n'a pas été plutôt faite, que l'art de rendre les pinsons aveugles a été inventé: ce sont de petits esclaves à qui nous crévons les yeux pour qu'ils puissent mieux servir à nos plaisirs ». On réunit la paupière inférieure à la supérieure, en touchant à plusieurs reprises les bords de ces deux paupières avec un fil de métal rougi au feu. On les prépare à cette opération, d'abord en les accoutumant à la cage pendant douze ou quinze jours, ensuite en les tenant enfermés avec leur cage dans un coffre, afin de les accoutumer à prendre leur nourriture dans l'obscurité. Ces pinsons aveugles deviennent des chanteurs infatigables, & l'on s'en sert par préférence, suivant la remarque du Naturaliste, comme d'appaux ou d'appelans pour attirer dans les pièges les pinsons sauvages.

L'Histoire du *Tarin* présente des phéno-

G v

mènes dignes d'attendrir les ames bienfaisantes , & d'humilier les cœurs durs que l'égoïsme a perverti. Les grâces, les mœurs & la gaieté de cet oiseau lui ont aussi vallu les honneurs de l'esclavage: il faut bien tyranniser ce qu'on aime. " Le Tarin apprend à faire aller la galère comme le chardonneret; il n'a pas moins de docilité que lui; & quoique moins agissant, il est plus vif à certains égards & vif par gaieté. Toujours éveillé le premier dans la volière, il est aussi le premier à gazouiller & à mettre les autres en train. Mais comme il ne cherche point à nuire, il est sans défiance, & donne dans tous les pièges, gluaux, filers, trébuchets, &c. On l'apprivoise plus facilement qu'aucun autre oiseau pris dans l'âge adulte; il ne faut pour cela que lui présenter habituellement dans la main une nourriture mieux choisie que celle qu'il a à sa disposition, & bientôt il sera aussi apprivoisé que le serin le plus familier. On peut même l'accoutumer à venir se poser sur la main au bruit d'une sonnette; il ne s'agit que de la faire sonner dans les commencemens, chaque fois qu'on lui donne à manger; car la mécanique subtile de l'association des perceptions a aussi lieu chez les animaux. Quoique le tarin semble choisir avec soin sa nourriture, il ne laisse pas de manger beaucoup; & les perceptions qui tiennent de la gourmandise paroissent avoir une grande influence sur lui. Cependant ce n'est point là sa

passion dominante, ou du moins elle est subordonnée à une passion plus noble : il se fait toujours un ami dans la volière parmi ceux de son espèce, &, à leur défaut, parmi d'autres espèces; il se charge de nourrir cet ami comme un enfant, & de lui donner la becquée. Il est assez singulier que sentant si vivement le besoin de consommer, il sente encore plus vivement le besoin de donner ».

On quitte à regret la lecture de cet Ouvrage : nous en finirons l'extrait par quelques fragmens de l'histoire d'un oiseau de la Cayenne. « Les Agamis s'attachent à l'homme avec autant d'empressement & de fidélité que le chien. Ils en donnent les marques les moins équivoques; car si l'on garde un agami dans la maison, il vient au-devant de son maître, lui fait des carresses, le suit ou le précède, & lui témoigne la joie qu'il a de le revoir ou de l'accompagner.... Il ne manque pas d'obéir à sa voix; il vient même auprès de tous ceux qu'il ne hait pas dès qu'il est appelé. Il aime à recevoir des carresses, & présente la tête & le col pour se les faire gratter.... Il arrive aussi sans être appelé toutes les fois qu'on est à table; il commence par chasser les chats & les chiens, & se rendre le maître de la chambre avant de demander à manger; car il est si confiant & si courageux, qu'il ne fuit jamais; & les chiens de taille ordinaire sont obligés de lui céder souvent, après un combat long, & dans lequel il fait éviter la dent du chien en s'éle-

vant en l'air & retombant ensuite sur son ennemi, auquel il cherche à crever les yeux, & qu'il meurtrit à coups de bec & d'ongles. Lorsqu'une fois il s'est rendu le vainqueur, il poursuit son ennemi avec un acharnement singulier, & finiroit par le faire périr si on ne les séparoit. Enfin il prend dans le commerce de l'homme presque autant d'instinct relatif que le chien; & l'on nous a même assuré qu'on pouvoit apprendre à l'agami à garder & conduire un troupeau de moutons.... Comme les habitudes naturelles de cet oiseau étoient peu connues, ajoute l'Auteur, j'ai cru devoir rapporter mot à mot les différentes notices qu'on m'en a données. Il en résulte que, de tous les oiseaux, l'agami est celui qui a le plus d'instinct & le moins d'éloignement pour la société de l'homme. Il paroît à cet égard être aussi supérieur aux autres oiseaux que le chien l'est aux autres animaux. Il a même l'avantage d'être le seul qui ait cet instinct social, cette connoissance, cet attachement bien décidé pour son maître; au lieu que dans les animaux quadrupèdes le chien, quoique le premier, n'est pas le seul qui soit susceptible de ces sentimens relatifs; & puisque l'on connoît ces qualités dans l'agami, ne devoit-on pas tâcher d'en multiplier l'espèce? Dès que ces oiseaux aiment la domesticité, pourquoi ne pas les élever, s'en servir, & chercher à perfectionner encore leur instinct & leurs facultés?

« Rien ne démontre mieux la distance immense qui se trouve entre l'homme sauvage & l'homme policé, que les conquêtes de celui-ci sur les animaux ; il s'est aidé du chien , s'est servi du cheval , de l'âne , du bœuf , du chameau , de l'éléphant , du renne , &c. Il a réuni autour de lui , les poules , les oyes , les dindons , les canards , & logé les pigeons ; le sauvage a tout négligé , ou plutôt n'a rien entrepris , même pour son utilité , ni pour ses besoins : tant il est vrai que le sentiment du bien être , & même l'instinct de la conservation de soi-même , tient plus à la société qu'à la Nature , plus aux idées morales qu'aux sensations physiques » !

Puissions-nous avoir fréquemment l'occasion d'annoncer des ouvrages écrits & pensés comme celui-ci ! la critique ne seroit ni pénible ni odieuse ; & ceux qui l'exercent n'éprouveroit jamais l'embarras d'exprimer avec décence une opinion défavorable ; car telle est pour l'ordinaire notre alternative : il faut , ou tromper le Lecteur , ou affliger des Écrivains qui souvent ont plus consumé de veilles & d'efforts à composer un mauvais ouvrage , que l'homme de génie n'en emploie à faire des chef-d'œuvres : alors si nous sommes vrais , l'Auteur nous déteste ; si nous dissimulons , le Public nous méprise.

(Cet art. & le suivant sont de M. l'Abbé Remy.)

DESCRIPTION de la Lorraine & du Barrois, par M. Durival l'aîné. Tome I, in-4°. Prix, 5 liv. 10 sols. A Nancy, chez Leclerc, Imprimeur de l'Intendance; & à Paris, chez Gogué & Née de la Rochelle, Libraires, rue du Hurepoix.

M. Durival nous apprend que les premiers Historiens de la Lorraine furent *Gérard Mercator*, qui, en 1568, publia un atlas sur ce pays; *Abraham Ortelius*, qui, en 1587, la célébra d'une manière emphatique dans son théâtre de l'Univers; & *Thierry Alix*, qui, en 1594, acheva la carte de Mercator, & y joignit une description du Duché de Lorraine qu'on trouve manuscrite dans plusieurs bibliothèques.

Sous le règne de Louis XIV, le Comte de Boulainvilliers publia une description de la Lorraine qui avoit été faite sur des Mémoires envoyés au Roi par l'Intendant de cette Province pour l'instruction du Duc de Bourgogne. En 1756, Dom Calmet annonça, par un volume in-folio, la plus énorme compilation qu'on ait jamais entreprise sur les fastes d'une contrée qui n'a pas quarante lieues d'étendue *. Mariages, naissances, bals, enterremens, processions, épitaphes, généalogies Bourgeoises, anecdotes de Gazettes, rien n'y est oublié. A côté de Calot, ou de Claude le Lorrain, on trouve l'éloge d'un bar-

* Six volumes in-fol. n'ont pu suffire à l'Historien pour arriver jusqu'à la fin du règne de Léopold.

bouilleur d'enseignes; près d'un héros ou d'un homme d'Etat, les faits & gestes d'une Bénédictine ou d'un Provincial de Frères Minimes.

M. Henriquez, en 1775, fit imprimer un abrégé chronologique de l'histoire de Lorraine, où l'on rencontre, parmi des articles intéressans, les erreurs, les lacunes & les autres défauts si justement reprochés à la multitude d'ouvrages du même genre. M. l'Abbé Bexon, dont le nouvel Historien ne parle pas, donna dans le même temps, le premier volume d'une histoire civile & physique du même pays, ouvrage qui renferme de grands tableaux, avec beaucoup de réflexions & d'anecdotes curieuses.

Au milieu de tous ces monumens, M. Durival a entrepris d'en élever un qui, sans avoir ni la brièveté des uns, ni la diffusion des autres, puisse tenir lieu de tous. La première partie contient un précis historique qui commence au cinquième siècle, & finit avec le règne de Stanislas. « Il y a joint la » géographie du pays, sa division, les avan- » tages naturels, les différentes productions » du sol, le climat, la température, les » mœurs, la Religion, les Diocèses, les » loix, la justice, l'administration, les arts, » les sciences, les métiers, &c. » Dans la seconde partie, l'Auteur présentera « la situa- » tion & l'étendue de chaque Bailliage, les » coutumes qui les régissent, les mesures » qui y sont en usage, les villes, les bourgs, » les grands fiefs, tout ce qui peut être ho-

» norable aux Maisons illustres, & aux hom-
 » mes qui s'y sont distingués, &c. » Enfin,
 dans la troisième, on trouvera « une table
 » générale alphabétique & topographique de
 » toutes les villes, bourgs, villages, ha-
 » meaux, censés, usines, châteaux, fiefs, Col-
 » lèges, Abbayes, rivières, étangs, &c. » M.
 Durival observe que cette dernière partie sera
 la plus utile de son ouvrage; qu'il y travaille
 depuis vingt ans; que ces détails serviront
 « un jour à beaucoup de personnes, à qui il
 » seroit difficile de se les procurer, depuis
 » que les papiers & les registres de la Chan-
 » cellerie & des Conseils de Lorraine ont
 » été transportés à Paris ».

Quant au style, l'Auteur déclare qu'il est
*sans prétentions; c'est celui de la chose; sim-
 plicité, clarté; ce n'est pas à moi que Boileau
 donne le précepte :*

Soyez riche & pompeux dans vos descriptions.

Personne n'étoit plus à portée que M. Du-
 rival d'exécuter une entreprise de cette nature.
 Né au milieu du peuple dont il trace l'histoire,
 attaché pendant sa jeunesse à la Chancellerie,
 revêtu ensuite d'une des premières charges de
 la Capitale de cette Province, ses liaisons, ses
 correspondances, ses voyages, ont dû lui
 fournir un grand nombre de faits qui auroient
 nécessairement échappé à beaucoup d'autres
 Écrivains. Aussi, pour inspirer plus de con-
 fiance à ses Lecteurs, s'est-il fait un devoir
 de fonder dans sa narration le texte des char-
 tres & des autres monumens qu'il à consulté.

tes, ainsi que les paroles mêmes de ses personnages & des Auteurs contemporains. A la tête de son ouvrage est une carte de la Lorraine & du Barrois, qui renferme une infinité de détails, mais dans un espace trop étroit : on y a oublié quelques lieux remarquables, tels que *Gondreville, Stainville, &c.* Il seroit à désirer qu'on joignît aux deux derniers volumes des cartes particulières d'une plus grande étendue.

Parmi les traits qui caractérisent les Ducs de Lorraine, on en trouvera un que nous ignorions, & qui est bien honorable à la mémoire de Léopold. Un vaisseau venant de Seyde en 1720, apporta la peste à Marseille; vingt-quatre mille ames en furent d'abord les victimes. Tous les Souverains de l'Europe, à la nouvelle de ce fléau, trembloient qu'il ne se répandît dans leurs États. Léopold alarmé pour ses sujets, pour sa famille, & s'oubliant lui-même, écrivit de sa main un mémoire sur les précautions à prendre dans cette conjoncture : nous en transcrirons le début. Puissent tous les Rois y reconnoître les dispositions qui les animent. " Si malheur-
 " reusement Dieu afflige mes États de la con-
 " tagion qui règne en France, un de mes
 " principaux soins doit être de prendre d'a-
 " vance un parti pour la conservation de ma
 " famille. À mon égard, mon parti est pris;
 " je ne veux pas absolument quitter mes
 " États; je veux au contraire me tenir à
 " portée du lieu où le malheur seroit arrivé,

» pour donner les ordres nécessaires, & tâ-
» cher de sauver le plus que l'on pourra de
» l'État. Mon devoir, mon obligation, ma
» conscience m'y obligent. Ainsi, tous les
» conseils que l'on me donneroit là-contre,
» non-seulement ne seroient pas suivis, mais
» je ne pourrois les croire que venant de
» personnes qui auroient peu à cœur mon
» honneur & mon devoir qui m'y engagent
» d'obligation devant Dieu & devant mon
» peuple. Il n'en est pas de même de ma
» famille, laquelle je dois sauver autant
» qu'il dépendra de moi, &c. »

Après avoir parcouru la vie de tous les Ducs de Lorraine, & développé les actions qui caractérisent le regne de chacun d'eux, l'Auteur arrive à l'époque la plus mémorable & la plus délicate de son Histoire : au Traité de Vienne, qui transmet la Lorraine au Roi de France. Mais se bornant à donner une relation fidelle, & purement chronologique de cette révolution, il entraîne ses Lecteurs, & leur fait passer en revue tous les objets qui peuvent manifester l'influence du nouveau Gouvernement, A chaque pas on découvre des opérations destinées à rendre cette Province florissante : une correspondance plus intime s'établit entr'elle & les Provinces Françoises qui l'environnent ; les grandes routes sont embellies & multipliées ; des encouragemens répandus sur toutes les classes du peuple ; des Maisons de charité & d'éducation publique

élevées de toutes parts ; la Police & les Loix se perfectionnent ; le génie de ce peuple mis en action , se distingue tout-à-coup dans les arts, dans les sciences & dans les lettres ; les Manufactures & le Commerce pénètrent jusqu'au sein des montagnes autrefois désertes ; la puissance formidable du nouveau Monarque éloignant désormais la guerre d'une contrée qui , depuis plusieurs siècles, en étoit le théâtre , permet enfin à ses habitans de jouir en paix de leurs domaines, & de former avec sécurité des entreprises pour l'avenir : on défriche les terres , on dessèche les marais , les hameaux se peuplent, les bourgs s'agrandissent, la Capitale devient une des plus belles villes de l'Europe; on commence la réforme ou la suppression des Chapitres & des Monastères, &c.

L'Auteur observe qu'on est redevable à M. de la Galaizière, alors Chancelier de Stanislas, d'une opération qui contribua le plus sensiblement à régénérer l'agriculture dans cette Provincc. Il fit rendre une Ordonnance qui exempta de la Milice les domestiques & les fils des principaux Laboureurs. « Aussi-tôt on vit sortir des Cloîtres, » des Séminaires, des Colléges & de l'Etude » des Procureurs, une multitude de jeunes » gens qui vinrent reprendre la profession » de leurs pères ».

Quoique M. Durival ne se soit point asservi à la marche rapide & soutenue des

grands Historiens, son Ouvrage est cependant fort estimable par l'exactitude des faits, & par un grand nombre de choses qu'on chercheroit vainement ailleurs. On y voit à chaque page, le Citoyen zélé, l'Écrivain sage, l'homme vrai, l'homme sans autre prétention que celle d'être utile. Ses deux derniers Volumes seront sur-tout d'une grande utilité pour ses compatriotes ; il seroit à désirer qu'on fit sur le même plan l'histoire de chacune de nos Provinces.

Le Costume, ou Essai sur les habillemens & les usages de plusieurs Peuples de l'antiquité, prouvés par les monumens, par André Lens, Peintre. 1 vol in-4°. A Liège, aux dépens de l'Auteur, chez J. F. Bassompierre, & se trouve à Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. Prix 24 liv. relié, avec filets d'or, papier ordinaire; & 33 liv. broché, papier d'Hollande.

Cet Essai sur le Costume des anciens, orné de cinquante-une planches, gravées avec autant d'exactitude que de propreté, doit intéresser particulièrement les amateurs de la Peinture, de la Sculpture & des Antiquités. C'est un traité où l'habillement de chaque nation est représenté avec les changemens qu'il a subis, & où l'on trouve les

marques qui distinguoient les Rois , les Prêtres, les Magistrats , les Généraux, les Rits des sacrifices , les Cérémonies funèbres & nuptiales , celles du triomphe , les armes offensives & défensives , les usages de la guerre & ceux de la vie civile.

L'Auteur traite d'abord de l'habillement de chaque nation, ainsi que des changemens introduits par le temps & les circonstances. Les modes même nées du caprice, ou du seul amour de la nouveauté & de la singularité, n'y sont pas oubliées. Il rapporte le témoignage des Auteurs; il s'efforce de prouver la forme des habits par les monumens qui nous restent de l'antiquité : de-là résultent des éclaircissémens nouveaux, & souvent contraires aux systèmes adoptés. On rapporte cependant toutes les définitions des Modernes, on les compare avec les monumens, & le Lecteur se trouve en état de prendre parti entre les opinions les plus contradictoires & les plus embarrassées.

Des six Livres qui divisent cet Essai, le premier traite de l'habillement Egyptien, de celui des hommes, des femmes, des Rois, des Prêtres; de leur coëffure, de leur chaussure, de leurs armes, de leurs cérémonies funèbres, &c. On parle aussi de l'architecture des Egyptiens. Dans le second Livre, où il est question des Grecs, l'Auteur suit la même méthode, mais dans un plus grand détail. Il parle encore de leurs vaisseaux,

chars de guerre, sacrifices, autels, ornemens, victimes, instrumens de musique, &c. Il décrit la forme qu'avoient leurs trônes, sièges, lits, vases, lampes, &c.

Le troisieme comprend les Nations dont il nous reste moins de monumens, tels que les Phrygiens, les Amazones, les Syriens, les Mèdes, les Perses, les Arméniens, les Daces, les Scythes, les Parthes, les Africains, les Celtibériens, les Gaulois, &c.

Le quatrième traite des Hébreux; & quoique ce peuple n'ait laissé aucun monument qui puisse nous instruire, les autres nations nous en offrent pour éclaircir ce que l'Écriture nous dit, soit des Hébreux en général, soit de leurs Prêtres, de leurs Juges, de leurs Guerriers, &c.

Le cinquième Livre présente un détail circonstancié de tout ce qui concerne les Romains: l'on voit d'abord l'habillement des femmes. Le grand nombre de monumens permet à l'Auteur de s'étendre sur celui des hommes, sur les distinctions & les changemens introduits sous les Empereurs, sur les marques des dignités, les charges civiles & militaires; sur les armes offensives & défensives, en descendant jusqu'au siècle de Constantin.

Le sixième & dernier Livre traite des Etrusques, des Latins & des Samnites. Vient ensuite les habillemens conservés dans les fonctions sacrées de la Religion Chrétienne. On finit par quelques réflexions sur

la fable & l'histoire Grecques, & sur le moyen d'annoblir les représentations des peuples du moyen âge. « Il est certain, dit l'Auteur, » en terminant son ouvrage, que la fable » des Grecs & des Romains, ainsi que leur » histoire, est une source inépuisable de su- » jets de toute espèce. Quel Poète a jamais » fourni des idées plus sublimes & plus » pittoresques qu'Homère ? Quels Histo- » riens plus agréables que Plutarque & Hé- » rodote ? L'estime qu'ont eu pour la litte- » rature grecque, & les anciens Romains, » & toutes les Nations policées, doit » bien nous convaincre que ce peuple fut » créé pour les arts & pour les sciences : » tout paroît avoir contribué chez eux à » les perfectionner. Leur religion tendoit à » répandre des idées agréables; leurs Dieux, » aussi adonnés aux plaisirs & aux passions, » que les hommes qui les adoroient, sem- » bloient autoriser leurs foiblesses; ou, pour » mieux dire, l'homme vicieux a tenté de » corrompre l'image de la Divinité; la cor- » ruption du cœur a tâché de se former » des idées aussi flatteuses pour les sens, » qu'elles étoient contraires à la vérité. De- » là cette multitude de caractères opposés, » caractères qu'ils nous ont transmis avec » la supériorité de talens que nous leur » connoissons. Leur Jupiter, tantôt terrible » & foudroyant, tantôt plein de douceur, » nous est représenté par leurs Poètes & » par leurs Artistes, toujours plein de ma-

» jesté. Ici le maître de l'univers, d'un mou-
» vement des cils, fait trembler l'Olympe:
» là, par un doux regard, il met le calme
» dans les cieux. Leur Apollon, ce Dieu
» agréable dont ils se sont formé l'image la
» plus élégante que le corps humain puisse
» recevoir, est une beauté idéale qui a été
» réalisée par le ciseau, dans l'Apollon du
» Vatican. Leur Hercule, caractérisé par
» la grandeur des membres, symbole de la
» force du corps, est bien contrasté par
» Mercure & Bacchus, très-différens entre
» eux, quoique réunissant l'un & l'autre les
» traits les plus vifs & les plus beaux de la
» jeunesse. Junon, Minerve, Vénus & d'au-
» tres Déeses nous offrent des caractères
» aussi variés que leurs inclinations étoient
» différentes, mais toutes également mo-
» dèles de la beauté. Dans la première
» brille cette beauté parfaite qui inspire du
» respect : la seconde annonce un caractère
» majestueux & mâle, comme Déesse des
» combats, mais adouci par la sagesse,
» les sciences & les arts auxquels elle pré-
» sède. La troisième, toujours accompagnée
» des Grâces, partage l'empire d'un fils
» à qui les Dieux n'étoient pas moins sou-
» mis que les hommes... » Quel vaste
» champ pour les Artistes !



Les

Les Amours de Calypso, Épisode extrait du
Télémaque, & traduit en vers par M.
 L*** de Limoges. Brochure in-8°. de
 42 pages. A Limoges, de l'Imprimerie de
 P. Chaponland, Imprimeur-Libraire,
 Place des Bânes, 1778.

Depuis l'impression de ce petit Poëme,
 l'Auteur a refait les premiers vers, & nous
 les a fait passer en manuscrit. Nous allons
 transcrire cette dernière version comme la
 meilleure.

ULYSSE étoit parti: Calypso désolée
 Dévoroit ses regrets dans son Isle isolée.
 Son immortalité, dans ce triste abandon,
 Lui paroissoit du Ciel le plus funeste don.
 On n'entend plus sa voix résonner dans sa grotte;
 L'écho seul y répond, tandis qu'elle y sanglote.
 Sa taciturne cour, sensible à ses douleurs,
 Respectoit son état en plaignant ses malheurs.
 Ses Nymphes, par devoir, se rangeoient autour d'elle;
 Mais un morne silence accompagnoit leur zèle.
 Par fois les dispensant du tribut de leurs soins,
 La Déesse éloignoit ces importuns témoins;
 Et, seule, promenoit ses sombres rêveries
 Sur ces rians gazons, dans ces plaines fleuries
 Qu'un printemps éternel orne de ses présens.
 Mais, loin de la distraire, hélas! ces lieux charmans

15 Mars 1779.

H.

Ne font de son chagrin qu'augmenter l'amertume ;
 L'ennui par-tout la fuir, la ronge & la consume.
 Jadis avec Ulysse elle aimoit ces bosquets,
 Ces bosquets sans Ulysse ont perdu leurs attraits....

• Nous en resterons-là. Le Lecteur ne nous pardonneroit pas d'en citer davantage. Les vers du Poëte Limousin ne feront pas oublier la prose élégante & harmonieuse de l'Auteur du Télémaque.

Principe de l'Art de la Guerre, développés d'après les meilleurs exemples, & appliqués tant aux opérations d'un Corps d'armée qu'à celles des détachemens particuliers. Ouvrage élémentaire orné de planches. A Paris, rue Dauphine, chez Cellot & Jombert, fils jeune, Libraires, 1779. Avec Privilège du Roi. 1 vol. in-8°.

La Science Militaire ne s'acquiert, comme toutes les autres, qu'à force d'étude, de réflexions, de combinaisons ; cette étude doit être commencée de bonne heure, suivie constamment pendant la vie d'un homme, & aidée d'une expérience continuelle ; encore n'est-ce qu'après avoir blanchi sous la tente qu'on parvient à en connoître les différentes parties. Il arrive souvent que les regrets cuisans d'avoir négligé de s'instruire, se font sentir dans toute leur force à celui qui, chargé d'une opération importante, est obligé de s'avouer à lui-même son incapa-

cité. Le temps de commencer à s'en occuper, est malheureusement passé lorsqu'on est parvenu au commandement. Si la naissance, la protection, les sollicitations, les intrigues procurent quelquefois des emplois & des dignités, elles ne sauroient procurer des succès & donner de la considération.

Ces réflexions, qui terminent l'ouvrage que nous annonçons, sont bien capables d'exciter l'ardeur des jeunes Officiers, de les animer d'une noble envie de faire une abondante provision de toutes les connoissances qui peuvent les mettre un jour à portée de se distinguer dans la carrière des armes. Elles doivent encore engager les Capitaines expérimentés à répandre parmi la jeunesse militaire leurs observations & leurs connoissances, qui peuvent beaucoup faciliter l'étude d'un art pénible & terrible, duquel dépend trop souvent le sort des Nations.

M. le Roi de Bosroyer publia, il y a environ six ans, des *éléments de la guerre* : les *principes de l'art de la guerre* qu'il donne aujourd'hui, sont le même ouvrage pour le fond. Il l'a refondu, il l'a développé, il y a joint beaucoup de détails & de réflexions qui manquoient pour remplir l'objet de l'instruction des jeunes Officiers; car c'est uniquement pour eux qu'il écrit. Le nouveau titre d'ailleurs exprime mieux le résultat de son travail. Il s'est attaché à rassembler en un petit volume les principes de l'art

H ij

militaire, & à les bien étayer d'exemples choisis, également instructifs & intéressans; l'Auteur les a sur-tout tirés des grandes opérations du Vicomte de Turenne, qu'il regarde comme le meilleur modèle à proposer. Cependant il ne prétend pas disposer des rangs, & préférer Turenne au grand Condé.

» Mais Condé, dit-il, ne plutôt pour com-
» mander une armée dont il eût été le sou-
» verain, a toujours moins laissé appercevoir
» les raisons qui le déterminoient dans ses
» actions. Il donnoit des ordres à ses Lieu-
» tenants, & vouloit qu'ils fussent exécutés
» à la lettre. Turenne faisoit part aux siens
» de ses vues; mais il s'en rapportoit aussi
» à leur intelligence: aussi ce dernier a for-
» mé des élèves, ce que n'a pas fait le pre-
» mier. Ceux qui se donneront la peine de
» lire le parallèle de ces deux grands hommes
» par Saint-Evremont, sentiront aisément
» par quelles raisons les manœuvres de Tu-
» renne sont plus dans le cas de servir
» d'exemples. Pour M. le Prince, victorieux,
» dit-il, entre autres choses, le plus grand
» éclat de la gloire; pour M. le Prince
» malheureux, jamais de honte. Ce peut
» être un préjudice aux affaires, jamais à sa
» réputation. La réputation de M. de Tu-
» renne est toujours attachée au bien des
» affaires. Ses actions n'ont rien de particu-
» lier qui les distingue, pour être égales &
» continues. Toute sa conduite a moins
» d'éclat pour attirer l'applaudissement des

» peuples, que de solidité pour occuper
 » les réflexions des habiles gens

Quelques militaires ne conviendront peut-être pas que M. de Bosroyer ait choisi les meilleurs exemples à proposer. Les grandes opérations de Turenne sont difficiles à expliquer. S'il proposoit quelquefois ses vues à ses Lieutenans, il le faisoit d'une manière si laconique, si concise, qu'il falloit presque avoir son génie pour en saisir l'ensemble & les différens rapports. Aujourd'hui les plus habiles gens sont d'accord que de toutes les manières de faire la guerre, celle de Turenne est la plus difficile à saisir & à bien développer. Ce grand Capitaine avoit une profondeur de vues & une étendue de moyens, qui doivent souvent paroître un mystère à des esprits novices, tels que ceux à qui ces *principes* sont destinés. Pourquoi enoore se borner, ou au moins s'attacher particulièrement à des exemples qui s'éloignent de notre temps, tandis que les campagnes des Héros nos contemporains, nous en offrent de si beaux & de si instructifs ? Quelque grande & justement méritée que soit la réputation des Condé, des Turenne, des Eugènes, des Villars & des Catinat, nous sommes persuadés que la plupart des jeunes militaires seroient plus charmés qu'on leur développât les savantes manœuvres des Frédéric & des Laudohn, & qu'on en tireroit peut-être un fonds d'inf-

truction plus convenable à la manière actuelle de faire la guerre.

Ces doutes, au reste, que nous répétons d'après des hommes très-versés dans la profession des armes, ne diminuent en rien le mérite de l'ouvrage que nous avons sous les yeux, & les maîtres sauront l'apprécier.

Les Muses Rivales, en un Acte & en vers libres, par M. de la Harpe, de l'Académie Française. A Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins.

La réserve avec laquelle l'Auteur de ce Drame ingénieux en a parlé dans l'un des précédens Mercures, n'a laissé voir dans le succès qu'il a au théâtre, que la faveur publique attachée au sujet, & l'indulgence accordée à l'ouvrage. Il est juste de lui restituer l'éloge qu'il s'est dérobé à lui-même, & qu'il a si bien mérité.

Depuis la première représentation de cette Pièce jusqu'à présent, qu'elle est dans les mains de tout le monde, il n'y a eu qu'une voix & qu'un mot : *Elle est charmante* ; & s'il nous est permis d'expliquer en quoi consiste ce charme, il nous semble que c'est dans un style animé, facile, élégant, toujours au ton du sujet, & varié comme le sujet même ; dans l'art d'amener avec aisance & de lier naturellement des scènes épisodiques, pour en composer un tableau ; dans l'art d'en

grouper les figures, & d'en mêler les couleurs ; dans la richesse des détails , dont le goût a marqué la place ; dans la justesse & la mesure des éloges donnés à M. de Voltaire ; dans la précision du trait qui dessine les divers caractères de son génie , & qui n'est presque jamais ni en-deça ni au-delà de la vérité ; dans le talent de faire parler à chaque Muse son langage , en leur conservant cet air de famille , cette grace décente qui leur est naturelle à toutes , & qui fait dire d'elles :

*Facies non omnibus una ,
Nec diversa tamen , qualem decet esse sororum.*

L'ombre de Voltaire est attendue sur le Parnasse ; Apollon veut l'y couronner ; & cet illustre mort doit lui être présenté par celle des Muses qui aura le plus contribué à sa gloire , ou à laquelle il aura rendu le culte le plus éclatant. Leur rivalité fait l'action de la Pièce.

La dispute commence entre la Muse des amours & la Muse de la philosophie.

Erato nomme ses Poètes favoris, Tibule , Virgile , Quinault , le Tasse , Racine ; & sur Virgile & Racine même , elle donne la préférence à Voltaire :

Il fut porter plus loin les talens que j'inspire ;
Et pour qui fait aimer , mon chef-d'œuvre est Zaire.

Si l'on peut trouver quelque chose à redire à cette préférence , c'est qu'elle soit

H iv

donnée par Erato, & non par Melpomène.

L'amour tendre est du domaine d'Erato ; l'amour terrible & funeste est du ressort de la Muse tragique ; or, c'est celui-ci qui donne incontestablement l'avantage à Voltaire. On fait qu'il a pris un système tout opposé à celui de Racine (& cette idée simple & seconde est l'une des sources de sa gloire). Il a laissé aux femmes l'amour tendre, tel que Racine l'a peint dans ses jeunes héros ; & l'amour violent, que Racine semble avoir réservé aux femmes, il l'a mis dans le cœur des hommes. Ainsi Orosmane, Vendôme, Titus, Gengiskan & Tancrède sont plus passionnés qu'Hippolyte & que Britannicus, même qu'Achille & que Nérôn ; mais on peut douter que Zaire soit plus tendre que Pérénice & que Monime.

La Muse de la philosophie parle modestement de ses droits ; mais elle les soutient avec une fierté sage.

Je marchai, je t'ayoue, au-devant de ses pas ;
J'osai me présenter devant l'Auteur d'Alzire,

Et je plaçai près de sa lyre

Mon astrolabe & mon compas.

Touvrîs à ses regards les sphères infinies.

Il rencontra Newton dans les hauteurs des cieux.

C'est moi qui rapprochai ces deux vastes Génies,

Il s'entretenrent sous mes yeux....

J'empruntai de ses vers la parure rompue.

Je parus, étalant des vêtements nouveaux ;

Et gardant, sous les traits dont m'ornoient ses pinceaux,
Une beauté majestueuse.

Peut-être l'éloge est-il trop exclusif dans
le vers suivant :

Je ne dus qu'à lui-seul ces brillans attributs.

Lucrece & Pope, avant Voltaire, avoient
fait parler Uranie en beaux vers.

Elle paroît encore plus fière de ce que
Voltaire a fait pour elle dans la Philosophie
morale.

Graces à son zèle intrépide,
L'esprit des Nations, trop long-temps arrêté,
A pris un mouvement rapide
Que suivra la postérité.

Survient Thalie, qui badine sur la ques-
relle de ses sœurs.

Je ne présume pas, ou je suis fort trompée,
Que tout l'art d'Apollon puisse vous accorder ;
Calliope & Clio, l'Histoire & l'Épopée
Ne sont pas d'humeur à céder.

Il seroit difficile de donner à la louange
un tour plus fin que dans ces vers. Thalie
avoue qu'elle n'a pas droit de prétendre à la
rivalité.

Il faut que chacun ait son tour ;
Ce fut jadis le mien : j'ai régné sur la Scène.
Mais votre grand Voltaire, à ma sœur Melpomène,

H v

A fait assidument sa cour.

Ce fut par passe-temps qu'il me rendit visite.

Je n'en rendrai pas moins hommage à son mérite....

Je conviens qu'avant moi d'autres doivent passer ;

Mais, Nanine à la main, je prétends l'embrasser.

C'est avouer, comme il le falloit, que la Comédie n'a pas été l'un des grands talens de Voltaire. Personne n'a connu mieux que lui le ton de la gaîté & de l'excellente plaisanterie ; mais Molière n'étoit ni gai ni plaisant, & Voltaire n'étoit point comique. C'est par le sentiment, & la grace du style que l'Enfant prodigue & Nanine ont réussi, & ne cessent de nous charmer.

Tandis que Thalie va chercher Melpomène pour la mettre aux prises avec les autres Muses, Clio & Calliope occupent la Scène. Calliope vante la Henriade ; Clio, l'histoire du siècle de Louis XIV, celle de Charles XII, & sur-tout le Tableau des Nations dans l'Essai sur l'histoire générale.

Par-tout des oppresseurs il brise la statue ;

Et relevant avec grandeur

L'humanité sacrée à leurs pieds abattue,

Comme il en est le peintre, il en est le vengeur.

Calliope oppose à ces titres l'avantage d'avoir inspiré Voltaire lorsqu'il chantoit le meilleur des Rois.

O Henri ! désormais ensemble confondus ,
Et ton nom & le sien iront , malgré l'envie ,
De la postérité recevoir les tributs ;
On adorera son Génie
Aussi long-temps que tes vertus.

Alors arrive Melpomène ; & le talent du
Poète se déploie dans le tableau rapide &
brûlant que trace la Muse de la Tragédie ,
des succès de Voltaire sur le théâtre.

Né pour m'appartenir , de mon art enchanteur ,
Voltaire , au premier pas atteignit la hauteur ;
Et prompt à s'élancer loin des bornes prescrites ,
Recula de cet art les antiques limites.

Le Théâtre , agrandi sous son brillant pinceau ,
Offrit des Nations le mobile tableau ,
Fit passer sous les yeux les rapides images
Des préjugés , des mœurs , des lois & des usages.

Le cœur toujours ému , de plaisir transporté ,
S'ouvrant au sentiment , reçut la vérité.

Ainsi des passions que le Théâtre exprime ,
Voltaire sut tirer la morale sublime ;

Et ne se bornant pas à de stériles pleurs ,
Attendrit les humains pour les rendre meilleurs.

Quelles hautes leçons donna l'époux d'Alzire !
Séide au nom du ciel assassinant Zopire !

Et sous quelles couleurs il a représenté
Ce Mahomet sublime en son atrocité !

Combien a de mon art signalé la magie ,

H vj

Ce chef-d'œuvre effrayant d'horreur & d'énergie !
 Que ne puis-je à vos yeux offrir ici, mes sœurs,
 La Scène qu'animoient les talens créateurs !
 Que de Zaïre, ô ciel, la voir avoir de charmes !
 Que Mérope & son fils ont fait verser de larmes !
 C'est peu de raconter ; non, mes sœurs, n'en parlez
 Aménaiide en pleurs, Tancrède au désespoir ;
 Au torse au de Ninus, Sémiramis mourante,
 Ninias, & le fer que tient sa main sanglante ;
 Idamé prosterné aux genoux de Geugis,
 Et Brutus ordonnant le trépas de son fils,
 Vendôme ivre d'amour & forcé de rage,
 Et Zamore si grand dans sa fureur sauvage.
 Voyez à ce spectacle un peuple rassemblé,
 A la voix du Poète incessamment troublé ;
 Voyez les mouvemens de cette foule immense,
 Entendez les sanglots sortir d'un dong silence,
 Et l'amour, la pitié, la joie & les douleurs,
 Ne formant qu'un seul cri du cri de tous les cœurs.

Ce n'est pas une opinion, c'est un fait,
 que Voltaire est le plus tragique de nos
 Poètes, puisqu'il est celui de tous qui fait
 verser le plus de larmes, & qui nous fait
 éprouver les plus profondes émotions. A
 l'avantage d'avoir répandu dans la Tragedie
 une philosophie sublime & touchante, il
 joint celui d'y avoir employé, plus que tous
 les autres Poètes ensemble, les grands mou-
 vemens de la nature, & les grands intérêts

du sang. C'est une chose surprenante que le peu d'usage qu'on avoit fait avant lui de ces puissans ressorts. On sait de combien de manières il les a combinés & les a fait mouvoir dans Œdipe, dans la mort de César, dans Brutus, dans Zaïre, dans Mérope, dans Mahomet, dans Sémiramis, dans Adélaïde du Guesclin, dans l'Orphelin de la Chine. Pères, mères, enfans, frères, sœurs, sont sans cesse en action sur son théâtre. C'est de-là sur-tout qu'il a tiré le pathétique des situations; mais il n'a pris que dans son ame le pathétique de l'éloquence, & cette expression énergique qu'il a donnée aux passions.

La supériorité de Melpomène est donc reconnue par les autres Muses, & alors viennent Momus & les Grâces. Momus connoît Voltaire : il l'a essayé quelquefois.

J'en fus toujours très-bien traité.

Je ne veux point m'en faire accroire;

Mais j'étois bon à sa santé,

Et ne nuisis point à sa gloire.

C'est pour le délasser qu'avec lui j'ai vécu;

Je doute qu'on me le reproche.

J'ai dicté les *Œdipes* & les *Œdipes*,

Et j'ai Candide dans ma poche.

Ces traits saillans, & plusieurs autres de ce même rôle de Momus, sont dans la bouche de tout le monde, & la gaieté de cette scène a été vivement sentie. Les Grâces paroissent avec Apollon, & l'on reconnoitra

leur langage dans ces vers, que dit Euphrosyne :

Nous avons toutes trois entouré son berceau,
Et c'est à nous qu'il dût, dans le cours de sa vie,
Cette facilité, le présent le plus beau

Que nous puissions faire au Génie :

Les Grâces à Voltaire ont appris leurs secrets,

Cet art de briller sans parure,
D'être grand sans effort, élégant sans apprès,
Et de rester toujours auprès de la Nature.

Il a composé sous nos yeux

Ces bagatelles si charmantes,

Et tous ces riens si précieux,

De son goût délicat inimitables jeux,

Et de l'esprit François, les fleurs les plus brillantes

Nous cultivions son goût & son urbanité ;

Et ceux que touché sa mémoire,

En déplorant sa perte, ont encor regretté

Ces agrémens si doux dans la société,

Qui font pardonner à la gloire.

Enfin on n'attend plus que lui, lorsque
Mercure, qui l'est allé chercher, vient dire
à Apollon, qu'en arrivant dans l'Élysée, le
Poète y a trouvé son héros Henri IV, &
qu'il ne veut point s'en séparer : idée d'au-
rant plus ingénieuse, qu'en sauvant la diffi-
culté de faire paroître l'ombre de Voltaire
sur la Scène, elle ajoute à son éloge un trait
de caractère intéressant pour les François.

Je retrouve l'objet de mon culte fidèle :

Tout ce que vous m'offrez seroit d'un moindre prix ;

Si j'ai vécu trop peu sous le jeune Louis ,

Je demeure à jamais auprès de son modèle.

M. de la Harpe a fait hommage de son succès à la Nièce de M. de Voltaire , à celle qui fut trente ans sa compagne inséparable , & qui n'a point eu de sentiment plus cher & plus sacré que la tendresse & la vénération qu'elle lui portoit. Rien de plus juste que ce tribut ; & si celle qui l'a reçu a dû en être touchée , celui qui l'a offert en est encore plus honoré. Ainsi l'apothéose de M. de Voltaire est en même-temps la plus noble apologie des sentimens de M. de la Harpe pour le grand homme qui l'avoit aimé ; & en rassemblant toutes les circonstances qui ont précédé , accompagné & suivi le succès des *Muses Rivales* , il seroit difficile d'imaginer un moment plus doux pour un homme de lettres , & plus propre à le consoler de l'injustice de ses ennemis.

Du reste , quoique cet ouvrage soit écrit avec beaucoup de soin , il est possible qu'on y apperçoive quelques légères négligences. On trouvera par exemple le changement de temps peu correct dans ces vers :

J'aimois à répéter les chansons de Chauvieu ,

Et souris à l'esprit d'Ovide.

On desirera dans ceux-ci plus d'analogie entre deux images dont l'idée est la même :

Aux bords de l'Eridan je pris un vol plus haut,
Le Tasse eut mes crayons quand il peignit Armide.

Peut-être aussi dira-t-on que dans celui-ci :
Je ne présume pas , ou je suis fort trompée.

Ce correctif, *ou je suis fort trompée* ; exigeroit l'affirmative, & ne va point avec *je ne présume pas*, qui énonce une espèce de doute. Mais le scrupule de ces remarques prouve lui-même combien doit être pur le style où de pareilles taches se font appercevoir.

L'Académie Française, dans la Séance du 18 Février, a arrêté d'une voix unanime, sur la proposition de M. d'Alembert, Secrétaire perpétuel, que M. de la Harpe seroit remercié par la Compagnie de l'hommage qu'il avoit rendu à la mémoire de M. de Voltaire ; & le remerciement a été porté sur les Registres *.

(Cet Article est de M. Marmontel.)

* On a rapproché avec affectation, dans des Feuilles, le sujet des Muses Rivales & celui d'une jolie Pièce de vers de M. Ch**, intitulée l'Apothéose de Voltaire. Avec un peu de bonne-foi on auroit rappelé un fait affirmé dans l'Épître Dédicatoire, & qui prouve que l'une de ces deux Pièces n'a pu donner l'idée de l'autre : c'est que les Muses Rivales, dès le mois de Septembre de l'année dernière, c'est-à-dire, quatre mois avant qu'il fût question de la Pièce de M. Ch**, avoient déjà passé entre les mains de M. le Comte d'Argental, à qui M^{de} Vestris les avoit remises. Le manuscrit fut communiqué aussi dans le même temps à M. le Duc de Nivernois & à plusieurs personnes en place : c'est un fait dont tout le monde peut s'assurer.

SPECTACLES.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Vendredi 26 Février, Mlle Saint-Ange a débuté par Agnès dans l'École des Femmes, & par Julie dans la Pupille.

Ce début, qui n'avoit point été annoncé, a eu quelque succès. Mlle Saint-Ange réunit à la plus jolie figure l'organe le plus doux & le plus intéressant. Ses moyens sont extrêmement faibles ; mais elle peut acquérir l'art nécessaire pour en tirer parti. Nous croyons que ce jeune Sujet peut être utile à la Comédie & agréable au Public dans les rôles d'amoureuses, qui tiennent encore à l'enfance en quelque manière. Elle est, dit-on, Élève de M^{de} Préville.

M. Roselli a continué son début avec beaucoup de succès, dans les Tragédies de Voltaire, qui ont précédé les représentations des Muses Rivales. Il a joué successivement Tancrède, Vendôme, Orosmane, Mahomet, Zamore. Vendôme est le rôle où il a paru faire le plus de plaisir ; mais ce qu'il a montré de moyens, d'intelligence & d'expression dans tous les autres, malgré tout ce qu'on peut y désirer, suffit pour justifier les

encouragemens très-flatteurs que le Public lui a prodigués, comme à un sujet qui donne des espérances.

La santé de M^{de} Vestris, fatiguée par un travail assidu pendant tout l'hiver, l'a forcée de quitter le rôle de Melpomène après la représentation de Mahomet, où elle joua le rôle de Palmire, & sur-tout le cinquième Acte, avec les plus grands applaudissemens. Nous ne pouvons que témoigner notre reconnaissance à M^{lle} Sainval cadette, qui a appris le rôle de Melpomène du jour au lendemain; & nous saisissons avec b^{ien} du plaisir cette occasion de la féliciter des progrès qui la rendent de jour en jour plus intéressante pour le Public. Dans le troisième Acte d'Adélaïde, dans plusieurs morceaux du rôle de Zaïre, & même dans le rôle très-difficile d'Alzire, elle a montré une sensibilité touchante, qui fait desirer bien vivement qu'elle parvienne à régler davantage sa voix & ses mouvemens, & à saisir l'ensemble de son art.

A C A D É M I E S.

SÉANCE publique de l'Académie Française.

JAMAIS on ne s'est porté avec plus d'empressement & d'affluence à aucune Assemblée de l'Académie qu'à celle du 4 Mars, où l'on venoit entendre le successeur de M. de Voltaire. M. Ducis a obtenu un

triomphe bien rare & bien flatteur, celui de remplir une grande attente par un grand succès. Son Discours, qui offre des beautés supérieures, a été couvert d'applaudissemens. On en rendra compte quand il sera imprimé.

M. l'Abbé de Radonvilliers, Directeur, répondit au Récipiendaire, & fut peu entendu, à cause de la foiblesse de sa voix. M. Marmontel lut ensuite le Discours en vers *sur le desir de se survivre*, que l'on a vu au commencement de ce volume, & qui fut extrêmement applaudi. Les Lecteurs y auront retrouvé sans doute ce que les Auditeurs y ont remarqué, de très-beaux vers, & des mouvemens heureux d'une imagination sensible, tels que celui-ci :

On ne me répond point ; mais peut-être on m'entend.

Le morceau qui regarde M. de Voltaire a paru sur-tout faire un plaisir général.

On a vu dans ce même N°. le morceau de prose que lut M. d'Alembert, remarquable par un rapprochement très-heureux & très-philosophique de Molière & de M. de Voltaire, dont les bustes, ouvrages admirables du célèbre Artiste, M. Houdon, étoient en regard, exposés aux yeux de l'Assemblée.

La Séance fut terminée par les vers de M. Saurin, tribut touchant de la douleur & de l'amitié, offert à la mémoire de M. de Voltaire. Ainsi toute cette journée a été consacrée au souvenir d'un grand homme, & aux regrets de l'Académie & du public ; & nous n'avons pas cru pouvoir mieux faire que d'imprimer dans ce Journal tout ce qui avoit été lu à cette Assemblée.



ANECDOTES.

I.

LE Pape Paul III ayant menacé Charles-Quint des foudres de l'excommunication, s'il ne lui rendoit la ville de Plaisance; l'Empereur lui répondit par son Ambassadeur : *Tonnez de votre côté, je tonnerai aussi du mien, & nous verrons qui des deux sera le plus fort.*

I I.

L'Empereur Frédéric excommunié & foulé aux pieds par Alexandre III, absous par Grégoire IX pour le prix de cent mille onces d'or, servant un jour d'Ecuyer au Pape Adrien; selon la coutume de ce temps, lui présenta, pour monter à cheval, l'étrier de la droite, au lieu de lui offrir celui de la gauche; le Pape étonné de sa méprise, lui en fit des plaisanteries; mais l'Empereur, sans se déconcerter, lui dit : *Pardonnez-moi, Saint Père, je ne suis pas accoutumé à faire un pareil office, & vous êtes le premier à qui je l'ai fait.*

I I I.

Un pauvre Curé de village, réduit à la portion congrue, entretenoit plus souvent

les Paroissiens de son indigence que de la parole de Dieu. *Mes chers frères*, leur disoit-il, *que voulez-vous que je devienne ? Vous ne me baillez jamais d'offrandes ; & si vous ne mourez point , de quoi voulez-vous que je vive ?*

SCIENCES ET ARTS.

PHYSIQUE.

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

J'ESPÈRE, Monsieur, que vous me ferez le plaisir d'insérer dans votre Journal une remarque que j'ai faite en lisant l'observation sur l'Ouistini.

Il y est dit : *M. le Marquis de Nèlle est le premier qui se soit proposé d'avoir des serres chaudes pour des animaux étrangers , comme on en a pour des plantes exotiques.*

Il paroît que M. L. C. n'a pas lu le Journal de physique de M. l'Abbe Rosier, Mars 1778, ni l'Esprit des Journaux, Juillet même année. Il y auroit vu que dès l'an 1776, M. le Comte de Turin a essayé de se servir de serres chaudes pour faire multiplier des animaux des pays chauds, & qu'il a été récompensé d'une partie de ses soins, en voyant naître chez lui de petits porc-épics en 1777. En 1778, il a vu naître encore quatre autres petits porc-épics en deux portées. Son dessein étant de faire les mêmes essais sur telle espèce qu'il pourroit se procurer, à la fin de ladite observation, il a prié les amateurs de cette

partie de l'histoire naturelle de lui indiquer & lui faciliter d'acquérir des individus étrangers à l'Europe, mâle & femelle de chaque espèce, se promettant de leur en témoigner la plus vive reconnaissance, d'autant qu'il s'est précautionné d'avance pour faire différens locaux convenables aux habitans de dessous la ligne, tant en animaux que oiseaux. Il attend donc avec impatience que tout concoure au but qu'il se propose depuis plusieurs années. Je suis, &c. le Comte de Turin.

A Glaye, ce 17 Janvier 1779.

N. B. Mon adresse, à M. le Comte de Turin, en son Château de Glaye, près la Ferté-Bernard, Province du Maine.

M U S I Q U E.

L'Abbé Matthieu Lendorff, ancien Aumônier du Régiment d'Aulbonne, & Maître de Clavecin, a composé le Graduel, l'Offertoire & la Post-Communion pour le Jeudi-Saint en contre-point fleuri à quatre voix : de plus, l'Hymne *Vitima Paschali*, en double chœur à huit voix. On peut l'avoir en manuscrits & en partitions à 12 liv. S'adresser audit Sieur, cul-de-sac de Rouen, maison de M. Ducreux, quartier Saint-André-des-Ares.

Chaconne de l'Union de l'Amour & des Arts, arrangée pour deux violons, alto & violoncelle ; par M. Tissier, de l'Académie Royale de Musique. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Borrelly, Marchand de Musique, rue Saint-Jacques ; & chez Mademoiselle Castagnéry, rue des Prouvaires, à la Musique Royale.

Trios pour le clavecin, le forté-piano, violon &

Basse, composés par M. Poulain, Œuvre II. Prix, 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de Condé, au coin de celle des Fossés M. le Prince; & chez Henry, rue Traversière Saint-Honoré.

• Ouverture del *Gelofo in Cimento*, arrangée pour le clavecin ou le piano-forté, par M. Bambini, Maître de clavecin & de chant. Chez l'Auteur, rue des Vieux-Augustins, aux Eaux de Passi. Prix, 1 l. 16 s.

• *Troisième Cahier du Recueil périodique de pièces & d'airs pour la harpe*, par M. Pétini. Chez l'Auteur, rue Montmartre, vis-à-vis la rue des Vieux-Augustins.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

PRINCIPES de Morale, de Politique & de Droit public, puisés dans l'Histoire de la Monarchie, ou Discours sur l'Histoire de France, dédié au Roi par M. Moreau, Historiographe de France, &c. Tome VII°. A Paris, chez Moutard, Hôtel de Cluny; Nyon, rue Saint-Jean-de-Beauvais, & la veuve Duchêne, rue Saint-Jacques.

• *Entretien d'un Chevalier converti avec une Marquise touchant la Religion*, suivi d'un Discours sur le vrai bonheur de la vie, & de deux Cantiques, &c. Brochure in-12. A Paris, chez Morin, rue Saint-Jacques, à la Vérité; & chez Bradel, rue d'Ecosse.

• *Voyage Pittoresque de l'Italie, Premier Volume, Royaume de Naples, troisième & quatrième livraison.* Comme ce magnifique ouvrage tient à la littérature

autant qu'à la peinture, à la gravure & à l'architecture, nous en rendrons compte dans un article particulier.

Essai sur l'Histoire générale des Tribunaux des peuples, tant anciens que modernes, ou Dictionnaire historique judiciaire, &c. par M. Desessarts, &c. Tome III. A Paris, chez l'Auteur, rue de Verneuil; Durand, Libraire, rue Galande; Nyon l'aîné, rue S. Jean-de-Beauvais, & Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins. Les volumes de cet ouvrage se publient, avec exactitude, aux époques fixées par l'Auteur. Le public trouvera dans ce nouveau volume des choses aussi intéressantes que dans ceux dont on a déjà rendu compte.

Mémoires secrets tirés des archives des Souverains de l'Europe, contenant le Règne de Louis XIII, ouvrage traduit de l'Italien, XIX^e & XX^e Parties. Prix, 3 liv. Chez le même.

Nouvel ami des femmes, ou la Philosophie du sexe, par M. Boudier de Villemor. Vol. 11-12. Prix, 1 liv. 16 sols. A Paris, chez Monory, Libraire, rue de la Comédie Française.

L'Irréligion dévoilée, ou la Philosophie de l'honnête homme, par le même, & se trouve chez le même Libraire.

ERRATA pour l'Article Chimie du volume précédent, page 67, que cette conversion terrestre; lisez: que cette conversion terrestre.

Page 70, la vapeur aqueuse s'en fait plus promptement; lisez: la vapeur aqueuse de la dissolution s'en fait plus promptement.

JOURNAL

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 15 Janvier.

LES négociations entre nos Ministres & ceux de Russie, continuent ; on attend avec autant d'impatience que de curiosité, quel en sera le résultat ; il influera vraisemblablement sur le sort de plusieurs membres du Gouvernement. Le Kiahia-Bey, ou Lieutenant du Grand-Visir, qui est très-puissant par sa charge, & qui a tous les gens de loi dans son parti, conseille la paix ; le Reys-Effendi, ou Ministre des affaires Etrangères, opine pour la guerre ; il ne paroît soutenu jusqu'à présent que par le Porte-Glaive du Grand-Seigneur, & cependant il balance le crédit du Kiahia-Bey ; on ne doute point que l'issue des négociations n'annonce la disgrâce de l'un ou de l'autre.

Selon les nouvelles du Caire, les troubles ont recommencé en Egypte. Ismaël-Bey, chef du parti attaché à la Porte, qui avoit d'abord chassé son adversaire Méhémet-Bey, ayant été battu à son tour, & obligé de prendre la fuite, s'étoit réfugié en Chypre, où il attendoit un commandement & la dignité de Bacha à trois queues, qui lui avoit été promise en récompense de ses services. Cette promesse faite au

15 Mars 1779.

I

(194)
 moment de son triomphe, avoit été oubliée depuis sa défaite. Ismaël-Bey s'est plaint de cet oubli qu'il regardoit comme une injustice, & a écrit au Gouvernement une lettre très-vive, dans laquelle il le menaçoit de s'en venger. Il a eu la prudence de n'en pas attendre la réponse; il s'est embarqué avec sa suite & ses trésors sur trois vaisseaux Vénitiens, & un François pour passer à Dema, sous le Gouvernement de Tripoli en Barbarie. Comme on ignore ses desseins, on n'est pas sans inquiétude; & le Gouvernement ne pouvant le punir, cherche à le ramener; il lui a envoyé un Officier qui va lui annoncer qu'il est nommé Bacha à 3 queues, & Gouverneur d'Alep. On espère que cette nouvelle l'appaisera, & le fera revenir.

La Sultane Sophie, fille du Sultan Mustapha, qui fut détrôné au commencement de ce siècle, est morte dans le Serrail, âgée de 95 ans. Sa succession évaluée à 3 millions de piastres en argent comptant, sans compter les bijoux, les biens fonds & le mobilier, passe dans le trésor du Grand-Seigneur.

La terre est couverte de neige; le froid est très-rigoureux, & l'on en souffre beaucoup, parce que nos maisons construites la plupart en bois, ne sont pas bien propres à en garantir; mais on se flatte qu'il purifiera l'air, & fera cesser entièrement la peste, qui a exercé si long-tems ses ravages.

S. U É D E.

De Stockholm, le 5 Février.

Tous les papiers publics en rendant compte de la résolution prise par la dernière Diète, d'accorder le libre exercice de leur religion à tous les étrangers qui viendront s'établir dans ce

Royaume, ont dit qu'elle avoit passé malgré l'opposition du Clergé ; nous l'avons répété comme eux d'après des informations peu exactes. Nous nous empressons de le rétracter d'après des instructions plus sûres. Cet acte de tolérance & de justice a été dicté par le Clergé même, qu'on a dit faussement lui avoir opposé des réclamations. C'est lui qui a eu le mérite de le proposer aux autres Ordres de l'Etat. Le premier Ecclésiastique qui s'en est occupé, & dont le nom doit être cité & conservé, est M. Chydemius, Prévôt & Curé de Carlby, un des députés du Clergé. Il remit à son ordre un Mémoire très-touchant & très-détaillé sur cet objet, & sa demande adoptée par acclamation dans son ordre, l'a été également par tous les autres.

Il est arrivé ici un député du Congrès des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale. Il se nomme M. Sayre. Il ne dit pas quel est l'objet de sa négociation, mais on le conçoit aisément ; il a eu déjà quelques conférences avec nos Ministres, & on est fort empressé d'en apprendre le résultat.

On travaille actuellement dans le port de Carlscron, à l'équipement d'une escadre d'observation qui sera composée de 10 vaisseaux de ligne & de 6 frégates. Sa destination paroît être de protéger nos vaisseaux contre les corsaires Anglois. Cette protection est devenue nécessaire depuis que les hostilités ont commencé entre la France & la Grande-Bretagne. Notre commerce & notre navigation ont beaucoup souffert de la saisie de nos bâtimens marchands ; nos négocians ont fait à ce sujet des représentations très-fortes au Gouvernement, à qui ils viennent d'adresser le Mémoire suivant :

» Les Députés des Armateurs ont jugé convenable d'attendre en silence, avec beaucoup de patience

& un juste espoir, les effets que pourroient avoir les propositions que le Roi a fait faire à la Cour de Londres, contre les violences que les vaisseaux de guerre & les corsaires Anglois commettent contre les bâtimens Marchands Suédois, dont ils espéroient un juste changement; mais depuis qu'ils ont appris avec certitude, que le remède accordé par la Cour de Londres, est pire que le mal; que contre tous les traités, les bâtimens Suédois seront impunément arrêtés & privés de leur cargaison, de quelque nature qu'elle soit, dès qu'elle sera pour le compte des Sujets François; que lesdits vaisseaux pourroient de même être impunément saisis & contraints de vendre leur Cargaison, lors même qu'elle sera pour le compte d'aucune Nation neutre, dès que quelque partie de la cargaison conviendra aux Anglois, savoir ce qui sert à l'équipement des vaisseaux & des munitions; que tout cela pourra être vendu à un prix que les Anglois fixeront, & qu'aucuns bâtimens ne pourront librement naviguer, que ceux pour le compte des neutres & non chargés de matériaux servant à l'équipement des vaisseaux, ni de munitions; limitations aussi pernicieuses pour le commerce que pour la navigation, par laquelle la Suède, qui est pour ainsi dire un pays bloqué, se trouvera dans la nécessité de manquer des denrées de première nécessité, qui n'y peuvent arriver par aucune autre voie que par un commerce libre: des députés se croient obligés de représenter l'embarras des Amateurs & de proposer les remèdes que la cause & les circonstances semblent exiger.

» On a déjà, directement au mépris des *Partis Convenus*, saisi & conduit dans les ports d'Angleterre un grand nombre de bâtimens, mais que leurs cargaisons contiennent quelque effet qui pût être regardé comme contrebande; cette même injustice sera commise par les vaisseaux de guerre & corsaires Anglois, en conséquence des limitations susmentionnées; limitations qui étant posées comme prin-

cipes fondamentaux, ne supposent autre chose, si ce n'est qu'aucun état commerçant, à quelques droits concernant le commerce qu'il puisse aussi en appeler, ne jouira d'aucune sûreté ni tranquillité par rapport au libre encouragement de sa navigation, quand même il observeroit les traités, ou ne le feroit pas, dès qu'il plaira à l'Angleterre de l'attaquer ou de se conduire comme s'il l'attaquoit hostilement.

« Cette loi, si détestable pour toute Puissance commerçante & neutre de l'Europe, ne peut être prescrite par aucune Nation qui n'a pas acquis l'empire des Mers, si disputé dans les temps précédens ; on sait avec combien peu de raison l'Angleterre peut s'arroger ce droit, combien cette Nation est encore éloignée du degré de puissance nécessaire, & que ses vaisseaux de guerre & les corsaires peuvent être réprimés lorsqu'ils commettent ces violences.

« Les productions de la plupart, ou du moins des plus considérables Provinces de la Suède, consistent en marchandises, qui servent à l'équipement de vaisseaux & en munitions ; le fer, le cuivre, l'acier, le goudron, la poix, les planches, les poutres, les chevrons, &c. sont donc des marchandises que ce Royaume ne peut plus exporter, ou qui si elles peuvent être vendues en pays Etranger, doivent être transportées en Angleterre, non pour y être vendues à un prix raisonnable, mais laissées aux Anglois au prix qu'ils jugeront bon de fixer ; de pareilles conditions, certainement très-humiliantes pour l'état commerçant le moins considérable, insupportables pour tous les autres, ne peuvent par conséquent être acceptées par aucun.

« Les avis reçus ont suffisamment instruit de la conduite indécente & même cruelle que les vaisseaux de guerre & corsaires Anglois ont tenue à l'égard des bâtimens Suédois ; ayant perdu de vue tout ce que des Etats civilisés & vivant entr'eux en paix, se doivent réciproquement, ils n'ont pas même témoigné au pavillon Suédois les égards que son indé-

pendance & la neutralité le mettoient en droit d'attendre & d'exiger. Enlever de violence aux vaisseaux Suédois leurs provisions, papiers, & même des effets particuliers & des meubles, des équipages & des passagers; amener dans les ports d'Angleterre les vaisseaux Suédois & tous autres bâtimens neutres, sur lesquels ils n'ont point trouvé de contrebande, mais dans la vue de leur imposer des droits énormes d'entrée; ôter aux bâtimens Suédois leur pavillon, & y arborer le pavillon Anglois, sont des dispositions punissables qu'il n'est pas possible que le Gouvernement puisse tolérer ni laisser impunes.

» Les Députés soumettent respectueusement au discernement éclairé de Votre Excellence, de voir ce que l'on peut faire, dans de pareilles circonstances, qui peuvent avoir de fâcheuses suites pour le commerce Suédois; ils supplient d'examiner ce que l'on a à attendre de douces mesures pour obtenir la jouissance du droit commun des gens. Pour leur part, ils pensent que le seul moyen efficace contre une conduite si indécente, est indiquée par les loix naturelles; savoir, de repousser la force par la force. Ils demandent par conséquent qu'il plaise à S. M. d'ouvrir aux corsaires les ports de Marstrand & de la Mer du Nord, & de donner à quelques vaisseaux de guerre, des commissions contre les bâtimens Anglois, sur les côtes de Marstrand, de Gothenbourg & dans les environs. Et de permettre enfin aux Armateurs & Négocians Suédois d'équiper des corsaires pour s'indemniser des pertes qu'ils souffrent par les violences des Anglois; cette mesure efficace de représailles, dont le feu Roi Gustave I, de glorieuse mémoire, se servit de son tems contre les Lubeckois, peut produire un bon effet & avoit les suites que l'on en doit naturellement attendre «.



P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 10 Février.

LE Tribunal de la Diète tint sa première Séance le 1 de ce mois, & S. M. y assista ; quelques-uns des membres qui le composent n'étoient pas encore arrivés ; il ne recommencera ses fonctions que lorsqu'ils le seront tous. Ils seront au nombre de 30 choisis par la Diète ; leurs fonctions doivent durer jusqu'à ce qu'on en convoque une nouvelle, qui les remplacera, ou les confirmera dans leur emploi.

Le Roi a disposé de plusieurs charges vacantes. La Châtellenie de Cracovie a été donnée au Comte de Rzewuski, qui en cède la Waiwodie au Prince Lubomirski, qui est remplacé dans celle de Lublin par le Comte Twerdowski.

Un des objets dont le Conseil-Permanent s'occupe, est l'augmentation des revenus de l'Etat ; il a entre les mains beaucoup de projets sur cette matière importante ; mais ils ne sont fondés que sur des impôts, dont le peuple seul portera la plus grande partie ; on se décidera sans doute pour le moins onéreux ; mais il le fera sans doute assez pour exciter beaucoup de réclamations & de difficultés, lorsqu'il s'agira de l'introduire.

Le corps de grenadiers de Poninski, qui consiste actuellement en 250 hommes, reçut dimanche dernier, deux drapeaux dans la cour du Château Royal. Cette cérémonie se fit avec beaucoup de solennité, & le Prince Poninski la célébra par un grand souper & un bal, qu'il donna le même soir à la principale noblesse.

La veille, des soldats de la commission du trésor de la Couronne, arrêterent le Juif Gus-

man , qui est ici depuis quelques années , chargé des affaires du Juif Wertheimberg , Facteur de la Cour Impériale & Royale. Il a de grandes prétentions à la charge des Princes de la maison de Sapieha. Ils ont fait agir d'autres personnes qu'ils favoient en avoir à la charge de l'Israélite , & ont payé la négligence des Avocats qu'il avoit chargés de le défendre , & qui lui ont laissé ignorer les poursuites qu'on faisoit contre lui. Cette manière d'obtenir des délais , ne sera pas utile à ceux qui l'ont employée , & pourra être funeste à ceux qui s'y sont prêtés. Le Juif jouit de la protection du Ministre Impérial & Royal , qui a déjà porté des plaintes très-graves contre ceux qui l'ont fait arrêter.

A L L E M A G N E.

De Vienne , le 10 Février.

LE Baron de Breteuil , Ambassadeur de France , & le Prince de Galitzin , Ambassadeur de Russie , ont de fréquentes conférences ensemble , & avec le Prince de Kaunitz ; on se flatte toujours que la paix qui en est l'objet , se conclura enfin ; les préparatifs de guerre qui continuent , cependant , laissent le public dans l'incertitude. On assure que tous les Officiers de l'Etat-Major retourneront à l'armée le 18 de ce mois. Le départ de l'Empereur est , dit-on , renvoyé au 8 du mois prochain , jour fixé pour celui de LL. AA. RR. le Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Toscane , qui reprendront le chemin de leurs Etats.

L'armée est portée sur le pied le plus formidable ; les dépenses qu'elle occasionne , vont au-delà d'un million de florins par semaine. Les recrues se font par-tout avec la même activité , & quelquefois les enrôlemens ne se font pas

toujours du gré des personnes que l'on destine à porter les armes. On raconte à ce sujet l'anecdote suivante. » Un Etudiant en Droit ayant été chargé d'un mousquet & vêtu d'un uniforme contre sa volonté, croyant que son titre d'Etudiant en étoit un d'exemption, présenta un placet à l'Empereur ; il lui représentoit, entre autres, qu'étant sur le point de recevoir le bonnet de Docteur, il se flattoit d'être en état de rendre beaucoup plus de service à la patrie en qualité de gradué qu'en qualité de soldat. L'Empereur ayant pris quelques informations qui l'assurèrent que l'Etudiant, ainsi que tant d'autres, ne songeoit à devenir Docteur que pour se procurer l'avantage de vivre exempt des charges publiques, le fit venir, & lui dit : Vous n'ignorez pas que j'ai un procès de conséquence à vider avec le Roi de Prusse ; il m'est impossible de le terminer seul : j'ai grand besoin de gens d'affaires tels que vous pour me seconder, ainsi j'emploie vos services. Voilà 12 ducats dont je vous fais présent ; conduisez-vous bien, & je vous promets de vous avancer «.

L'Empereur, en sa qualité de Grand-Maitre de l'Ordre de Marie-Thérèse, a accordé la Croix de Commandeur & la petite Croix aux Officiers de l'Etat-Major qui se sont distingués pendant cette guerre. Le Général d'Elrichsfusen a obtenu la Croix de Commandeur ; la petite a été donnée aux Généraux - Majors Comte Pallavicini, Alvinfy & de Lowenher ; aux Colonels de Klebeck, de Kheul, de Stauder, de Burschutzky, au Lieutenant-Colonel de Buccow ; aux Majors de Poutet, de Belling, de Burich, & Oreskowitz.

De HAMBOURG, le 20 Février.

LES relations différentes, publiées à Vienne

&c à Berlin , de l'expédition des Autrichiens dans le Comté de Glatz , & de celle du Général de Mollendorff en Baviere , sont tout ce que l'on a reçu du théâtre de la guerre ; on en peut conclure qu'il ne s'y est rien passé d'important depuis ces deux événemens. Les Autrichiens occupent la partie du Comté de Glatz , dans laquelle ils ont pénétré , où ils se renforcent journellement ; & le Prince héréditaire de Prusse , qui est tous les jours à cheval pour visiter les postes de ces côtés , paroît forcé , par la mauvaise saison , à se borner à des reconnoissances ; les chemins sont par-tout si dégradés , que l'infanterie peut à peine y avancer , & à plus forte raison , ils sont impraticables pour la cavalerie & pour l'artillerie. Les Prussiens croient que les Autrichiens seront obligés d'abandonner leurs nouveaux postes & de retourner dans les anciens qu'ils occupoient , pour se rapprocher des magasins d'où ils tirent leurs subsistances , qu'on ne peut conduire jusqu'à eux. Le Roi de Prusse étoit encore le 12 de ce mois à Reischenbach , d'où il peut se porter facilement par-tout où sa présence sera nécessaire.

Il n'est point vrai , comme on l'avoit dit , que le Prince Henri soit sorti de Dresde le 4 de ce mois ; il étoit encore dans cette ville le 14 , où il remit le 11 , au Général de Mollendorff , les marques de l'Ordre de l'Aigle Noir , que le Roi de Prusse lui avoit envoyées pour en décorer ce brave Officier. M. de Mollendorff en partit le même jour à 4 heures du soir pour rejoindre son corps près de Freyberg. Les prisonniers qu'il a faits dans sa dernière expédition , étoient arrivés la veille à Dresde ; ils consistoient en un Capitaine , 2 Lieutenans , environ 300 hommes la plupart de la cavalerie ou des Croates ; on avoit envoyé avec eux les

2 canons & les chariots de munitions , dont les Prussiens s'étoient emparés dans cette occasion.

S'il faut en croire des lettres particulières de la Saxe , le Général de Mollendorff après avoir pris un renfort considérable , est rentré en Bohême ; d'autres lettres de la Silésie annoncent que le Général d'Anhalt s'est emparé d'Halberſchwerdt ; mais ces nouvelles ſans dates & ſans détails ont beſoin de confirmation ; ce que l'on ſait de poſitif , c'eſt que les troupes ſont par-tout en mouvement ; cependant les bruits de paix ſe renouvellent avec plus de confiance ; ſelon pluſieurs lettres , les préliminaires en ont été ſignés ; pluſieurs papiers publics ſ'empreſſent d'affirmer cette nouvelle intéreſſante ; nous ne pouvons que former des vœux pour qu'elle ſe confirme ; en attendant , nous transcrivons ici le plan général qu'on donne de l'accommodement entre la Cour de Vienne & celle de Berlin , ſous la médiation de celles de Verſailles & de Péterſbourg.

Plan de la France propoſé au Roi de Pruſſe par le Marquis de Pons.

1°. La Cour de Vienne gardera la partie de la Bavière , qui eſt ſituée entre le Danube , l'Inn & la Salza , faiſant partie de la généralité de Bourghauſen ; ſavoir , les bailliages de Wildſhut , de Braunau avec la ville de ce nom , de Maurkirchen , de Freybourg , de Mattighkoven , de Ried & de Schar-
ding. 2°. La nouvelle convention avec l'Eleſteur Palatin ſera conclue & ſignée le même jour que le traité de paix. 3°. Il ſera libre au Roi de réunir les deux Margraviats à la primogéniture de ſa maiſon.
4°. Il pourra faire une convention avec l'Eleſteur Palatin ſur la ſucceſſion de Juliers & de Berg.

Contre-plan du Roi , expoſé verbalement au Marquis de Pons.

1°. La convention entre les Eleſteurs de Saxe &

Palatin marchera du même pas que celle entre la Cour de Vienne & l'Electeur Palatin. 2°. La Cour de Vienne , au lieu d'une partie de la Bavière , prendra une partie du Haut-Palatinat , c'est-à-dire tous les districts situés entre les rivières de Naab & de Schwarzach. 3°. Dans le cas où elle insistera sur la partie mentionnée de la Bavière , elle paiera à l'Electeur Palatin un million d'écus pour faciliter son accommodement avec l'Electeur de Saxe , & elle se chargera en même-tems d'une quote-part des dettes de la Bavière. 4°. Elle dégagera du lien de féodalité les fiefs de Saxe & de Lusace , aussi bien que pour le droit de rachat & de réversibilité de celle-ci. 5°. Elle consentira à la réunion des margraviats , de façon qu'il sera stipulé expressément que la Cour de Vienne ne formera dans aucun tems aucune opposition à ce que le Roi & ses successeurs en puissent disposer à leur gré. 6°. Le Roi ne se refusera pas à faire une convention particulière sur la succession de Juliers & de Berg avec le Duc des Deux-Ponts , sous la garantie de la France.

Contre-plan de la Cour de Vienne , opposé aux deux précédens , & remis le 11 Janvier à M. de Breteuil , comme Ultimatum.

1°. La Cour de Vienne consent à ce que la convention entre les Electeurs de Saxe & Palatin marche du même pas que celle entre la Cour de Vienne & l'Electeur Palatin. 2°. Elle rejette la partie offerte du Haut-Palatinat pour garder la partie de la Bavière , énoncée dans le plan de la France. 3°. Elle refuse de payer aucune somme d'argent. 4°. Autre refus pour les fiefs de Saxe & de Lusace , aussi bien que pour le droit de rachat & de réversibilité de celle-ci. 5°. Elle consent à l'incorporation des deux Margraviats , avec l'extension exigée par le Roi. 6°. Elle ne s'oppose point à la convention qui doit être conclue sur la succession de Juliers & de Berg , sous la garantie de la France ; mais à condition que l'Electeur Palatin y paroisse comme partie contractante principale.

7°. Au cas que les articles de paix proposés ci-dessus ne soient pas acceptés, la Cour de Vienne est résolue de porter une nouvelle réquisition à la Diète, pour engager ses co-états à se charger de l'examen & de la décision de ses droits & prétentions à la même succession de Bavière, à condition que les autres prétendants à ladite succession, & le Roi de Prusse pour son droit de réunion des deux Margraviats, se soumettent au même Tribunal. La Cour de Vienne promettra alors d'avance de se conformer strictement à la décision de ses co-états, & de réclamer pour l'exécution de ce qu'ils auront jugé, la garantie de l'Empire en corps, celle des garans du traité de paix de Westphalie, & des puissances médiatrices.

Il est vraisemblable que dans le cours des négociations on sera convenu de quelque changement dans ce plan général ; on dit que vers le milieu de ce mois, il est parti un courier de Breslau pour Vienne, chargé de demander à S. M. I. & R. sa dernière réponse, & c'est de cette réponse que dépend actuellement le rétablissement de la paix ou la continuation de la guerre.

A présent que l'Allemagne se livre assez généralement aux nouvelles espérances qu'elle a conçues pour sa tranquillité, on parle moins de la résolution des Turcs de déclarer la guerre à la Russie, & de leurs belles dispositions en faveur de la Maison d'Autriche ; toutes ces nouvelles ne venoient point directement de Constantinople, c'est à Vienne qu'on prétendoit les avoir reçues, & c'est de Vienne qu'on les répandoit dans l'Empire ; les lettres de Constantinople viennent de les détruire ; les dernières, en date du 18 Janvier, portent que l'Ambassadeur de France continue de travailler avec beaucoup d'assiduité à l'accommodement de la Russie & de la Porte, & qu'il s'en occupe avec des apparences de succès. Tout

annonce , ajoutent ces lettres , la conservation de la paix plutôt qu'une rupture entre ces deux Puissances ; s'il paroît un peu d'inaction & de lenteur , ceux qui connoissent le caractère des Ottomans en seront peu étonnés ; ils le seront moins encore , s'ils se rappellent que la Porte a envoyé ses dernières propositions à la Cour de Pétersbourg le premier Décembre dernier ; qu'elle n'en a point reçu de réponse , & qu'il est naturel qu'il ne se conclue rien avant qu'elle soit arrivée.

De R A T I S B O N N E , le 20 Février.

LES espérances de paix semblent se fortifier de jour en jour ; les négociations qui doivent l'amener se continuent à Breslau , & on dit déjà que les préliminaires sont convenus , & qu'on doit s'attendre à apprendre incessamment qu'ils sont signés ; ce qui accrédite cette opinion maintenant générale , & fondée sur le vœu de l'Empire entier , c'est que l'Electeur Palatin vient de nommer un Ministre Plénipotentiaire , qui est parti pour Breslau. Les points qui restent à régler , sont les prétentions allodiales qui exigent sa concurrence ; & le Comte de Törting-Seefeld , c'est le nom de son Ministre , est chargé d'instructions sur ce sujet. On réglera sans doute aussi dans ces conférences les prétentions de l'Archevêque de Salzbourg qui a , dit-on , déjà envoyé des troupes prendre possession de Travenstein , ainsi que des salines voisines , & contre lesquelles un corps de troupes Bavaraises a marché sans délai. Au moment où l'on se flatte que l'Empereur & le Roi de Prusse se disposent à quitter les armes , & à cesser l'effusion de sang , il faut espérer qu'on ne permettra pas à l'Electeur & au Prince-Evêque de les prendre , & de vider leurs différens l'épée à la main.

Ce Prélat n'est pas le seul qui forme des prétentions sur la succession de Bavière. M. Zorer, Secrétaire de légation, chargé des affaires du Duc de Wurtemberg, pendant l'absence du Ministre de cette Cour à la Diète, a fait distribuer, le 14 de ce mois, au nom de son Maître, un Mémoire, ayant pour titre : *Induction préalable des droits héréditaires de S. A. S. Monseigneur le Duc de Wurtemberg, sur quelques parties de la succession allodiale de Bavière.* Le Duc de Wurtemberg, selon cet écrit, descend en ligne directe d'Elisabeth, fille de l'Empereur Louis de Bavière, & d'Elisabeth, fille du Duc Henri de Landshut, lesquelles, ainsi que leurs descendans, avoient été exclues, à la vérité, de l'héritage de leurs portions dans la succession allodiale de Bavière tant qu'il existeroit des mâles dans la branche Wilhelmine; mais avec la clause que les mâles de cette branche venant à manquer, le droit de succession des susdits descendans de Louis de Bavière & de Henri de Landshut, reviendroient à leurs héritiers régrédiens qui ne pourroient en être exclus par la maison Electorale de Saxe. Une table généalogique placée à la suite de ce Mémoire, prouve la consanguinité existante, entre les maisons Wurtemberg & de Bavière. Cet écrit préliminaire doit être suivi d'un autre plus étendu, destiné à mettre dans tout leur jour, les droits de la maison de Stuttgart.

Adam-Frédéric-Marie-Joseph, Prince Evêque de Wurtzbourg & de Bamberg, est mort le 18 de ce mois, dans la 72^e. année de son âge; il étoit né le 16 Février 1708, & avoit été élevé à la dignité de Prince-Evêque en 1755.



I T A L I E.

De LIVOURNE, le 20 Février.

LE Sénateur, Secrétaire des droits Royaux, vient d'adresser, en vertu des ordres du Grand-Duc, une lettre circulaire à tous les Archevêques & Evêques du Grand-Duché de Toscane, pour leur ordonner de se servir à l'avenir dans les Tribunaux Ecclésiastiques de Notaires Laïcs, au lieu d'Ecclésiastiques; le Notariat ne peut être accordé que par le Souverain & les loix en vigueur, défendent d'y admettre d'autres sujets que des Laïcs.

» C'étoit un usage fort ancien dans cette Capitale, écrit-on de Naples, que de donner au peuple trois cocagnes pendant le carnaval. Ces sortes de fêtes entraînoient ordinairement beaucoup de désordres qu'on ne pouvoit prévenir; on vient de les supprimer, en y substituant des actes de bienfaisance réelle. On employera les frais que coûtoient les cocagnes, à marier un certain nombre de pauvres filles; la dépense de la première cocagne a suffi pour en marier 25 qui ont paru en public avec leurs époux sur des chars magnifiques, précédés d'une cavalcade, & de divers instrumens de musique. A la place des deux autres cocagnes nous aurons le même spectacle «.

Les spectacles ont été assez brillans pendant le carnaval à Rome; il y en a eu plusieurs dans différens Collèges; le Collège Clémentin & celui de Nazareth, ont donné sur-tout des nouveautés intéressantes. Les élèves du premier ont représenté *Inès de Castro* & les *Scythes*, & ceux du second, *Alzire* & l'*Orphelin de la Chine*. Ces pièces traduites du François, ont eu le succès qu'elles auront par-tout

où l'on fera sensible au bon & au beau. Plusieurs Seigneurs de la Cour à Naples, ont aussi joué *Olympie*, Tragédie françoise, dans sa langue originale.

» Le 11 de ce mois, écrit-on de Gênes, le Marquis de Balestrino del Caretto, est mort d'une maladie de langueur, dont il commença à ressentir les atteintes, il y a environ trois mois. On soupçonne qu'il a été empoisonné par un jeune homme qui étoit auprès de lui, & qui a pris la fuite au moment de sa mort. On a suivi les traces du fugitif qui a été arrêté à Livourne & conduit ici dans la Tour du Château «.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES, le 28 Février.

LA gazette de la Cour vient enfin de rompre le long silence qu'elle a gardé pendant près de deux mois; elle a publié l'extrait d'une lettre du Gouverneur de l'Isle de S. Vincent, adressée au Lord George Germaine, en date du 1 & du 3 de ce mois. M. Morris, c'est le nom de ce Gouverneur, a envoyé au Ministre 2 numéros de la gazette de S. Vincent, & une lettre qu'il avoit reçue du contre-Amiral Baringthon, en date du 2 Janvier. Les gazettes, dit-il, contiennent des détails assez exacts, & peuvent servir de supplément à ses dépêches, du 29 Décembre, que la Cour n'a pas jugé à propos de publier.

» Selon ces gazettes, le Commodore Hotham arriva le 20 Décembre de New-York à la Barbade, joignit le 12 l'Amiral Barrington, avec lequel il mit à la voile pour Sainte-Lucie, où la flotte arriva, & les Troupes débarquèrent le 13. Le même jour la frégate la *Pearl*, dépêchée par l'Amiral Byron,

le 17 Novembre, informa M. Barrington que M. d'Estaing étant parti avec 15 vaisseaux, paroîtroit probablement bientôt dans ces mers. Un vaisseau Hollandois rapporta qu'il avoit vu la flotte François, croisant au vent de la Barbade; elle sembloit former des projets sur Saint-Vincent & la Grenade, dont elle s'approchoit, lorsqu'elle s'aperçut que nous attaquions Sainte-Lucie. Le 18, elle attaqua l'Amiral Barrington, qui avec des forces inférieures, mais retranchées dans le grand cul-de-sac, défendues par des batteries très-fortes, dont une de 12 canons de 32 livres de balles, la repoussa deux fois. Les François débarquèrent & attaquèrent nos retranchemens le 18. ; ils étoient en trois colonnes, dont M. d'Estaing conduisoit la droite, & le Marquis de Bouillé la gauche. On les laissa approcher de si près, que notre ligne ne fit feu qu'une fois, & les reçut la bayonnette au bout du fusil. Ils laissèrent 70 morts dans nos retranchemens. On croit que leur perte entière, blessés & prisonniers, va à 1600 hommes. Nous avons eu 60 morts & 100 blessés. Le sloop de guerre la *Cerès* est tombé entre les mains des François. Un vaisseau américain de 18 canons, nombreux en équipage, a joint notre flotte, la prenant pour la François, & nous nous en sommes emparés.

La lettre du Contre-Amiral Barrington à M. Morris, n'offre aucun détail. Il dit seulement que la flotte François a pris le 29 la route de la Jamaïque; qu'elle étoit encore en vue quand Ste. Lucie capitula; qu'il a besoin de vivres; & il prie le Gouverneur de St. Vincent d'engager ses Marchands à en apporter, avec promesse qu'ils y trouveront leur compte.

Ces nouvelles sont venues à propos pour les Ministres qui en ont espéré qu'elles leur rendroient la consistance que le triomphe de l'Amiral Keppel leur a ôtée; elles relèvent, en effet, leur crédit auprès d'une partie de la nation; mais l'autre n'y voit que la certitude de l'heureuse arrivée du

Commodore Hotham & des troupes de New-Yorck à leur destination, & la fin des inquiétudes qu'on avoit sur leur sort. Quant à la conquête de Sté-Lucie, elle ne paroît pas un dédommagement de la perte de la Dominique ; on fait que cette Isle, négligée par les François à cause d'un climat peu sain, n'est pas pour nous d'un grand avantage, & que nous serons contraints de l'abandonner sans attendre qu'on nous en chasse. Le Comte d'Estaing ne paroît avoir eu d'autre motif que le desir de ne pas nous laisser faire une conquête sous ses yeux ; il est en état de prendre sa revanche ailleurs, & sans doute il a des projets. L'Amiral Barrington, pour s'y opposer, sera obligé de quitter le cul-de-sac où il a pu braver des forces supérieures ; & il n'est pas douteux que le moyen de l'en tirer n'entre dans les plans de l'Amiral François. L'espérance des Ministres est que l'Amiral Byton arrivera à tems pour donner la supériorité à nos forces ; mais M. de Grasse conduit à son tour dans ces mers de quoi ramener l'égalité. On ne fait pas ici combien de vaisseaux il mène avec lui ; il n'est parti réellement qu'avec 6 ; mais il y en avoit plusieurs sortis en différens tems pour des destinations secrètes, & qui vraisemblablement avoient ordre de l'attendre quelque part. Dans cet état des choses l'incertitude règne toujours ; il faut attendre de nouvelles dépêches pour la dissiper, & nos Ministres en profitent pour distraire l'attention de la nation, qui blâme depuis long-tems leur conduite, qu'ils craignent qu'elle n'éclaire trop.

A ces nouvelles des Isles ils en ont joint quelques-unes du Continent ; depuis long-tems on parle de l'expédition du Colonel Campbell dans la Géorgie ; le Colonel Innis, l'un des Aides-de-Camp de Sir. Henri Clinton, a ap-

porté des dépêches du Colonel, en date du 16 Janvier dernier ; en voici le précis.

» Le 27 Novembre, il appareilla de Hook avec le 17^e. régiment d'infanterie, deux bataillons de Hessois, 4 de Provinciaux, & un d'Artillerie. Le 27 Décembre suivant, il jeta l'ancre dans la rivière de Savannah. Ignorant l'état des forces de la Géorgie, les dispositions qu'on avoit pu y faire, on détacha une compagnie pour enlever quelques habitants ; le rapport de ceux-ci décida à s'emparer de la plantation d'un certain Gerridoe qui forme un poste important, à 2 milles en ligne droite de Savannah, & à 3, en suivant le chemin ordinaire. Le 27, on débarqua, on fut reçu vigoureusement par les rebelles au nombre de 50, postés sur une éminence, qui tuèrent le Capitaine Cameron, 2 hommes, & en blessèrent 5. L'armée rebelle commandée par le Major Général Robert Howe, étoit formée à un demi-mille à l'est de la Ville de Savannah, ayant au front plusieurs pièces de canon. Le Colonel Campbell rend compte de la position & de la force de cette armée avec beaucoup de détails ; il ne s'étend pas moins sur toutes les précautions qu'il prit pour la battre, & termine ce récit assez étendu, par dire que le même jour il débarqua, se forma, marcha à l'ennemi, le vainquit, & se rendit maître de la Capitale de la Géorgie, des vaisseaux qui étoient dans le Port, des provisions qui étoient dans les magasins ; & tout cela ne coûta aux troupes Angloises, outre les 3 tués & les 5 blessés au débarquement, qu'un Capitaine & deux soldats morts, un sergent & 9 soldats blessés. Le Colonel prit soin d'empêcher le pillage & de protéger les habitants ; on ne poursuivit que ceux qui avoient pris les armes ; on veilla à ce qu'on ne mit point le feu à la Ville ; car malgré les belles espérances qu'on avoit de la soumission volontaire de cette Province, les vaincus instruits qu'ils étoient menacés, étoient résolus de mettre le feu à leur Ville, plutôt que

de l'abandonner à leurs ennemis. Le Colonel, en dix jours, a assuré les frontières de la Province, chassé l'armée rebelle & publié une proclamation pour affermir, dit-il, la tranquillité publique ; ses moyens sont 10 guinées de récompense pour chaque membre de quelque comité ou assemblée que ce soit, qu'on saisira dans la Géorgie, & 2 guinées pour chaque brigand envoyé de la Caroline, qui pourra être arrêté. Lorsqu'il a écrit, il se disposoit à marcher, avec toutes ses forces à Augusta, pour se rendre maître de ce poste important. Pendant son absence, le Major Général Prevost qui commande à St. Augustin, & qui s'étoit emparé de la Ville & du Fort de Sumbury, commandera à Savannah ».

Ce succès dans la Géorgie ressemble à ceux que nous avons eu par-tout : nos troupes se présentent en forces dans une province, elles s'y établissent ; on s'y soumet parce qu'on n'est pas en état de résister ; mais cette soumission involontaire ne se soutient qu'autant que nous pouvons nous faire craindre ; les habitans redeviennent indépendans dès que nous nous sommes éloignés. Ce n'est pas tout de faire des conquêtes, il faut les garder, & les armées qui les ont faites sont nécessaires pour cela ; il faut donc de nouvelles armées pour conquérir successivement d'autres pays ; & l'on demande combien nous serons obligés d'en lever pour soumettre ainsi successivement l'Amérique, car nous n'avons plus rien dans les contrées que nous évacuons : nous l'avons éprouvé à Boston, à Philadelphie, & nous l'éprouverons par-tout. Les Ministres ont beau faire, ils ne peuvent parvenir à persuader la nation qu'ils requiront l'Amérique ; jamais elle n'a cru à la possibilité de cette réduction : » l'Amérique est en état d'armer 80 mille hommes, & un pareil nombre de soldats, combattant sur leurs foyers & pour leur liberté, sont bien redoutables ; dans

les guerres de cette espèce, tout soldat est citoyen, & les troupes mercenaires, avec leur discipline, n'ont pas la constance & l'enthousiasme qui relèvent le courage, & finissent par donner la supériorité. Cette observation se faisoit dès la naissance des troubles, on ne cessoit de la répéter au Ministère qui l'écoutoit avec mépris; les faits ont prouvé s'il voyoit aussi-bien qu'il le prétendoit: il paroît aujourd'hui détrompé de ses anciennes espérances, & décidé à renoncer à l'Amérique, malgré les succès dont il se vante dans cette partie du monde. On prétend qu'après avoir rafraîchi & approvisionné les garnisons de New-York, de Rhode-Island & d'Halifax, mis les Isles en sûreté, on fera revenir nos vaisseaux pour se réparer dans nos ports, & former une flotte formidable, qui ira ensuite attaquer les François sur toutes les mers.

» Ce plan, dit un de nos papiers, flatte beaucoup les amis du Ministère; mais on peut les assurer qu'il n'est pas sans difficulté. Sur quel allié peut compter l'Angleterre? La Hollande même, malgré l'attachement qu'elle vient de nous témoigner en refusant une juste satisfaction à la France, est sans doute à la veille de nous abandonner; son véritable intérêt l'exige; & les Villes d'Amsterdam & de Harlem l'ont déjà fait. Les Puissances du Nord sont aussi déterminées à faire cause commune contre nous; les avantages que leur procure la guerre de l'Amérique, les touchent nécessairement plus que la gloire de contribuer au rétablissement de notre puissance maritime. En nous voyant ainsi isolés, nous ne perdons cependant pas courage, & nous espérons pouvoir faire face seuls aux forces combinées de nos ennemis. Cependant que pouvons-nous? Nous n'ignorons pas que leur politique nous a enlevé le Portugal; est à la veille d'enchaîner la Hollande, a éclairé le Nord sur ses vrais intérêts, armé l'Amérique, & caché

le dernier coup qu'elle va nous porter , en appelant l'Espagne à son secours. Nos possessions sont encore entières , il est vrai , nos flottes n'attendent que le signal de mettre à voile , mais il nous faut des Matelots , des Troupes de terre disciplinées , & sur-tout de l'argent «.

Ce dernier article n'est pas le plus aisé à trouver ; on connoit les difficultés que le Lord North a rencontrées. On prétend aujourd'hui qu'il les a levées , mais à un prix onéreux ; il accorde 5 pour cent d'intérêts pendant 20 ans , une rente viagère d'un pour cent sur deux têtes , & 7 billets de 10 liv. sterl. chacun pour chaque souscription de 1000 liv. st. Il y aura 56,000 billets ; encore malgré ces avantages , n'a-t-il pu parvenir à faire tous les fonds dont il avoit besoin : il a ouvert le 25 de ce mois le Budget. Les sommes votées par les Communes , pour le service de cette année , montent à 11,905,000 liv. sterl. En y joignant celles qu'il n'a point votées encore , mais qui sont indispensables pour fournir aux dépenses de cette année , il y a un total de 15,387,000 l. st. On emprunte 7 millions ; la taxe foncière , les droits sur le malt , la drèche , &c. produisent 2 millions 750,000 l. On compte avoir encore des ressources pour 2,250,000 liv. sterl. Le total ne forme que 12 millions , & pour égaler les fonds à la dépense il manque encore 3,387,000 liv. sterl. que le Lord North , ce grand financier , n'a pu se procurer. En exposant les besoins & les ressources de l'Angleterre , il a cherché à détourner son attention , en lui présentant ce qu'il appelle un tableau des finances de France. On s'attend à la manière de voir d'un Ministre Anglois , sur-tout lorsqu'il parle au Parlement d'une nation rivale & ennemie , qu'on a lieu de craindre ; il étoit tout simple qu'il la peignît dans une situation

à-peu-près inférieure à celle de la fienne, & il n'y a pas manqué ; mais il se trouve dans le Parlement des membres, au moins aussi instruits que le Lord North, & qui se chargeront volontiers de redresser ses fautes de calcul.

Au milieu des transports que la nation a fait éclater à l'occasion du triomphe de l'Amiral Keppel, & qui n'ont pas été moins vifs au Parlement que dans les rues de Londres, on remarque, comme une chose assez surprenante, que lorsque la Chambre des Communes arrêta de faire des remerciemens à l'Amiral, il s'éleva une voix pour la négative, elle fut seule ; les papiers publics n'ont pas manqué de nommer celui qui s'y opposoit ; c'étoit un marchand de farine, nommé Strutt, membre pour le bourg de Maldek. Le compliment de l'orateur de la Chambre & la réponse de l'Amiral seront insérés dans les registres imprimés de la Chambre.

Sir Hugh Palliser en donnant la démission de ses emplois, n'a fait que prévenir le vœu de la nation. Le 19 de ce mois M. Charles Fox demanda s'il étoit vrai qu'il avoit résigné avec sa place de Commissaire de l'Amirauté, celles de Gouverneur de Carborough, & de Lieutenant-Général des troupes de la Marine : le Lord North ayant répondu affirmativement, M. Fox reprit : » dans ce cas la majeure partie de la motion que j'avois à faire devient inutile. Le Conseil de guerre ayant jugé que l'accusation portée contre l'Amiral Keppel étoit malicieuse & mal-fondée, je pensois qu'il étoit de la dignité de la Couronne de retirer toutes ses places à l'accusateur ; on ne peut que le louer de s'être fait justice lui-même. J'aurois désiré que le Gouvernement n'eût pas attendu qu'il se fût ainsi exécuté,

ré, & qu'il n'eût pas laissé Sir Hugh jouir pendant une semaine entière de ses emplois ; je ne conçois pas comment ceux dont le devoir est de donner des avis à leur Souverain, ne lui ont pas suggéré celui-ci : il me semble que lorsque les deux Chambres du Parlement avoient voté des remerciemens, l'autre branche de la législation devoit marquer à son tour de quelque manière, qu'elle désapprouvoit la conduite du Vice-Amiral. Ce titre est à présent tout ce qui lui reste ; mais il ne peut le conserver décemment après ce qui vient de se passer. Je n'ai aucun ressentiment personnel contre lui ; il n'est pas dans mon caractère d'ajouter au malheur d'un homme qui s'est perdu lui-même & qui m'inspire de la pitié ; mais il ne s'agit pas ici d'individus, il s'agit de ce qui est dû à la décence publique : la nécessité de faire un exemple indique celle de lui ôter son pavillon. On dit qu'il demande qu'on lui fasse son procès ; mais qu'en peut-il attendre ? Quand il échapperait à la censure & serait déchargé de toute accusation au sujet du combat d'Ouessant, on prouveroit seulement qu'il est brave, & personne n'en doute ; mais cela ne prouvera pas que l'accusation qu'il a intentée contre son supérieur n'est point malicieuse & mal-fondée, il n'en resteroit pas moins flétri par cette tache. S'il a des amis, ils doivent le dissuader de passer par une épreuve dangereuse, qui ne peut rétablir son honneur & qui peut exposer sa vie «.

Cette proposition fut rejetée. Les séances prochaines ne manqueront pas d'être intéressantes ; on examinera l'état de la marine, tel qu'il fut présenté en l'année 1771, & l'emploi des sommes votées pour son entretien : ces discussions regardent la conduite du Lord Sandwich ; & son empressement à s'y opposer, sous le pré-

15 Mars 1779.

K

texte qu'il est dangereux d'instruire les étrangers d'une partie des affaires publiques, semble annoncer qu'il y a eu quelque malversation à cet égard ; car il est assez indifférent de montrer ce qu'étoit la marine il y a 8 ans ; cela ne peut pas donner des lumières sur ce qu'elle est actuellement. Le Général & l'Amiral Howe veulent aussi qu'on fasse des recherches sur la conduite de la guerre en Amérique : leur objet est de se laver du blâme que le Gouverneur Johnstone a jeté sur eux, en disant que les forces qu'on y avoit envoyées avoient été suffisantes pour en opérer la réduction ; il convient de ce qu'il a dit ; mais l'exemple de Palliser rend à présent circonspects tous ceux qui seroient tentés de l'imiter, en formant une accusation. Il assure qu'il n'a pas voulu accuser les Généraux plus que les Ministres, dont ils ont reçu leurs instructions.

On assuroit ces jours derniers que le Prince Guillaume-Henri, troisième fils du Roi, iroit servir dans les Indes Occidentales, sur la flotte de l'Amiral Barrington : on fait que ce Prince desire beaucoup de faire un voyage sur mer, & de satisfaire l'inclination qu'il a pour le service de la marine ; on dit que son nom est déjà porté sur les registres en qualité de volontaire, & qu'il s'embarquera dans trois mois ; mais on ne croit pas qu'on lui permette de se rendre dans des mers aussi éloignées. On ne nomme point encore l'Officier aux soins duquel on confiera un cadet de marine de ce rang.

Un Exprès, arrivé le 21 de la Côte d'Afrique, a apporté des nouvelles fâcheuses : une maladie contagieuse, qui s'est manifestée dans le Fort du Sénégal, a enlevé tout ce qu'il y avoit de blancs dans cette garnison : 1 lieutenant, 1 enseigne & 10 soldats, sont

les seuls qui aient échappé à cette maladie. MM. Jean Clarke & Macnamara, l'un Gouverneur & l'autre Lieutenant-Gouverneur, sont au nombre des morts ; l'Express à son départ n'avoit laissé qu'un seul petit bâtiment armé pour la défense de la rivière.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Trenton le 1. Janvier. Nous n'avons point encore de nouvelles bien détaillées de l'expédition du Colonel Campbell dans la Virginie. Tout ce que nous savons, c'est que pendant qu'il s'y rendoit par mer, un corps de 500 hommes, parti de Saint-Augustin, a fait par terre une incursion dans cette Province, brûlant toutes les maisons, & détruisant tout ce qui se trouvoit sur son passage. Il s'est rendu maître de Sunbury ; le Brigadier-Général Screven à la tête d'un corps de milices & de quelques compagnies de troupes réglées, s'est opposé à sa marche autant qu'il l'a pu ; ce brave Officier a été massacré indignement ; il avoit reçu une blessure qui l'avoit fait tomber de cheval, & c'est dans ce moment que nos ennemis se sont jetés sur lui & l'ont égorgé inhumainement. Nous attendons des nouvelles ultérieures de cette expédition. Les propriétaires des navires qui se trouvoient à Sunbury, ont mieux aimé les brûler que de les laisser tomber au pouvoir de l'ennemi. Le Capitaine Thomas Savage a mis le feu aux siens près de sa plantation, comme le seul moyen qu'il avoit d'empêcher qu'ils ne fissent partie du butin des maraudeurs de la Floride.

Toutes les milices s'assemblent dans la Caroline, où l'on fait passer des renforts, tant pour préserver cette Province que pour être à portée de tenter, à la première occasion fa-

vable , la délivrance de la Géorgie , qui ne subira le joug qu'autant qu'elle y sera forcée , & qui s'empresera de seconder les efforts de ceux qui viendront à son secours pour l'en débarrasser. Nos ennemis qui ont publié d'avance que la plupart des habitans des deux Provinces étoient prêts à les recevoir , ne manqueront pas de dire qu'ils y ont trouvé des fidèles sujets du Roi de la Grande-Bretagne. Ces assertions peuvent plaire aux Ministres Britanniques , & abuser quelques personnes en Europe ; mais ici on fait à quoi s'en tenir. Un digne citoyen de ces Etats-Unis , établi en Géorgie , écrivoit ainsi au moment du départ du Colonel Campbell de New-Yorck , à un de ses amis au-delà des mers.

» Ne vous laissez pas induire en erreur , mon cher ami , par les grandes espérances que les Torys fondent sur l'expédition du Colonel Campbell dans la Géorgie & dans la Caroline : *La tyrannie du Congrès & le mécontentement qu'en a le peuple* , sont des sujets si rebattus depuis trois ans , qu'il est étonnant , que des hommes de bon sens y prêtent attention un seul moment : ce seroit une folie de dire , que le peuple de l'Amérique soit parfaitement content : les calamités de la Patrie ne le permettent point ; & s'il l'étoit , cela marqueroit une insensibilité stupide , qui n'est pas son caractère. La détresse où il s'est trouvé les deux premières années de la contestation , a été infiniment plus grande que celle qu'il éprouve aujourd'hui : il l'a supportée alors avec une fermetté qui lui fait honneur ; & peut-on supposer qu'il abandonnera son objet , aujourd'hui qu'un peu de persévérance encore va lui en assurer la possession pour toujours ? Je suis certain , que le Congrès en particulier se tiendra de la manière la plus honorable aux Traités qu'il a faits avec la France , & que le peuple en général approuvera les démarches du Congrès & les soutiendra. — Il est possible

que le Colonel Campbell fasse beaucoup de mal ; mais à la fin , j'en suis sûr , il sera repoussé & chassé de ce pays. J'ai trop bonne opinion du Peuple de la Caroline pour supposer , que même les Colons de l'arrière de cet état soient assez lâches pour se joindre à l'ennemi. Je suis instruit que le Président du Conseil de la Caroline a été informé par le Congrès de la destination de M. Campbell , & qu'en conséquence il a pris des mesures pour contrecarrer efficacement ses desseins. Le Colonel Thomson est à la tête de 2000 hommes sur l'arrière du Pays ; & il a offert d'en mettre encore sur pied 6 mille , s'il étoit nécessaire pour le service de l'Etat. Environ 500 Vagabonds , gens sans fortune comme sans principes , se sont retirés à ce que l'on suppose , vers St.-Augustin dans la Floride ; & près de 250 Habitans mal-affectationnés ont été saisis & mis en lieu de sûreté. D'autres qui faisoient le métier d'Espion ont été emprisonnés. Mais en général l'affection que les habitans de l'arrière de la Province ont pour le Colonel Thompson , & la vigilance de cet Officier ôtent au Gouvernement actuel toute inquiétude de ce côté-là. Le Général Green a été envoyé par M. Washington pour commander dans les Provinces Méridionales ; & 5000 hommes sont en marche pour la Caroline Méridionale. Au reste , l'unanimité la plus parfaite regne dans cet Etat ; & M. Rutledge continue d'être l'idole du Peuple.

De Boston le 10 Janvier. Nos ennemis ne cessent de présenter le Congrès & le peuple de ces Etats divisés ; nous sommes accoutumés à leurs calomnies , & nous ne nous étonnons point de celle-là. Ils cherchent à inspirer de la défiance à nos alliés en Europe ; mais il est à présumer que nos alliés sont trop bien informés de nos véritables sentimens pour concevoir le moindre soupçon de nos dispositions : elles sont invariables ; nous avons pris les armes pour l'indépendance , & nous ne les quitterons point

à présent, qu'elle est établie, qu'elle ne soit reconnue par la Grande-Bretagne, avec qui nous ne ferons la paix qu'en traitant d'égal à égal. Cet événement peut n'être pas éloigné si elle réfléchit à sa situation & à la nôtre, & qu'elle considère ce que nous avons fait & ce qu'elle a pu faire depuis le commencement de cette guerre qu'elle a provoquée, & qu'elle est moins que jamais en état de soutenir. Son empressement à profiter de toutes les circonstances qui peuvent se présenter pour nous décrier, ne lui a pas permis de négliger la querelle qui s'est élevée entre M. Deane & MM. Arthur & Guillaume Lée. Ce sont des individus mécontents qui se plaignent les uns des autres; mais ces divisions entre trois particuliers n'intéressent point le peuple & le Congrès dont l'union & la confiance ne sauroient être plus intimes, & qui n'ont qu'une voix, indépendance & fidélité à nos alliés. Cette affaire a donné lieu jusqu'à présent à plusieurs écrits. M. Payne, qu'on dit l'Auteur du Sens Commun, a publié une lettre en faveur de MM. Lée; & M. Deane a trouvé aussi un défenseur qui signe la Pure Vérité, & qu'on dit être M. Matthieu Clarkson. On se flatte de voir bientôt cesser cette guerre de plume; elle ne peut être utile que lorsqu'il est question d'instruire le peuple que l'on a pris pour juge; elle n'est plus nécessaire à présent que le Congrès s'est saisi de l'affaire; & les deux parties principales ont promis de ne plus s'adresser au public.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 10 Mars.

LE 28 du mois dernier; LL. MM. & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage

du Comte de Courtivron, Capitaine de cavalerie au régiment Royal-Pologne avec Dame de Clermont-Tonnerre.

Le même jour, la Princesse de Broglie eut l'honneur d'être présentée à LL. MM. & à la Famille Royale par la Maréchale de Broglie.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Meaux, l'Abbé de Polignac, Vicaire-Général d'Auxerre. Il a nommé aussi Abbessse du Noble Chapitre d'Avesne près d'Arras, la Demoiselle de Ligny, Chanoinesse du même Chapitre.

Le premier de ce mois l'Abbé Para a eu l'honneur de présenter à Monsieur son *Cours complet de Métaphysique sacrée & profane, mise à la portée de tout le monde.*

De P A R I S , le 10 Mars.

» LE 23 du mois dernier, écrit-on de Brest, la frégate la *Concorde*, de 32 canons, dont 26 de 12 en batterie, & 6 de 3 sur les gaillards, commandée par M. le Gardeur de Tilly, est entrée dans ce Port; elle vient de St. Domingue, d'où elle avoit été chargée de convoyer jusqu'en France 33 bâtimens qui étoient au Cap. Depuis le 5 Janvier, jour de son départ, la traversée fut heureuse jusqu'au 5 Février, qu'un coup de vent la sépara de sa flotte. Le 7, à la hauteur des Açores, elle fut démâtée de son grand mâât par la foudre, qui fondit un canon en partie. La chute du grand mâât endommagea un côté de la frégate au point qu'elle avoit six pieds d'eau dans sa cale, & que ses poudres furent presque entièrement perdues. Pour s'alléger, M. de Tilly fit jeter à la mer 12 de ses canons de batterie, & se regréa comme il put. Le 16 il prit un corsaire de 18 canons; & le 18, il fut attaqué, dans l'état où l'avoient laissé l'orage & le tonnerre, par une frégate Angloise de 26 canons, de 9 en batterie & de 5 sur les gaillards. Le combat dura trois heures & demie; & le navire

ennemi étoit sur le point d'être pris , lorsqu'un coup de canon , qui endommagea les manœuvres du perroquet de fougue de la *Concorde*, fit coëffer cette voile & sauva la frégate Angloise, qui s'échappa toutes voiles dehors. M. de Tilly a reçu à l'épaule un coup de feu qui ne paroît pas dangereux , mais dont la guérison sera longue. M. de Linieres , Lieutenant en pied , a reçu une forte contusion à la tête ; & M. de Kerbiquet , Officier auxiliaire , est blessé grièvement d'un boulet dans la hanche , & d'une balle dans le bras. Il y a eu deux hommes tués & 24 blessés.

La *Concorde* est la même frégate qui a pris la *Minerve* de 32 canons. Dans la position où elle étoit , ce second combat est pour le moins aussi glorieux que le premier. Tout l'équipage a montré la meilleure volonté & la plus grande valeur.

Le *Diadème*, ajoutent les mêmes lettres , a été en rade le 24. Tout se prépare pour le prochain départ de M. de Ternay , qui dès le 25 , a mandé à M. de Chenion , Colonel de la Légion de Lauzun , que les vaisseaux étoient prêts , & qu'il se disposât à partir au premier ordre , qui ne pouvoit tarder. Le même jour on distribua un habillement complet à cette troupe ; le 27 & le 28 elle se mit en marche pour se rendre à Landerneau , d'où elle a dû être passée dans des chaloupes à bord de l'escadre de M. de Ternay. Une partie s'embarque à l'Orient sur le *Sévère* & sur des bâtimens marchands destinés pour l'Inde. Cette troupe est de 1300 hommes.

La nuit du 27 au 28 du mois dernier , il est arrivé un accident funeste dans le port de Brest. Le feu a pris au vaisseau du Roi le *Roland* de 64 canons & à la frégate le *Zephir* de 32. Ces deux bâtimens ayant eu leurs cables brûlés , ont été détournés par des chaloupes & échoués à portée du quai de l'Arsenal où ils ont été

consumés ; par bonheur le courant du jusan étoit foible & a donné le loisir d'éloigner le *Duc de Bourgogne* & le *Saint-Esprit*, qui ont couru de grands risques. On assure que s'il y avoit eu du vent, si la marée eût monté, le port eût été embrasé.

Selon une lettre de la Corogne, la corvette l'*Actif* arriva le 4 Février, en 33 jours de traversée, du Fort Saint-Pierre de la Martinique avec des paquets du Comte d'Estaing. Elle étoit partie le 9 Janvier 5 jours après la date des lettres qu'il avoit adressées à la Cour. Selon le rapport de l'équipage, il s'occupe de grands projets, dont on ne fait point le détail ; l'escadre de l'Amiral Byron avoit paru à la Barbade ; le Capitaine Cuninghame, qui s'est rendu célèbre par ses courses, étoit au Fort Saint-Pierre, après avoir fait 78 prises, dont la goëlette arrivée faisoit partie, & qu'il a vendue 25,000 l. au Comte d'Estaing.

D'après ces rapports, on s'attend à recevoir bientôt des nouvelles intéressantes. M. de Grasse ne peut tarder à arriver à sa destination. Le Capitaine d'un navire Hollandois, arrivé dernièrement à Saint-Malo, a déposé avoir rencontré cette escadre & compté 8 vaisseaux de ligne. En partant de Brest M. de Grasse avoit à ses ordres, le *Robuste*, le *Magnifique* de 74 canons, le *Dauphin-Royal* de 70, & le *Vengeur* de 64, ce qui ne fait que 4 vaisseaux ; mais on infère du rapport du Hollandois, qu'il aura été joint par l'*Orient*, le *Fendant* de 74, le *Sphinx* & l'*Artésien* de 64 ; il y a de plus, avec ces vaisseaux, les frégates la *Nymphé* & la *Résolue* de 32 canons, les corvettes l'*Epervier*, l'*Hélène* de 14, la *Favorite* de 10 & la *Lunette* de 4. Si ces bâtimens joignent M. d'Estaing, comme il y a lieu de l'espérer, il sera en force aux Antilles.

Suivant une lettre d'Ostende , les corsaires la Comtesse de Provence & la Comtesse d'Artois ont fait 5 prises à la côte d'Angleterre ; l'une de ces prises du port de 800 tonneaux , montée de 8 canons & chargée de charbon , est entrée dans ce port ; les 4 autres y sont attendues. Lorsque la première est arrivée , les corsaires se dispoisoient à amariner plusieurs navires ennemis.

» Un de nos bâtimens , écrit-on de Lisbonne , vient d'essuyer dans un assez court espace de tems des vicissitudes bien singulières. Un corsaire Algérien s'en empara ; peu de tems après un corsaire Américain parut , se saisit du vaisseau Barbarefque & délivra le Portugais. Un bâtiment Anglois , qui survint à son tour , enleva l'Américain & remit l'Algérien en liberté. Un corsaire François arriva ensuite , & se rendit maître de l'Anglois , qu'il a conduit avec ces reprises dans notre port «.

Nos corsaires qui se multiplient tous les jours , se signalent par des actions de bravoure extraordinaires. Le Roi les encourage par des récompenses qui entretiennent parmi eux l'émulation ; il vient d'accorder une épée & une pension de 200 livres au Capitaine Favre , ci-devant Commandant le corsaire le *Phenix* de 12 canons de 6 livres de balle , armé par MM. Poulet du Havre. Ce Capitaine s'étoit emparé dernièrement d'un navire de 150 tonneaux ; à peine étoit-il maître de sa prise , qu'il se vit entouré par 5 autres bâtimens ennemis qui portoient chacun 6 canons de 4 & de 6 livres de balle. Il se battit contre eux pendant 3 heures & parvint à en faire amener 2. Dans ce moment , il parut 4 autres corsaires Anglois , ayant l'un 12 canons , le second 10 , le troisième 8 & le dernier 6. Le Capitaine Favre voyant tout chemin fermé se hâta de s'échapper ;

n'hésita point à recommencer le combat contre ces 10 corsaires réunis. Son bâtiment ayant reçu deux coups de canon à l'eau , toutes ses manœuvres & ses haubans ayant été coupés , son équipage , dont 7 hommes avoient été tués & 20 mis hors de combat , l'obligea de se rendre en lui annonçant que son vaisseau couloit bas. Presque tous les Officiers de l'Etat-Major de ce corsaire ont été blessés ; le Capitaine Favre seul ne l'a point été.

» Le bruit s'est répandu ici , écrit-on de Bordeaux , qu'une flotte de 93 navires François , est partie de St-Domingue pour revenir en Europe , & qu'elle n'est point convoyée ; cette nouvelle , si elle se confirme , ne laisse pas de donner des inquiétudes à nos commerçans , qui , n'ayant reçu aucun avis des chargemens , n'ont pu les faire assurer , ni même savoir au juste l'intérêt qu'ils peuvent avoir sur ces navires ; la seule chose qui rassure , c'est que les mers sont couvertes de nos corsaires , & que les Anglois s'y montrent moins qu'ils ne le faisoient par le passé «.

Nos lettres de Brest portent qu'il y est arrivé l'ordre de faire sortir des vaisseaux & des frégates pour aller au-devant de cette flotte , que le brave M. le Gardeur de Tilly n'a pu achever de convoier à cause des accidens qui lui sont arrivés , & dont nous avons rendu compte.

» Nous avons ici , continue la lettre de Bordeaux , une trentaine de bâtimens en armement pour la Martinique , la Guadeloupe & Saint-Domingue , & on annonce un convoi pour la fin du mois. Le navire le *Broods-kin* vient d'arriver de Baltimore , chargé de 400 boucauds de tabac. Il a pris dans la traversée un corsaire Anglois de 12 canons ; mais n'ayant pas assez de monde pour l'amener avec

lui, il a été obligé de l'abandonner après en avoir jetté les canons & les munitions à la mer. Les lettres qu'il a apportées sont du 8 Janvier, & n'apprennent rien de nouveau.

» On a enfin, ajoute la même lettre, eu des nouvelles du beau navire le *Cardinal de Bernis*, parti de Saint-Marc, isle Saint-Dominique, le 10 Août dernier, & sur le sort duquel on étoit très-inquiet. Ce navire avoit une voie d'eau; l'équipage n'attendoit que l'instant où il alloit couler bas. Le 2 Octobre, on aperçut la terre & on abandonna le vaisseau qui périt peu tems après; il appartenoit à MM. Gouges frères, de cette ville. L'équipage a gagné la ville de Saint-Jean de Porto-Rico «.

On mande de Toulon que la *Victoire* de 74 canons & le *Hardi* de 64 ont été mis en carène, que le *Jason* & le *Héros* de 64, seront armés dans le courant d'Avril, que vers le même tems le *Triomphant* de 80 & le *Souverain* de 74, pourront l'être aussi. En comprenant le *Destin* & le *Caton* de 74 & de 64 canons, qu'on dit être passés à Brest, le port de Toulon aura fourni tant pour la campagne dernière que pour la prochaine, 22 vaisseaux de ligne. Si l'on en croit les bruits publics, toutes ces forces se réuniront à celles qui se rassemblent dans les ports de l'Océan, & le soin de garder la Méditerranée sera confié à nos alliés. Tout annonce que l'Angleterre va faire un dernier effort pour que la campagne prochaine soit décisive en sa faveur, tout semble annoncer aussi que les Puissances intéressées à son abaissement vont enfin prendre le parti que la politique exigeoit d'elles depuis long-tems, & que cette même politique paroît rendre aujourd'hui indispensable.

Des lettres d'Espagne viennent à l'appui de cette conjecture, „ Algésiras, lit on dans une de Madrid, est un Port très-bien défendu sur la côte d'Andalou,

lie , à 4 lieues de Gibraltar ; on le nomme aussi le vieux Gibraltar. C'est dans ce Port que l'escadre de chébecs commandée par D. Texada , Brigadier de Marine , s'est rendue de Malaga , & qu'elle a transporté , avec un certain nombre de Troupes , quantité de canons , de mortiers , de balles & de poudre , un amas d'artillerie & de munitions de guerre aux environs de Gibraltar ; le nombre considérable des Troupes cantonnées entre Séville & Cadix , celles qui se rendent successivement dans ses environs , l'ordre enfin qu'on assure avoir été reçu à Cadix le 1 Février , de tenir prêts à mettre à la voile pour le 1 Mars tous les vaisseaux & toutes les frégates qui se trouvent dans cette Baye ; tout semble indiquer que les premiers efforts de notre puissance seront dirigés contre Gibraltar. La garnison de cette Place a été à la vérité renforcée depuis quelque tems ; mais les vaisseaux qui pourroient l'approvisionner & la défendre , sont occupés ailleurs ; & cette clef de la Méditerranée paroît si inutile dans le moment actuel aux Anglois , qu'elle retournera peut-être sans peine à son véritable maître. L'occasion paroît favorable , & on ne peut croire que l'escadre prête à sortir de Spithead , & dont l'expédition est un mystère , vienne s'opposer à celle que l'Espagne semble méditer en silence depuis si long-tems “.

Le Roi , en donnant à Monsieur le Palais du Luxembourg , a arrêté le plan des réparations & des embellissemens à faire à ce Palais. Comme il sera beaucoup agrandi , les Lettres-Patentes détaillent ce qui forme précisément cette partie d'Appanage qui suivra le sort ordinaire des Appanages , à défaut d'hoirs mâles de Monsieur. La jouissance du Palais du Luxembourg est aussi assurée à Madame. Toutes les personnes qui y ont actuellement des logemens doivent , dit-on , remettre leurs titres au Conseil de Monsieur. Ce quartier sera embelli

& vivifié par la demeure du Prince. On assure aussi que S. M. a signé & arrêté le plan du nouveau théâtre qui va être construit pour la Comédie Française sur le terrain de l'Hôtel de Condé.

La Société Royale de Médecine, tint son Assemblée le 23 du mois dernier, au Louvre, dans une Salle que le Roi lui a assignée.

M. Vicq-d'Azir, Secrétaire perpétuel, ouvrit la Séance en annonçant que la Compagnie avoit proposé, le 27 Janvier 1778, pour sujet du Prix de 300 liv. de déterminer *quels sont les rapports des maladies épidémiques, avec celles qui surviennent en même-tems & dans le même lieu, & qu'on appelle intercurrentes; quelles sont leurs complications, & jusqu'à quel point les complications influent sur le traitement.* N'ayant pas été satisfaite des Mémoires envoyés, elle propose de nouveau ce programme pour sujet d'un Prix de la valeur de 600 liv. qui sera distribué en 1781, dans la Séance publique du premier mardi de carême. Les Mémoires seront reçus avant le 15 Novembre 1780. M. Lorry lut un Mémoire intitulé: *Recherches sur les parties actives de quelques médicamens, & en particulier sur l'opium.* M. Vicq-d'Azir l'Eloge du Chevalier Van Linné, célèbre Naturaliste Suédois, Associé étranger de la même Société royale. M. Mauduyt un Mémoire sur le *Traitement de la paralysie par l'électricité.* M. de Jussieu un autre sur deux espèces de quinquina, *nouvellement découvertes dans le Royaume de Santa-Fé en Amérique,* & M. Thouret un troisième sur *le but de la nature dans la conformation des os du crâne particulière aux enfans nouveaux-nés.* Si le tems l'avoit permis, on auroit entendu la lecture d'un Mémoire de M. l'Abbé Tessier, *sur une maladie des bestiaux, occasionnée par un vice de construction des étables.*

On écrit de la Conception en Passais , près de Domfront , que le dernier jour de l'année 1778 , à onze heures & demie du soir , on y ressentit une vive secousse de tremblement de terre , suivie d'un violent coup de tonnerre , qui tomba sur l'Eglise de la paroisse , & qui y causa divers dommages , qu'on évalue à cinq à six mille liv. ; le clocher fut entièrement découvert , le coq enlevé , ainsi que plusieurs pièces de la charpente. Un pillier & un côté de mur le plus solide furent renversés ; le pignon de la porte d'entrée traversé en plusieurs endroits , une partie du lambris emporté , & les vitrages de dix grandes croisées , ainsi que leur plomb , également détruits.

Simon Millet , Laboureur au village de la Groussinière , Paroisse de la Chapelle-Montreil-Bounin , à 3 lieues & demie de Poitiers , est mort le 4 du mois dernier , des suites d'une chute , âgé de 106 ans , 3 mois & 18 jours. Il étoit né le 6 Octobre 1672. Depuis 83 ans , il demouroit dans cette métairie , il se rasoit encore lui-même. Ce vieillard qui n'a eu d'autre infirmité qu'une surdité , laisse deux fils , dont l'un est âgé de 76 ans , & 12 petits-fils.

Jean-Louis de la Marthonie de Caussade , Evêque de Meaux , premier Aumônier de Madame Adelaïde de France , Abbé Commendataire des Abbayes Royales de Lezat , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Rieux ; d'Aubérive , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Langres & de S. Pierre de Lagny , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Paris , est mort à Paris , le 16 Février , âgé de 67 ans ; il y avoit 30 ans qu'il étoit Evêque , & il y en avoit vingt qu'il avoit passé du siege de Poitiers à celui de Meaux.

Le Comte de Guain , Seigneur , Marquis de Linars , des Salles , &c. Chevalier de l'Or-

dre Militaire de S. Louis, est mort en son Château de Monchaude, en Saintonge.

Charles - François - Ferdinand, Marquis de Champagne, Brigadier des armées du Roi, est mort dans son Château de Chapton, le 21 de ce mois, dans la 51^e. année de son âge.

Les numéros sortis au tirage du 1 de ce mois, de la Lotterie Royale de France, sont 29, 82, 27, 84, 14.

L'Edit du Roi concernant l'Ordre de S. Louis, donné au mois de Janvier dernier, & enregistré au Sceau & à l'Audience tenante le 11 Février suivant, contient 30 articles. Les dignités de l'Ordre demeurent fixées, par cet Edit, à 40 Grand-Croix & 80 Commandeurs, & les Chevaliers à tel nombre qu'il plaira à S. M. de les porter. Des Grands-Croix, 34 sont affectées aux Officiers des troupes de terre, & 6 à ceux du service de mer. Parmi les Commandeurs 65 seront pris parmi les premiers, & 15 parmi les seconds.

Les deux Ordonnances, l'une concernant la Cavalerie & portant création de six régimens de Chevaux-Légers; l'autre concernant les dragons & portant création de six régimens de Chasseurs à cheval, en date du 29 Janvier contiennent chacune 38 articles. S. M. voulant donner à tous les Officiers de sa Cavalerie des perspectives assurées d'avancement, & les faire jouir des avantages, que les moyens pris par son Ordonnance du 25 Mars 1776, pour détruire la vénalité des emplois Militaires, lui ont procurés, ordonne qu'à commencer du 1^{er}. Mai prochain, il soit détaché respectivement des régimens de Cavalerie & de Dragons, les 23 escadrons de Chevaux-Légers & Chasseurs, & que ces escadrons forment 6 régimens sous la dénomination de premier, second, &c. régimens de Chevaux-Légers ou de Chaf-

seurs. L'Etat Major de chacun de ces régimens diffère à quelques égards de ceux de Cavalerie ; il n'y aura qu'un Mestre de Camp , qui , ainsi que le Lieutenant-Colonel , fera sans Compagnie ; dans aucun cas il ne pourra être attaché de Mestre de Camp en second à ces régimens : l'intention du Roi étant que toutes les charges de ces régimens ne soient sujettes à aucune finance , la moitié du prix de chaque Compagnie sera remboursée , l'autre s'éteindra en deux mutations.

Un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du 7 Novembre accorde aux créanciers & prétendants droits sur la succession de M. Dupleix , un dernier délai de 3 mois , pour la production de leurs titres.

Un second en date du premier Décembre , sans s'arrêter aux jugemens du Bureau des Finances de Besançon , du 1er. Avril dernier , que S. M. a cassé & annullé , ordonne que la fourniture d'un ménage de 7 personnes , les enfans au-dessous de 8 ans exceptés , demeurera fixée à 40 pains de sel ordinaire & extraordinaire , des formes prescrites par le règlement , qui au surplus seront exécutées , relativement aux heures & jours d'ouverture des entrepôts du sel rosière , établis dans les trois lieues limitrophes aux Provinces des grandes & petites Gabelles ; déboute en outre les Habitans & Communautés désignés au présent Arrêt de leur demande.

Un troisième , en date du 17 Janvier , accorde à l'Hôtel-Dieu de la Ville de Lyon , le bénéfice des croupiers & autres intéressés , inutilés dans la ferme des Octrois de cette Ville.

Un quatrième , commet le sieur Perreau pour faire au compte du Roi , à compter du 1er. Janvier 1779 , & jusqu'à ce qu'il en soit autre-

ment ordonné, l'exercice du droit & privilège des carrosses de place, de la Ville & Faubourgs de Paris.

Une Ordonnance de M. le Lieutenant-Général de Police, en date du 7 Janvier, condamne différens particuliers à déblayer les terres qui sont au-dessus des carrières à plâtre, dans la Paroisse de Nanterre, & à garantir les fontes formées & à fermer.

Articles extraits des Papiers étrangers qui entrent en France.

« Le 10 Février, la députation du Parlement de Rouen, composée de M. de Montholon, Premier Président, & de plusieurs autres Membres de cette Cour, s'est présentée au Roi & en reçut la réponse suivante :

« J'ai vu avec satisfaction la lettre de mon Parlement de Rouen; lorsque son zèle a pu l'engager dans des démarches qui auroient eu des suites contraires à la pureté de ses intentions & au bien de mon service, ma sagesse a dû l'éclairer & le retenir; il ne sauroit perdre ma confiance, parce qu'il ne cessera jamais de la mériter. Qu'il continue de rendre la justice à mes sujets avec la même intégrité & la même exactitude; il doit être assuré de ma protection.

« La députation s'en est retournée très-satisfaite, & il ne sera plus question de l'affaire relative à la Déclaration des biens exigés tous les vingt ans. (*Courier d'Avignon*, n°. 17) «.

« Quelques lettres de Bayonne avoient annoncé l'ordinaire dernier, que le sieur Olivadès s'étoit sauvé des prisons de Madrid déguisé en Moine; cette nouvelle paroît se confirmer. Une lettre de Narbonne porte que cette malheureuse victime de

» L'Inquisition est arrivée à Perpignan, & qu'elle se
 » disposoit à venir à Paris. Le sieur Olivadès y trou-
 » vera le repos & les consolations dont il a besoin,
 » & sur tout une fortune honnête ; car on sait qu'à
 » son dernier voyage il plaça des fonds sur l'Hôtel-
 » de-Ville de Paris, jusqu'à la concurrence de 60 mille
 » livres de rente. (*Courrier de l'Europe*, n°. 16) ».

De BRUXELLES, le 10 Mars.

LES lettres de Madrid portent qu'il y a eu entre cette Cour & celle de Portugal des arrangements au sujet des isles cédées sur la côte de Guinée. Le bruit s'étoit répandu que les Gouverneurs Portugais avoient refusé de les remettre aux Commissaires Espagnols ; mais la Cour de Lisbonne a détruit, par des preuves authentiques, tous les soupçons de mésintelligence qui avoient courus au sujet de cette cession.

» Les dispositions de notre Ministère, écrit-on, de Cadix, sont toujours un mystère impénétrable. Les environs de cette ville & de Séville, fourmillent de troupes ; nous comptons 60 vaisseaux de ligne armés, & 36 frégates ; il ne reste à armer ici que quatre vaisseaux qui sont en carène. On transporte actuellement près de Gibraltar, un train considérable d'artillerie de batterie, ce qui nous persuade que la rupture n'est pas éloignée, & la Nation la désire. On raconte un fait qui semble donner quelque vraisemblance à cette conjecture : une frégate Angloise ayant pris deux barques Catalanes, fut forcée par les vents contraires d'entrer dans le port de Barcelone. Le bruit s'étant répandu qu'il y avoit des Espagnols à bord de cette frégate, elle fut visitée par ordre du Gouvernement. On trouva en effet plusieurs matelots enfermés à fond de calle ; la frégate a dit-on été arrêtée. On a été témoin ici d'un autre fait

qui vient encore à l'appui de nos conjectures. Le 16 Janvier, 3 frégates Angloises, le *Montreal*, le *Levant* & l'*Intrépide*, ont paru devant cette baye, elles ont déclaré avoir besoin d'eau & de vivres; le Gouvernement a donné les ordres nécessaires pour leur fournir simplement la quantité nécessaire pour les mettre en état de repartir sans délai. On ne paroît pas se soucier de leur voir faire un long séjour ici.

D'après toutes les lettres d'Espagne, on s'attend à voir bientôt cette puissance prendre un parti, & sa déclaration si long-tems suspendue ne sauroit plus tarder. On a annoncé qu'elle reconnoissoit l'indépendance des Etats-Unis; cette nouvelle ne s'est point encore confirmée, mais elle doit l'être incessamment, s'il est vrai, comme on l'assure, que M. Deane, un des députés du Congrès, qui se trouve à Paris, se prépare à partir pour Madrid.

Le Roi de France a envoyé dans tous les ports de son Royaume l'ordre de mettre à exécution le nouveau règlement concernant les bâtimens Hollandois. S. M. avoit bien voulu le suspendre encore quelque-tems sur la demande de la Ville d'Amsterdam, qui avoit prié M. de la Vauguyon d'intercéder en faveur des autres Villes, dans l'espérance que les délibérations commencées se termineroient à la satisfaction de la France. M. de la Vauguyon fit part aux Etats-Généraux de la condescendance de S. M. par le Mémoire suivant.

» Hauts & Puissans Seigneurs. Le Roi mon maître avoit fixé au 15 du mois de Janvier, l'époque de la publication du règlement dont S. M. m'avoit ordonné de faire connoître les dispositions à V. H. P.; les représentations que j'ai pris la liberté de lui adresser l'ont déterminée à la différer jusqu'au 16. Elle

vient encore d'avoir égard à la demande que MM. les députés de la ville d'Amsterdam m'ont prié de lui faire parvenir, & à l'espérance qu'ils m'ont témoignée, que les Etats-Généraux ne continueroient pas à mettre eux-mêmes des bornes à sa bienveillance, & à son affection : mais plus S. M. est lente à décider l'exécution d'un plan, qu'elle n'a adopté qu'avec le plus grand regret, plus elle sera ferme & inébranlable dans sa détermination, lorsqu'elle se verra forcée de l'effectuer. Elle me charge de prévenir V. H. P. que le 8 Février est le terme du dernier délai auquel elle puisse consentir ; que ce jour passé, aucunes représentations ultérieures ne pourront l'engager à révoquer le nouveau règlement qu'elle a arrêté dans son conseil, & qu'il sera publié & exécuté immédiatement, si d'ici-là elle n'est informée authentiquement & de la manière la plus précise, que tous les bâtimens chargés de provisions navales de toute espèce, & notamment de bois de construction seront admis à profiter dorénavant des convois qui seront accordés au commerce ; que la résolution tendant à suspendre provisoirement la protection réclamée en leur faveur, ne peut plus avoir d'effet ; & que V. H. P. sont déterminées à ne mettre aucune restriction à la parfaite neutralité qu'elles se proposent d'observer pendant la durée des troubles survenus entre la France & l'Angleterre «.

Ce mémoire, écrit-on de la Haye, avoit d'abord produit quelque effet ; les Etats de Hollande avoient arrêté que la résolution suspensive, qu'ils avoient prise le 19 Novembre, seroit révoquée, & les Etats-Généraux avoient adopté sur-le-champ cet arrêté ; mais lorsqu'il a été question des termes de la réponse à faire aux mémoires de l'Ambassadeur de France, il s'est élevé des difficultés, il s'y est glissé des expressions louches & équivoques, qui font entrevoir l'intention de rendre

nulle la révocation de la résolution du 19 Novembre, de sorte qu'elle ne seroit révoquée que de nom & point de fait. Les députés d'Amsterdam ont protesté contre cette réponse, comme ils l'avoient fait contre celle donnée précédemment : ceux de Harlem ont suivi cet exemple ; & les Etats-Généraux ayant laissé passer le terme fixé pour la réponse qu'on exigeoit d'eux, on a dû s'attendre à l'exécution du règlement.

A l'exemple des Villes d'Amsterdam & de Harlem, les négocians & les propriétaires de vaisseaux dans la Frise, ont adressé des mémoires aux Etats-Généraux ; ils y exposent que les vaisseaux Anglois ne cessent d'arrêter ceux de la République, de les conduire dans les ports de la Grande-Bretagne, où ils sont souvent déclarés de bonne prise ; & lorsqu'ils sont restitués, les propriétaires n'en ont pas moins souffert d'une perte de tems nuisible, & d'une procédure longue & dispendieuse. En pleine mer les Anglois s'arrogent le droit de se faire exhiber les chargemens des vaisseaux, de les visiter avec effraction lorsqu'on les refuse, & d'enlever les marchandises qu'ils jugent à propos & souvent les équipages. Il y a plus de 2000 vaisseaux appartenans à la Frise, observent ces négocians ; leurs propriétaires en ont dirigé les opérations de la manière qu'ils jugent la plus convenable à leurs intérêts, & à la liberté du commerce assurée par le sens littéral des traités de 1674, entre la Hollande & l'Angleterre ; dont l'article IV porte expressément : *Mali navales, tabula, afferes & quibuscunque arboribus, &c.* La navigation de la Frise roule en grande partie sur le commerce des bois ; le plus grand nombre de ses vaisseaux est construit d'une manière appropriée

à ce commerce : ces négocians ont fait des achats , contracté des engagemens dont les suites , si l'on n'y remédie , vont jeter leur commerce dans une confusion totale qui entraînera leur ruine absolue.

Ces représentations , sans cesse renouvelées , produiront , à ce que l'on espère , l'effet qu'on a droit d'en attendre ; c'est le 26 du mois dernier que les Etats-Généraux ont repris leurs séances. Selon les lettres de la Haie ils ont fixé la levée des impôts , pour l'année courante , sur le pied des années précédentes ; cela ne paroît pas annoncer des dispositions à faire des armemens , pour protéger la navigation des sujets de la République ; ils exigeroient peut-être des dépenses extraordinaires qui auroient demandé qu'on s'occupât des moyens d'y pourvoir. L'exécution du règlement pourra les décider : en conséquence de ce règlement , on percevra un droit de fret sur les navires Hollandois ; on visitera tous ceux que l'on rencontrera & on saisira ceux qui seront chargés pour le compte des Anglois , ou destinés pour quelque port de la domination Britannique ; les vaisseaux d'Amsterdam & de Harlem seront seuls exceptés.

Selon une lettre de Dunkerque , les corsaires le *Commandant de Dunkerque* , Capitaine Royer , & le *Calonne* , Capitaine Good , se sont déjà emparés du navire Hollandois le *Smac* , venant de Londres & destiné pour Ostende & Bruges , avec une cargaison de marchandises des Indes Angloises , du saumon & de l'étain. Cette première opération , en vertu de l'Arrêt du Conseil d'Etat du 14 Janvier , ne plaira pas sans doute aux Hollandois , si , comme il y a apparence , la cargaison est jugée de bonne prise.

» Les 60 matelots Anglois , écrit-on de Paris , qui ont conspiré contre la vie des passagers , qui sont venus en France avec M. de la Fayette , à bord de la frégate Américaine l'*Alliance* , ont , dit-on , été mis en prison à Brest ; ce sont presque tous des Irlandois , faits prisonniers par les Américains , lorsque le *Sommerfet* échoua. Leur perfidie est d'autant plus odieuse , qu'ils avoient demandé du service avec les plus vives instances , & sur-tout la faveur d'aller en France. Leur but étoit d'emmener M. de la Fayette prisonnier en Angleterre , après avoir jetté à la mer tous ceux qui auroient pu les empêcher de se rendre maîtres de la frégate. Ils méritent assurément d'être punis ; mais on ne fait quel parti on prendra à leur égard «.

On lit dans une lettre de Paris des détails fort singuliers sur un ouvrage de mécanique très-curieux. Son auteur est , dit-on , un Abbé qui , entraîné par son ascendant , s'étoit livré à ce travail pour son simple amusement , & sans aucune prétention à la célébrité.

» Il est si modeste , que les louanges l'importunent & le chagrinent , & si dévot , qu'il craint les suites funestes que peut avoir le talent , suivant cet axiome *scientia inflat*. Il étoit parvenu à fabriquer une tête d'airain , qui articuloit une phrase entière ; quelqu'un qui avoit été témoin de ce prodige , le fit annoncer dans un papier public. L'Auteur fut tellement offensé de cette publicité , que dans le premier mouvement d'une sainte indignation , il brisa son ouvrage ; ses amis lui en ont fait des reproches , & il les a consolés en leur disant , qu'il ne regrettoit pas beaucoup cette tête parce qu'elle n'étoit pas au degré de perfection où il se proposoit de la porter , & on assure qu'il est aujourd'hui occupé à en faire une autre «.

MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

25 Mars 1779.



A P A R I S ,
Chez PANCKOUCKE , Hôtel de Thou ,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E.

PIÈCES FUGITIVES.	SCIENCES ET ARTS.
<i>Vers à M. d' Alembert</i> 243	<i>Observation sur la génération des Vers dans le corps humain,</i> 304
— <i>A Mde de * * *</i> , 245	<i>Gravures,</i> 309
— <i>A Mde de Bourdie</i> , 246	<i>Musique,</i> 310.
<i>Azéma, Conte,</i> 247	<i>Annonces Littéraires,</i> 311
<i>Le Berger Espagnol, Romance,</i> 257	JOURNAL POLITIQUE.
<i>Enigme & Logogryp.</i> 261	<i>Constantinople,</i> 313
NOUVELLES	<i>Stockholm,</i> 314
LITTÉRAIRES.	<i>Vienne,</i> 317
<i>Satyres de Juvénal,</i> 262	<i>Hambourg,</i> 318
<i>Mélanges Philosophiques de Jurisprudence,</i> 277	<i>Ratisbonne,</i> 320
<i>Œuvres de Blaise Pascal,</i> 289	<i>Livourne,</i> 322
SPECTACLES.	<i>Londres,</i> 324
<i>Concert Spirituel,</i> 297	<i>États-Unis de l'Amériq.</i>
<i>Comédie Italienne,</i> 298	<i>Septent.</i> 338
<i>Anecdote,</i> 300	<i>Versailles,</i> 342
VARIÉTÉS.	<i>Paris,</i> 344
<i>Lettre à M. de Chabanon,</i> 301	<i>Bruxelles,</i> 353

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 25 Mars. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 24 Mars 1779.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHIEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE DE FRANCE.

25 Mars 1779.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

VERS A M. D'ALEMBERT,

*En lui envoyant le nouveau Recueil intitulé :
Graves Observations sur les bonnes Mœurs,
par le Frère Paul , Hermite de Paris.*

QUOIQUE Savant, vous n'êtes pas.
De ces ennemis du Parnasse

L ij

Qui , des pointes de leur compas ,
Déchirent les feuillets d'Horace.
Vous chérissiez la vérité :
Vous aimez qu'on vous l'offre nue ;
Mais quand de leur main ingénue ,
Promptes à parer sa beauté ,
Les Grâces l'ont un peu vêtue ,
Je fais que cette Dêité
Chez vous n'est pas moins bien reçue ;
Et que sous ce voile emprunté
Elle charme encor votre vue.
Pour mieux nous inculquer ses loix ,
Minerve , dit-on , quelquefois
A pris le masque de Thalie ,
Le chalumeau du Dieu des bois ,
Et les grelots de la Folie.
Ainsi ma Muse à vos regards ,
Dans sa marche fort inégale ,
Jupe courte , cheveux épars ,
Craindra peu d'offrir sa morale.
Vous ne verrez point sous sa main
Frémir les cordes d'une lyre :
Ce n'est point un Dieu qui l'inspire.
Le galoubet , le tambourin
Suffisent à l'heureux délire
Dont quelquefois son cœur est plein.
Elle ne veut point qu'on l'admire :
Humble dans sa simplicité ,

Qu'on l'aime, qu'on puisse la lire,
Qu'elle cause un peu de gaîté,
C'est l'éloge qu'elle desiré.

A M A D A M É D E * * *.

QUAND le Berger du Mont-Ida,
Ce charmant ravisseur d'une aimable infidelle,
Entre trois beautés décida
Que Vénus étoit la plus belle ;
Ce n'est pas que Junon, que la Reine des cieux,
Eût moins d'attraits que celle de Cithère :
Pallas n'avoit pas moins de charmes à ses yeux ;
Mais l'une étoit si sage, & l'autre étoit si fière !
Tous les cœurs vous ont présenté
Le prix dont à Vénus ce Berger fit hommage.
Mais pourquoi faut-il, (quel dommage !)
Quand il s'adresse à la beauté,
Qu'il soit encor pour la plus sage ?



*VERS extraits d'une Lettre écrite à Madame
DE BOURDIE, ci-devant Marquise
d'Antremont.*

DE la tendre Sapho l'histoire est trop cruelle,
Pour vouloir comparer votre destin au sien.
Elle n'eut qu'un amant, il lui fut infidèle ;
Et vous en auriez cent qui vous aimeroient bien.
Sapho meurt pour l'ingrat qu'elle n'a pu soumettre.
Combien ne voudroient vivre & mourir que pour
vous !

Son luth étoit charmant, le vôtre est bien plus doux ;
L'un chantoit les amours, & l'autre les fait naître.

RÉPONSE de Madame de BOURDIE.

DE Sapho je connois l'histoire.
Je n'ai ni ses attraits ni son luth enchanteur.
Vous me chantez. & j'ai bien plus de gloire.
Quand du léger Phaon elle perdit le cœur,
Loin de se livrer au délire
D'un amour, hélas ! trop jaloux,
Elle auroit vécu pour le lire
S'il avoit écrit comme vous.



AZÉMA, ou IL FIT BIEN.
C O N T E.

AZÉMA étoit un homme de bon sens. Il avoit d'abord résolu de ne point se marier, parce qu'on fait ce que font les maris de nos jours. Cependant il se maria. On lui avoit proposé deux partis. L'un étoit une jeune coquette, soupçonnée de légèreté, & qui auroit été fidelle; l'autre étoit une veuve dont tout le monde vantoit la vertu, & qui pouvoit n'être pas vertueuse en secret. Il n'ignora aucune de ces particularités; il épousa cette dernière, & il fit bien. Cela paroîtra un paradoxe; mais c'est une vérité, & son histoire va le démontrer.

Irène, mère d'Azéma, voyant approcher sa dernière heure, appela le Génie dans lequel elle avoit mis sa confiance. Prenez soin, je vous prie, lui dit-elle, de l'éducation de mon fils. Ayez soin de perfectionner son entendement, de manière qu'il puisse voir les choses comme elles sont réellement. Rien n'est plus difficile, je le fais; mais il est encore jeune. Il faut qu'il se livre à toutes les erreurs de son âge pour en connoître la folie. Faites-lui fréquenter les femmes pour le préserver du vice. Ce sont elles qui forment l'ame d'un jeune homme; il apprendra à excuser leurs défauts, & il pourra tirer des

L iv

leçons utiles de leurs foiblesses. Quand il aura vu assez le monde pour en être dégoûté, mariez-le, afin qu'il tienne une maison qui puisse servir d'asyle à une compagnie choisie. Le bonheur d'un jeune homme consiste à vivre toujours avec ses égaux ; celui d'un être raisonnable seroit d'être souvent seul. Je n'aspire pas à le procurer à mon fils ; il me suffit qu'il jouisse de celui qui est à la portée du plus grand nombre. Il est plus agréable de recevoir un ami, que de faire des visites à des connoissances. L'amitié est le plaisir de l'âge mûr.

Irène expira après avoir tenu ce discours, & , dans le fond, elle n'avoit rien de mieux à faire. On observera en passant qu'il y a long-temps que le monde seroit désert, s'il falloit mourir quand on n'a plus rien de bon à dire. Ce conte n'existeroit pas, & l'on y perdrait peu. Mais les choses sont autrement ; & si ceux qui ne savent écrire que des bagatelles, sont nombreux, ceux pour lesquels elles sont faites, le sont encore davantage.

Le Génie attendit qu'Azéma eût quinze ans accomplis, & alors il lui parla en ces termes : Votre mère m'a recommandé de faire de vous un homme prudent ; il faut donc que vous fassiez beaucoup de sottises. Vous n'imaginez pas sans doute avoir besoin d'avis pour cela. Je ne vous en donnerai point. Je vous laisse à vous-même jusqu'à ce que vous ne sachiez plus que faire ; alors je ne vous abandonnerai pas.

Azéma entreprit de répondre à ce discours par un compliment gauche & mal tourné. Je ne vous prescris pas de dire des sottises, mais d'en faire, interrompit brusquement le Génie. Lorsque vous aurez envie de parler, que la raison & la réflexion conduisent votre langue. Après avoir achevé ces mots, il disparut.

Azéma abandonné à lui-même, & considérant sa destination, ne se trouva pas fort à plaindre. Il réfléchit un moment sur les moyens de la remplir loyalement & de bonne-foi. Dans le nombre des folies qui entroient dans le plan de son instituteur, il y en avoit sans doute qui méritoient la préférence; mais il ne pouvoit les choisir sans les connoître, & il ne pouvoit acquérir cette connoissance qu'en allant de l'une à l'autre. Il ne réfléchit plus, & il prit le parti de se livrer avec excès à toutes celles qui se présenteroient sur son chemin.

Ses commencemens furent brillans. Il sortoit d'une famille ancienne & honorable, mais point assez cependant pour pouvoir dire : Un homme de ma naissance. Il ne s'amusa pas à faire cette distinction. La différence qui est si sensible aux yeux d'autrui, n'est qu'une nuance imperceptible à ceux de l'homme qui devoit naturellement la faire. Il dédaigna les vertus simples & obscures d'un particulier pour les vices brillans d'un courtisan. Il eut une meute de chiens, des attelages superbes, des voitures élégantes, un

nombreux domestique, deux coureurs, trois cuisiniers, plusieurs maîtresses, & pas un ami. Il passa sa vie dans la recherche des amusemens; & l'ennui qui dirigeoit toutes ses démarches, tous ses mouvemens, toutes ses occupations, en fut aussi le résultat. En peu de temps il eut dissipé toute sa fortune; & il apprit qu'un grand Seigneur n'est considéré qu'autant qu'il est riche, & qu'il ne diffère pas d'un pauvre particulier lorsqu'il ne l'est plus. Il se trouva ruiné sans avoir même entrevu le plaisir, & il reconnut, mais trop tard, qu'il ne s'achette point.

Pressé par ses créanciers, trompé par ses maîtresses, abandonné par ses flatteurs, il tomba dans le désespoir, & s'écria : Que ferai-je maintenant ? Une voix Aérienne se fit entendre, & lui dit : Vas gagner des plumes. C'est une belle ressource, répondit Azéma !

Un avis si ridicule le plongea dans une profonde rêverie, qui l'occupa long-temps, & pendant laquelle il marcha devant lui sans savoir où il alloit. Il n'en sortit qu'à l'entrée de la nuit, qu'il se trouva dans une belle avenue qui conduisoit à un palais vers lequel il porta ses pas.

La porte en étoit gardée par un Suisse dont les épaules étoient ornées de plumes, & le corps chamarré de rubans de toutes les couleurs. A cet habillement, Azéma le prit pour le Génie de son siècle, &, dans cette idée, il lui fit un compliment convenable. Ami, lui

dit le Suisse, je vois que vous n'êtes pas familier avec les Génies : je n'ai pas l'honneur de l'être ; j'appartiens à la Fée des rubans. A la Fée des rubans, s'écria Azéma ! j'en ai entendu parler : elle est puissamment riche ; elle cherche partout un mari ; si je pouvois le devenir ! Je ne fais pas, répondit le Suisse, si vous lui conviendrez ; mais vous pouvez essayer. Je vais vous mettre entre les mains de son Écuyer, qui vous présentera.

L'Écuyer parut. Il examina le nouveau venu ; & après avoir marinotté d'un ton de protecteur : cela peut réussir, il l'introduisit dans un appartement superbe, où il le laissa, en lui disant : mettez toute votre attention à gagner les plumes.

Pendant quelques momens, Azéma se crut seul ; bientôt il entendit une voix qui partit d'un lit magnifique, & qui appela : Rouscha, Rouscha ? Une femme parut aussi-tôt pour demander ce que l'on souhaitoit. Je veux voir l'étranger, répondit la voix, qui étoit celle de la Fée des rubans. Tirez mes rideaux. Eh bien ! c'est un joli jeune homme, en vérité. Rouscha, laissez-nous. Rouscha sortit, en répétant à Azéma de ne rien négliger pour gagner les plumes.

Azéma, en voyant la Fée assise sur son lit, fut pénétré de respect, & resta immobile. Approchez, jeune homme, lui dit-elle. Le jeune homme fit une profonde révérence, & recula de deux pas au lieu d'avancer. Que veut dire cela, s'écria la Fée ? Quelle timi-

dité ! Quelle enfance ! Peut-on attacher si peu de valeur à mes plumes ?

Azéma , que le respect avoit tenu jusqu'à ce moment les yeux baissés , les leva sur la Fée , dont il vit la tête coëffée de la manière la plus élégante , & chargée d'une multitude incroyable de plumes. Persuadé , par tous les avis qu'il avoit reçus , qu'il n'avoit rien de plus important que de s'en rendre maître , il s'approcha & y porta les mains. Il n'eut pas plutôt touché ces plumes , qu'elles se trouvèrent converties en diamans. Ah , Madame , s'écria-t-il , quelle riche parure ! La trouvez-vous de votre goût , répondit la Fée ? Jugez-vous qu'elle peut vous aider à vaincre votre timidité ? Eh bien ! cette parure est à vous ; je ne demande pas mieux que de vous donner toutes ces plumes l'une après l'autre ; mais il faut les mériter. Chaque fois que vous me direz une chose agréable ou ingénieuse , vous en aurez une. Ne faut-il que cela , répondit Azéma avec toute la vivacité du transport & de la confiance ? J'espère bien les emporter toutes. Je ne les regretterai point , reprit la Fée ; mais je vous avertis que je suis difficile.

On servit une collation élégante à côté du lit de la Fée. Azéma , plein de l'espérance de devenir plus riche qu'il ne l'avoit été , mit son imagination à la torture pour faire de l'esprit. Il essaya successivement les épigrammes , les calembours , les bons mots , les railleries , les réparties fines , les nouvelles politiques , & sur-tout les scandaleuses. Pas

une plume ne se détacha. Cela le déconcerta un peu ; mais redoublant d'efforts , il passa de la ville à la Cour , du lever des Ministres à la toilette des Actrices , aux spectacles , aux bals : ce fut envain ; il n'oublia rien , & rien ne réussit. La Fée fut , à la vérité , tentée une fois de défaire la plus petite de ses plumes ; mais , après une courte réflexion , elle la laissa à sa place. Elle ordonna enfin à Rouscha de faire desservir ; & se trouvant de nouveau seule avec Azéma , elle lui dit : voilà donc , mon enfant , tout ce qu'on appelle esprit dans le monde ? Oui , Madame , répondit Azéma , & je n'en connois pas d'autre. En ce cas , je garderai donc mes plumes , reprit la Fée.

Azéma fort embarrassé , fort affligé , proposa une partie de piquet , où il se flatta d'être plus heureux. Il le fut en effet. Il joua d'abord avec tant de succès , qu'il gagna plusieurs plumes qui devinrent des diamans , à mesure que la Fée , qui perdoit , les lui remettoit entre les mains. Il éprouva qu'il est plus aisé à bien des hommes de faire fortune par le jeu que par l'esprit ; mais il éprouva aussi que les richesses ainsi acquises , ne sont pas bien solides. La chance , qui lui avoit été favorable , tourna ; & son revers fut si constant , qu'il auroit perdu tout ce qu'il avoit gagné , si la Fée , par compassion pour sa jeunesse & pour ses besoins , n'eût voulu quitter absolument le jeu. Ne risquez pas davantage , lui dit-elle. J'attends ce soir un

nouvel étranger dont la fortune ne sera pas si rapide ; mais elle sera plus durable. Retirez-vous ; réalisez les diamans qui vous restent , & puisse le souvenir du moyen par lequel vous les avez acquis , vous préserver de les perdre de même !

Azéma suivit ce conseil. Il vendit ses diamans , paya ses dettes , racheta tous ses biens , & reparut dans le monde. Il n'y eut pas vécu quelque temps , que craignant la vie solitaire & triste d'un célibataire , il songea à se marier. Mais après avoir fait tant de sottises , il se défia de lui ; & tremblant d'en faire une nouvelle , il resta plusieurs jours sans oser prendre une résolution. Enfin , tourmenté par ses incertitudes , il s'écria : O mon Génie ! m'abandonneras-tu dans ce moment critique ? Le Génie parut. Me marierai-je ? lui demanda Azéma. — Sans doute. — Mais si je me marie , ne serai-je point exposé au sort commun à tant de maris ? La bonne question , répondit le Génie ! Suis moi ; je vais voir tout-à-l'heure si tu fais choisir.

Il le conduisit dans un hôtel habité par les plus jolies femmes du monde. La vivacité de leur esprit ajoutoit à leur beauté. L'amour dans leur bouche avoit perdu l'usage des soupirs , & ne s'exprimoit qu'avec le sourire. La gaieté s'occupoit sans cesse à tresser les fleurs dont elles enchaînoient leurs amans. Quoique mariées , elles paroissent toutes heureuses & contentes. Mais leurs maris présentoient un coup-d'œil bien différent ; ils fai-

soient toutes les dépenses de la maison, sans avoir part aux plaisirs qui y régnoient. Si par hasard ils prenoient place au milieu de la compagnie joyeuse, ils y faisoient la pire de toutes les figures imaginables. Entourés du folâtre essaim des ris & des jeux, ils étoient toujours prêts à gronder; ils ressembloient à ces porteurs de timballes, sur les épaules desquels on bat la marche de l'Amour, sans qu'ils partagent le plaisir qu'elle fait.

Azéma trouva ce spectacle très-amusant; mais le Génie l'assura que cet hôtel étoit le séjour des dupes; que les maris s'affligeoient de craintes imaginaires, qui les empêchoient de jouir des agrémens qu'ils avoient autour d'eux; que les amans qu'ils redoutoient ne l'étoient que de nom, & que toutes ces femmes attachées aux illusions, aux vanités & aux folies de la mode, étoient dans le fait vertueuses, avec l'apparence d'une conduite qui ne l'étoit pas.

Il se trouvoit dans cette société une jeune personne qui n'étoit pas mariée, & qui forma des desseins moins sur le cœur que sur la main d'Azéma. Elle n'avoit d'autre but que de changer de nom, & d'avoir une maison à elle, pour la monter sur le ton de celle-ci; mais Azéma craignoit encore plus l'opinion du monde, qu'une infidélité réelle mais cachée.

Le Génie le conduisit ensuite dans la maison d'un riche citoyen: l'élégance & l'abondance s'y réunissoient pour le bonheur du

maître. La maîtresse s'empressoit de montrer l'attachement le plus tendre pour son mari, sans employer une liberté indécente, ni une réserve affectée. Gaie en société, sensible avec ses amis, elle n'invitoit jamais que les personnes qui pouvoient être également agréables à elle & à son mari; & quand celui-ci arrivoit, elle le recevoit comme un aimable ami dont elle desiroit la présence plus qu'elle ne l'attendoit.

Azéma distingua dans cette maison une jeune veuve, qui joignoit à la beauté & aux grâces un jugement & une discrétion rares. Le Génie l'avertit qu'elle avoit une inclination secrète, & que s'il l'épousoit, il ne pouvoit lui garantir que cette inclination ne fût un jour plus forte que sa vertu. Mais, ajouta-t-il, vous pouvez compter si bien sur sa prudence, que vous-même vous ne la soupçonneriez jamais de la moindre foiblesse, & qu'elle passera toujours aux yeux du monde pour un modèle de sagesse & de fidélité conjugales.

A cet avis, Azéma tomba dans une profonde méditation, dont le résultat fut qu'il se décida à épouser la veuve à tout événement; car, dit-il, si je prends la coquette, quoiqu'elle ait la vertu d'une Sainte, sa conduite en public fera que personne n'y croira; mille voix s'élèveront pour me tourner en ridicule, & mon nom égaiera les épigrammes & les bons mots de ce qu'on appelle la bonne compagnie. La veuve, au contraire, étant à

l'abri de tout soupçon , mon repos domestique ne pourra être troublé par la voix de la diffamation ; & lorsque mes yeux & mes oreilles ne seront point blessés , pourquoi irai-je me tourmenter à chercher mon propre malheur ?

C'est ainsi que raisonna Azéma , & il eut raison. Le Génie convint avec lui que la prudence dans une femme est aussi estimable que la constance , & même préférable dans un temps où toute apparence de vertu est hors de mode & sacrifiée à la vanité & au ton d'un siècle , qui , quoi qu'en disent des Moralistes chagrins , est plus dissipé peut-être que corrompu.

LE BERGER ESPAGNOL,
ROMANCE.

Sur l'Air : *Charmante Gabrielle, &c.*

DÉjà la lune éclaire
La plaine & le côteau.
De la jeune Glicère
C'est ici le hameau.
Ma fidelle guitare,
Voici l'instant,
L'instant qu'Amour prépare,
Qu'Amour attend.

Et toi, Dieu du mystère,
O toi qui m'as conduit
Vers ce lieu solitaire
Dans l'ombre de la nuit,
Éveille ma Glicère
Bien doucement,
Et dis à la Bergère :
« C'est ton amant !

OUI, c'est lui qui t'appelle
Pour la dernière fois.
A ton Berger fidèle
Daigne annoncer tes loix.
Si mon amour l'offense,
Je le tairai ;
De mes maux en silence
Je gémirai.

MAIS dans ces lieux champêtres
Tout est plein de mes feux ;
Je revois sur ces hêtres
Nos chiffres amoureux.
Voici la grotte obscure
Où les zéphirs
Confondoient leur murmure
A nos soupirs.

COMMENT est-il possible
Que son cœur m'ait trahi !

Elle étoit si sensible
Aux maux de son ami !
Mais en vain je me flatte
D'un doux retour :
Tout a changé ; l'ingrate
N'a plus d'amour.

ADIEU , boccages sombres ,
Adieu , vallons heureux ,
Qui cachez sous vos ombres
Les Bergers amoureux ;
Adieu fleur printanière
Qu'ils vont cueillir ,
Je n'ai plus de Glicère
A qui t'offrir.

ADIEU , Nymphé touchante ,
Écho qui , dans ces bois ,
Quand j'appelle une amante ,
Réponds seule à ma voix ;
Adieu , tendre colombe ,
C'est trop gémir :
Tous nos maux dans la tombe
Vont s'endormir.

Et toi qu'envain j'implore ,
Toi qui , depuis deux ans ,
De l'amant qui t'adore
Cause tous les tourmens ;

Toi qui m'es toujours chère,
 Dans ces adieux,
 Reçois aussi, Glicère,
 Mes derniers vœux.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
 du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Miroir* ; celui du
 Logogryphe est *Beauté*, où se trouvent *ut*,
eau, *Été*, *bât*, *bête*, *but*.

É N I G M E.

MON empire est immense & le plus grand du
 monde ;

Il s'étend dans les airs, sur la terre & dans l'onde.

Je suis barbare, injuste ; on me craint, on me hait ;

Coupable chaque jour de quelque noir forfait ,

J'inspire la terreur aux humains, même aux bêtes ;

Je trouble le bonheur, les plaisirs & les fêtes.

J'opère cependant quelque bonne action,

Je fais des malheureux la consolation.

(Par M. de Villette.)



LOGOGRAPHIE.

NÉ dans l'empire de Flore,
J'en ai l'éclat & la fraîcheur,
Par le carmin qui me colore.
Je répands une douce odeur ;
J'ombrage un lit de verdure ;
D'un quinconce quelquefois
Je fais toute la parure ;
J'habite encore les bois.
Pour me connoître à lettres closes,
Tes efforts, Lecteur, sont-ils vains ?
J'offre, si tu me décomposes,
Deux grands quadrupèdes sylvains ;
De la douleur une marque sensible ;
De l'amitié la douce expression ;
De la santé de l'homme un ennemi terrible ;
Le suc des alimens ; du foible l'action ;
L'élément du calcul ; d'un Dieu l'arme légère ;
Un terrain sans culture ; un herbe potagère.
(*Par le même.*)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SATYRES DE JUVÉNAL, traduites en François par M. M... avec le texte, des notes & un index. Vol. in-quarto. Prix, 7 l. 16 s. broché, & 10 liv. relié en veau, 3 filets. Il y a quelques exemplaires en grand papier à 15 l. brochés. A Paris, chez Didot le jeune, Quai des Augustins.

UN nouvel athlète s'avance fièrement dans la carrière périlleuse des Traducteurs : il a choisi pour devise :

N'ai-je pas comme un autre achevé mes études ?

Et nous dit : " je viens rompre une lance
 » pour Juvénal... *Je prétends relever sa*
 » statue, rendre à sa taille le port majestueux
 » que je lui connois, réparer les traits mutilés de sa physionomie, faire entendre à
 » peu-près son langage, & détruire le préjugé
 » qui a terni sa gloire... J'oublie M. Du-
 » faulx, pour remonter à la source de ses
 » méprises ; & j'aggrave la témérité pour
 » qu'on me la pardonne. Je déclare la guerre
 » à Schrévélus & à ses associés du Com-
 » mentaire *variorum*, cet antique colosse
 » qui n'a d'imposant que son nom ».

M. M... veut & prétend que le Public

regarde désormais Juvénal comme *le plus sublime des Poètes* ; il va détruire les *inepties puériles & grossières dont il a plu à Lubinus , à Turnebius , à Farnabius , à Henninius & autres de le défigurer*. Horace lui paroît *cloué à son sujet* ; sa gaité est *triviale * & populaire* ; cet Horace n'invite Torquatus à dîner qu'en lui vantant les charmes de l'ivresse, & *raf-sasie M. M... avant la fin du premier service*. Mais quand Juvénal invite un ami, il lui sert un repas plus délicat que de coutume, & cependant frugal, &c. " Que trouve-t-on dans " Horace ? Longueurs , égoïsme , fades " louanges. Et dans Juvénal ? Sages conseils, " morale sublime, exemples frappans, éléva- " tion, véritable noblesse ". Horace est un vrai pourceau d'Épicure , qui adressoit ses hymnes cyniques à *Lygarius* comme à *Phylis* ; qui dessinoit des cannevas, que *Martial* a brodé depuis à l'envers , à l'endroit , & sur tous les bords. " Vous récriminez , me dira- " t-on ? Eh bien , essayons de justifier Juvé- " nal. Quand les emportemens d'un Poète " ne tombent que sur la crapule , l'avoërte- " ment , l'adultère , & qu'il n'épargne pas " même l'indécence des habillemens, je de- " mande quelle a pu être son intention ? " N'apperçoit-on pas qu'il vouloit faire

* M. M... observe qu'il ne faut cependant pas comparer ses plaisanteries à l'analyse d'une parade des boulevards.

» rougir la crapule elle-même ? Le spectacle
 » le plus capable de faire rougir un jeune
 » libertin, n'est-ce pas celui d'un réduit, où
 » les tristes victimes de la débauche, pâles,
 » défigurées, expient si douloureusement
 » leur honteuse foiblesse, *en invoquant la*
 » *légèreté du bistouri* ? Voilà précisément
 » ce qu'a fait Juvénal ».

Afin d'élever son Dieu par-dessus tous les Dieux de l'Helicon, M. M... démontre que Boileau, étranger à la société des honnêtes gens, *a donné dans l'hyperbole* ; qu'il n'a fait que *ressasser* la cendre des morts ; qu'il a fait des satyres *pour dire des bons mots*, ou pour satisfaire *sa jalousie* ; qu'il a désolé tous les Auteurs de son temps, après avoir *tail-ladé Cotin neuf fois*. Boileau n'étoit donc qu'un jaloux. Il étoit même un méchant homme ; car il s'avoit coupable de *méchanceté*, en disant :

Je veux dans la satire un esprit de candeur,
 Et suis un libertin qui prêche la pudeur.

Quoique l'Auteur ait achevé ses études, il nous permettra sans doute de lui observer qu'il prend les *F* pour des *S*, & met ici, dans la bouche du satyrique François, une indécence & une absurdité qui ne se trouvent point dans son Livre. Boileau ne se vante pas d'être un libertin qui prêche la pudeur ; il dit au contraire :

Je *Fuis* un effronté qui prêche la pudeur.

La

La rigueur inflexible avec laquelle M. M... traite & les rivaux de Juvénal & ceux qui l'ont commenté, & ceux qui l'ont traduit, nous fait présumer qu'il trouveroit fort mauvais qu'on le jugeât lui-même avec indulgence. Ayant entrepris de faire oublier les traductions de Marolles, de Tarteron, de Martignac, de la Lavalterie, & même celle du savant Académicien M. Dufaulx, il nous saura gré du zèle qui nous anime pour la gloire de son héros, & des remarques que nous allons hasarder sur quelques points de sa traduction, qui défigurent encore cette belle statue antique. Nous nous livrons à ce travail avec d'autant plus de zèle que M. M... déclare qu'il n'entre pas dans son plan d'esquiver le jugement du Public, ni d'escamoter furtivement son approbation.

Juvénal, pour allumer sa verve, se représente d'abord les travers, les ridicules & les vices de ceux qui l'environnent. Un mouvement impétueux d'indignation lui fait dire :

*Quum tener uxorem ducat spado ; Moevia tuscum
Figat aprum , & nudâ teneat venabula mammâ ;
Patricios omnes opibus quum provocet unus ,
Quo tondente gravis juveni mihi barba sonabat ;
Quum pars Niliaca plebis , quum verna Canopi
Crispinus , Tyrias humero revocante lacernas ,
Vintilet æstivum digitis sudantibus aurum ,
Nec sufferre queat majoris pondera gemma ;
Difficile est satyram non scribere.*

25 Mars 1779.

M

Cette phrase est ainsi rendue par le nouveau Traducteur : « Quand je vois un jeune » Eunuque se marier ; & Mœvia, le sein tout » en desordre, attaquer un sanglier féroce » & le percer de *son épieu* ; quand un *plat-* » *pied* , qui faisoit *crier le duvet* de mon » menton en me râlant dans ma jeunesse , » voudra faire assaut de richesses contre » l'ordre entier des Sénateurs ; quand un » vieil Égyptien , né à Canope dans l'escla- » vage , Crispin , le manteau de pourpre » rejeté sur les épaules , rafraîchira *dans un* » *bain d'air* , ses doigts surchargés par le » poids d'une bague d'été ; (car il n'auroit » pas la force de porter un anneau ordi- » naire) convenez-donc qu'il est bien dif- » ficile de ne pas se décider pour la satire ».

A ce duvet * qui crie sous la main d'un plat-pied ; à cette bague d'été qu'on rafraîchit dans un bain d'air , on doit reconnaître que l'Auteur a non-seulement *comme un autre achevé ses études* , mais qu'il s'est long-temps nourri de la lecture de nos meilleurs Écrivains. Quoique le *bain d'air* ne soit pas dans le texte , on sent bien que cette heureuse image étoit dans l'esprit de Juvénal , ainsi que *duvet* au lieu de *barbe* , & *plat-pied* au lieu de *barbier*. Il a supprimé les *doigts en sueur* , *digitis sudantibus* , parce que la sueur & le bain vont mal ensemble.

* *Barba gravis.*

Ouvrons la seconde Satyre, & dès les premiers vers on reconnoîtra la même touche, le même génie, les mêmes grâces.

Fronti nulla fides ! quis enim non vicus abundat

Tristibus obscanis ? Castigas turpia , quum sis

Inter socraticos notissima fossa cinados :

Hispida membra quidem & dura per brachia seta

Promittunt atrocem animum ; sed podice lavi

Caduntur tumida , medico ridente , marisca , &c.

« Ne vous fiez pas aux apparences , car il
 » n'y a que trop de ces obscènes person-
 » nages à face austère. Tu déclames contre
 » les goûts dépravés , toi *la chèvre de tous*
 » *les bouquins socratique !* tes bras velus &
 » la malpropreté de ton extérieur annon-
 » cent une morale sévère ; mais comme le
 » Médecin rit de ton hypocrisie lorsque le
 » fruit de tes impuretés *exerce la légèreté de*
 » *son bistouri !* »

M. M... paroît grand amateur du bistouri : voilà deux fois qu'il le représente ; & à peine sommes-nous arrivés à la 27 pag. de son Livre.

Mais pour mieux saisir la supériorité de la nouvelle traduction, il faut la comparer à celle de M. Dufaulx. Nous allons choisir deux tableaux les plus connus de Juvénal, celui de la Pitié, qui termine la XV^e Satyre, & un autre tiré de la Satyre sur la Noblesse. Le Public jugera qui des deux Traducteurs est le plus fidèle, le plus énergique, le

M ij

plus adroit, le plus maître de sa langue ; & sur-tout si M. M... n'est pas quelquefois le plagiaire de l'Académicien des Belles-Lettres.

Traduction de M. Dufaulx.

« La Nature en nous donnant des larmes, prouve bien qu'elle nous créa sensibles, & c'est-là le plus exquis de tous nos sentimens. C'est elle qui nous fait mêler nos pleurs aux pleurs d'un ami malheureux ; qui nous intéresse au sort du pâle criminel, à celui d'un pupille contraint de citer aux Tribunaux son perfide tuteur ; aimable enfant, dont les joues arrosées de larmes, ombragées de longs cheveux, font douter quel est son sexe. C'est la Nature qui nous force de gémir, à l'aspect des funérailles d'une vierge nubile, ou quand la terre reçoit le corps d'un enfant trop petit pour le bûcher. Est-il un homme de bien, un homme digne, au jugement des Prêtres de Cérès, de porter une torche pendant les mystères de la Déesse, qui puisse regarder comme étrangers les maux de ses semblables ? C'est la pitié qui nous distingue des animaux stupides ; & c'est pour obéir à sa voix que nous seuls reçûmes des célestes demeures, une ame capable de commercer avec les Dieux, d'enfanter & de polir les Arts ; bienfait dont est privé la brute aux regards fixés vers la terre. L'Architecte de ce vaste Univers n'accorda qu'une ame sensitive

aux animaux; il nous donna de plus une ame intelligente, afin qu'une bienveillance mutuelle nous avertît d'avoir recours à nos semblables, & d'être toujours prêts à les secourir; afin qu'abandonnant les antiques forêts habitées par leurs pères, les hommes, si long-temps dispersés, fussent enfin réunis par les liens de la société; afin qu'on bâtît des maisons contiguës, & qu'ainsi rapprochées, chacun y goûtât avec sécurité les douceurs du sommeil; que les armes à la main on relevât, on soutînt ses concitoyens opprimés ou chancelans sous de larges blessures; & que protégés par les mêmes remparts, renfermés sous une même clef, la trompette fût le signal commun de la défense ».

Traduction de M. M...

« Les larmes que nous donne la Nature prouvent bien qu'elle nous créa tendres & compatissans, & la sensibilité fait le plus exquis de nos sentimens. C'est la Nature qui confond nos pleurs avec celles d'un ami en proie à la douleur, qui excite notre pitié à l'aspect d'un criminel morne & défait, & qui nous intéresse en faveur d'un pupille forcé de traduire en justice son infidèle tuteur. La longue chevelure qui nous cache ses traits & qu'arrosent ses larmes, nous laissent douter si ce n'est pas une jeune fille. C'est la Nature encore qui nous arrache des sanglots quand nous voyons porter au bûcher une

M iij

vierge nubile, ou mettre en terre l'enfant trop petit pour le bûcher. Quel est l'homme de bien, l'homme jugé digne par les Prêtres de Cérès, de porter la torche aux mystères de cette Déesse, qui soit insensible à la peine d'autrui ? N'est-ce pas la pitié qui nous distingue des brutes ? Seuls nous reçûmes la faculté de penser, qui nous fait sentir l'existence des Dieux, qui nous rend capables de cultiver & de perfectionner les Arts. C'est des célestes demeures que nous est venu le raisonnement refusé aux animaux penchés vers la terre. Au commencement du monde, l'Auteur commun de leur existence & de la nôtre, leur donna l'ame sensitive seulement; mais il nous fit présent d'une ame intelligente, afin de lier les hommes entre eux par le besoin des services mutuels. C'est ce besoin qui forma les Nations, réunit les hommes dispersés, & les chassa des antres & des forêts qu'habitoient leurs aïeux; c'est lui qui bâtit nos maisons & qui les appuya l'une contre l'autre; pour que la confiance réciproque nous procurât la douceur d'un tranquille sommeil; c'est lui qui protégea le citoyen affoibli par la perte de son sang, ou qui l'emporta quand il avoit péri dans une bataille; c'est lui qui éleva les remparts & les tours, qui nous enferma dans nos villes, ou qui nous avertit, la trompette à la main, d'en sortir tous à la fois pour notre défense commune ».

D'après ce rapprochement, il est visible

que le nouveau Traducteur copie servilement l'ouvrage de l'ancien ; quand il s'en écarte , son style manque d'énergie ; il le charge d'épithètes & d'incises qu'on n'apperoit pas dans l'original ; il porte même la licence jusqu'à donner à Juvénal des pensées & des mouvemens qu'il n'a point.

Voyons si M. M... est plus heureux lorsqu'il traduit la Satyre contre la Noblesse. Juvénal apostrophe *Rubellius* : *Tecum est mihi sermo Rubellii* , &c. " C'est à toi , Rubellius Planens. La généalogie des Drusus " te boursouffle d'orgueil ; (*tumes alto Drusus forum sanguine*) comme si tu pouvois " par toi-même justifier ta noblesse ". (Phrase équivoque qui rend mal , *tanquam feceris ipse aliquid propter quod nobilis esses*). " Comme " si tu méritois que ta mère fût de l'illustre " sang des Jules , plutôt qu'une journalière " gagnant son pain à filer en plein air ". *Texit* ne signifie pas *filer* ; *sub aggere* , n'est pas traduit ; & *gagnant son pain* , ne se trouve pas dans le texte , " Cette obscure populace , " dis-tu quelquefois , dont aucun ne pourroit citer les aïeux de son père , voudroit " se comparer à moi , qui descends de Cécrops ". (*voudroit se comparer à moi !* encore un mouvement & une idée que le Traducteur prête au satyrique Romain). " Mais " cette classe que tu méprises , c'est-elle qui " produit les Orateurs ; & qu'un illustre ignorant ait une cause à défendre , c'est de la " gent portant toge que sortira le Juriscon-

„ sulte seul capable de débrouiller le nœud
 „ de l'affaire , & de concilier les lois „.
 (*Legum enigmata solvat* , est encore mal tra-
 duit). “ N'est-ce pas dans cette populace
 „ Plebéienne que se trouve la bravoure ?
 „ N'est-ce pas elle qui porte les aigles Ro-
 „ maines sur les bords de l'Euphrate , & qui
 „ tient en respect le Batave subjugué ? Mais
 „ toi , tu n'es que le descendant de Cécrops ,
 „ & ressembles au buste d'Hermès... Dis-
 „ moi , rejeton des Troyens , n'est-ce pas la
 „ force & le courage qui décident *le cas* que
 „ l'on fait des animaux ? Quel est le cheval
 „ dont nous vantons la vitesse ? Celui qui a
 „ gagné plusieurs prix & mérité les applau-
 „ dissemens du cirque ; le noble coursier ,
 „ *sans distinction d'herbage* , est celui qui
 „ prend & conserve sur ses rivaux une
 „ avance considérable , & qui leur *chasse la*
 „ *poussière au nez* ; mais la lignée de Corythe
 „ & d'Hirpin ne nous laisse voir que des
 „ *rosses à envoyer au marché* , quand elle ne
 „ remporte la palme que de loin en loin ;
 „ alors plus de respect pour les aïeux : &
 „ sans égard pour leurs ombres , ces descen-
 „ dans paresseux sont vendus à vil prix , pour
 „ être attelés au charriot ou tourner la
 „ meule de Népos , *qui leur pèle le col*. Or , si
 „ tu veux que nous prisonns ta personne &
 „ *non pas le buste* , fais preuve d'un mérite
 „ auquel on ne puisse refuser les honneurs
 „ que nous rendons encore à ces ancêtres à
 „ qui tu dois tout „.

Ce n'est pas ainsi que M. Dufaulx nous présente & le noble courroux de Juvénal, & son intrépidité vertueuse, & ses effrayantes images. Sa traduction est une glace qui réfléchit au moins les principaux objets sans les énerver.

« Superbe descendant d'Énée, n'est-ce pas
 » la force qui distingue les animaux? Nous
 » vantons un cheval, parce qu'il est rapide
 » & plein de feu, parce que le cirque re-
 » tentit souvent du bruit de ses victoires.
 » Sans égard aux pâturages qui le nourris-
 » sent, nous accordons la noblesse à celui
 » dont la course brillante fait voler sur
 » l'arène le premier tourbillon de poussière.
 » Mais nous envoyons au marché la postérité
 » de Corythe & d'Hirpin quand elle cesse
 » de remporter la palme. En dépit des om-
 » bres mémorables de leurs ancêtres, ces
 » lâches rejets passent à vil prix sous le
 » joug d'un nouveau maître, & leur col dé-
 » charné traîne un charriot, ou fait tourner
 » la meule de Népos. Si tu veux jouir d'une
 » *estime* * personnelle, montre-nous des
 » vertus que nous puissions inscrire à la suite
 » des ritres honorables que nous donnâmes
 » & donnons encore à ceux à qui tu dois
 » toute ton existence » ?

On n'apperçoit ici ni *rosses*, ni *meule* qui
 leur *pelle le col*, ni *courriers* sans distinction
 d'*herbage*, qui *chassent la poussière au nez*,

* *Considération* seroit le mot propre.

ni courage qui décide le cas , &c. &c. Qu'on ouvre au hasard la nouvelle traduction , par-tout même élégance , même exactitude.
 « D'où viens-tu ? A quelle taverne t'es-tu
 » farci de fèves & de *ripopée* ? Quel est le
 » fave-tier qui a partagé ton *fricot* ? »

« C'est à la grande *gargotte* qu'il faut aller
 » chercher le général ».

« Tu crains que ton ami ne trouve des
 » *crottes* de chien dans ton appartement ».

« *Frangere miser calamos* : déchires le bec
 » de ta plume ».

« *Vanissime* : Roi des fous ! »

« *Gloria tanta libet quid erit , si gloria tan-*
 » *tum est* ? Que leur fera la gloire , telle qu'elle
 » puisse être , *si c'est de la gloire toute sèche* ? »

« *Mulier corpore sano* : femme qui crève
 » de fanté ».

« *Turgida Lydes* : la féconde Lyde ».

« *Tunicati* : endosser le gilet ».

« *Togatus* : courir en habit du matin ».

« *Heres bullatus* : enfant à la jaquette ».

« *Sordes farris mordere caninis* : grignoter
 » un méchant morceau de pain , tel qu'on
 » en donne aux chiens ».

« *Solida jam mucida frusta farina* : un chi-
 » gnon moisi de pâte compacte qui ébranle
 » les machelières , &c. »

« *Coram dominis consumitur pecunia* : ils
 » mangent l'argent à la barbe de celui qui l'a
 » prêté ».

« *Uxor primâ luce egressa reverti nocte*
 » *solet* : quand ton épouse auroit l'habitude

» de fortir dès le petit jour, pour ne rentrer
» qu'à nuit close, avec sa robe fripée ». (*Avec sa robe fripée*, addition du Traducteur).

« *Brevibus picta remis incumbere testa* : vo-
» guer dans des canots grands comme des
» coquilles ».

« *Tunc adversis urgentibus, illuc recidit*
» *ut malum ferro submitteret ac se explicat*
» *angustum* : alors Catulle, voyant que la
» tempête redouble, se détermine à couper
» le mât, & met son vaisseau comme un
» sabot ».

« *Sed qui sermones! quam fada buccina*
» *fama!* Mais si tu savais ce que l'on dit de
» toi, & comme le Public t'habille »!

Les phrases de ce genre sont si multipliées dans l'ouvrage de M. M... qu'on en pourroit former un Dictionnaire très-nouveau, très-piquant, aussi propre à orner la mémoire qu'à perfectionner le goût. La langue Françoisse acquiert sous sa plume des tournures d'une mollesse & d'une rapidité comparables au grec & au latin. Celle-ci, par exemple : « Tous les vieillards se plaignent, » qui de l'épaule, qui des reins, qui de la » cuisse. Celui-là, totalement privé de la » vue, porte envie à ceux qui ont encore » un œil; celui-ci, &c. ».

M. M... rectifie aussi le jugement de ses prédécesseurs avec une grande supériorité d'intelligence : Quand on présente à Néron le fameux Turbot qui avoit été pris dans la mer Adriatique : aggrée, lui dit le pêcheur.

M vj

un morceau trop superbe pour des tables vulgaires. Le nouveau Traducteur, persuadé que ce compliment étoit indigne & de l'Empereur & de Juvénal, fait dire au pêcheur : " César, je vous présente un morceau plus grand que les cuisines ordinaires ». *Accipe, privatis majora focus.*

C'est ainsi que M. M... prétend faire entendre le langage de Juvénal, & rendre à sa taille le port majestueux qu'il lui connoît. C'est avec des rosses, des sabots, des pieds plats, des robes fripées, des jaquettes & des capuchons gris ; c'est avec du fricot, des crottes de chiens, de la ripopée, &c. qu'il veut relever sa statue, réparer les traits mutilés de sa physionomie, & nous l'offrir comme le plus sublime des Poètes. Une telle entreprise, assurément, doit lui valoir autre chose qu'une gloire toute sèche.

Les Commentaires du savant Anonyme ne le cèdent point à sa traduction ; ce n'est pas en vain qu'il attaque *Lubinus*, *Turnebius*, *Farnabius*, *Henninius*, & tant d'autres qu'il trouve remplis d'inepties puériles & grossières. Un seul exemple suffira pour manifester la prééminence du nouveau Commentateur. Jusqu'ici nous n'avions eu que des notions vagues sur la statue de *Vagellius* ; enfin l'oracle de l'antiquité va nous instruire : " Sans savoir précisément quel étoit ce *Vagellius*, » l'on conçoit que ce devoit être un plat » sujet. Le même nom revient, Sat. XVI, » avec l'épithète de déclamateur entêté

» comme *une mule* : il faut croire qu'il y
 » avoit à Rome de ces *bavards d'Avocats*,
 » qui parlent comme un réveil jusqu'à *la fin*
 » du *ressort* : les causes sont rares pour eux ;
 » & peut-être veulent-ils donner à une seule
 » l'étendue de plusieurs. Dieu nous *fasse*
 » *paix & miséricorde*, & leur envoie tant
 » d'affaires personnelles qu'ils ne s'occupent
 » plus de celles d'autrui ». *Ainsi soit-il.*

(*Cet Article est de M. l'Abbé Remi.*)

MÉLANGES Philosophiques de Jurisprudence.

A Paris chez Colombier, rue des Mathurins,
 & Hardouin, passage Saint Germain-l'Au-
 xerrois. Un volume in-8°. de 450 pages.

Ce recueil de plaidoyers, & de divers morceaux de Jurisprudence, commence par un essai sur l'Éloquence du Barreau. Nous ne parlerons actuellement que de ce que M. de Lacretelle, qui en est l'Auteur, nous dit de l'éloquence, qu'il croit propre à sa profession.

Il a paru déjà beaucoup d'ouvrages sur le même sujet. On a voulu souvent nous donner des rhétoriques particulières pour le Barreau, comme on en a donné pour la Chaire & pour les autres genres d'éloquence ; mais il étoit à peu-près impossible que ce fût avec le même succès. Les bonnes théories doivent toujours être précédées par des chef-d'œuvres, ou par des ouvrages au moins qui donnent l'idée de la perfection du genre. Les discours sublimes

de Bossuet, de Bourdaloue & de Massillon, ont fait connoître tout ce que le génie peut produire de plus beau dans l'éloquence sacrée. On a pu décomposer leurs plans, démêler les artifices de leur composition, peindre les effets que leurs discours opéroient sur la multitude, & donner ainsi aux jeunes Orateurs de la Chaire une théorie propre à diriger & à féconder leurs talens. Mais quoique le Barreau de la Capitale, & même ceux des Provinces, se glorifient de quelques noms devenus justement célèbres, il faut pourtant convenir que dans les plus beaux ouvrages des Avocats, on cherche inutilement de ces beautés qui méritent à un Écrivain la gloire de l'éloquence. Quelques-uns ont fait d'excellens ouvrages, mais des ouvrages d'Avocat, qui ne laissent voir que bien rarement l'Orateur. Ils peuvent être très-propres à éclairer les Magistrats ; mais il faudroit être obligé à juger les affaires qu'ils traitent pour être tenté de les lire. D'autres voulant absolument faire briller l'éloquence, & croyant que les formes de la justice & les questions de droit dessécheroient le talent qui voudroit les embellir, ont cessé d'être Avocats pour être Orateurs, ont abandonné les intérêts de leurs cliens pour les intérêts de leur vanité, & ont dégradé la noblesse des discussions judiciaires par la frivolité du style des Romans. On ne pouvoit donc établir que des théories vagues ou fausses, puisqu'on n'avoit encore que des modèles imparfaits. Aussi M. de Lacretelle

n'a-t-il point prétendu nous donner des préceptes sur l'éloquence du Barreau : il s'est contenté d'indiquer des vues nouvelles , & d'offrir des conseils à ceux qui voudroient les suivre. On peut, je crois, sans trop hasarder l'éloge , prévoir que ses ouvrages serviront un jour à former la théorie qu'il n'a pu nous donner lui-même.

Le plan de cet Essai est très-simple , & paroît très-heureux.

Avant de chercher les moyens de porter la vraie éloquence dans le Barreau , il falloit examiner si elle y sera utile ou dangereuse. C'est l'objet de la première partie.

Quelques Avocats ne plaident que ce qu'ils ont médité & écrit avec soin dans leurs cabinets ; d'autres se contentent d'étudier simplement l'affaire dans leurs cabinets , & forment leurs ouvrages devant la Justice même qui semble les leur inspirer. M. de Lacretelle , dans la seconde partie , décrit la nature & les effets , apprécie les avantages & les inconvéniens de l'éloquence *subite* & de l'éloquence *préparée*.

Lorsqu'on a étudié avec quelque soin la profession à laquelle on se consacre , il est beau de chercher à y fixer , par des principes nés de l'expérience , le mérite qui n'a appartenu souvent qu'à un petit nombre de ceux qui l'ont exercé. Il est encore plus beau de vouloir s'élever au-dessus de tout ce qu'on a produit de plus parfait encore , & d'indiquer des voies nouvelles , après avoir ouvert

de grandes routes , où l'on ne voyoit que des traces solitaires. M. de Lacretelle finit par indiquer aux jeunes Avocats , sous le nom d'un ancien Avocat , des moyens de former à-la-fois leurs talens , & d'agrandir la carrière où ils doivent les déployer.

M. de Lacretelle décide dans la première partie , que l'éloquence ne peut être que très-utile dans nos Tribunaux. Je le crois comme lui ; mais je ne puis approuver la raison qu'il en donne. *Elle est nécessaire* , dit-il , *parce que nos mœurs sont corrompues , & nos loix mauvaises & discordantes.* Si elle pouvoit jamais être dangereuse , il me semble que ce feroit précisément dans cet état des loix & des mœurs. Lorsque les loix sont obscures , les deux Avocats sont également sans autorité ; & ils peuvent disputer éternellement , parce que rien ne les éclaire ou ne les sépare. Lorsque les loix sont contradictoires , c'est bien pis encore. Chacun armé d'une loi est également invincible. Dans ces deux cas , donnez la mauvaise cause à l'Avocat le plus éloquent , & vous verrez combien l'éloquence peut être dangereuse. Les mauvaises mœurs augmentent le danger des mauvaises loix. L'Orateur de la vérité invoquera la vertu en sa faveur ; mais l'Avocat de la mauvaise cause soulevra les passions pour son parti ; & lorsque les mœurs sont corrompues , les passions ont bien tout un autre empire que la vertu. Faut-il donc chasser l'éloquence du temple de la Justice ? Il le faudroit sans doute

dans l'état de nos mœurs & de notre législation, si une discussion sage & tranquille, si les méthodes de la vraie philosophie pouvoient prendre sa place. On parviendroit alors à voir nettement, ou la loi qui décide les questions qu'on agite, ou les loix qui manquent, & que la Société & la Magistrature devroient demander au Législateur. Mais une raison tranquille, une philosophie méthodique ne peuvent régner long-temps dans le Barreau & dans les procès, où s'agitent les passions les plus aveugles & les plus furieuses. On est donc réduit à choisir entre les maux affreux de la chicane & les dangers de l'éloquence. Il me semble qu'on ne peut long-temps hésiter dans le choix. Ce qui doit surtout faire donner la préférence aux Orateurs sur les Praticiens, c'est que ceux-ci, couvrant leurs sophismes d'un style que presque personne ne peut comprendre, se battent, pour ainsi dire, dans les ténèbres, & qu'on ne peut voir ni celui qui triomphe, ni celui qui succombe. Les Orateurs, au contraire, se servant, pour leur gloire même, de tout ce que la langue peut avoir de plus clair & de plus sensible, se battent, pour ainsi dire, au grand jour; & dans la foule des Spectateurs qu'attirent leurs combats, il s'en trouvera plusieurs qui verront bien à qui la victoire est restée.

Au reste, M. de Lacretelle est convenu plusieurs fois lui-même des inconvéniens que peut avoir l'éloquence dans des temps cor-

rompus ; & il a démêlé avec beaucoup de sagacité , & fait valoir d'une manière très-noble & très-intéressante , beaucoup d'autres avantages que personne ne peut contester au talent des Orateurs.

M. de Lacretelle fait voir dans la seconde partie , que l'éloquence improvisée est plus propre aux siècles d'ignorance , où les mouvemens subits des passions forment seuls les hommes éloquens ; que l'éloquence préparée appartient davantage aux siècles de lumière , où la méditation est forcée de combiner une multitude de grands intérêts , & où elle peut enrichir le talent de toutes les idées & de toutes les impressions qu'on reçoit des Arts & des Sciences. Il conclut qu'en s'exerçant tour-à-tour à l'une & à l'autre , & en joignant les fruits de l'étude aux dons de la nature , on peut les réunir toutes les deux , & mériter cette double gloire. La manière dont il les caractérise & dont il les peint toutes les deux , suffiroit peut-être pour prouver qu'il en a le choix lui-même , ou plutôt qu'il ne sera pas réduit à choisir.

Le tableau sur-tout de l'Avocat *improvisé* est peint d'un bout à l'autre , avec ces traits frappans qu'une imagination sensible saisit dans la présence des objets , & qu'elle embellit encore en les rendant avec les impressions qu'elle en a reçues. Ce morceau seul suffiroit peut-être pour annoncer un talent de la plus grande distinction.

La troisième partie de cet Essai est incom-

parablement plus utile & plus intéressante que les deux autres. Il s'agit d'indiquer les moyens de donner aux ouvrages du Barreau un intérêt & une utilité générale, de les sauver de cette obscurité profonde qui les renferme presque toujours entre les Juges & les Parties, sans concilier les Parties, & même trop souvent sans éclairer les Juges. Ce projet n'est pas sans danger pour son Auteur. On a toujours accusé ceux qui veulent ajouter quelque chose à ce qu'on possède déjà, de vouloir tout confondre & tout perdre; ceux qui ne se rendent pas les esclaves de leurs maîtres, de les mépriser & de les attaquer dans leur mérite.

Telles sont les plaintes que la médiocrité fait toujours entendre au Barreau contre le talent prêt à la couvrir de sa gloire. Il faut avouer que la raison même a dû les opposer plus d'une fois à des Déclamateurs élégans ou emphatiques.

L'ouvrage de M. de Lacretelle nous semble très-propre à-la-fois, & à confondre les ennemis des talens, & à rassurer la raison en justifiant l'éloquence devant la Justice.

Si on l'accuse de vouloir agrandir de petites choses, voyez ce qu'il dit des causes peu importantes, page 54. « Il n'est qu'une
» manière d'orner les petits objets, c'est, en
» leur laissant toute leur simplicité, de les
» traiter avec cette aisance qui est dans tous
» les genres, mais particulièrement dans celui-
» ci, le premier charme du style..... Du

» reste , ne cherchez ici que le mérite de la
 » clarté & de la précision. C'est atteindre la
 » perfection dans les choses difficiles & fasti-
 » dieuses, que de nous en faciliter l'intelli-
 » gence, & de nous en abréger. l'examen ».

Si l'on feint de craindre qu'il ne vueille
 décrier l'érudition pour s'épargner la peine
 d'en acquérir , voyez ce qu'il dit , page 58.
 « Assurez-vous bien de vos connoissances ;
 » éprouvez-les au choc de la contradiction :
 » il est des erreurs qu'il faut apprendre , parce
 » qu'il importe de les détruire. Amassez une
 » vaste science , mais pour l'employer avec
 » discrétion ».

Peut-être on le supposera amoureux de
 ces beautés , de ces phrases étrangères aux
 mœurs & au ton du Barreau , qu'elles pour-
 roient dégrader. Il n'est pas possible d'en par-
 ler avec plus de mépris que M. de Lacretelle.
 « Quelques Écrivains modernes , doués de
 » quelque esprit , mais dépourvus de vigueur
 » dans la pensée & de savoir dans leur science,
 » ont écrit dans les ouvrages du Barreau ,
 » comme on ne devoit pas même écrire dans
 » les Romans. J'aimerois encore mieux la
 » manière aride & pesante de nos Anciens ,
 » que ce ton frivole , brillant d'un éclat insi-
 » pide , adopté par les petits talens , & déjà
 » dédaigné par les gens du monde , quoiqu'il
 » ait été imaginé pour leur plaire ».

L'accusera-t-on de vouloir que l'Avocat
 dérobe à la Justice des momens sacrés pour
 enivrer son orgueil , en déployant toutes les

richesses de son éloquence. Voyez comme il recommande à l'Orateur de ne jamais chercher les beautés que dans les moyens de la cause ; comme il lui fait voir que s'il importe de s'élever à de grandes idées , c'est sur-tout parce que c'est là le seul moyen d'être très-précis. " En effet , l'intérêt public commande
 » à l'intérêt privé : un point de vue net &
 » précis écarte une foule de détails , & un
 » grand principe simplifie la question qu'il
 » ennoblit. Ainsi l'éloquence ne se nourrit
 » que dans la raison , & l'Orateur trahiroit
 » sa gloire en trahissant sa cause ».

Quelles sont donc les nouvelles sources de richesses & de beautés que M. de Lacretelle apperçoit pour l'éloquence du Barreau ? Il va nous l'apprendre lui-même. Il a parlé des grands avantages qu'avoit l'éloquence judiciaire chez les Anciens , & des pertes qu'elle a faites chez les Modernes. Il ajoute : " Ce-
 » pendant les ressources qui lui restent peu-
 » vent la consoler. Peut-être même n'a-t-elle
 » perdu que des avantages dangereux. Sa
 » gloire est plus pure aujourd'hui , si elle
 » est moins vaste & moins brillante. Étoit-
 » elle donc née pour soulever les passions
 » contre le devoir , égarer ou désarmer la
 » Justice , & interrompre le règne des loix ?
 » Elle s'honore aujourd'hui de les servir ;
 » c'est leur raison qu'elle explique , c'est-à-
 » dire , tout ce qu'il y a de plus sublime &
 » de plus intéressant dans la politique & la
 » morale ; car ces deux sciences touchent la

„ législation dans tous les points. Ce sont les
 „ grandes considérations des droits & des
 „ devoirs de l'homme, de l'ordre public &
 „ des bonnes mœurs, qu'elle invoque &
 „ qu'elle fait triompher. N'a-t-elle pas sou-
 „ vent aussi à raconter des événemens frap-
 „ pans, à décrire des scènes intéressantes &
 „ à peindre toutes les espèces de passions ?
 „ Supposez plusieurs des causes, que nous
 „ retrouvons dans nos recueils, méditées par
 „ des Tacite & écrites par des Fénelon, &
 „ elles formeroient la meilleure histoire du
 „ cœur-humain. Vous y reconnoîtriez tout
 „ ce que les passions savent produire d'ingé-
 „ nieux, de touchant & de terrible. C'est
 „ de-là que sortiroit toujours une grande
 „ moralité, qui ne seroit pas en paroles, mais
 „ en faits. On y verroit le crime trouvant
 „ sans cesse des dangers dans ses précautions,
 „ & se précipitant vers sa ruine par son au-
 „ dace. On y verroit la vertu souvent éprou-
 „ vée, mais toujours digne d'être enviée par
 „ le vice triomphant. On y verroit les vices
 „ de la nature trompant sans cesse les mau-
 „ vaises institutions de la société. On y ap-
 „ prendroit les loix, comme on reçoit les
 „ véritables leçons des Beaux-Arts, en admi-
 „ rant leurs ouvrages ».

Toutes ces idées nous paroissent excellen-
 tes : il n'en est qu'une qui ne nous semble
 pas également juste. M. de Lacretelle ne
 croiroit-il pas que les causes méditées par
 Tacite seroient mieux écrites par Tacite

même, & que Fénelon méditeroit mieux aussi les causes qui devroient être écrites par lui ? S'il est vrai que le style soit une représentation fidelle des mouvemens & du caractère de la pensée, nul homme ne peut bien écrire que ce qu'il a pensé, ou ce qu'il auroit pu penser lui-même.

Si M. de Lacretelle juge si bien des talens & des études qui peuvent accroître la gloire de sa profession, il peint mieux encore, ce me semble, les vertus qui lui conserveront l'estime qu'elle a toujours méritée dans la société.

Pour mieux leur ressembler, « honorez
 » ces vieillards, à qui l'étude & l'expérience,
 » leur gloire & leur service, ont décerné
 » pour repos l'emploi de la sagesse. La con-
 » fiance de leurs concitoyens leur a dressé
 » une sorte de tribunal dans leurs propres
 » foyers: elle les interroge sans cesse comme
 » les arbitres du juste & de l'injuste, & com-
 » me les Docteurs de la loi, s'ils n'en sont
 » pas les dépositaires.

» C'est dans ces retraites révérees que
 » l'infortuné reçoit des consolations, l'igno-
 » rant des conseils, l'opprimé des secours;
 » que la chicane & l'iniquité sont toujours
 » dévoilées & prosrites; que la connoissance
 » des hommes s'unit à celle des loix pour
 » étouffer les desseins funestes, & désarmer
 » les passions; que l'homme obstiné & l'hom-
 » me dur s'étonnent quelquefois d'avoir fait
 » des sacrifices, l'un à la raison, & l'autre à

» l'humanité , & que des ennemis arrivent
 » avec des projets de vengeance , & se don-
 » nent des paroles de paix. C'est-là qu'un
 » homme de bien repose entre les bonnes
 » actions du jour & celles du lendemain ;
 » que les mœurs antiques décorent digne-
 » ment la science profonde ; que les réfor-
 » mes de la justice doivent être méditées , &
 » que la discipline du Barreau doit trouver
 » des surveillans attentifs & des défenseurs
 » intrépides ; que les préjugés ne doivent pas
 » s'élever contre les innovations utiles ; qu'une
 » bienveillance éclairée doit proclamer le
 » mérite inconnu , & que l'auguste vieillesse
 » doit distribuer à propos des éloges solen-
 » nels. Les éloges des vieillards sont pour les
 » jeunes talens , ce que les bénédictions des
 » pères sont pour les enfans vertueux ».

Il nous semble que cet ouvrage doit faire
 le plus grand honneur à M. de Lacretelle ,
 & qu'il a mérité , en entrant dans la carrière
 du Barreau , des distinctions que l'on n'ac-
 quiert communément qu'après l'avoir par-
 courue avec de grands succès. Toutes ses vues
 sont d'un esprit infiniment juste , & qui a
 fixé ses regards , non sur les opinions des
 hommes , mais sur la nature des choses.
 Caractère très-rare parmi les Écrivains , &
 qui n'appartient même qu'à ceux qui sont
 destinés à ajouter à nos connoissances. Lors-
 qu'il parle des loix & de la Jurisprudence ,
 on reconnoît un esprit agrandi par les leçons
 de la philosophie : lorsqu'il parle de style &
 d'éloquence ,

d'éloquence, on voit un homme dont le goût s'est formé sur les modèles les plus parfaits de notre littérature. Son style, toujours vrai & noble, est le plus souvent encore d'une élégance très-heureuse. Vu la fin de la troisième partie sur-tout, nous croyons que les gens de goût trouveront plusieurs morceaux qui annoncent un talent supérieur, & qui distingueroient même des hommes de lettres, dont le premier mérite est dans le talent d'écrire. On doit remercier peut-être M. de Lacretelle, au nom du public, de consacrer aux travaux pénibles du Barreau, des talens qui d'ordinaire s'attachent à des objets plus agréables. La philosophie & les lettres rendroient de grands services à tous les états de la société, si elles leur fournissoient souvent des esprits aussi propres à y porter ou à y trouver la perfection qu'ils peuvent recevoir. On douteroit peut-être moins alors de la reconnoissance que tous les hommes doivent aux lettres & à la philosophie.

(*Cet Article est de M. Garat*).

ŒUVRES de Blaise Pascal, 3 vol. in-8°.

A la Haye, 1779.

Cette édition est la première collection complète des Œuvres de ce Pascal, qui fut un homme extraordinaire dans le siècle des Descartes, des Galilées, des Newtons, des Huyghens & des Leibnitz, qui mérita

25 Mars 1779.

N

d'être un modèle dans la plaisanterie comme dans l'éloquence , qui fut d'une gaîté naïve & piquante dans ses Provinciales , tandis que ses pensées portent la teinte d'une mélancolie sombre & profonde , dont enfin le corps , naturellement foible , étoit exténué par de longues douleurs , lorsqu'il produisit l'Ouvrage qui montre peut-être le plus de quelle force l'esprit humain est capable.

Le premier volume de cette édition renferme les Provinciales.

Le second , les pensées. Il n'existe aucune édition aussi complète de cet Ouvrage. L'Éditeur s'est servi d'un Manuscrit tiré de la Bibliothèque de M. Perrier , neveu de Pascal , & il n'a supprimé qu'un petit nombre de pensées qu'il a jugées sans doute ou trop peu dignes de Pascal , ou trop susceptibles d'être mal interprétées.

Le 3^e volume contient des Ouvrages relatifs aux disputes qui ont produit les Provinciales. On a choisi parmi un grand nombre de Pièces qui parurent alors , celles qu'une tradition constante attribuoit à Pascal, ou dont on a trouvé les originaux écrits de sa main , ou enfin dans lesquelles la pureté du style, si rare alors , & une éloquence naturelle & forte , ont fait reconnoître le style de Pascal.

Le 4^e. renferme ses Ouvrages de Physique, différentes pièces sur la machine arithmétique, & ce Traité très-court sur les Sections Coniques que Pascal composa à l'âge de 16 ans , & qu'on jugea digne d'être envoyé à

Descartes, qui ne put le croire l'ouvrage d'un jeune homme.

- Le 5^e. enfin, contient les Ouvrages de Mathématiques. Parmi les morceaux qui forment ces deux derniers volumes, plusieurs n'avoient jamais été imprimés, & tous étoient devenus très-rares.

L'Éditeur a placé au commencement du premier volume un Discours sur la vie & les Ouvrages de Pascal.

Blaise Pascal naquit à Clermont en Auvergne en 1623. Etienne Pascal son père étoit alors Premier Président de la Cour des Aides de Clermont ; il quitta cette place quelque tems après pour venir à Paris cultiver les Sciences, & veiller à l'éducation de ses enfans.

Blaise Pascal promettoit beaucoup ; &, ce qui n'arrive pas toujours, il tint plus encore qu'il n'avoit promis. A douze ans son père, qui n'avoit pas voulu lui apprendre la Géométrie, mais qui n'avoit pu l'empêcher d'en entendre parler, fut étonné de voir qu'il étoit parvenu, sans Maître, à deviner la 32^e proposition d'Euclide. Ce fait unique dans l'Histoire des Sciences, a été révoqué en doute. L'Auteur du Discours montre très-bien qu'il existe peu de faits aussi bien constatés ; que du moment où l'on admet que Pascal avoit un génie extraordinaire, cette anecdote cesse d'être incroyable ; & qu'enfin celui qui a inventé le calcul des probabilités, & résolu seul en Europe les problèmes sur la roulette,

a pu deviner à douze ans que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits.

Le père de Pascal avoit la plus grande partie de son bien en rentes sur l'Hôtel de Ville ; ces rentes furent réduites par le Cardinal de Richelieu , Ministre plus occupé de la grandeur du Roi que des droits des Sujets, & plus propre à faire de la France la première Puissance de l'Europe, qu'à rendre les François heureux. Les Rentiers s'assemblèrent : Etienne Pascal accusé d'avoir parlé dans ces assemblées avec trop de chaleur , fut puni , par l'exil , de cette indiscretion vraie ou supposée. Une circonstance singulière termina bientôt cet exil. La fille cadette de Pascal , encore enfant , avoit quelque talent pour la déclamation ; on voulut qu'elle jouât dans une fête que la Duchesse d'Aiguillon donnoit au Cardinal ; elle y consentit , plut au premier Ministre , & son père fut rappelé. Bientôt après on le nomma à l'Intendance de Rouen. Ce Citoyen éclairé & vertueux auroit peut-être languï long-tems dans l'oppression , si le premier Ministre eût moins aimé la Comédie. Le reste de la vie de Pascal est trop connu pour nous arrêter ici.

L'Auteur du Discours , qui ne peut être qu'un Physicien éclairé & un Géomètre profond , rend un compte détaillé des découvertes de Pascal , & des contestations que produisirent ces découvertes. Les Problèmes proposés sous le nom de d'Étonville , avoient donné aux ennemis de Pascal le prétexte de

l'accuser de mauvaise foi. On le justifie ici complètement, & d'après des pièces authentiques. On prouve qu'il n'a été le Plagiaire ni de Toricelli, ni de Descartes, dans ses recherches sur la pesanteur de l'air. On montre enfin, par le témoignage même d'Huyghens, que personne ne partage avec Pascal la gloire d'avoir donné les premières idées du calcul des probabilités.

C'est dans l'Ouvrage même qu'il faut lire cette discussion des droits que peuvent avoir de grands hommes à de grandes découvertes. L'Auteur est toujours impartial & juste. Il montre toutes les qualités qu'on a droit d'exiger d'un Juge, une équité incorruptible & des lumières supérieures.

Peut-être seulement Descartes est-il jugé avec trop de sévérité. Nous croyons (malgré l'autorité du savant Auteur du Discours) que ce grand homme peut être placé à côté de Toricelli & de Pascal, parmi ceux qui contribuèrent à découvrir la pesanteur de l'air. On ne peut lui enlever cette gloire qu'en supposant que les dates de ses lettres ont été altérées, & en regardant sa réclamation comme détruite, non par une dénégation formelle, mais par le silence de Pascal. Nous sommes même fâchés que Pascal ait paru mépriser cette réclamation de Descartes. L'Auteur de la Géométrie & du Discours sur la méthode, n'est point inférieur en génie à l'Auteur des Problèmes sur la roulette & des pensées; & si l'on juge les hom-

mes par l'utilité de leurs productions , il faut avouer que tout l'avantage est pour Descartes.

Suivant une tradition ancienne , nous devons à Pascal deux machines d'un usage très-commun, la voiture qu'on nomme Brouette & le Hacquet. Il est arrivé très-souvent que des découvertes pratiques, les plus usuelles ont été dûes à des Savans livrés aux méditations les plus abstraites : observation bien contraire au jugement de ceux qui affectent de mettre la pratique au-dessus de la théorie, pour avoir un prétexte de préférer des hommes médiocres à des hommes de génie. Il y avoit à Port-Royal un puits qui portoit le nom du *Puits de Pascal* , & dont il avoit dirigé la construction. Il ne reste aucun vestige ni aucune description de ce puits. C'est le seul ouvrage de ce grand homme que ses ennemis aient pu détruire.

Nous finirons cet extrait par le portrait que l'Auteur du Discours trace de Pascal.

« Tel fut cet homme extraordinaire , qui
 » reçut en partage de la nature tous les dons
 » de l'esprit : Géomètre du premier ordre ;
 » Dialecticien profond ; Ecrivain éloquent &
 » sublime. Si on se rappelle que dans une vie
 » très-courte, accablé de souffrances presque
 » continuelles , il a inventé la Machine
 » Arithmétique , les Elémens du calcul des
 » probabilités , la Méthode pour résoudre
 » les Problèmes de la Roulette ; qu'il a fixé
 » d'une manière irrévocable les opinions en-
 » core flottantes des Savans , touchant la

» pesanteur de l'air ; qu'il a écrit un des
 » Ouvrages les plus parfaits qui existe dans
 » la Langue Française ; que dans ses pensées,
 » il y a des morceaux d'une profondeur &
 » d'une éloquence incomparables ; on sera
 » porté à croire que chez aucun peuple,
 » dans aucun tems , il n'a existé de plus
 » grand génie.

» Tous ceux qui l'approchoient dans le
 » commerce ordinaire de la vie reconnois-
 » soient sa supériorité : on la lui pardonnoit,
 » parce qu'il ne la faisoit jamais sentir lui-
 » même. Sa conversation instruisoit , sans
 » qu'on s'en apperçut , & qu'on pût en être
 » humilié. Il étoit d'une indulgence extrê-
 » me pour les défauts d'autrui. Seulement
 » par une suite de l'attention qu'il avoit de
 » réprimer en lui-même les mouvemens de
 » l'amour propre , il en auroit souffert dif-
 » ficilement dans les autres l'expression trop
 » marquée. Il disoit à ce sujet qu'un hon-
 » nête-homme doit éviter de se nommer ;
 » que la piété Chrétienne anéantit le *moi*
 » humain , & que la civilisé humaine le ca-
 » che & le supprime. On voit par les Let-
 » tres Provinciales , & par plusieurs autres
 » Ouvrages , qu'il étoit né avec un grand
 » fonds de gaieté : ses maux même n'avoient
 » pu parvenir à la détruire entièrement. Il
 » Il se permettoit volontiers dans la société
 » ces railleries douces & ingénieuses , qui
 » n'offensent point , & qui réveillent la lan-
 » gueur des conversations : elles avoient

» ordinairement un but moral ; ainsi , par
 » exemple , il se moquoit avec plaisir de
 » ces Auteurs qui disent sans cesse : *Mon*
 » *Livre , mon Commentaire , mon Histoire :*
 » *ils feroient mieux , ajoutoit-il plaisam-*
 » *ment , de dire notre Livre , notre Com-*
 » *mentaire , notre Histoire ; vu que d'ordi-*
 » *naire il y a en cela plus du bien d'autrui que*
 » *du leur. »*

Nous ne ferons qu'une remarque sur le style de ce Discours , c'est qu'il est par-tout clair , simple , élégant & noble. Lorsque les Provinciales parurent , on fut étonné d'y trouver une pureté , une correction de style , une simplicité noble , qu'aucun Auteur François n'avoit encore connues. Qu'il nous soit permis , cent ans après , de louer dans cet Eloge de Pascal , le même mérite que nos Écrivains semblent déjà ne connoître plus , malgré l'exemple que leur ont donné dans ce siècle un grand Géomètre & un grand Poète.

Le Portrait de Pascal est placé à la tête du premier Volume. On lit au bas ces vers de M. d'Alembert.

IL joignit l'éloquence aux talens d'Uranie ;
 Mais bientôt à Dieu même immolant son génie ,
 Il vengea de la foi l'auguste obscurité.
 O toi ! Religion , dont la sévérité
 Enleva ce grand Homme à la Philosophie ,
 Permets du moins qu'il en soit regretté.

S P E C T A C L E S .

CONCERT SPIRITUEL.

Les différens Virtuoses étrangers que M. le Gros a eu soin de rassembler pour le Concert du 21 de ce mois , doivent dédommager le Public de la privation des autres Spectacles.

Le célèbre hautbois , M. *le Brun* , de retour d'Angleterre , a été accueilli avec la distinction qu'il avoit si bien méritée pendant son dernier séjour à Paris.

M. *Héroux* , Musicien de S. A. S. M. le Duc des Deux-Ponts, s'est fait entendre pour la première fois, dans un concerto de flûte.

M. *Pieltain* a débuté de même, par un concerto de violon. Il annonce des talens aussi distingués pour la composition que pour l'exécution.

Dans le Pseaume *Beatus vir* , motet à grand chœur , ont paru Mlles *Molidor* & *Malpied*. Quoique la première ait lieu d'être satisfaite du Public & d'elle-même , on voit cependant que l'art n'a pas , à beaucoup près , mis en œuvre ce que lui a donné la Nature pour les nuances , pour l'étendue & la qualité de sa voix. La timidité de Mlle Molidor , jeune débutante , n'a pas empêché qu'on ne reconnût en elle un organe agréable , une ame sensible & un talent cultivé.

N ▼

Un air de bravoure, chanté par le Signor *Amantini*, a obtenu des applaudissemens unanimes. La pureté de son timbre, sa vigueur, son étonnante légèreté lui donnent en effet une grande prééminence sur la voix d'un sexe dont il a usurpé le caractère.

Mde *Todi*, toujours admirable & toujours admirée, a chanté deux grands airs Italiens du Signor *Sacchini*. Le dernier, qui commence par ces mots: *Se cerca, se dice*, est de nature à plonger l'ame dans un voluptueux accablement. On doit le regarder comme un des chef-d'œuvres de ce grand Maître, & comme un des morceaux les plus expressifs de la musique Italienne.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Lundi 15 de ce mois, on a représenté pour la première fois à ce Théâtre, *les Deux Amis*, ou *le Faux Vicillard*, Comédie en trois Actes & en prose, mêlée d'ariettes, parodiées sur des morceaux tirés des meilleurs Compositeurs Italiens.

M. de Rozoy est l'Auteur de cet Ouvrage, dont voici la Fable.

L'amitié la plus tendre unissoit Kinston & Melfort, quand une jeune veuve, nommée Fanni, alluma dans leurs ames la passion la plus vive. Melfort, qui est aimé, a résolu de sacrifier son bonheur à celui de Kinston; & voici comment: muni de quelques bijoux & d'autres effets précieux, il a quitté tout-à-coup

sa maîtresse & son ami, en faisant répandre le bruit de sa mort; puis, cachant sa jeunesse sous une fausse chevelure blanche & sous une épaisse barbe, il s'est retiré dans un village, dont Kinston est devenu le Seigneur. Là, le cœur toujours plein des deux sentimens qui ont causé tous ses malheurs, il traîne une vie douloureuse, dont l'amertume n'est que foiblement adoucie par la culture des Arts qu'il aime, & par les tendres soins d'un M. Richard, à qui les vertus, les talens & l'infortune de Georges (c'est le nouveau nom qu'a pris Melfort) ont inspiré une amitié très-vive. Cependant les circonstances ont forcé le faux Georges à vendre plusieurs de ses effets, dont quelques-uns ont passé entre les mains de Kinston. Celui-ci, croyant que son ami a été assassiné, & dans l'espérance de découvrir le meurtrier, s'est informé de l'endroit où ces effets avoient été vendus. Ayant appris que c'étoit dans une de ses Terres, il y a volé, accompagné de Fanni, qui, brûlant pour Melfort d'un amour égal au sien, avoit long-temps pleuré sa perte, & venoit enfin de consentir, presque malgré elle, à épouser son rival. Le Bailli a reçu ordre de faire les perquisitions les plus exactes. Dans le cabinet qui sert de retraite à Georges, on a saisi des bijoux qui ont appartenu à Melfort; on ne doute pas que celui qui les a en sa possession n'ait été l'assassin de l'infortuné qui les portoit. Kinston veut interroger lui-même le coupable. Ses réponses le jettent

N vj.

dans une incertitude mêlée tantôt d'attendrissement, tantôt de fureur. Il est interrompu par un Valet qui lui remet un billet. Ce billet, tracé par Richard, contient le secret du faux Georges. Les deux Amis se précipitent dans les bras l'un de l'autre. Kinston sacrifie à son tour sa flâme à celle de son généreux rival, & Fanni ne retrouve son amant que pour consentir à lui donner la main.

Nous ne ferons aucune réflexion sur cette Pièce, qui a été fort mal accueillie, malgré le mérite de quelques morceaux de musique, & celui de leur exécution.

M. Clairval représentoit Melfort; M. Michu, Kinston; M. Rozières, le Bailli; M. Narbonne, Richard; M. Suin, Jarvis, Valet de Melfort; Mde Dugazon jouoit le rôle de Jenny, & Mde Billioni celui de Fanni. Elle a été fort applaudie dans l'ariette de bravoure du second Acte, qu'elle a rendue avec autant de légèreté que de précision.

A N E C D O T E.

UN Avocat étant sollicité par un Paysan de plaider sa cause à l'occasion d'un Procès, s'en chargea sans difficulté. Quelque temps après la Partie adverse, qui étoit beaucoup plus riche, étant venue lui faire la même offre, il l'accepta de même. Quand le jour

de la plaidoirie fut arrivé, le Payfan se rendit chez l'homme de robe pour lui recommander ses intérêts. Celui-ci lui dit alors : " mon
 " ami je ne puis être votre Avocat, puisque
 " je vais plaider la cause de votre Partie
 " adverse; je ne vous l'ai point dit d'abord
 " par des raisons qui m'en empêchoient,
 " mais je vais vous adresser à un de mes
 " Confrères qui est homme de bien; portez-
 " lui cette lettre de ma part ". Voici ce qu'il
 lui écrivoit : *Deux chapons gras me sont
 tombés entre les mains, desquels ayant choisi
 le meilleur, je vous envoie l'autre; je plu-
 merai de mon côté, plumez du vôtre.*

VARIÉTÉS.

LETTRE à M. de Chabanon, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

J'AI lu, Monsieur, avec la plus complète satisfac-
 tion, dans le dernier Mercure, votre dissertation
 apologétique sur les Œuvres de M. de Voltaire.
 L'éloge qu'en a fait M. P. m'avoit paru, comme à
 vous, & comme à tout homme impartial, sujet à
 des dénégations victorieuses.

Je me serois même permis d'expliquer sur ce pa-
 négirique équivoque, & ma pensée, & celle du plus
 grand nombre, dans un Ouvrage périodique; mais
 je suis trop paresseux & trop ignorant, & peut-être
 trop sage, pour m'exposer au scandale des rixes litté-
 raires, sur-tout depuis que nos furibons barbouilleurs

de papier font presque toujours de leur sentiment, ou *re sentiment*, une affaire de conjuration.

Ceci ne regarde point M. P. plus honnête & mieux élevé que ces *Sbires* du bas Parnasse, condamnés, comme dit M. d'Alembert, à vivre, dans les antres du mépris, du malheur de calomnier les vivans & les morts, ou à louer dans leurs tristes écrits, des gens qu'on ne connoît point, & des ouvrages qu'on ne lira jamais.

Je m'applaudis de penser comme vous, Monsieur, que les règles n'ont été inventées que pour produire des effets. Si la magie du moment peut nous tromper, du moins est-il vrai que la séduction paroît fondée quand on a eu cinquante ans pour faire ses réflexions.

Voilà où nous en sommes par rapport aux chefs-d'œuvres de M. de Voltaire. Je ne sais s'il a eu tort de me donner du plaisir, ou si j'ai eu tort d'en prendre ; mais je ne suis pas assez dupe pour armer les argumens de ma raison contre la sensibilité de mon cœur.

On s'attendrit sans imposture :

Le suffrage de la nature

L'emporte sur celui de l'art.

Disoit autrefois Gresset, pour répondre aux vaines rumeurs de l'envie, lorsqu'Alzire régnoit sur la scène François.

Sans doute, Monsieur, qu'il y a plus de mérite encore à tirer de grands effets des petites causes, qu'il n'est pardonnable d'appauvrir son sujet, malgré les moyens qu'il pourroit fournir. J'en citerois un exemple récent, si je voulois fâcher la médiocrité jalouse, & parler de choses qui n'en valent pas la peine.

Il suffit d'avoir lu une partie des révolutions des Empires, & de connoître un peu les événemens de

la vie , pour savoir qu'une lettre interceptée , une parole indiscreète , ont mis quelquefois des Nations à feu & à sang. Deux phrases d'un gros livre dont on fait aujourd'hui des papillottes , ont subversé les esprits , & produit des haines destructives dans le commencement du siècle. Une tasse de café répandue sur la robe d'une Reine , a contribué à désarmer les ennemis de Louis XIV , & préparé la victoire de Denain. L'erreur d'un Cōurier a privé l'enfance de Louis XIV des secours du Grand-Condé , & replongé la Capitale dans les ridicules terreurs de la fronde , &c. Est-il donc étonnant qu'un billet mal interprété , fasse tomber Zaire sous le poignard d'Orosmane , & Aménaïde mourante , sur le corps ensanglanté de son Amant ?

Empêchons , Monsieur , s'il se peut , l'amour-propre raisonneur , de jeter ses poisons jusques sur les plus doux sentimens de nos cœurs. Laissons-nous tromper par des fictions enchanteresses , qui , malgré les Prédicateurs *Anti-Voltairiens* , doivent naturellement conduire nos âmes de la pitié à la vertu.

J'ai comme vous , Monsieur , entendu de prétendus beaux-esprits , reprocher à M. de Voltaire le style épique dans ses pièces de théâtre , & lui nier le style épique dans sa *Henriade*. C'est ce qu'on appelle dans l'école *contrarium in objecto*. Si l'envie savoit raisonner , elle seroit peut-être moins méprisable. Enfin , Monsieur , j'estime que vous avez raison , dussiez-vous déplaire à ceux qui ont tort.

Urbaniter dicere verum quid vetat ? Je me suis laissé aller à la démangeaison de rendre un hommage public à votre érudition sage & éclairée , & plus encore à l'honnêteté connue de vos sentimens.

J'ai l'honneur d'être avec la plus particulière considération , Monsieur ,

Votre , &c. le Comte de L.

Au Palais Bourbon , ce 10 Mars 1779.

SCIENCES ET ARTS.

OBSERVATION sur la génération des vers dans le corps-humain , & sur l'usage intérieur d'une espèce particulière de coralline nommée Lémithocorton , dont M. Martin , Apothicaire , rue Croix-des-Petits-Champs à Paris , a le premier introduit l'usage dans la Capitale vers le mois de Décembre 1776.

TOUT le monde sait, par une triste expérience, que les vers s'engendrent dans le corps de l'homme par le moyen d'une semence qui y est entrée, & dans laquelle ils sont renfermés. Il est facile de se convaincre encore plus de cette vérité, en examinant avec un microscope le nombre presque infini de petits animaux répandus dans les liqueurs & dans tous les mixtes; en sorte qu'il n'y a rien dans la nature où la semence de ces insectes ne se puisse insinuer, & qu'il peut en entrer une grande quantité dans le corps-humain par l'air & par les alimens. Telle est l'opinion la plus généralement adoptée: cependant plusieurs personnes ont prétendu que les vers pouvoient s'engendrer de la seule corruption sans aucun germe; mais on ne concevra jamais comment un désordre dû au hasard, peut arranger avec tant d'ordre les organes d'un animal, & pourquoi, conformément à ce système, on n'a encore vu se produire aucune espèce nouvelle d'insectes..

De tous les êtres vivans, l'homme est celui qui est le plus attaqué de vers: il n'y a presque aucune partie

dans son corps qui n'en soit la proie. Il y est plus exposé dans son enfance , parce que sa principale nourriture n'est que du lait, ou d'autres alimens doux qui s'aigrissent aisément, & qui sont propres non-seulement à faire éclore les vers, mais à les nourrir quand il sont éclos. Il est difficile de rencontrer aucun genre d'animaux dont il y ait autant d'espèces différentes. Les vers du corps-humain naissent ou dans les intestins, parmi lesquels on doit ranger l'estomac, ou hors les intestins.

Les vers des intestins sont de quatre sortes; savoir, les lombrics, les ascarides, les cucurbitins, & le solitaire ou tenia. Ce dernier s'engendre dans l'homme au sein même de sa mère; il est d'une longueur excessive, & occupe quelquefois beaucoup au-delà de six aulnes: il consomme le chyle, occasionne souvent des apparences de grossesse, réduit l'homme à l'état de marasme & de phtysie le plus effrayant, & le conduit enfin au tombeau. Les vers quise produisent hors des intestins s'engendrent à la tête, au nez, aux oreilles, au foie, au cœur; & dans ce dernier cas, ils causent souvent des morts subites. En général, les vers qui s'engendrent dans le corps-humain occasionnent les accidens les plus fâcheux, tels que l'hydropisie, la perte de la vue & de l'ouïe, l'apoplexie, les maux de dents les plus violens, les convulsions, les vertiges, le délire & quelquefois l'épilepsie. On peut aussi attribuer à ce fléau du genre-humain plusieurs maladies de langueur dont on ne pénètre pas la cause. De tous les remèdes que l'on a employés jusqu'ici, il n'en est point où l'on ait trouvé une véritable vertu anthelmintique capable de détruire un mal aussi général, aussi funeste, & qui, dans beaucoup de maladies aiguës, joue souvent le plus grand rôle. M. Martin a donc introduit le premier dans Paris, une espèce particulière de coralline inconnue jusqu'alors de nos Naturalistes, & dont les Grecs, établis en Corse

depuis cent ans, avoient seuls conservé l'usage & les propriétés.

Cette mousse marine diffère en tous points de celle que l'on trouve dans le commerce. Ses fibres ne sont ni rameuses ni pierreuses : ainsi elle est douce au toucher ; elle exhale une très-forte odeur de poisson ; elle est très-salée, & l'on y découvre, de la manière la plus manifeste, la présence du sel marin. Il seroit trop long de faire l'énumération des effets merveilleux qu'elle produit tous les jours dans la Capitale sous les yeux des plus habiles Médecins ; il suffiroit de citer quelques exemples qui prouveront qu'elle réussit à tous les âges, & qu'elle est propre à détruire les vers des intestins & ceux qui sont hors des intestins, en attendant qu'on ait des preuves suffisantes pour attester qu'elle n'est pas moins efficace contre le ver solitaire, & les symptômes fâcheux de l'épilepsie, produits souvent par la présence de cet animal.

Cette coralline produit ses effets en très-peu de jours, & les personnes sujettes aux vers les rendent par la bouche, par le nez ou autrement. On vient de rapporter à l'Académie de Chirurgie un fait assez surprenant, qui prouve combien cette mousse marine est propre à détruire les vers contenus dans la vessie. M. Parfait, Écuyer, qui a travaillé au Mercure de France, demeurant à Paris, rue des Moulins, âgé d'environ soixante-douze ans, fut attaqué d'une maladie vermineuse. Après avoir inutilement tenté beaucoup de remèdes, il fit usage d'une potion vermifuge ainsi composée. Prenez un gros de coralline décrite ci-dessus, trente grains d'extrait-gommeux-résineux de jalaps, suivant la Pharmacopée de Londres, une once de syrop de chicorée composé de rhubarbe, & quatre onces d'eau distillée de menthe de jardin. Comme cette potion pourroit se gâter par le transport, nous la mettons sous forme sécher : ainsi, la dose sera étendue dans une bouteille contenant quatre onces

d'eau ordinaire, & on en fera usage comme il est indiqué ci-après. On lui en faisoit prendre tous les matins à jeun trois cuillerées à bouche à une heure de distance l'une de l'autre, ayant soin chaque fois de bien agiter la bouteille. On lui permettoit de prendre par-dessus la troisième prise un potage : la boisson pendant le cours de la journée, étoit composée d'eau & de syrop de bigarades. Le soir en se mettant au lit, environ une heure après avoir pris des alimens, on lui faisoit prendre un gros de coralline en substance, qui avoit été infusée dans une tasse d'eau bouillante du matin au soir, & que l'on avoit soin de passer à travers un linge ; alors on y ajoutoit un peu de sucre pour la rendre plus agréable. Le lendemain de l'usage de ce remède, on vit, avec beaucoup d'étonnement, le malade rendre par les urines environ douze vers, dont trois étoient au moins de quinze pouces de long ; & le même soir il rendit par les déjections une poche contenant environ un millier de vers de différentes espèces. On pourroit encore faire prendre cette coralline infusée dans de l'eau bouillante à la dose de demi-once pour une livre d'eau, en forme de lavement. C'est un moyen sûr de faire sortir les vers des intestins. Quant aux enfans, on leur fait prendre tous les matins à jeun deux cuillerées à café de la potion vermifuge, en mettant une heure de distance entre l'une & l'autre : au moment de leur coucher, on leur donne un demi-gros de cette plante infusée comme on l'a dit ci-dessus. La boisson est également composée d'une cuillerée de syrop de bigarades dans une tasse d'eau. Si par hasard la potion fatiguoit les enfans, on leur en feroit prendre de jour à autre. Par l'usage de ce remède, on a vu des enfans, âgés de 18 mois, rendre quatre-vingt vers dans une même journée. M. Didier, Maître en Chirurgie de Paris, l'a administré à sa nièce, qui le lendemain rendit dans une seule évacuation quinze vers d'un pied de long.

M. Bunel, Maître en Chirurgie de la même ville, l'a également administré à l'enfant du nommé Lepreux, Vitrier, rue Bauregard, âgé de dix-sept mois, & qui, dès le second jour, rendit environ dix-sept vers de quinze pouces de long. Nous croyons devoir annoncer ici que les personnes sujettes aux violens maux de dents, qui souvent n'ont lieu qu'à raison des vers qui s'engendrent & se trouvent d'ordinaire sous la carie des dents, pourront user avec succès de l'eau de Madame de la Vrillières, réputée très-bonne pour les maladies des gencives, dans laquelle on aura fait infuser de cette coralline : je la tiens toute préparée dans ma Pharmacie. On se gargarise tous les matins avec une cuillerée à café de cette eau mêlée avec six cuillerées d'eau ordinaire, ou, dans le moment de la douleur, on applique sur la dent un peu de coton imbibé de cette liqueur, & que l'on renouvelle souvent.

C'est ici le lieu de rendre compte de la manière dont la coralline peut être administrée dans le traitement du tenia ou ver solitaire.

Il est sans contredit peu de pays où l'on trouve plus de personnes incommodées du tenia qu'à Genève : il n'en est point aussi où l'on ait profité avec plus d'empressement du remède généreusement acquis & publié par ordre du Roi ; mais on a reconnu que le purgatif employé par Madame Nouffer, ne pouvoit s'appliquer indistinctement à tous les âges & à tous les tempéramens, sans qu'il en résultât des dangers. Les coliques & les tranchées tourmentent cruellement ceux qui en font usage, & ils s'en ressentent encore plusieurs jours après. Ces alarmes ont été dans le cas de déterminer plusieurs personnes à vivre avec leur ennemi, plutôt que de s'exposer à périr. Voici un moyen plus sûr de délivrer l'humanité d'un pareil fléau.

On prendra quatre gros de la coralline décrite ci-

dessus, & réduite en poudre ; on l'étendra dans huit onces d'eau commune : on prendra cette potion en quatre fois, à la distance d'une heure entre chaque ; on se reposera deux heures après cet intervalle ; on avalera une demi-once d'huile de Ricin ou Palma-Christi, dont les bons effets sont aujourd'hui très-connus ; on les étendra auparavant dans une tasse d'infusion de coralline préparée comme il a été dit ci-dessus, & édulcorée de même avec le sucre : il faut réitérer cette boisson de demi-heure en demi-heure, jusqu'à ce que le malade ait pris deux onces & demie à trois onces de cette huile.

Ce remède produit des effets assez prompts, & souvent on voit les malades rendre leur ver avant d'avoir consommé la quantité d'huile prescrite. Il n'y aura pas d'inconvénient de donner un lavement d'eau tiède, auquel on ajoutera deux cuillerées d'huile d'amandes-douces : cela suffit quelquefois pour le faire déloger.

Nous croyons devoir prévenir, pour le succès de ce remède, qu'il est important d'avoir l'huile de Palma-Christi, extraite du grand Ricin de l'Amérique, & d'éviter qu'elle soit rance & acrimonieuse, de crainte qu'elle n'excite des douleurs d'entrailles.

On la trouve exactement préparée dans notre Pharmacie.

G R A V U R E S.

LA PRÉCAUTION INUTILE, Estampe gravée d'après le tableau de M. le Prince, Peintre du Roi, par le sieur Helman. Se trouve chez l'Auteur, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'hôtel de Noailles ; & chez Ponce, Graveur, rue Sainte-Hyacinthe.

Il y a beaucoup d'esprit, de finesse & de détails

agréables dans le tableau original, comme dans toutes les compositions de M. le Prince. Le Graveur en a fort bien rendu les effets dans l'Eстамpe.

L'Offrande à l'Amour, gravé par M. Macret, d'après le tableau de M. Greuze, qu'il suffit de nommer. Se trouve à Paris, chez la veuve Avaulez, Marchande d'Estampes, rue Saint-Jacques, à la ville de Rome. Prix, 9 liv.

Village près de la Haye en Hollande, & Vue de Lemmer en Hollande, gravés par M. de Mouchy, d'après deux tableaux originaux de Van-Goyen. Prix, 1 liv. 10 sols chacune. *Vue en Suède, nommée Swédie-Land, Vue de Marieberg près de Stockholm*, gravées par le même, d'après deux tableaux à gouache de J. P. H. Hackert. Prix, 18 sols chacune.

Ces quatre Estampes sont gravées avec finesse & avec goût, & l'effet en est très-piquant. Elles se trouvent chez l'Auteur, Cloître Saint-Benoît, au coin de la rue des Mathurins.

L'Heureuse Rencontre, gravée par M. Marchand, d'après le tableau original de M. Pierre, Premier Peintre du Roi; se trouve chez l'Auteur, rue des Fossés Saint Victor, en face de la Doctrine Chrétienne. Prix, 3 liv.

M U S I Q U E

TROIS Concertos à flauto principale, premier & second violon, alto, basse & cors, par M. Vannhall. Prix, 9 liv. A Paris, chez Mademoiselle Silly, Marchande de Musique, rue du Jour, au coin de la rue Montmartre.

Trois symphonies à grande orchestre, par M. Haydn. Prix, 9 liv. Chez la même.

Duo de la Frascatana, arrangé pour le clavecin ou le piano-forté, & accompagnement de violon, par M. Bambini, Maître de Clavecin & de Chant. Chez l'Auteur, rue des Vieux-Augustins, aux Eaux de Passi. Prix, 1 liv. 4 sols.

On a observé dans des Feuilles, où l'on s'attache depuis quelque temps à annoncer les Ouvrages de Musique de la manière la plus défavorable, que M. Bambini auroit dû arranger l'Ouverture de la *Frascatana* préféablement à celle *del Gelofo*, & qu'il auroit trouvé dans la *Frascatana* des Duo qui auroient mieux convenu pour le Clavecin que celui qu'il a choisi; ces décisions sont peut être hasardées. L'Ouverture de la *Frascatana* avoit déjà été arrangée par quatre personnes. M. Bambini n'a pas cru devoir y revenir une cinquième fois, & on doit lui savoir gré des soins qu'il a pris pour l'Ouverture *del Gelofo*, qui est très-jolie, & qui n'a été arrangée que par lui. Quant au Duo, en choisissant celui de la première Scène entre le Domestique & le Maître, il a suivi son goût, & ce choix a paru plaire aux Amateurs; mais ses goûts ne sont point exclusifs, & il est bien éloigné de croire qu'il n'y ait dans la *Frascatana* que ce Duo qui puisse réussir sur le Clavecin.

ANNONCES LITTERAIRES.

LÉGISLATION ORIENTALE, Ouvrage dans lequel, en montrant quels sont en Turquie, en Perse & dans l'Indoustan, les principes fondamentaux du Gouvernement, on prouve, 1°. que la manière dont jusqu'ici on a représenté le despotisme qui

passé pour être absolu dans ces trois États, ne peut qu'en donner une idée absolument fausse. 2°. Qu'en Turquie, en Perse & dans l'Indoustan, il y a un Code de Lois écrites qui obligent le Prince ainsi que les Sujets. 3°. Que dans ces trois États, les particuliers ont des propriétés en biens - meubles & immeubles, dont ils jouissent librement. Par M. Anquetil du Perron, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c. Interprète du Roi pour les Langues Orientales. 1 volume in-quarto. A Amsterdam, chez MM. Rey, 1778; & se trouve à Paris, chez Leclerc, Libraire, Quai des Augustins. Prix, 7 liv. 4 sols broché.

Cet Ouvrage étoit encore sous presse lorsque quelques Journaux l'ont annoncé sous ce titre : *Le Despotisme considéré dans les trois États où il paroît le plus absolu, la Turquie, la Perse & l'Indoustan*, &c. Celui de *Législation Orientale* présente avec plus de dignité & d'intérêt ce qui en fait l'objet, c'est-à-dire, le développement des principes fondamentaux sur lesquels pose l'Administration de la portion la plus considérable de l'Asie. L'importance du sujet & la manière dont il est traité nous invitent à en donner un Extrait que nous promettons pour un des Mercures suivans.

Le Supplément du Dictionnaire Historique de l'Abbé Ladvocat, Édition de Paris 1777, 3 vol. in-8°. promis pour 1779, se distribue gratis chez Leclerc, Libraire à Paris, sur le Quai des Augustins, à ceux qui lui rapportent sa promesse de le donner, qui est sous le titre du Tome troisième.

Nouveaux opuscules de M. Feutry, de la Société Philosophique de Philadelphie. A Dijon & à Paris, chez les Marchands de nouveautés. Vol. in-8°.

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 30 Janvier.

LES espérances de paix se soutiennent toujours, & on se flatte de les voir réalisées à l'arrivée de la réponse de la Cour de Pétersbourg, aux dernières propositions qui lui ont été faites par celle-ci; le Courier chargé de les lui porter est parti le 1 Décembre dernier. Les préparatifs de guerre n'en continuent pas moins avec activité; le Ministre de Russie en ayant conçu quelque ombrage, & ayant demandé quel en étoit l'objet, on lui a répondu qu'il n'en avoit pas d'autre que de pacifier l'Egypte, où les troubles éclatent en effet de nouveau, & menacent d'avoir des suites sérieuses.

» Depuis le 17 Décembre jusqu'à ce jour, (25 Janvier) écrit-on de Smyrne, on n'a plus ressenti de secousses de tremblement de terre; & comme il gèle toutes les nuits, & qu'il tombe beaucoup de neige, ce qu'on regarde comme un phénomène dans ce climat, on espère que le grand froid fera périr les œufs que les nuées de fauterelles, qui ont dévoré nos campagnes l'année dernière, ont dû nécessairement y laisser, & que la récolte sera conservée. Ce matin le feu a pris à une maison voi-

25 Mars 1779.

O

fine de celle du Consulat de Hollande ; les prompts secours qu'on y a portés l'ont éteint heureusement avant qu'il eût fait des progrès. Deux maisons ont été la proie des flammes ; on en a détruit quelques autres pour arrêter la communication.

S U È D E.

De Стокхольм, le 15 Février.

M. SAYRE, député du Congrès des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale, n'a pas fait un long séjour ici ; il vient de repartir pour Copenhague, où il a déjà passé quelque tems. Il n'a point été présenté à la Cour, & il ne paroît pas qu'il ait recherché cet honneur ; vraisemblablement il n'étoit chargé pour elle d'aucune mission, il s'est borné à faire des affaires particulières avec nos Marchands ; & on assure qu'outre une certaine quantité de marchandises qu'il a négociées, il a ordonné un nombre assez considérable de canons pour le service des Etats-Unis.

On vient d'imprimer & de publier les résolutions de la dernière Diète ; comme nous avons rendu compte de quelques-uns des points principaux qui ont occupé cette assemblée, nous nous contenterons d'indiquer ici ceux dont nous n'avons point parlé.

Les Ordres reconnoissent dans le préambule, que la Diète actuellement terminée, a été tenue conformément à la forme de Gouvernement, établie en 1772, & à l'Ordonnance de la Diète tenue en 1617, en tant que cette dernière n'a point été changée par la nouvelle forme de Gouvernement, & à l'Ordonnance de l'Ordre équestre de 1616, telle qu'elle a été adaptée par S. M. aux circonstances actuelles. Dans le paragraphe I, les Etats confirment

de nouveau & de la manière la plus solennelle , la forme de Gouvernement de 1772 , que l'heureuse position des affaires du Royaume, réglées par S. M. depuis la tenue de la précédente Diète , & communiquée aux membres de celle-ci, prouve de la manière la plus authentique avoir procuré les avantages les plus réels. Le II traite de l'heureux événement de la naissance du Prince Royal , & de la satisfaction qu'ont eue les quatre Ordres assemblés , d'être ses parreins. Le III contient une proposition émanée du Trône le 23 Janvier dernier , à l'effet de prévenir toute mésintelligence ou animosité à l'occasion des successions futures à la Couronne : cette proposition change l'ancienne obligation du Monarque Suédois , en une promesse solennelle & invariable , par laquelle le Roi s'engage de gouverner & de régir le Royaume suivant la forme de Gouvernement immuable , fixée le 21 Août 1772 , de renoncer non-seulement à cette espèce de souveraineté absolue & odieuse , où un homme seul commande despotiquement , mais de regarder même , & pour toujours , comme un grand honneur d'être le premier concitoyen d'une Nation vraiment libre. En conséquence de cette résolution , dès-à-présent & dans tous les tems à venir , chaque Monarque Suédois donnera à son Peuple , lors de son avènement à la Couronne , cette assurance positive , qui ne pourra être supplée par aucune autre , sans y rien ajouter , changer ou retrancher. Le IV confirme l'Ordonnance de Gustave-Adolphe , publiée en 1626 en faveur de l'Ordre Equestre , & adaptée par la Diète actuelle aux tems présens. Le V maintient S. M. dans le droit de nommer le Maréchal de la Diète , ainsi que les Orateurs , dont celui du Clergé doit être un Archevêque. Le VI exige que les sermens actuellement prêtés par le Maréchal & les Orateurs respectifs , servent de règle & de modèle à ceux qui doivent être prêtés par la suite. Le VII confirme le libre exercice des différens cultes Chrétiens.

Le VIII développe le sentiment des quatre Ordres sur les questions de Législation proposées par S. M. , & leur opinion est entièrement conforme à celle du Roi , sur les trois points suivans , qui par-là viennent d'obtenir leur sanction législative : 1. *La limitation des peines de mort infligées par la Loi contre de certains crimes , qui selon l'avis des Ordres , seront punis en proportion de leur énormité* : 2. *Qu'à l'avenir aucun crime n'entraînera la perte de l'honneur , à l'exception de ceux dont la bassesse & l'infamie sont la base*. 3. *La fixation du tems de la prescription dans les affaires criminelles , avec une restriction annexée , relative à des forfaits plus graves*. Mais quant aux trois points suivans , qui sont 1. *les délits en crimes* , 2. *l'interprétation de la Loi* , 3. *l'application des amendes pécuniaires , dont jouissent à présent les Juges & autres gens de Justice , à des œuvres pies ; les Ordres ayant allégué leurs raisons d'opposition , il n'y a point été innové*. Les Etats ont encore remis au Roi leurs très-humbles observations touchant deux objets économiques ; savoir , *un nouveau règlement relatif aux Domestiques des deux sexes , & l'établissement du crédit général , par un amendement des dispositions exécutives*. Les paragraphes IX & X regardent les affaires de la Banque , dont il a déjà été précédemment parlé. Le XI a pour objet l'avantageuse position des affaires d'Etat , communiquée en particulier à la députation nommée à cet effet. Les XII & XIII font mention des Dons gratuits accordés , au sujet desquels il est encore à observer , que S. M. n'ayant voulu accepter que 12 tonnes d'or des 18 offertes en présent au Prince-Royal , déclare qu'en égard à cette diminution , tous soldats & matelots , par toute l'étendue du Royaume , doivent être entièrement exemptés de la nouvelle Capitation imposée à cet effet , & que la plus indigente partie des habitans de la campagne , jouira à cet égard de la diminution d'un schelling. Enfin ,

le XIV. & dernier, relatif à la fixation d'une Diète subséquente, contient ces paroles remarquables :
 » Au reste, comme il convient aux Etats de s'assembler lorsque S. M. les convoque, afin de l'assister de leur humble conseil au lieu & aux tems fixés par elle à cet effet, les Ordres du Royaume attendront à l'avenir en toute humilité une pareille convocation gracieuse, lorsque des causes urgentes & nécessaires obligeront seules S. M. de le faire. En attendant & pour toujours, nous recommandons le Royaume & son bien-être à la gracieuse prévoyance de S. M., à laquelle on doit déjà son rétablissement, sa prospérité, sa félicité, & qui servira aussi pour toujours à les augmenter & conserver de la manière la plus sûre «.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 28 Février.

ON ne voit encore rien ici qui confirme les espérances de paix prochaine, annoncées dans la plupart des papiers publics de l'Empire ; on voit, au contraire, les préparatifs de guerre continuer ; depuis deux jours, on fait partir pour la Bohême quantité de recrues, de nombreux transports d'artillerie & de munitions ; les principaux Officiers ont reçu ordre de partir sans délai ; & ces jours derniers, le Prince Charles de Lichtenstein, & le Général de Nostitz, se sont mis en route pour rejoindre l'armée de Bohême. La Cour même paroît ne pas voir avec plaisir les bruits qui se sont répandus relativement à la paix ; quelques personnes qui en parloient ici d'une manière positive, ont été arrêtées, & depuis ce moment, on n'entend plus dire un mot sur la paix ni sur la guerre ; on remarque par-tout un silence profond, & on se contente de faire des vœux en secret pour un événement qu'on desire, & que

malgré les apparences , on ne juge pas éloigné.

L'Archiduc Maximilien est aux eaux de Baade , dont il fait usage avec le plus grand succès ; il y a reçu successivement la visite de l'Empereur , & celles du Grand-Duc de Toscane , de l'Archiduchesse Christine , & du Duc de Saxe Teschen.

De Hambourg , le 5 Mars.

LES bruits de paix prochaine se soutiennent encore au milieu des mouvemens qui semblent les contredire ; cependant , quelques-uns des papiers publics , qui assuroient qu'elle étoit au moment de se conclure , recommencent à présenter des doutes. Ils s'étoient empressés d'annoncer , que le 14 du mois dernier , un Aide-Camp du Prince de Repnin étoit arrivé à Vienne , chargé des dernières propositions du Roi de Prusse , & que le 18 , l'Impératrice-Reine qui les avoit acceptées , avoit expédié un courrier à Breslau , où il étoit arrivé le 20. Les préliminaires convenus & même signés , l'armistice devoit suivre , & on disoit qu'il seroit publié le 22. Les nouvelles reçues des armées respectives , n'ont pas confirmé ces belles promesses. Les hostilités qui se renouvellent tous les jours dans la Haute-Silésie , n'y sont point encore suspendues. Selon les bulletins publiés à Vienne , le 17 , les Prussiens attaquèrent , en même-tems & sans succès , les postes Autrichiens de Pfaffenberg , de Mosznigg , de Reichenstein , de Weisswasser & de Rosenkrantz. Ceux-ci , à leur tour , ne furent pas plus heureux dans une entreprise qu'un de leurs détachemens forma le même jour contre Wartha , dans le dessein de brûler le pont que les premiers avoient établi sur la Neisse. Le 19 , ils ne réussirent pas mieux à les chasser de Brau-

naü, dont ils s'étoient emparés le 17. Le 20, il y eut encore une escarmouche très-vive du côté de Schwedelsdorf : où le Général Wunsch attaqua de nouveau infructueusement les Autrichiens. Pendant qu'il combattoit de ce côté, d'autres corps étoient tombés sur les postes avancés de ceux-ci, à Mosznigg, à Maydelberg & à Stablowitz, d'où ils furent contraints de se retirer ; le 23, ils tentèrent encore vainement de s'établir à Herlitz.

Tous ces mouvemens hostiles, renouvelés sans cesse, semblent annoncer que la suspension d'armes n'est point encore résolue ; s'il faut en croire les lettres de Vienne, elle n'est pas prochaine ; elles préparent toutes à la continuation de la guerre ; cette Cour a non-seulement imposé silence à ceux qui se permettoient d'annoncer la paix ; elle a encore fait partir, le 27 du mois dernier, 150 canons, & 80 chariots de munitions pour la Bohême. Malgré ces apparences, on se flatte toujours de la paix, & les lettres de Berlin appuient ces espérances. On s'en entretient librement dans cette Capitale, & les habitans s'empressent autour du bureau des postes, pour attendre le Courier qui doit apporter la confirmation & les détails de cette nouvelle. Le Comte de Saken, Ministre d'Etat, y est arrivé de Breslau, & a donné ordre de tirer des archives de Berlin, plusieurs documens qui doivent, dit-on, servir aux conférences qui se tiendront pour régler tous les articles de la pacification définitive. On assure que le Roi de Prusse, qui n'a pris les armes que pour l'intérêt de la maison de Saxe & des Princes qui ont des prétentions à la succession de Bavière, content de leur faire rendre la justice qui leur est due, ne demande aucun dédommagement ; comme la Cour de Vienne a élevé d'avance des difficultés sur la réunion des Mar-

graviats à la primogéniture de la maison de Brandebourg , il exige simplement qu'elle promette de ne faire aucune opposition à ce que le Roi & ses successeurs en disposent à leur gré.

S'il est vrai, comme on l'assure, que l'on a suspendu à Berlin les livraisons nécessaires pour les troupes, les bruits de paix ne sont pas sans fondement, & le silence de la Cour de Vienne qui ne les détruit pas, prouveroit seulement qu'elle veut observer le même secret sur les négociations actuelles, que sur celles qui eurent lieu l'année dernière. L'Allemagne en attend le résultat avec impatience, & fait des vœux pour qu'on parvienne à éteindre le feu qui l'embrâsoit, avant qu'il ait fait plus de ravages. C'est cet incendie qui a déjà fait tant de mal, & qui pourroit en causer davantage, qui paroît avoir prévenu celui qui menaçoit d'éclater entre la Russie & la Porte, & que l'on a travaillé jusqu'ici avec succès à étouffer, malgré les efforts que le besoin d'occuper la première a pu faire pour le rallumer. Si toutes ces espérances se réalisent, il ne restera plus dans l'Europe que la France & l'Angleterre sous les armes; déjà nos politiques prétendent que le Roi de Prusse, en reconnaissance de la médiation de la France & de la Russie, pourroit bien se réunir à cette dernière, pour faire à son tour la paix de la première avec la Grande-Bretagne. Cet ouvrage seroit digne de lui, & couronneroit la vie glorieuse d'un grand Roi; mais avant de se permettre ces spéculations, on doit attendre que la pacification de l'Allemagne soit aussi avancée qu'on le desire.

De Ratisbonne, le 5 Mars.

DEPUIS la mort du Prince-Evêque de Wurtzbourg, le Doyen du Chapitre, les Barons de

Gross, de Guttenberg & Lothaire de Greifenclau, sont chargés de la Régence du pays. L'élection de son successeur est fixée au 18 du mois prochain ; on croit que les voix se réuniront en faveur du Baron d'Erthal, Conseiller Intime de LL. MM. II. & R., co-Commissaire Impérial à la Diète de l'Empire, Chanoine Capitulaire de Bamberg & de Wurtzbourg, Subdélégué de Wurtzbourg à la Chambre Impériale de Wetzlar, & frere de l'Archevêque de Mayence. Le Ministre Impérial, auprès du Cercle de Francanie, l'a recommandé au Chapitre ; il est parti le premier de ce mois pour Wurtzbourg.

On apprend de Breslau que le Comte de Thorring, Envoyé de l'Electeur Palatin, y est arrivé le 27 du mois dernier ; il est chargé des pouvoirs de ce Prince, & on croit qu'il assistera en cette qualité au Congrès, qu'on assure devoir se tenir pour arranger les affaires de la succession de Bavière. On ne doute pas que le Duc de Wurtemberg n'y porte aussi ses prétentions. Il fonde celles qu'il forme sur la réversion d'une partie de la succession allodiale, sur le mariage de deux Princesses, l'une fille de l'Empereur Louis IV de Bavière, & l'autre fille du Duc Henri de Landshut. Les biens allodiaux qu'il réclame, ne sont point ceux de l'héritage du dernier Electeur, mais ceux de ses prédécesseurs.

On parle beaucoup ici de paix comme dans tout l'Empire ; mais tout ce qu'on en dit est fort contradictoire ou fort vague ; on craint quelquefois que ces bruits n'ayent pas d'autre fondement que le vœu général qui peut avoir dicté les nouvelles positives qu'on a débitées, & qu'on a cru, parce qu'on desiroit qu'elles fussent réelles. La tournure qu'on leur donne dans quelques endroits est propre à inspirer de la défiance & du doute. On a mandé de Francfort, que l'Empereur & le Roi de Prusse se sont vus en secret dans un village ; le lieu du rendez-

vous étoit un cabaret, où ils sont convenus des articles préliminaires de la paix, qu'ils ont signés, après quoi ils se sont embrassés, ont bu ensemble & se sont séparés. Une nouvelle de ce genre ne paroît avoir été rédigée que par de bonnes gens qui croient sérieusement que deux grands Souverains ne peuvent conclure une paix que dans un cabaret, & le verre à la main. Mais on peut broder des nouvelles, les rendre d'une manière ridicule, & le fond du moins être vrai; on le desire, & l'espérance marche encore à côté du doute.

ITALIE.

De LIVOURNE, le 5 Mars.

LE Gouvernement de Milan, vacant par la mort du Maréchal Serbelloni, a été donné au Maréchal de Wied, qui y est arrivé dans le mois dernier pour en prendre possession. Les lettres de cette ville ajoutent qu'on y a ouvert un emprunt d'un million de florins pour la Cour de Vienne. Il sera remboursé en 12 années; l'intérêt est à 4 & demi pour cent, avec une remise de 3 pour cent d'avance, de manière que ceux qui prêteront 97 fl., seront censés en avoir prêté 100.

Les lettres de Gibraltar, portent que M. Logie, Consul-Général d'Angleterre dans ce port, est parti pour Larrache, où le Maure Fœniz & les quatre Commandans des frégates de Maroc l'ont reçu avec la plus grande distinction. Le Roi de Maroc lui a envoyé 200 cavaliers pour sa garde, & avec ce cortège il s'est rendu à Fez, où il a eu plusieurs audiences, & où le Gouverneur a reçu ordre de lui donner un logement. On croit, en général, que le motif du voyage de ce Consul, est de prendre des arrangemens avec le Prince Maure pour tirer des vivres

d'Afrique , dans le cas où une escadre Angloise sera forcée d'aller approvisionner Gibraltar.

Une lettre de Cadix , en date du 15 du mois dernier contient les détails suivans d'un désastre affreux arrivé la veille au port Sainte-Marie. » On devoit bénir, selon l'usage où l'on est ici de bénir tout, un pont de bateaux dont la construction venoit d'être achevée, & qui avoit été examiné par des experts nommés par le Comte d'O-Reilly, Commandant-général de la Province. Cette cérémonie étoit fixée au 14, & les fêtes préparées pour cette occasion avoient attiré une foule incroyable de tous les environs. Au moment de la cérémonie une quantité prodigieuse de monde s'étoit portée sur le pont ; le poids d'une charge excessive a fait plier & casser les chaînes qui assujétissoient un pont-levis qu'il avoit été nécessaire de pratiquer pour le passage des bateaux qui vont continuellement à Xeres, ou qui en viennent ; cet accident a coûté la vie à un grand nombre de personnes, parmi lesquelles il y en a plusieurs de la première distinction. Malgré la promptitude & l'activité des secours que le Capitaine-général, le Gouverneur & les Officiers municipaux ont fait porter aux malheureux, le nombre de ceux qui ont péri, & dont on a retiré les cadavres, montoit le 14 au soir, à 376, & on en retiroit encore à chaque instant dans toute l'étendue des deux bords de la rivière, jusqu'à une grande distance. On conçoit que les fêtes n'ont point eu lieu, & que la douleur & le deuil ont pris la place des réjouissances auxquelles on s'étoit préparé. On s'est empressé de donner des secours de toute espèce aux familles pauvres qui ont été les victimes de ce désastre, & on n'a point perdu de tems pour raccommoder le pont-levis, dont la réparation se fera à peu de fraix, & en peu de tems, quoique la chute en ait été si funeste «.



A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 10 Mars.

IL est arrivé ici ce qui arrive toutes les fois que la Cour a publié quelques nouvelles favorables ; nos papiers publics , depuis ce moment , n'ont été remplis que de détails plus avantageux les uns que les autres ; ils se sont empressés d'annoncer que l'Amiral Byron , arrivé aux Antilles , & réuni à l'Amiral Barington , avoit battu l'escadre Françoisse ; qu'il étoit par conséquent maître sur ces mers , menaçant toutes les possessions de nos ennemis , qui évacuoient la Dominique , qu'ils ne se flattoient plus de pouvoir conserver : ces nouvelles brillantes avoient , dit-on , été apportées le 4 au matin ; le 5 & le 6 elles ont paru dans toutes nos gazettes ; celle de la Cour est la seule qui n'en a point parlé ; & après tant de bruit les autres imitent à présent son silence ; la nation , selon l'usage , ne manque pas d'en conclure que puisque la Cour se tait , les nouvelles qu'elle a reçues sont fâcheuses. Tout ce que l'on est fondé à croire , c'est que l'Amiral Byron doit être arrivé , que le Comte d'Estaing , qui n'a abandonné son expédition sur Sainte-Lucie , que parce qu'il a été instruit de son approche , a sans doute pris des mesures pour s'opposer à sa jonction avec l'Amiral Barington ; mais les nouvelles positives , jusqu'à ce moment , se réduisent à cela , & on attend avec autant d'impatience que d'inquiétude les premières qui doivent arriver.

Les nouvelles de l'Amérique Septentrionale ne se font pas attendre avec moins de curiosité. Les avis particuliers , arrivés en même-tems que la lettre adressée au Ministère par

le Colonel Campbell, sont fort loin de confirmer les espérances qu'il conçoit & qu'il donne de son expédition. Selon ces avis, le Général Lincoln, le même qui, en 1777, a commandé avec les Généraux Gates & Arnold, l'armée opposée au Général Burgoyne, est à la tête de 5000 hommes de troupes Continentales, postées dans la Caroline, sur la rive gauche de la Savanah, près de Frédéricksburg ; chaque jour il y reçoit des renforts ; la milice nombreuse des deux Carolines prend par-tout les armes & s'avance vers les frontières de ces Provinces, pour empêcher les troupes royales d'y pénétrer. Elle paroît animée du desir & de l'espoir de faire éprouver à MM. Campbell & Prevost, un sort semblable à celui que les milices de la nouvelle Angleterre firent éprouver à M. Burgoyne. S'il faut en croire ces avis, M. Campbell, lui-même, ne croit pas ses forces suffisantes pour se soutenir ; & dans le moment où il dépêchoit un paquebot en Europe, avec les dépêches que la Cour a publiées, il en envoyoit un autre au Général Clinton à New-Yorck, pour lui demander des renforts & des provisions. D'après ces détails, la conquête de la Géorgie n'est pas encore bien sûre, & quand elle le seroit, on ne peut la juger fort avantageuse ; c'est la plus récente & la plus foible des Colonies fondées par l'Angleterre, celle qui lui a coûté le plus cher : on peut être curieux de se faire une idée de son établissement & de son état ; voici celle qu'en donne l'*Histoire philosophique & politique du commerce des Européens*.

Un Citoyen compatissant & riche avoit ordonné en mourant qu'on employât ses biens à la délivrance des débiteurs insolubles, que leurs créanciers retenoient en prison. Le Gouvernement, en approu-

vant cet acte de bienfaisance , voulut que les infortunés dont on rompoit les fers fussent transportés dans la Géorgie , alors déserte , qu'il vouloit peupler. Le Parlement joignit un fond de 225,000 liv. au legs de ce respectable Citoyen ; des souscriptions charitables procurèrent encore des sommes plus fortes. Les premiers Colons , au nombre de cent , arrivèrent en Janvier 1733. Avant la fin de l'année , ils se trouvèrent monter à 600 personnes des deux sexes. En 1735 , des Montagnards Ecoissois vinrent grossir cette peuplade , qui s'accrut encore par l'arrivée d'un grand nombre de Laboureurs Protestans qui , chassés de Salsbourg par un Prêtre fanatique , allèrent chercher la paix & la tolérance dans la Géorgie ; des Suisses imitèrent ces derniers sans avoir été persécutés comme eux. En moins de six ans , le Gouvernement avoit fait passer 5000 hommes dans cette Colonie , qui lui avoit coûté 485,000 liv. sans compter les contributions volontaires des Citoyens bienfaisans. Cependant elle dépérit : en 1741 , il y restoit à peine le sixième de la population qu'on y avoit transportée , & ce sixième étoit languissant. On en chercha la cause , qu'on trouva dans le vice de son établissement ; la juridiction & la propriété en avoient été abandonnées à des Particuliers ; on ne corrigea pas sur le champ cet inconvénient ; on ne prit ce parti que tard , & la Géorgie devenue enfin une possession nationale , au lieu d'être un fief tenu par des Particuliers , ne faisoit que commencer à se remettre , lorsque les troubles ont commencé , & n'étoit point encore ce qu'on avoit lieu d'espérer qu'elle deviendrait.

Le climat de la Géorgie est peu sain , comme dans toutes les parties de l'Amérique qui sont peu peuplées , & où l'air d'abord impur & mal-faisant devient moins dangereux à mesure que les bois sont abattus & que la terre se découvre. Ses conquérans n'y trouve-

roût aucune place tenable ; ils ne pourront en tirer les subsistances dont ils ont besoin , & cet inconvénient nuit encore au seul avantage que l'on peut s'en promettre , celui de mettre à portée de passer dans la Caroline , s'il s'en présente une occasion favorable. C'est cette dernière circonstance qui fait desirer à la Cour de conserver cette conquête & de s'y affermir ; on prétend en conséquence qu'elle a expédié des ordres au Général Clinton , pour qu'il envoie des renforts au Colonel Campbell ; mais comme il ne peut le faire sans s'exposer lui-même , on se prépare à lui faire passer d'ici le plus de troupes que l'on pourra : on a , dit-on , désigné 8 régimens , qui doivent se rendre en Amérique incessamment ; on y joindra autant d'hommes qu'il sera possible de s'en procurer , en les tirant de nos vieux corps , où ils seront remplacés par de nouvelles recrues.

S'il faut en croire quelques-uns de nos papiers , l'envoi de ces renforts ne sauroit être plus pressant. » La flotte & l'armée , disent-ils , manquent de tout à New-Yorck , & sur-tout des choses nécessaires à l'équipement des navires. Tous les bateaux plats destinés au transport des Troupes ont été détruits par les glaces , & cette perte est irréparable. Les voitures destinées au transport des munitions , ne sont plus en état de servir , les matériaux manquent pour les rétablir. Les Troupes réduites à un petit nombre , & trop mal approvisionnées pour pouvoir rien entreprendre , osent à peine hasarder un fourrage , ou s'écarter de New-Yorck pour se procurer quelques vivres ; elles ont cependant besoin de toutes les espèces possibles de provisions pour les hommes & pour les chevaux. D'un autre côté , l'armée de Washington grossit tous les jours , & ce Général paroît méditer quelque coup important. Sir Henri Clinton expédie exprès sur exprès , pour demander des renforts puis-

sants , sans lesquels , loin de pouvoir rien entreprendre , il ne croit pas être en état de conserver les possessions actuelles de l'Angleterre ; elles consistent en New-Yorck, Rhode-Island & Halifax ; ce sont deux Isles & une portion d'une presqu'île. Quant à la Géorgie , elle n'est pas tranquille. Lors du départ du dernier exprès , le Général Clinton avoit reçu des avis si inquiétans , qu'il étoit tenté de s'y porter en personne avec un corps considérable de Troupes ; parti extrême qui , supposé indispensable , expose nécessairement New-Yorck au danger de changer de maîtres α.

Selon tous les avis , les Troupes de New-Yorck manquent de toutes sortes de vêtemens.

Deux bâtimens de transport , qui étoient chargés de leur en porter , ont été pris en route , & ils ne peuvent en recevoir que par la flotte assemblée à Spithead , d'où elle devoit partir le 12 du mois dernier , & qui n'a mis à la voile que le 7 de celui-ci. L'Amiral Hughes doit l'escorter pendant l'espace de 300 lieues & revenir ensuite dans nos ports , où ses vaisseaux se joindront à la flotte qu'on veut conserver en Europe , pour faire face aux mouvemens que pourra faire celle de Brest.

Cette nécessité où nous sommes de partager nos forces les affoiblit par-tout où nous les portons : ce seroit peut-être le tems de songer à les réunir , en renonçant à la guerre d'Amérique ; mais le Ministère n'est point encore décidé à cet égard , & il faut convenir que sa position est embarrassante. La perte de l'Amérique doit avoir les plus grands effets ; la reconnaissance de l'indépendance des Etats-Unis ne nous permettroit pas de conserver long-tems le Canada , la nouvelle Ecosse , les pêcheries de Terre-Neuve , les deux Florides , notre commerce des Isles ; il se pourroit même qu'après cela nous ne pussions plus garder non

plus celui de l'Inde & de l'Afrique. Ces motifs le font pencher à déployer toutes les forces de la Grande-Bretagne, pour recouvrer l'Amérique ; mais ce nouveau plan n'est pas sans inconvénient, il ne peut que servir à épuiser le royaume d'hommes & d'argent, & à en consommer la ruine. Il est difficile de sortir de cet embarras ; & le public qui croit que les Ministres les voient ainsi que lui, & qu'ils en sont aussi affectés, ne manque pas de se les représenter comme prêts à abandonner la conduite des affaires qu'ils ont si fort embrouillées qu'ils ne peuvent plus les démêler : il annonce en conséquence une révolution prochaine dans l'administration, & c'est ainsi qu'il arrange le Ministère à former. Le Lord Suffolck, qui vient de mourir, laisse vacant le département du Nord : le Lord Sandwich se retire de l'Amirauté pour prendre ce département, & doit être remplacé dans la Marine par l'Amiral Howe ; mais ce dernier, selon quelques papiers, ne veut entrer dans le Ministère qu'à condition que le Lord Germaine s'en retirera.

On assure que l'Amiral Keppel reprendra le commandement de la flotte destinée à agir en Europe contre la flotte Française. On a dit qu'il l'avoit refusé, & que ce n'est qu'après de vives instances qu'il s'est déterminé à l'accepter ; il se pourroit que ce commandement ne lui eût pas été offert ; tout ce que l'on fait, c'est qu'après le jugement du Conseil de guerre il y fut rétabli par une lettre de l'Amirauté, parce que, selon l'usage, son procès avoit suspendu tous ses pouvoirs.

Ce qui a pu donner lieu à tout ce qu'on a dit de ses refus, c'est le discours qu'il prononça à l'occasion de la motion faite le 23 du mois dernier, par M. Fox, dans la Chambre des Com-

mines, pour accuser les Ministres d'imprudence ; en envoyant M. Keppel en mer avec 20 Vaisseaux de ligne, tandis que les François en avoient 32, ou de négligence, s'ils n'avoient pas su quelles étoient les forces de l'ennemi ; & pour demander qu'ils communiquassent à la Chambre des copies ou extraits des lettres qu'ils pouvoient avoir reçues relativement à l'équipement, le nombre & la force des Vaisseaux de l'escadre de Brest. M. Keppel, après avoir déclaré qu'il n'avoit pas su la motion que devoit faire son parent, & qu'il n'étoit pas dans son caractère de se plaindre, ajouta qu'il ne pouvoit s'en dispenser dans ce moment. » Je n'ai pas laissé au pouvoir des Ministres, continua-t-il, de m'accuser d'avoir divulgué leurs ordres ; personne ne sait si j'ai obéi ou manqué à leurs instructions ; la personne avec qui je suis le plus étroitement uni par le sang, ignore pourquoi je suis revenu à Portsmouth avec mes vingt Vaisseaux ; & si quelqu'un de mes amis eût eu l'imprudence de m'en demander la raison, il n'auroit pas tiré de moi une syllabe relative à ce qu'il étoit indispensable que je fusse des secrets du Ministère. Il est constant que les Ministres n'ont donné aucune marque d'approbation à ma conduite, ni lorsque je suis revenu des eaux de Brest, ni après le combat d'Ouessant ; mais j'ai été amplement dédommagé, j'ai reçu les remerciemens des deux Chambres du Parlement, j'ai reçu ceux du Public, c'est plus que ne méritoient mes services. Si j'ai à me plaindre, c'est de la lettre très-froide que l'Amirauté m'a adressée pour m'annoncer que la suspension de mes fonctions n'avoit plus lieu. Si ce Bureau eût inséré dans sa lettre quelques mots tirés de la Sentence du Conseil de guerre, j'eusse regardé cette attention de sa part comme une faveur, un encouragement, une consolation ».

L'Amiral ne put s'empêcher d'ajouter qu'il sembloit que cette froideur marquoit trop clairement

le déplaisir que l'issue de la cause avoit fait au Bureau. Le Lord Mulgrave, l'un des Membres de l'Amirauté, s'excusa sur la hâte avec laquelle la lettre avoit été écrite. Le Colonel Barré, après quelques réflexions amères, observa qu'avant le Conseil de guerre, le Bureau avoit autorisé le Vice-Amiral Palliser, à remercier au nom du Roi les Officiers de l'escadre bleue, de leur bonne conduite dans le combat du 27 Juillet, & qu'on n'avoit pas eu les mêmes égards pour les divisions des Amiraux Keppel & Harland. Mylord Mulgrave nia le fait; & M. Keppel l'affirma de la manière la plus positive : « Je suis informé de plusieurs circonstances, ajouta-t-il, que je n'ai point voulu éclaircir durant le cours de la procédure. Je n'ai point fait, entr'autres questions, malgré le conseil de mes amis, celle-ci au Capitaine Bazely : *Est-il vrai que Sir Hugues Palliser* (qu'il me soit permis de prononcer ce nom, c'est la dernière fois qu'il sortira de ma bouche) *vous a écrit pour vous informer que S. M. avoit expressément approuvé sa conduite & celle des Officiers de sa division, & pour vous prier de les en instruire ?* » De toutes les motions faites à cette occasion, il ne passa que celle de faire remettre à la Chambre les papiers trouvés sur les frégates Françaises la *Pallas* & la *Licorne*.

Le Parlement s'est occupé dans ses dernières séances de deux objets intéressans ; le Colonel Barré, à l'occasion du bill pour prévenir la désertion parmi les troupes de terre, avoit proposé d'y ajouter une clause qui fixeroit la durée du service à 7 ans, au bout desquels tout Officier seroit tenu d'accorder, *gratis*, son congé au soldat qui le demanderoit ; il représenta la dureté des enrôlemens ordinaires, qui se font pour un tems illimité, & les conséquences funestes qui résultoient de cette espèce d'esclavage ; d'autres essayèrent de prouver que par la constitution & le consentement

annuel du Parlement , l'engagement d'un soldat Anglois ne deroit qu'un an. Le Ministre de la guerre , en approuvant la clause , observa que la circonstance actuelle s'opposoit à ce qu'on l'insérât dans le bill , d'autant mieux qu'il faudroit , en l'y mettant , faire une exception pour le tems où l'on seroit en guerre , & cette observation fit renvoyer la proposition à un autre tems.

Le 26 , on fit une nouvelle demande en faveur des Soldats. Sir Philipp Jennins Clerke demanda qu'on adoucît les punitions qu'on leur inflige quelquefois. » Ma motion , dit - il , ne tend point à relâcher la discipline militaire , ni à porter atteinte à la régularité & à la subordination qui doit régner entre le Soldat & l'Officier ; mais il ne me paroît ni dans l'esprit de l'ordre , ni dans celui de la discipline & de la subordination , de donner à un Soldat 1000 coups de fouet , qui , multipliés par trois courroies dont ce fouet est composé , font effectivement 3000 coups ; c'est de la barbarie toute pure. Observez d'ailleurs quelle est la proportion dans les peines infligées à terre ou à bord d'un vaisseau. Un Matelot condamné au fouet , ne peut en recevoir que 12 coups ; cet usage de multiplier ainsi la douleur sur le corps d'un homme quelconque , a paru si abominable aux Indes Occidentales , que si dans ces contrées un Maître osoit faire donner à son Nègre au-delà de 36 coups de fouet , la Loi condamneroit à mort le flagellateur inhumain ; & nos Soldats en reçoivent 3000 : aussi puis-je citer quantité d'exemples où l'on a vu ces malheureux expirer sous les trois courroies. « L'Orateur humain auroit voulu qu'on assemblât des Conseils de guerre pour chaque délit militaire , mais cela auroit entraîné des inconvéniens , & la Chambre rejetta la proposition.

Le même jour , Sir Herbert Mackworth fit aussi une motion en faveur des débiteurs insolubles ; ils

réclament leur liberté , mais ils veulent la rendre utile ; ils offrent leurs services à l'Etat , en entrant eux-mêmes dans les Troupes de terre & de mer , ou en donnant à leur place un substitut convenable. Leur nombre qui , dit-on , est de 5000 , doit appuyer leur offre , d'autant qu'il s'agit de rendre 10000 bras à l'Etat , & d'épargner au moins 20,000 liv. sterl. On s'est contenté de faire mettre la pétition sur le bureau ; & on ignore encore si elle sera accordée ; il semble que dans les circonstances actuelles où le Gouvernement a besoin d'hommes , il doit s'empresse d'employer ceux-ci.

Le budget occupe actuellement la nation : le discours que le Lord North prononça à cette occasion dura plus de deux heures. Malgré son attention & son adresse à détourner toutes les réflexions affligeantes sur le crédit & l'épuisement de la Grande-Bretagne , il n'empêcha point qu'on en fit de très-désagréables ; en avouant que le subside nécessaire pour cette année passeroit 15 millions sterlings , il convint également qu'il avoit trouvé de grandes difficultés parmi les prêteurs , & il n'avoit pu les déterminer à prêter plus de 7 millions , quoiqu'il en eût besoin de 8 ; qu'ils avoient exigé qu'on ne leur associât personne , & qu'il avoit été obligé de leur promettre de ne point disposer d'un million , qu'il vouloit tenir en réserve , avant le mois de Novembre prochain ; il ne cacha pas non plus les avantages énormes qu'il avoit été forcé d'accorder aux souscripteurs. Tout son discours parut en général celui d'un débiteur dont les affaires vont très-mal , & qui est à la veille de se déclarer insolvable. M. Fox se garda bien de laisser passer cette idée , il s'en saisit sur-le-champ.

« N'est-il pas étonnant que dans le moment où le noble Lord avoue que les termes de l'emprunt

sont infiniment durs , que la nécessité seule a pu les lui faire accepter , qu'il a demandé avec les dernières instances un million de plus sans pouvoir l'obtenir ; n'est-il pas étonnant , qu'après avoir prononcé l'Oraison funèbre du crédit public , le noble Lord nous vienne ensuite apprendre tout-à-coup , que les ressources de ce pays sont considérables , que les esprits y sont dans les meilleures dispositions possibles , & qu'on y trouvera à emprunter tout ce dont aura besoin pour pousser la guerre avec vigueur ; que l'on aura de l'argent tant qu'on voudra , n'importe quelles sommes , & qu'enfin le pis aller sera de lever dans la suite chaque année , les deniers qui seront nécessaires. A-t-on l'idée d'un contraste si révoltant ? Dans l'espace de 20 minutes , point d'argent , point de crédit , un crédit brillant & de l'argent tant qu'on voudra. Mais ce qui révolte plus encore , c'est le motif de cette inconséquence , c'est que les espérances chimériques qu'il cherche à nous donner , ont été hasardées pour encourager la Nation à poursuivre la guerre d'Amérique.

M. Fox fut secondé par plusieurs autres Membres , qui remarquèrent , comme lui , que la Nation étoit réduite à ne pouvoir trouver de l'argent qu'à un intérêt de près de 7 pour cent ; état assurément déplorable & peu convenable à son crédit vanté avec tant de hauteur , & à la considération due à une Puissance qu'on affecte de représenter comme ayant assez de ressources pour faire tête aux forces réunies de toutes les Nations maritimes de l'Europe. Malgré ces réclamations le plan du Ministre fut agréé sans lever les voix , & après bien des plaintes & des doléances , il fut résolu

» Qu'il seroit levé une somme de 7 millions sterl. par annuités , & 490,000 par voie de lotterie , que chaque souscripteur aux sept millions , jouiroit d'un

intérêt de 3 pour cent par an jusqu'au remboursement, & d'une autre annuité de 3 liv. sterl. 15 schel. par an pendant 20 ans, à compter du 5 Janvier dernier; que les annuités seront payables d'un fond qui sera formé dans la séance présente du Parlement, & auquel la caisse d'amortissement servira de garant; que tout souscripteur qui préférera une rente viagère à l'annuité de 3 liv. 15 sch., aura un certificat à la banque pour l'autoriser à recevoir telle rente viagère à l'échiquier; que chaque souscripteur aux 7 millions, aura pour chaque mille livres qu'il aura souscrites, 7 billets dans une lotterie de 49,000 billets, en les payant à raison de 10 liv. sterl. par billet, que chaque souscripteur payera avant le 2 Mars 15 pour cent de sa souscription; que les nouvelles annuités à 3 pour cent seront portées à la classe des annuités consolidées de la banque à 3 pour cent.

Les bons citoyens, après avoir lu dans tous les papiers publics les besoins exorbitans du Gouvernement, les difficultés qu'il éprouve pour y pourvoir, demandent comment il fera l'année prochaine si la guerre continue, & avec elle les besoins qu'elle entraîne. Le commerce anéanti ne peut lui fournir des ressources, toutes ses branches passent successivement dans d'autres mains, & on ne voit aucune Nation disposée à faire cause commune avec nous, ni à nous tendre la main.

» La guerre allumée entre l'Angleterre & ses Colonies, écrit-on de Dantzick, éloigne le commerce des rivages Britanniques; il semble être venu se réfugier dans les ports de la mer Baltique, qui ont remplacé vis-à-vis de la Grande-Bretagne, les fournitures de toute espèce que l'Amérique n'auroit pas cessé de faire, si au lieu de vouloir les arracher de force, on avoit continué de les lui demander de gré à gré. Les ennemis de l'Angleterre se sont aussi adressés au Nord pour avoir des bois de construction, des mâts, des cordages & des voiles, & cette

circonstance a rendu son commerce en même-tems plus utile & plus actif. Une neutralité bien décidée devoit nous faire espérer que ces avantages communs aux Puissances belligérantes, seroient maintenus par elles. Mais l'Angleterre accoutumée de longue main à faire la loi sur les mers, a commencé par saisir des bâtimens neutres, sous prétexte qu'ils étoient utiles à ses ennemis ; la Suède & le Danemarck se sont empressés de lui représenter combien cette infraction au droit des gens étoit injuste ; leurs vaisseaux n'en ont pas moins été visités, & même pris en tems de paix. Les Souverains de ces deux Royaumes ont alors écouté la voix de la politique, qui leur ordonnoit de mettre un frein aux injures faites à leur pavillon, & les besoins de leurs Peuples qui réclamoient la protection de leur commerce ; ils arment en conséquence. Les autres Puissances ne manqueront pas de prendre le même parti, & bientôt l'Angleterre se verra isolée, entourée d'ennemis que lui aura fait son imprudence. Comme elle n'a déclaré la guerre à aucune Puissance, on seroit tenté de croire qu'une déclaration l'effraie ; mais si par le fait elle nécessite tour-à-tour les armemens de toute l'Europe contre ses prétentions, ces armemens ne peuvent-ils pas se diriger insensiblement & de concert contr'elle, sur-tout quand l'Europe sera bien convaincue des avantages généraux qu'elle retirera de l'abaissement des forces maritimes Anglaises.

C'est ainsi qu'on paroît penser généralement de nous dans toute l'Europe ; l'abus de notre pouvoir sur mer a révolté tout le monde ; nous l'avons perdu, & de toutes parts on s'apprête à nous empêcher de nous en ressaisir. Nous nous défions toujours de l'Espagne ; il est à craindre que la prise de Sainte-Lucie, dont nos Ministres font tant de bruit, ne contribue à la faire déclarer. La prise de Saint-Pierre & de Miquelon ne l'a point fait
sortir

fortir de son inaction, parce que ces deux petits établissemens, éloignés du centre de l'Amérique, ont pu paroître indifférens aux autres Nations. L'Isle Sainte-Lucie, peu importante par elle-même, mais placée au milieu des Antilles, avertit peut-être les possesseurs des Isles voisines de se mettre sur leurs gardes.

» Les détails que nous avons des forces navales que la France tient prêtes à agir cette année, lit-on dans un de nos papiers, donnent de justes inquiétudes. La flotte qui est sur le point de mettre à la voile de Brest, sera la plus formidable qui soit jamais sortie des Ports de cette Puissance; elle a été jointe par neuf vaisseaux de ligne de Toulon, ce qui la rend forte de 42 vaisseaux de guerre, sans le moindre secours de l'Espagne. Nous n'en avons point dans la Méditerranée capables d'y protéger notre commerce; & à la honte éternelle de l'Angleterre, nous ne pouvons pas y en avoir; car, de peur d'offenser l'Espagne, nous n'osons pas envoyer sur cette mer une escadre égale à celle des François; cette défense est un des articles de la paix de Paris, faite par le Lord Bute.

» La paix qu'on assure sur le point de se conclure entre l'Empereur & le Roi de Prusse, lit-on dans un autre, est attribuée à la politique de la France; elle a craint d'être obligée d'entrer dans cette guerre, comme nous le desirions, & comme nous n'avons pas su l'y contraindre; elle a senti que cette obligation nuirait à son alliance avec l'Amérique, & à ses efforts pour élever ses forces maritimes au niveau de celles de la Grande-Bretagne, deux points qu'elle a également à cœur. Ses succès politiques lui en préparent d'autres; elle est actuellement d'autant plus en état de poursuivre son double projet, que jamais elle ne trouvera en Angleterre une administration plus propre à en favoriser l'exécution «.

25 Mars 1779.

P

Parmi les bruits qui se répandent depuis quelque tems , en voici un qui n'est peut-être pas vrai , quoiqu'il soit vraisemblable. Le Général Clinton a , dit-on , adressé au Secrétaire d'Etat au département de la Guerre , une lettre du Général Washington , qui demande le retour du Général Burgoyne & de tous les autres Officiers au-dessus du grade de Capitaine , qui ont été relâchés sans échange. Le Ministre , ajoute-t-on , a envoyé une copie de cette lettre à tous ces Officiers.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Philadelphie le 3 Janvier. Nos ennemis qui ne perdent aucune occasion de nous nuire , & qui ne sont pas délicats sur les moyens qu'ils choisissent , ont contrefait quelques-uns de nos billets monnoyés qu'ils ont répandus dans cet Etat ; le Congrès a pris des mesures pour arrêter le cours de ces infidélités coupables ; & toujours fidèle à ses principes d'honnêteté & de fidélité à ses engagemens , il n'a pas voulu en même-tems que les Citoyens , qui ont été trompés en recevant ces faux billets , fissent aucune perte ; il a pensé qu'il valoit mieux qu'elle retomât sur les Etats que sur les particuliers ; il s'est occupé aussi des moyens de pourvoir à la liquidation des billets monnoyés. Les résolutions suivantes qu'il a prises hier , sont aussi justes que réfléchies , & portent leur éloge avec elles.

» Les Etats-Unis n'ayant point de revenus fixes , & ne s'étant pas encore trouvés en état d'en lever dans le cours de la guerre actuelle , se sont vus plusieurs fois dans la nécessité de mettre en circulation des billets de crédit , pour le remboursement desquels ils ont solennellement engagé leur foi , & dont il importe infiniment à leur honneur , à leur sûreté , à leur justice , d'établir & de

soutenir le crédit. Pour cet effet, il est essentiellement nécessaire que l'époque de leur remboursement soit déterminé, & qu'en tems convenable il soit établi des fonds, qui, sans être à charge au Peuple, soient particulièrement affectés à cet objet; & comme en fixant les portions des paiemens qui seront faits, pour former lesdits fonds, il convient de lever une certaine somme au-delà de ce qu'exige le service de l'année courante, & de mettre ce surplus en circulation. R É S O L U que les Etats-Unis paieront, pour le service de 1779, la somme de 15 millions de dollars, selon leurs quotes-parts respectives, & à dater de ladite année, pendant les 18 années suivantes, la somme annuelle de six millions de dollars, laquelle formera le fond d'amortissement destiné à rembourser les emprunts & les effets mis en circulation dans les Etats-Unis, jusqu'au 31 Décembre 1778 exclusivement.

» Que si la continuation & les circonstances de la guerre exigent l'année prochaine que de nouveaux effets soient mis en circulation, ils seront amortis de la même manière, & dans l'espace de tems ci-dessus mentionné.

» Tout billet mis en circulation par ordre du Congrès, antérieurement au 1 Janvier 1780, sera reçu en paiement desdites quotes-parts, & il n'en sera point reçu d'autres.

» Les billets reçus en compte desdites quotes-parts, à l'exception de ceux de 1779, seront employés, 1°. à la liquidation des intérêts; 2°. à l'extinction des emprunts faits par les Etats-Unis, antérieurement à l'année 1780; 3°. ce qui ne sera pas employé à l'un ou l'autre de ces usages, ainsi que les billets reçus à compte des quotes-parts de 1779, ne sera pas remis en circulation, mais brûlé & détruit, conformément aux instructions qui seront données à cet égard par le Congrès.

» Comme beaucoup de billets contrefaits de dénominations diverses en date du 20 Mai 1777, &

du 11 Avril 1778 , ont été mis en circulation ; que nos ennemis ont récemment fait de ces contrefaçtions à Newyorck ; que le nombre de ces faux billets s'accroît rapidement & se répand dans diverses parties de ces Etats ; d'où il résulte que les Particuliers sont trompés , les prix haussés , & que le crédit du papier-monnoie souffre considérablement , il est devenu nécessaire à la sûreté tant des individus que du public , que les effets portant ces deux dates , cessent de circuler , qu'ils soient retirés , échangés , ou qu'il en soit disposé autrement , de la manière qui sera la plus convenable aux porteurs présens desdits effets. R É S O L U que lesdits billets en date des 20 Mai 1777 & 11 Avril 1778 , seront retirés & ne circuleront plus ; que jusqu'au 1 Juin prochain , ils seront reçus dans le trésor continental & dans ceux de l'Etat , ou à compte de dettes & de taxes ; que jusqu'à la même époque ils seront reçus audit Bureau d'emprunts continentaux , soit en à-compte des sommes prêtées , soit pour être échangés pour des billets de la même teneur , qui seront préparés à cet effet au choix des propriétaires ; que les billets portés auxdits Bureaux pour y être échangés , seront enregistrés , & qu'il sera délivré des certificats aux Propriétaires , par les Commissaires respectifs desdits Bureaux ; que les Commissaires des Bureaux du Royaume , immédiatement après le 1 Juin prochain , feront au Bureau du Trésor leur rapport du montant des billets reçus dans leursdits Bureaux , pour être échangés comme ci-dessus ; & qu'il sera fourni à leursdits Bureaux des billets pour effectuer cet échange dans l'espace de soixante jours , à compter du 1 Juin ; qu'à mesure que lesdits billets seront portés aux Bureaux du Trésor ou du Royaume , ils seront biffés & percés avec un poinçon d'un pouce de diamètre , pour être ensuite examinés & brûlés , selon les instructions qui seront données par le Congrès ».

De Boston le 10 Janvier. Les gazettes qui s'impriment à New-Yorck sous l'influence du Général de la Grande-Bretagne, après avoir annoncé une prétendue division entre le Congrès & les Etats-Unis, n'ont pas manqué de publier qu'il n'en régnoit pas moins parmi nos armées, & que la plupart de nos Officiers généraux ont formé un parti contre le Général Washington, qui a perdu, selon elles, la confiance de ses troupes & celle de ces Etats. Il suffit d'opposer à ces assertions calomnieuses, pour les détruire, cette adresse que le Conseil exécutif de Pensylvanie lui présenta il y a peu de tems, pendant le voyage qu'il fit à Philadelphie.

» Des Adresses ne sont que trop souvent l'expression de complimens sans réalité & une vaine cérémonie ; mais nous approchons de vous, Monsieur, avec des sentimens bien différens, avec des sentimens tels qu'il convient à des hommes libres d'en témoigner, au moment de leur gratitude & de leur attachement, & à un Général Patriote d'en recevoir. La présente contestation est la plus importante pour la liberté du genre humain, qui soit jamais survenue dans le monde : & pendant que nous reconnoissons avec respect les faveurs de la Providence à d'autres égards, nous ne saurions méconnoître sa bonté, en nous accordant & conservant un homme, dont les jours sont devenus précieux à l'Amérique par une longue suite de services, de vertus, & de succès, qui n'ont dans leur ensemble point d'exemple dans les Annales de l'humanité. La Pensylvanie en particulier, Monsieur, a éprouvé trop récemment les bénédictions, qui sont les effets de ces services & de ces vertus, pour qu'elle garde le silence dans un tems où sa Capitale a de nouveau le bonheur de votre présence. Nous exprimons nos propres sentimens & ceux de ses vertueux fils, que nous n'avons aujourd'hui que trop imparfaitement l'honneur de représenter, en vous of-

frant nos vœux les plus ardents, pour qu'après avoir été le grand Libérateur de notre commune Patrie, vous puissiez vivre long-temps comme son premier & son plus illustre Citoyen, & pour qu'enfin, après une longue carrière, vous puissiez recevoir la récompense que le Ciel seul peut accorder à un mérite aussi distingué. »

Le Général fit la réponse suivante au Président & à MM. du Conseil :

» Je ne puis trouver de termes pour vous exprimer, combien je suis reconnoissant du témoignage trop favorable, que vous avez bien voulu me rendre, ainsi que de l'attention & de l'estime, dont vous me donnez des marques si honorables dans votre Adresse. Si mes efforts bien intentionnés dans l'importante Contestation présente ont été à quelques égards avantageux à la sûreté de l'Amérique en général, ou de cet Etat en particulier, ils sont amplement récompensés par une marque si flatteuse & si honorable de l'approbation de ses vertueux Citoyens. Mon respect pour les Représentants du peuple m'en rend l'expression plus précieuse, en la recevant par leur canal; & mon premier vœu est de mériter, par de nouvelles preuves de mon zèle, la continuation de leur confiance. Je souhaite ardemment, qu'une persévérance dans les mêmes dispositions patriotiques & dans les mêmes efforts par toute l'étendue de ces Etats, efforts qui ont déjà porté nos affaires si près d'une heureuse conclusion, les couronne bien-tôt d'un succès final, & établisse le bonheur de notre commune Patrie sur la base solide de la paix, de la Liberté & de l'Indépendance. »

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 20 Mars.

LE Roi a nommé à l'Abbaye de Chaage, Ordre de St. Augustin, Diocèse de Meaux, le Comte Onesti, Camérier secret du Pape.

Sur le compte qui lui a été rendu par M. de Sartine, Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Marine, de la découverte que M. de Gaulle, Ingénieur-Hydrographe de la Marine du Havre, a faite d'une nouvelle boussole ou compas azimuthal, avec lequel un seul Observateur suffit pour déterminer en mer toutes les heures du jour, la variation de l'aiguille aimantée, & la hauteur du soleil, sans qu'il soit nécessaire de voir l'horison, S. M. a bien voulu lui accorder une gratification de 1200 liv. & 600 liv. d'appointemens attachés à son brevet d'Ingénieur Hydrographe, à compter du 1^{er} Janvier de cette année.

S. M. voulant marquer sa satisfaction à M. Grognard, Ingénieur-Constructeur de la Marine, qui a construit à Toulon une forme de bassin pour y radouber les vaisseaux, l'a fait Ingénieur-Général de la Marine, ayant grade & rang de Capitaine de vaisseau & de port. Elle a accordé aussi des lettres d'ennoblissement à MM. Coulomb & Guignac, Ingénieurs-Constructeurs en chef, le premier à Toulon, le second à Brest, en récompense de leurs services & de leurs talens distingués dans la construction des vaisseaux.

Le 7 de ce mois, le Vicomte de Polignac, Ambassadeur du Roi en Suisse, & M. Sabatier de Cabres, son Ministre Plénipotentiaire près le Prince-Evêque de Liège, de retour l'un & l'autre par congé, ont eu l'honneur d'être présentés à S. M. par M. le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères.

La Vicomtesse de Clermont-Tonnerre & la Marquise de Bellunce eurent l'honneur d'être présentées le même jour à LL. MM. & à la Famille Royale, par la Marquise de Clermont-Montrofon, & par la Marquise de Clermont.

L'Abbé Grain de St. Marfaulx, Aumônier ordinaire de Madame Adélaïde, ayant été nommé

premier Aumônier de cette Princesse , prêta le même jour serment en cette qualité entre les mains du Roi.

Le même jour , LL. MM. & la Famille Royale , signèrent le contrat de mariage du Vicomte de Rochembeau avec demoiselle de Trainel , & celui de M. Pajot , Maître des Requêtes , avec demoiselle Guillaudin-Dupleffis.

M. de Gaigne , ancien Officier d'Infanterie au service de l'Impératrice-Reine de Hongrie , que le Roi & la Famille Royale ont honoré de leur souscription pour l'Encyclopédie Poétique , dont il est seul l'Editeur , eut ces jours derniers l'honneur de remettre à S. M. & à la Famille Royale , le volume des sujets contenus dans les neuf premiers cahiers de cet Ouvrage.

L'Abbé de Malvaux & M. Sabbatier , députés de l'Académie de Châlons-sur-Marne , eurent l'honneur de présenter au Roi le 19 du mois dernier , un Ouvrage ayant pour titre : *les moyens de détruire la mendicité en France* , extrait des Mémoires qui avoient concouru pour le prix adjugé par cette Académie , en 1777.

De PARIS , le 20 Mars.

SELON les lettres de Brest , la destination de l'escadre de M. de Ternay paroît changée , on dit qu'elle va se rendre à nos isles du Vent ; à la date de ces lettres , son départ ne paroissoit pas éloigné , & on remarquoit beaucoup de mouvement sur les vaisseaux qui la composent ; si ces bruits sont fondés , nos forces dans les isles seront considérables & nous assureront là supériorité sur ces mers ; nous devons l'y avoir déjà dans ce moment. M. de Grasse qui doit y être arrivé , y a conduit 8 vaisseaux de ligne ; les bâtimens arrivés successivement dans différens ports , confirment tous qu'ils ont rencontré une

Escadre Françoisise de ce nombre de vaisseaux, sans compter plusieurs frégates, qui faisoient voile à l'ouest. On est fort curieux de recevoir des avis de ces parages où l'Amiral Byron a dû arriver, & des opérations ultérieures du Comte d'Estaing ; on raconte que ce Vice-Amiral, au retour de l'expédition de Sainte-Lucie, a rassemblé les Officiers de son escadre : » Messieurs, leur a-t-il dit, j'ai exigé de vous jusqu'à présent que vous n'écrivissiez point en Europe, vous êtes les maîtres de le faire aujourd'hui & d'y mander ce qu'il vous plaira ». Cette permission accordée dans cette circonstance, après une entreprise qui n'a pas réussi, a quelque chose de bien noble & de bien grand, & annonce dans ce Général des vues & des projets dont l'exécution ne peut qu'être intéressante.

Les mêmes lettres de Brest portent que les frégates la *Fortunée* & la *Blanche* sont parties au commencement de ce mois pour une mission ignorée, & qu'on croyoit qu'elles ont pris la route des Antilles ; elles ajoutent que M. Duchaffaut ne sera pas en état de servir de cette campagne, & que M. de Guichen vient d'avoir le commandement de la *Ville de Paris* ; ce brave Officier est toujours à sa terre à 10 lieues de Nantes ; un de ses amis écrit que le chagrin de ne pouvoir faire la campagne prochaine, n'est pas aujourd'hui le moindre de ses maux ; il garde soigneusement la grosse balle extirpée de son épaule, en disant qu'il seroit bien fâché de la perdre & de ne pouvoir pas la restituer aux Anglois.

Les inquiétudes qu'on avoit pour les vaisseaux partis de nos isles, s'affoiblissent journellement ; dès le commencement de ce mois il en étoit déjà arrivé 24 à Nantes, 3 à l'Orient, 3 au Havre & un à St.-Malo ; ce dernier est la *Marquise de Brancas*, commandé par le Capitaine des

Plantes Nautin, il vient du Port-au-Prince chargé de sucre, de café, &c. il n'étoit monté que de 9 canons & de 55 hommes d'équipage ; il a rencontré dans sa route un corsaire Anglois de 18 canons, contre lequel il s'est battu pendant 2 heures & demie ; le corsaire a pris la fuite après avoir été dégréé & fort maltraité ; le Capitaine marchand ne l'a pas suivi, parce qu'il ne lui restoit plus que 50 coups de canon à tirer.

» Les armemens en course qui ont été faits dans ce port, écrit-on de Bordeaux, ont consisté jusqu'à-présent dans le corsaire l'*Epervier*, qui a été pris sur la côte d'Irlande, après avoir fait 7 prises ; la frégate la *Vengeance*, de 32 canons, qui en a fait deux qu'elle a conduites en Espagne, & dont l'une est évaluée 150,000 l. & l'autre 60,000 l. ; on n'en a point de nouvelles depuis long-temps ; la *Marquise de la Fayette*, qui a conduit à Morlaix une prise estimée 50,000 liv. ; le *Guerrier* qui en a conduit une en Espagne évaluée à 80,000 liv. : on arme le *Maréchal de Mouchy* de 42 canons, & le *Patriote* de 20 «.

Les corsaires le *Commandant de Dunkerque* & le *Calone*, ont pris encore un brigantin Hollandois chargé de marchandises Angloises ; cette prise & la précédente qu'ils ont faite, sont estimées un million. Les lettres de Dunkerque rendent aussi compte d'un combat très-long & très-opiniâtre que le premier a soutenu contre un cutter Anglois.

» Le *Commandant de Dunkerque*, Capitaine Royer ; le *Calone*, Capitaine Godde ; le *Frélon*, Capitaine Trosse ; & la *Fleur de mer*, Capitaine Leclerc, étoient partis ensemble la nuit du 3 au 4, pour aller à la poursuite de plusieurs bâtimens Anglois. Les deux premiers, par leur marche supérieure, se séparèrent des autres le 5, & rencon-

trèrent un cutter Anglois à quatre heures & demie du matin. Le Capitaine Royer fit feu sur lui, le combat se soutint jusqu'à huit heures entre le cutter & les deux Corsaires; alors le Capitaine Godde, ayant dérivé hors de la portée du canon, le Capitaine Royer continua seul le combat, & fit un feu très-vif jusqu'à onze heures, quoiqu'il ne fût pas secondé par son équipage. Il fut contraint, le sabre à la main, de faire remonter cinq de ses Matelots, qui s'étoient retirés à fond de cale; & voyant le découragement renaitre, malgré les plus pressantes exhortations de sa part, il tira sa bourse, en promettant de la donner pour boire à la santé du Roi, si on continuoit le combat, qu'il soutint en effet jusqu'au moment où l'Anglois amena, à la vue des autres Corsaires qui arrivèrent. Tous quatre sont revenus en rade avec cette prise désarmée & criblée de coups; c'est un cutter neuf de 16 canons de 4, nommé *l'Alouette*, de Folkeston, qui sortoit de Flessingue. Ce cutter a eu 5 hommes tués, au nombre desquels est le Capitaine, & 7 blessés. Le Capitaine Royer n'a eu qu'un homme tué, & environ 12 blessés. Les trois autres Capitaines lui attribuent unanimement tout l'honneur de cette capture, qu'on estime 100,000 liv.

C'est la seconde fois que le brave Royer donne des preuves de son intelligence & de son courage; M. de Sartine en a rendu compte au Roi, qui lui a donné une épée en témoignage de sa satisfaction.

Ce fait nous rappelle le combat du Capitaine Favre; nos Lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici la lettre qu'il a écrite à MM. Poulet du Havre, ses Armateurs; elle respire le caractère de la franchise & de la modestie de l'homme vraiment courageux, elle est datée de Deal sur les Dunes, le 16 Décembre dernier.

« Monsieur, Comment vous rendre la triste nou-

velle que j'ai à vous apprendre ? est il possible de vous exprimer le chagrin que je ressens ? Plût au Seigneur que je fusse mort dans le combat sanglant que j'ai essuyé : oui , Monsieur , j'ai bravé la mort & je n'ai pu mourir.

» Monsieur , aussi-tôt mon arrivée à bord , j'ai mis à la voile , comme vous savez , & j'ai remis le pilote à terre le lendemain 20 , je fis route de suite pour le Kef , où j'atterrai le Lundi 21 sur le soir & ne vis rien ; je restai en panne toute la nuit pour attendre le jour : au jour je pris connoissance de 6 voiles , toutes briques , à demi-lieue , entre la terre & moi ; je fis route sur le plus voisin , & je le pris d'emblée , c'étoit un brik de 130 tonneaux chargé de charbon & de bœuf : je pris tout le monde à mon bord , & fis aussi-tôt route sur les autres , mais ils arrivèrent en même temps tous les cinq sur moi , & m'entourèrent avec ma prise , ils ouvrirent des sabords entre-pont , ils avoient chacun 6 canons de 4 & 6 livres & firent feu sur moi. Alors entouré , comme j'étois , je faisois feu de tous côtés & eux pareillement toujours boulets & mitrailles ; au bout de trois heures , je parvins à en faire amener deux , mais dans l'instant parurent 4 corsaires Anglois ; alors pour n'être point enveloppé , je fus obligé d'abandonner mes prises & de faire voile , mais sur les 10 heures du matin ils m'ont joint , alors il a fallu encore se battre , quoique j'eusse déjà un homme de tué , & 4 blessés grièvement. Les 4 corsaires portoient , l'un 12 canons , un 10 , un 8 & un 6 , & quatre charbonniers de 6 canons chaque. «

» Dans cette position je me suis battu des deux côtés jusqu'à 10 heures du soir , qu'étant tout criblé , mes voiles en pièces , ma baume & mes haubans coupés , mon mât de perroquet tombé sur le pont qu'il avoit percé jusqu'à la carlingue , 10 coups de canon à l'eau , 7 hommes tués & 20 blessés , j'ai été obligé de me rendre. J'étois pour lors à 12 lieues du Sud du Kef , mort de lassitude : pourquoi n'ai-je donc pas

été tué ? Mon chapeau, mes habits, tout a été coupé sur moi, & je n'ai rien ! Un boulet de quatre m'est venu mourir droit au milieu du dos & n'a fait que m'étourdir. Tous mes Officiers ont montré une valeur sans exemple : M. Costé est blessé à l'épaule d'un boulet qui lui a emporté toute la chair sans blesser l'os : M. Sueur, mon second, a eu une balle de fusil à travers la main, il est très-brave ; mais ce n'est rien, ils seront guéris dans huit jours : les autres n'ont rien heureusement ; M. Morel a aussi une balle dans le bras, tous mes gens étoient comme des lions ; mon Maître surnuméraire a été tué au dernier coup, c'est le seul des Officiers marins, tous les autres se portent bien. C'étoit une pitié à bord. Tout ce qui m'est sensible, c'est votre perte, j'en suis cause, mais j'ai fait mon devoir. Vous n'aurez à me reprocher que ma mauvaise étoile. J'ai été deux jours à bord de l'Amiral dans les Dunes, & je descends à terre avec ces MM. pour être cautionnés à 15 lieues d'ici. Les Anglois m'ont pris ma malle & je n'ai plus de linge. On m'a reçu ici comme un Roi par rapport à notre combat. On nous regarde comme des prodiges ; mais où est le pauvre *Phoenix* ! Il est parti hier pour Douvres à la remorque, qu'il m'a coûté de regrets !

Les Armateurs du corsaire la *Comtesse de Provence* à Dunkerque, ont reçu la lettre suivante du Capitaine de ce bâtiment. » *A bord de la Comtesse de Provence, dans le nord-ouest du Texel, le 24 Février.* Nous avons fait trois prises dans le nord de l'Angleterre ; nous les avons rançonnées ; nous avons mis toute cette côte en alarmes, des forces supérieures nous en ont éloignés. Je voudrois bien pouvoir aller achever ma croisière dans l'ouest ; mais je la crois, malgré moi, devoir se finir dans le nord, par la longue durée des vents d'ouest «.

Si l'on en croit des lettres d'Espagne, la Cour de Madrid est à la veille de déclarer son adhé-

sion au traité de la France avec les Etats-Unis ; la conduite des Anglois semble préparer cette déclaration ; on fait avec quelle imprudence ils semblent avoir cherché à multiplier leurs ennemis ; ils viennent de donner un sujet grave de mécontentement à cette Puissance. Selon des avis de Cadix , il est arrivé une goëlette Espagnole de la Havane , avec la nouvelle qu'une polacre qui étoit de conserve avec elle , avoit été attaquée à la hauteur des îles Terceres , par un corsaire Anglois qui l'avoit enlevée avec 400,000 piastres fortes qu'elle avoit à bord , & que l'équipage avoit eu le bonheur de se sauver à terre. Les commerçans Espagnols se plaignent de beaucoup de faits semblables ; ils ne doutent pas qu'ils ne pressent la déclaration du Gouvernement pour laquelle ils font depuis long-tems des vœux. Une lettre de Bilbao , en date du 20 du mois dernier , semble confirmer ces espérances ; c'est un négociant qui écrit à son correspondant , & les détails dans lesquels il entre au sujet de ses spéculations , peuvent fournir peut-être quelque lumière.

» Il y a en Espagne deux versions sur les dispositions de notre Cour , envers les Américains. Les uns disent qu'elle a reconnu leur indépendance ; les autres , que cette indépendance seroit contraire à la sûreté de nos possessions en Amérique. Voilà une diversité d'opinions où il ne devoit pas y en avoir. En attendant que le rideau se tire , & cela ne peut tarder , les corsaires Américains entrent dans nos Ports , & en sortent comme s'ils étoient chez eux. En ce moment-ci , nous en avons trois dans notre Port ; & M. Emery , Agent du Congrès , en a fait armer un quatrième , qui est une prise Angloise faite par les premiers. Il est certain que l'on transporte beaucoup de munitions dans le camp de St. Roch. On me conseille de Cadix de donner sur les denrées d'Amérique , vu les apparences d'un

changement dans notre système de neutralité. En conséquence j'ai voulu entreprendre une assez grande affaire avec une personne qui a des relations avec le Ministère ; & quoique je lui aie offert 40 mille piastres d'avance , je l'ai trouvé roide sur le prix d'un effet qui souffriroit une forte augmentation en cas de guerre. De là il résulte que nos armemens ont un grand objet ; il doit être proportionné à ce qu'ils ont coûté. L'Espagne a de fortes prétentions ; ni le Roi d'Angleterre, ni son ministère n'y peuvent adhérer sans le concours de la Nation ; donc il faut une rupture , & je la crois prochaine ».

Le Roi ayant jugé à propos de maintenir l'établissement formé depuis très-long-tems à Paris , par le Ministre de la Guerre , pour le recouvrement des pensions accordées aux Officiers de ses troupes , a réglé que le sieur d'Hémery , qui jusqu'à-présent a été chargé de ce travail sous les ordres du Ministre de la Guerre , le continuera comme par le passé. Ainsi tous les pensionnaires qui désireront être payés chez eux , sans peine & sans frais extraordinaires ; du montant net de leurs pensions , pourront s'adresser directement audit sieur d'Hémery , Secrétaire du Roi , demeurant à Paris , rue Neuve des Capucines.

Les actions courageuses & utiles ne sont jamais perdues auprès d'un Roi bienfaisant ; le tems n'en affoiblit point le souvenir & ne prive pas non plus des récompenses qu'elles méritent ; nous en avons consigné de fréquentes preuves dans ce journal ; nous nous empressons de rapporter encore celle-ci.

» Le 2 Avril 1770 , la Loire étant débordée , un bateau de passagers chavira : M. Goyet , Notaire de Montbrison , qui se trouva-là , se jeta dix fois dans la rivière au risque de sa vie , & retira de l'eau 17 personnes parmi lesquelles étoient une femme enceinte & un enfant. Ce généreux citoyen content d'a-

voir fait une bonne action , jouissoit en silence du plaisir de l'avoir faite, lorsque le bruit en est arrivé au Gouvernement. Le Ministère s'est assuré de la vérité du fait, & a chargé M. de Fleffelles, notre Intendant, d'appeller M. Goyet, & de lui remettre en même-tems une médaille d'or avec le portrait de S. M. & ces mots gravés sur la tranche: *par ordre du Roi au sieur Goyet*; un brevet de pension de 300 liv., & une lettre du Directeur-Général des Finances, qui mérite d'être rapportée.

» M. l'Intendant de Lyon m'a instruit, Monsieur, de la générosité & du courage avec lesquels vous vous êtes porté, au mois d'Avril 1770, à secourir au risque de votre vie, 17 infortunés qui, sans vous, périssent dans la Loire. «

» J'en ai rendu compte au Roi qui, sans cesse occupé du soin de récompenser les actions vertueuses, a regretté que celle-là ne fût pas venue plutôt à sa connoissance, S. M. m'a chargé de vous faire remettre une médaille d'or, comme un témoignage public de sa satisfaction. Elle a bien voulu ajouter à ce premier bienfait, une pension de trois cent livres que M. l'Intendant est autorisé à vous faire payer, à compter du 1^{er}. Janvier de cette année. Je suis fort aise d'avoir pu vous procurer ces témoignages de la bienfaisance de S. M. &c «.

Dans ce moment on apprend que M. de Vaudreuil, parti de Brest l'année dernière, avec deux vaisseaux de guerre, s'est emparé du Sénégal. Les détails en seront publiés incessamment.

Barthelemi-Jean-Claude Pupil, ancien premier Président de la Cour des Monnoies, & Lieutenant-Général de la Sénéchaussée de Lyon, y est mort universellement regretté, à l'âge de 91 ans.

Louis-Constantin, Prince de Rohan, Cardinal-Prêtre de la Sainte-Eglise Romaine, Evêque & Prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace, Prince de l'Empire, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, Abbé-Commendataire des

Abbayes royales de Lyon , Ordre de St. Benoît , Congrégation de St. Maur , diocèse d'Evreux & de St. Epvre , Ordre de St. Benoît , Congrégation de St. Vannes , diocèse de Toul , est mort le 11 de ce mois dans la 82e. année de son âge.

Les numéros sortis au tirage du 16 de ce mois, de la Lotterie Royale de France , sont 60 , 68 , 20 , 6 , 84.

De BRUXELLES , le 20 Mars.

LES nouvelles d'Allemagne confirment les espérances qu'on avoit conçues. La paix est sûre ; les préliminaires en sont arrêtés ; les articles définitifs se traiteront dans un Congrès ; & l'armistice convenu entre l'Empereur & le Roi de Prusse , a dû être publié le 10 de ce mois.

Les lettres de Hollande ne nous apprennent point encore le parti qu'ont pris les Etats-Généraux , relativement aux différends qui subsistent entre la France & l'Angleterre ; dans plusieurs endroits , on desireroit vivement qu'ils adhèrent aux résolutions prises par les villes d'Amsterdam & de Harlem , la prise de quelques-uns de leurs vaisseaux , le droit qu'on perçoit maintenant dans les ports de France sur ceux qui y viennent commercer , & qui est de 7 fl. par tonneau , leur font sentir vivement la perte des privilèges dont ils ont été privés , & que la République eût conservés , si elle l'avoit voulu. Les négocians , assureurs & propriétaires des vaisseaux de la ville de Rotterdam , ont adressé aux Etat-Généraux la requête suivante.

» A LL. HH. PP. Nosseigneurs les Etats des Provinces-Unies , donnent respectueusement à connoître les Soussignés constitués par les Négocians , Assureurs & Propriétaires des vaisseaux de la ville de Rotterdam , qu'ils ont appris avec la plus vive inquiétude que l'Edit relatif au commerce & à la navigation des vaisseaux de la République , vient enfin d'être publié

en France. Cet évènement, qu'ils craignoient déjà dès l'année dernière, ainsi qu'il appert par leurs Requêtes présentées alors à V. H. P. est accompagné d'une exception en faveur des villes de Harlem & d'Amsterdam. Peut-être il n'appartient pas aux Supplians de rechercher pour quelles raisons S. M. a trouvé à propos de laisser jouir les citoyens de Harlem & d'Amsterdam des avantages accordés aux Sujets des Puissances Neutres par son règlement du 26 Juillet 1778 ; tandis que les autres habitans de cette République en seront privés, & que S. M. se réserve encore, outre le Tonnage à payer, d'augmenter par un nouveau tarif les Droits à acquitter des productions & Manufactures de ces Contrées qui seront importées en France. «

» L'intention des Supplians n'est pas non plus de chercher à pénétrer les motifs qui ont déterminé S. M. le Roi de France à prendre cette résolution, & à établir une distinction si favorable pour l'une, & aussi ruineuse pour l'autre partie des habitans d'un même Etat : puisque ce ne sont point les motifs de cet Edit, mais l'Edit même & ses suites qui blessent les intérêts des Supplians & de leurs concitoyens. Ils sont pleinement convaincus que V. H. P. prévoyent les suites de cet Edit. Ils le sont encore que d'après cette connoissance, V. H. P. de leur propre & plein mouvement n'omettront rien pour prévenir la totale ruine de la plus grande partie de leurs habitans, & que pour cette raison la présentation de cette requête à V. H. P. ne seroit sans doute pas même nécessaire : cependant les Supplians, & leurs concitoyens envisageant leur ruine si prochaine, ne veulent rien avoir à se reprocher, & emploient le seul moyen qu'ils peuvent & doivent employer pour leur conservation, celui de s'adresser à V. H. P., & remplis d'une respectueuse confiance en votre sollicitude Paternelle pour le bien de ces Contrées, de mettre sous les yeux de V. H. P. : que l'Edit, publié depuis peu en France, supposé même qu'il ne fût exécuté que pendant un court espace de tems, entraînera né-

cessairement, la ville d'Amsterdam exceptée, la ruine de la navigation & du négoce des Villes commerçantes; puisqu'il interrompt, & rend même impossible toute navigation & commerce avec la France, aussi-bien qu'avec l'Angleterre, & que le cours ordinaire du négoce, ainsi que la correspondance, une fois dérangé, il est fort difficile de lui faire reprendre la voie d'où il a été détourné. Le susdit Edit, comparé avec le Règlement du 26 Juillet 1778, statue : Que les vaisseaux de guerre & Armateurs François, saisiront & amèneront (excepté les navires de Harlem & d'Amsterdam) tous les bâtimens des Provinces-Unies, destinés pour, ou venans des ports de la Grande-Bretagne; & que l'on doit soigneusement examiner la propriété des effets chargés, & confisquer tous ceux appartenans aux sujets de ladite Puissance «.

» Cette manière de procéder dégoûtera infailliblement les Négocians Anglois, d'employer pour le transport de leurs marchandises, soit pour les exporter de la Grande-Bretagne ou pour y en importer, des vaisseaux de la République, autres que ceux de Harlem & d'Amsterdam, puisqu'ils peuvent se servir de ces derniers sans aucun danger & sans craindre la confiscation. Les Négocians des autres Nations, quoiqu'exempts de toute confiscation, ne jugeront apparemment pas à propos de charger leurs marchandises sur des navires qui ne peuvent point naviguer librement vers & hors les ports Anglois, & de s'exposer par-là, de propos délibéré, aux risques d'un retard dans leur commerce, du dommage & de la détérioration qu'éprouveront sans contredit leurs marchandises, lorsque les bâtimens; sur lesquels elles seront chargées, seront exposés à être arrêtés & conduits dans les ports de France. Cet obstacle à la navigation en Angleterre & hors de ce Royaume, détruit en même-tems tout commerce avec cet état, parce que toutes les commissions pour acheter des marchandises pour le compte des Anglois, seront naturellement données à Amf-

terdam , ainsi qu'aux autres places , d'où l'on pourra transporter en sûreté les marchandises en Angleterre , tandis que , d'un autre côté , toutes celles qu'on enverra de ce Royaume , afin de les vendre par commission , seront adressées aux Amsterdamois , ou tous autres , dont les navires pourront librement exporter de la Grande Bretagne les effets en question.

Il se rencontre encore un autre inconvénient non moins dangereux dans ce qui concerne la navigation & le commerce de France , en ce que l'imposition du Tonnage entraîne de toute nécessité une augmentation de fret , laquelle cependant , ni les sujets de cette Couronne , ni d'autres Nations ne prétendront supporter ; & néanmoins sans une augmentation de fret , il deviendra impossible de continuer à naviguer sans perte. La suite indispensable en sera , que personne ne voulant plus employer les navires Hollandois au transport des marchandises en France , & que ces mêmes navires ne pouvant pas aller à vuide en chercher en France , toute navigation vers ce Royaume sera tout-à-coup interrompue , excepté seulement pour les villes de Harlem & d'Amsterdam. Cette cessation de navigation en France & hors de ce Royaume , détruit aussi tout commerce avec cet état , puisque toutes les commissions d'achat de marchandises pour le compte des François , seront naturellement données à Amsterdam , & à tous autres endroits , dont les navires pourront apporter les marchandises au moindre fret possible ; tandis que tous les effets commercables , envoyés de France en commission pour être vendus , seront déchargés à Amsterdam , ou dans les places privilégiées dont les vaisseaux se trouvent en France. Enfin , tout négoce pour son propre compte , deviendra impossible , parce que les commerçans de Dort , de Rotterdam , &c. vu le Tonnage & l'augmentation du fret qui en résulte , ne pourront pas importer en France ni y débiter leurs marchandises à des prix aussi modiques que leurs voisins ; cette différence de

prix pouvant même devenir d'ailleurs beaucoup plus considérable , s'il plaisoit à S. M. T. C. de faire publier un nouveau Tarif, qui chargeât encore plus fortement les produits & les manufactures de la République, & exempteroit en même-tems de ces nouveaux droits les habitans de Harlem & d'Amsterdam.

Les suites de cet Edit, loin d'être exagérées ici, deviendront sans doute encore d'une bien plus dangereuse conséquence que les Supplians ne l'annoncent aujourd'hui ; ce qu'il est d'autant plus aisé de prévoir, qu'il suffit pour cela de jeter un coup-d'œil sur tant de différens trafics & de métiers subsistans par le moyen du commerce avec la France & l'Angleterre, & sur l'innombrable quantité de personnes, qui par la décadence des objets susdits, se trouveront réduites à la mendicité : suites funestes auxquelles les Supplians osent à peine penser, &c.

Le vœu général paroît être que les Etats-Généraux reviennent sur leurs premières résolutions. La lettre circulaire que le Stadhouder avoit écrite aux Etats respectifs de chaque Province, pour les engager à n'en point prendre de conformes aux demandes de la France, a occasionné une grande sensation, & partagé les esprits sur l'importante question, s'il convient de sacrifier les intérêts généraux, le commerce & la prospérité future de l'Etat, à l'avantage momentané de quelques familles puissantes qui ont confié une partie de leurs fonds à l'Angleterre. De pareilles divisions peuvent aigrir les esprits, & compromettre le repos, ou du moins l'union de cette confédération, & intéresser peut-être son bien-être & sa stabilité. Elles ont donné lieu à plusieurs écrits, parmi lesquels on distingue une *lettre d'un bon Frison à M. V. D. H.*, dans laquelle il s'exprime ainsi :

» Mon bon M. V. D. H. Nous nous adressons à vous avec confiance, parce que nous savons que vous avez du crédit à la Cour. Ce sont de méchantes gens que tous ces courtisans. Nous avons

Iu qu'ils trompent souvent les Souverains ; nous craignons bien qu'ils ne trompent aussi notre bon Prince Stadhouder. On vient d'imprimer & de répandre la grande lettre qu'il a écrite à nos Etats ; pour les détourner de consentir à une résolution qui convient à la France , mais qui convient encore mieux à tous nos bons citoyens ; car ils disent tous qu'ils vont être ruinés , eux , leurs femmes & leurs enfans , si tous leurs bâtimens , & particulièrement ceux qui sont chargés de bois de construction , ne sont convoyés. Notre bon Prince parle à nos Etats des menaces de la France , d'un ton qui nous avoit fait croire que nous allions être envahis. Mais nous venons de lire les mémoires de l'ambassadeur du bon Roi Louis XVI. & nous sommes bien surpris de voir , qu'au lieu de nous menacer , il nous assure de l'affection de son maître , & de son assistance contre nos persécuteurs , si nous nous déterminons à nous défendre nous-mêmes. Il ajoute , il est vrai que si nous voulons renoncer au droit que nous avons de transporter , même pendant la guerre , des bois de construction en France , le bon Roi Louis XVI. nous privera des avantages que nous ne devons qu'à son amitié ? mais cela n'est-il pas bien juste ? Et ne devons-nous pas lui savoir bon gré de ne demander , en échange de ses faveurs gratuites , que ce que tous nos bons habitans réclament , comme le seul moyen de les préserver de la misère & de l'indigence ? Notre bon prince dit ensuite à nos Etats , que la France , en conservant à la seule ville d'Amsterdam tous ces avantages , fait une distinction odieuse. Nous ne saurions penser ainsi. Ce qui seroit odieux , ce seroit de nous affliger de ce que nos bons amis les Amsterdamois , vont gagner bien de l'argent. Fi ! ce seroit de l'envie : & puis , nous n'avons qu'à faire comme eux. Nous apprenons que nos bons amis de Harlem , pour les avoir imités , viennent d'être traités de même ; & pourquoi ne l'espérerions-nous pas aussi ? Notre bon prince nous expose , que la demande de la France attaque notre Indépendance : Mais nous voyons

cependant que cette puissance ne fait que nous exhorter à nous maintenir dans la jouissance de tous nos droits; qu'elle nous a prévenus, depuis six mois, par un Règlement qu'elle ne nous devoit nullement, & dont tous nos négocians se félicitent; & qu'elle nous promet la continuation de ses faveurs gratuites, pour prix de notre disposition à ne faire aucun sacrifice, qui, d'après les réclamations mêmes de nos bons concitoyens, nous deviendrait ruineux. Ainsi donc, si c'est être indépendant que de jouir de tous ses droits, c'est à la conservation de notre indépendance que la France attache celle des avantages qu'elle nous a accordés «.

» La conduite de l'Angleterre nous paroît bien différente. Elle veut que nous renoncions pour elle à un droit réciproque, dont elle a joui la première; & avant même d'être informée, si nous nous prêterons baïssement à ce qu'elle exige, elle exécute despotiquement une loi qui bouleverse les engagemens sacrés qu'elle a contractés. Céder maintenant à cette loi tyrannique ne seroit-ce pas vraiment se déclarer dépendans? Notre bon Prince a l'air de craindre que si nous faisons ce que la France demande, qui n'est autre chose que ce que nous demandons nous-mêmes, nous ne devenions par la suite province Françoisse. Nous ne concevons pas cela. Est-ce qu'il ne craint pas plutôt, que nous ne soyons déjà province Angloise, puisque nous souffrons que les Anglois expliquent les traités comme ils veulent, les rompent, les violent, saisissent nos vaisseaux, pillent les cargaisons, massacrent les équipages. Supporter tout cela, c'est bien pis que d'être devenu province Angloise: c'est être l'esclave de cette puissance qui abuse de sa supériorité, pour tyranniser tous nos bons habitans. Notre bon Prince nous représente aussi, que si nous adhérons aux desirs de la France, cette puissance aura dans la suite un moyen certain de nous forcer à nous prêter à ses demandes. Quand la France ne nous en fera pas d'autres, que celles-mêmes que font nos bons habitans, nous ne devons pas craindre de nous trouver obligés

d'y consentir : & si elle s'en permettoit d'injustes , nous ne voyons pas ce qui pourroit altérer le droit de nous y refuser. Mais si , au contraire , nous donnons à l'Angleterre le témoignage d'une vile condescendance qu'elle exige de nous , nous devons être bien assurés , que dans une autre occasion , elle ne sera pas moins exigeante ; & qu'ainsi la portion de nos droits , que nous lui aurons sacrifiée , sera perdue à jamais. Notre bon Prince nous ajoute enfin , que dans l'état de foiblesse où nous nous trouvons , nous devons craindre , que l'Angleterre n'envoie une flotte sur nos côtes , tandis que nous nous préparons à nous défendre. En insérant cette réflexion dans une lettre destinée à devenir publique , il n'a certainement pas pensé que c'est apprendre à cette puissance ce qu'elle peut faire , & dévoiler le même secret à toutes celles qui ont des vaisseaux. Ah ! mon bon Monsieur, V. D. H. , vous n'êtes pas courtisan , vous : vous devez être un bon citoyen. Parlez au Prince en bon & brave Hollandois. Ses glorieux ancêtres nous ont aidé à sortir de l'esclavage de nos anciens Souverains : il nous aidera à nous préserver de celui de nos injustes oppresseurs «.

Une lettre d'Amsterdam , en date du 11 de ce mois , porte les détails suivans : » On vient d'apprendre ici , par la voie d'un bâtiment arrivé de St-Eustache , qu'une petite escadre de sept Corsaires Anglois , s'est emparée de la partie de l'Isle de Ste-Marthe , qui appartient aux François , & dont l'autre moitié est sous la domination Hollandoise. C'est plutôt une invasion qu'une conquête ; les Anglois sont descendus dans cette partie , mais ils ne sauroient la garder ; il faudroit y laisser une garnison , & des Corsaires ne peuvent se défaire de leur monde. Il leur a été d'autant plus facile de faire ce coup de main , que l'Isle est sans troupes & sans fortifications , ce qui n'a pas empêché le petit nombre des habitans d'obtenir une capitulation avantageuse «.





